



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

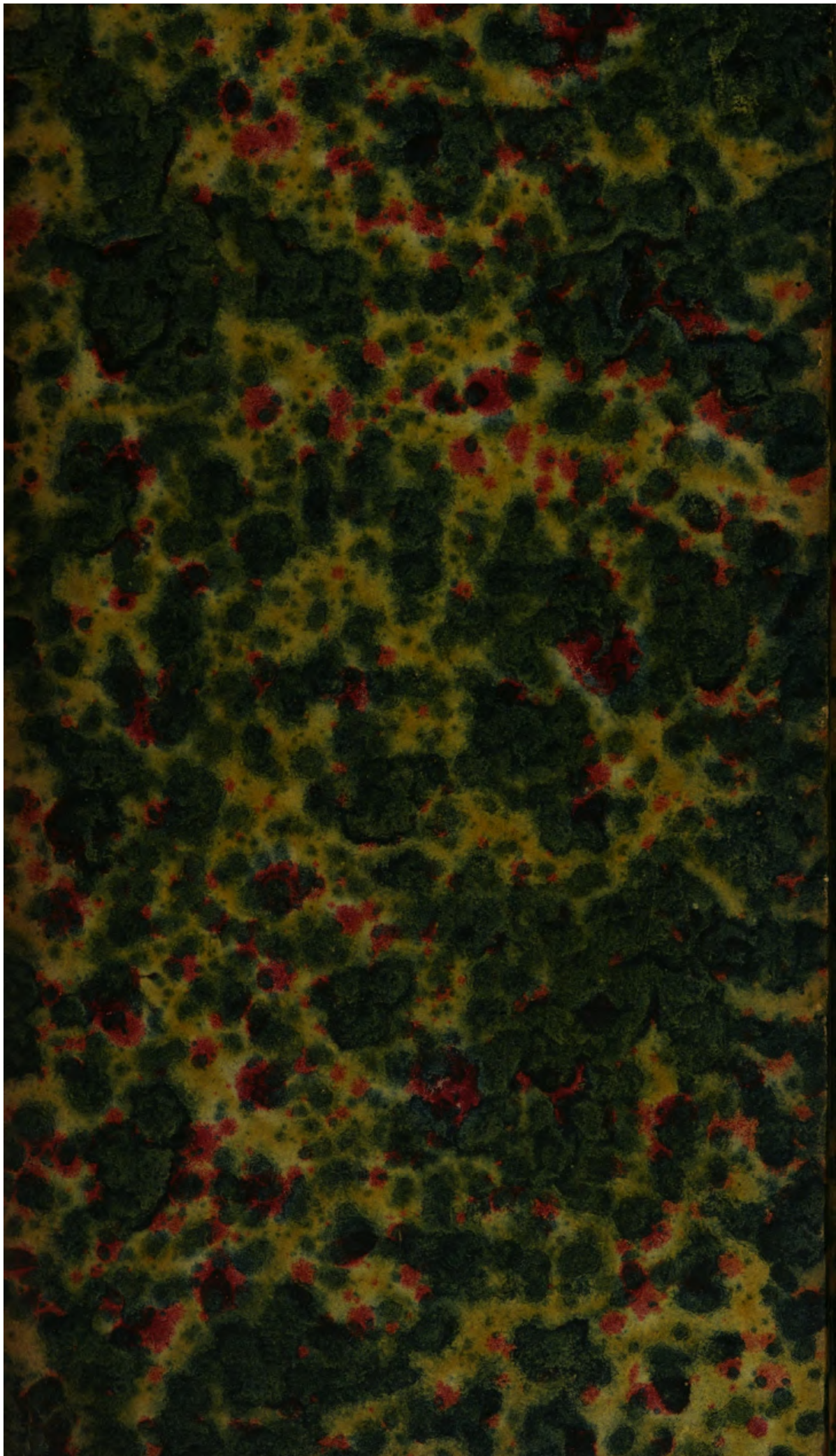
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



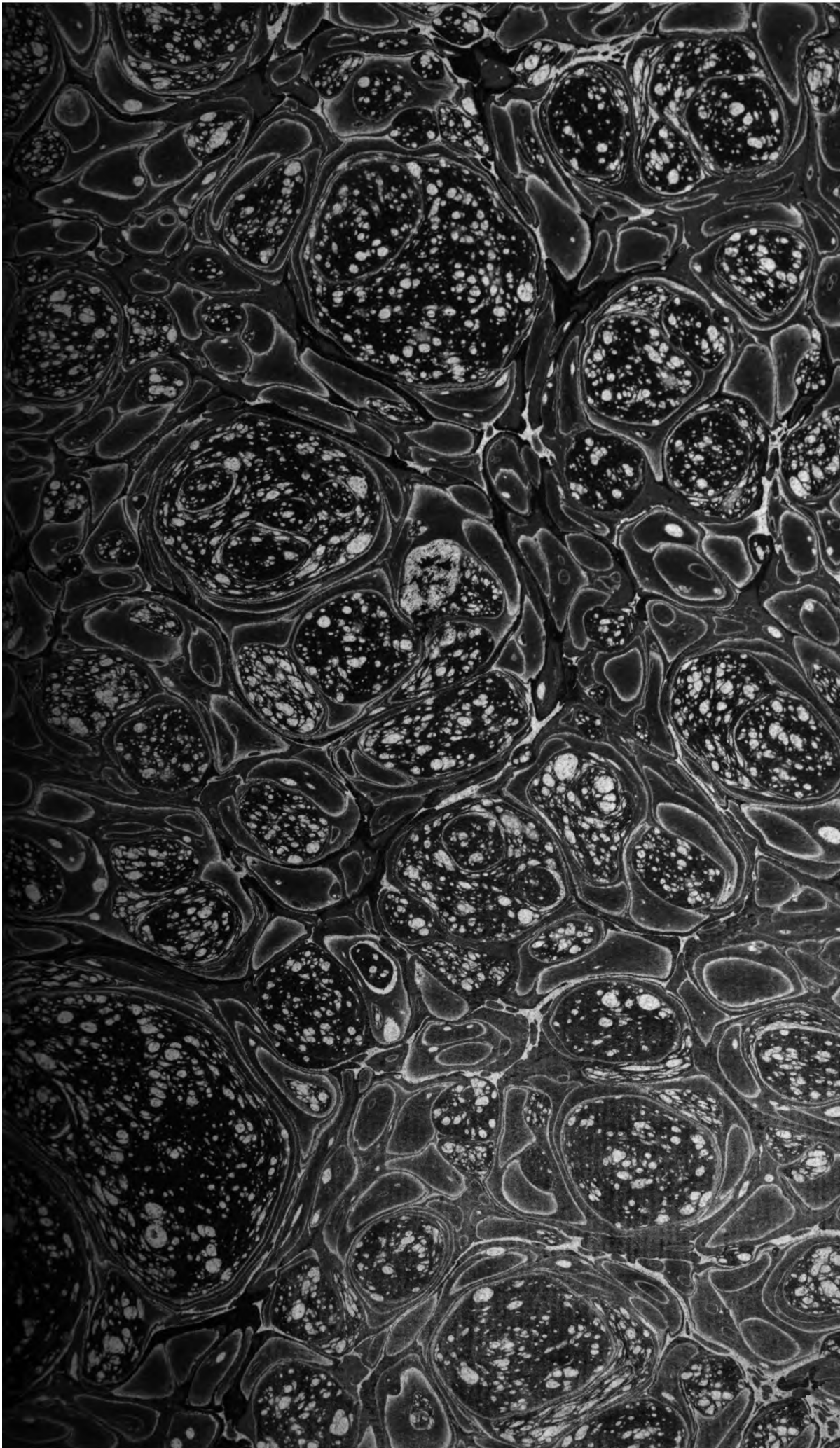
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



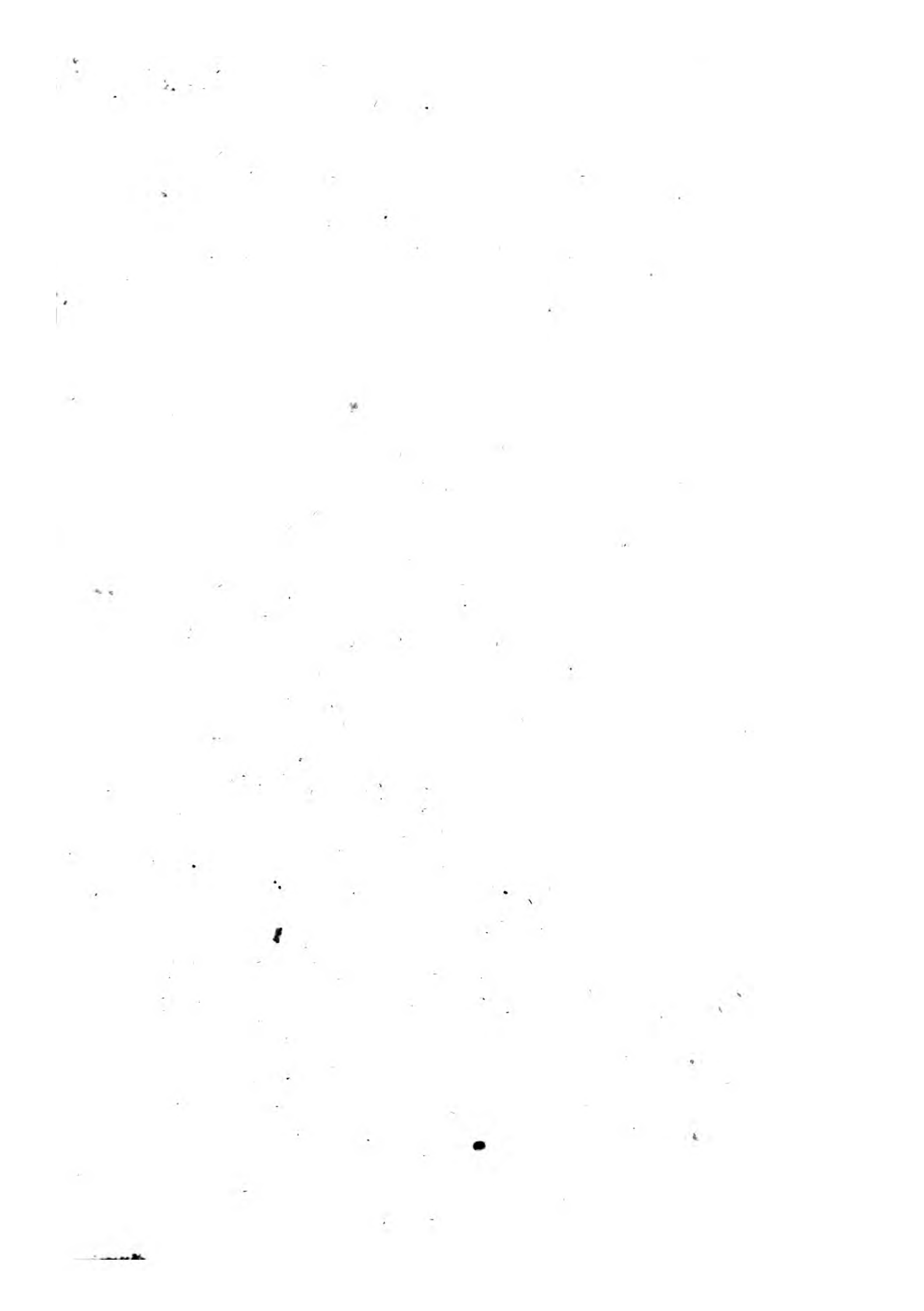
F. DE NOBELE
LIVRES ANCIENS ET MODERNES
BEAUX-ARTS
35 R. BONAPARTE PARIS VI



EX LIBRIS
PAVL SCHMIDT



DEPARTMENT OF
THE HISTORY OF ART
OXFORD



M U S É E

DES

MONUMENS FRANÇAIS.

TOME SECOND.

AVERTISSEMENT.

D'APRÈS les demandes qui m'ont été adressées par les souscripteurs de cet ouvrage, je me suis empressé de joindre, à la description des monumens contenus dans ce volume, une chronologie des rois de France, avec la gravure de leur médaille, dont on ne peut faire remonter la collection qu'au roi Clovis, n'ayant rien d'authentique sur les quatre premiers rois ses prédécesseurs. J'ai augmenté ce travail d'une suite des épitaphes dont leurs tombeaux étaient ornés, et d'un procès-verbal fait à Saint-Denis en 1793, de l'exhumation des corps des rois, des princes, des princesses, et des autres personnages illustres qui avaient leurs sépultures dans cette abbaye.

Cette suite de médailles, intéressante pour l'histoire, copiée en grand format, dans la proportion de dix pouces, gravée sur marbre blanc, rehaussée d'un mastic colorié, sera placée dans ce musée; de manière que chaque siècle renfermera dans sa division les médaillons, en marbre, des rois de France qui ont successivement paru à chaque époque.¹

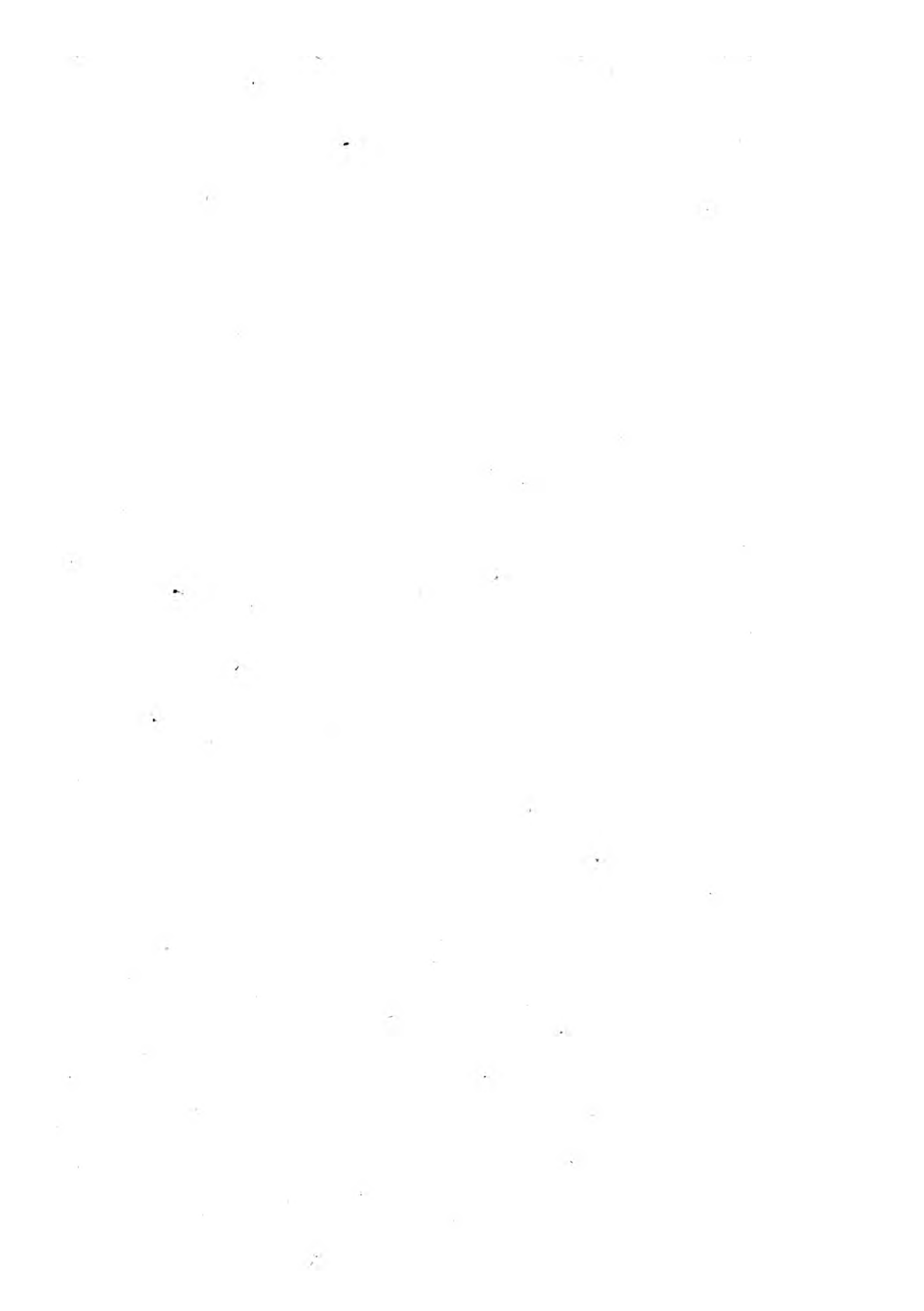
¹ Nicolas - Xavier Willemin, dessinateur et graveur, dont les talens sont connus par l'excellent ouvrage qu'il publie sur les costumes et les usages des anciens peuples, a bien voulu m'adjoindre ses talens, et suivre dans cette exécution nouvelle les matériaux et les dessins que j'ai recueillis pour former cette collection précieuse.

Cet ouvrage, orné de Planches, dessinées par PERCIER et LENOIR, gravées par GUYOT, se vend chez les Propriétaires : LENOIR, au Musée, rue des Petits-Augustins ; Laurent GUYOT, Graveur, rue des Mathurins, n° 365 ; Et chez LEVRAULT, frères, Libraires, quai Malaquay, au coin de la rue des Petits-Augustins.



Percier del.

Monumens du XIV et XV.^e Siècle .



M U S É E
D E S
MONUMENS FRANÇAIS,
O U
D E S C R I P T I O N

HISTORIQUE et chronologique des Statues en marbre
et en bronze, Bas-reliefs et Tombeaux des Hommes
et des Femmes célèbres, pour servir à l'Histoire de
France et à celle de l'Art ;

ORNÉE DE GRAVURES ;

Et augmentée d'une Dissertation sur les Costumes de
chaque siècle ;

PAR ALEXANDRE LENOIR ,

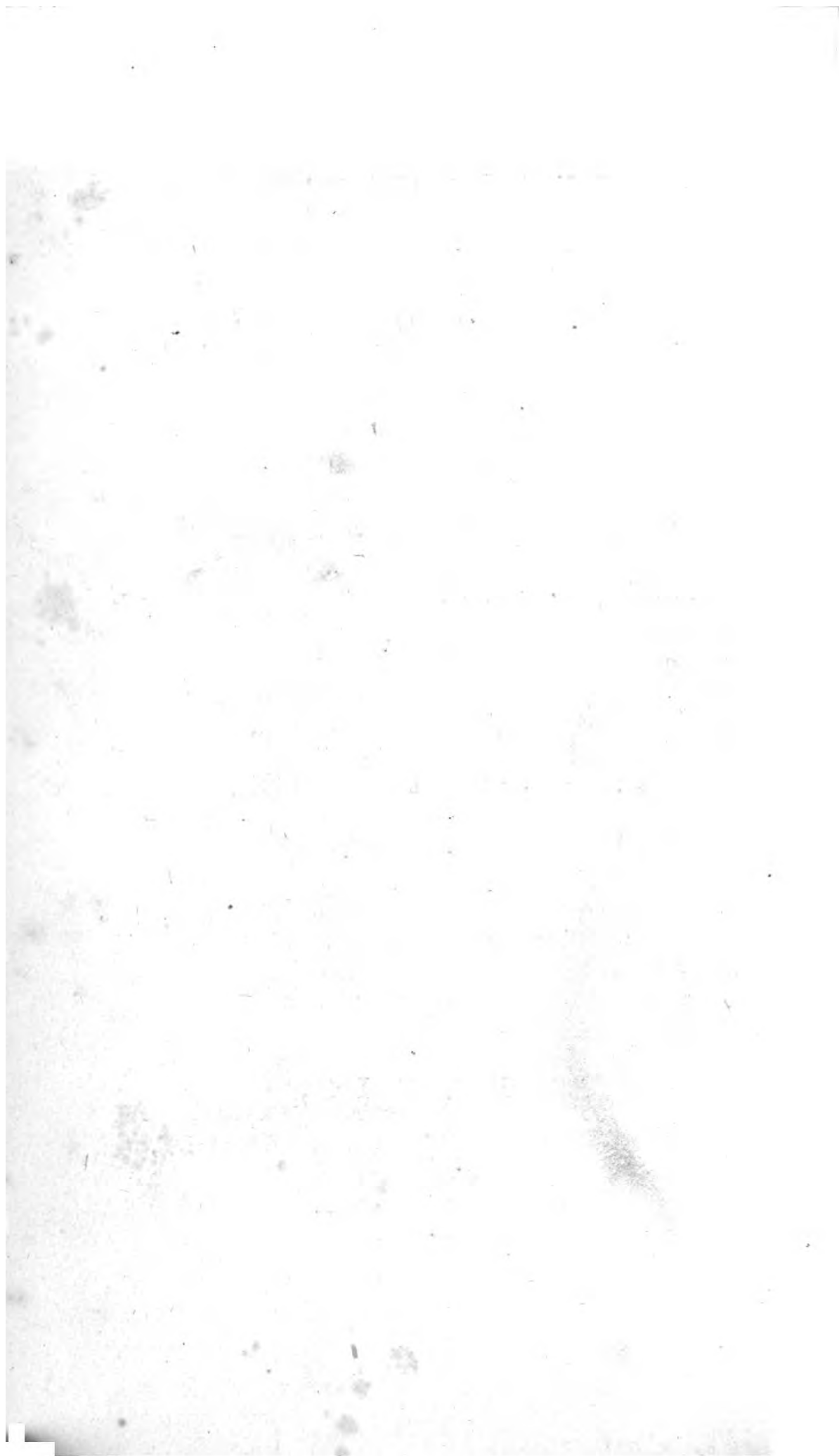
FONDATEUR ET ADMINISTRATEUR DU MUSÉE.

Cessez de mutiler tous ces grands monumens ,
Ces prodiges des arts consacrés par les temps ;
Respectez-les , ils sont le prix de mon courage.

VOLTAIRE , *Orphelin de la Chine, acte II.*

A P A R I S ,
DE L'IMPRIMERIE DE GUILLEMINET,
rue de la Harpe, n° 117.

AN X — 1801.



CHRONOLOGIE

GÉNÉALOGIQUE

DES ROIS DE FRANCE. ¹

LA chronologie des rois de France se divise en trois races : la première appelée Mérovingienne, de Mérovée, successeur de Clodion; la seconde est appelée Carlovingienne, de Charles Martel, père de Pepin le Bref, premier roi de cette race; et la troisième se nomme Capétienne, de Hugues Capet. Elle se subdivise en deux branches; savoir, celle des Valois, qui finit à Henri III, et celle des Bourbons, qui commence à Henri IV.

PREMIÈRE RACE,

DITE MÉROVINGIENNE.

PHARAMOND, élu roi des Francs en 420, et reconnu pour le fondateur de la monarchie française, meurt en 427. On le croit fils de Marcomir, et qu'il eut deux femmes, Imbergide, fille de Basogast, l'un des quatre législateurs, et Argote, fille du roi des Cimbres, dont il eut plusieurs enfans.

¹ Cette généalogie chronologique est tirée, en partie, du Mémorial de l'abbé d'Estrées, de Mézerai, Grégoire de Tours, Limiers, etc.

CLODION, surnommé *le Chevelu*, à cause de sa longue chevelure, cru fils de Pharamond, meurt en 447 ou 448. On le croit enterré à Cambrai.

MÉROVÉE, seulement parent de Clodion, suivant Grégoire de Tours, meurt en 456. Mérovée commença à régner vers l'an 448; trois ans après, il se réunit à Aëtius et Théodoric, roi des Wisigoths dans les plaines de Châlons en Champagne, marche contre Attila, roi des Huns, et parvient à étendre les bornes de son royaume bien avant dans la Belgique et dans la première Germanie, en s'approchant des rivages de la Seine, de la Marne, de la Meuse et de la Moselle, où il prit et brûla la ville de Trèves : on ignore le nom de sa femme.

CHILDÉRIC I, fils de Mérovée, fort abandonné à ses plaisirs, suivant Grégoire de Tours, est déposé du trône par ses propres sujets, irrités de sa mauvaise conduite, et de le voir attenter à la pudicité de leurs femmes et de leurs filles : exilé de sa patrie, ce prince se retira vers Bisin, roi de Thuringe, au-delà du Rhin. Les Français qui s'étaient soumis, en l'absence de Childéric, à Gilon, général des troupes romaines, se lassèrent bientôt de sa conduite, et rappelèrent leur roi en 463. Childéric reprend bientôt après Angers, Orléans et les îles des Saxons, se ligue avec Odoacre, leur roi, et défait les Allemands qui avaient fait irruption jusqu'en Italie.

Basine, à qui Childéric avait fait la cour pendant son exil, quitta Bisin son mari, et vint épouser Childéric qui avait su la charmer par ses bonnes grâces. Il meurt en 481, après avoir régné vingt-quatre ans; il fut enterré à Tournai : son tombeau, ouvert en 1653,

est un monument des plus célèbres qui ait été découvert depuis long-temps par la quantité de bijoux qu'il renfermait.

Les enfans de Childéric sont Clovis , Alboflède, Lantilde et Audeflède : il n'est pas certain que ses trois filles soient de la reine Basine. Alboflède fut baptisée avec le roi Clovis son frère par saint Remy, évêque de Reims, le 25 décembre 496 : elle se retira dans un couvent, où elle mourut peu de temps après. Lantilde fut baptisée le même jour ; Audeflède ne changea point de religion, et fut mariée à Théodoric, roi des Ostrogoths, dont elle eut la reine Amalasanthe, princesse d'une conduite sage et d'un grand courage. Procope place Amalasanthe au nombre des femmes célèbres ; suivant lui, elle possédait les langues grecque, latine et gothique. Se voyant sans appui après la mort du roi Athalaric son fils, qui était âgé de seize ans, elle manda Théodat, son cousin germain, fils d'Amalafride, sœur du roi Théodoric, mort en 526, et lui donna la couronne d'Italie en 534, peu de temps après la mort de son fils. Cet ingrat ne fut pas plutôt en possession du trône, qu'il fit enfermer la reine, sa bienfaitrice, dans un fort bâti dans une île au milieu du lac de Volsène en Toscane, et la fit étrangler dans le bain, la même année de son avènement au trône. Il fut tué lui-même en 536 par les Goths, qui lui substituèrent Uttiger.

N^o I.

CLOVIS I^{er}, ou le Grand, fils de Childéric I^{er}, maître de la plus grande partie des Gaules avant 510, meurt le 27 novembre 511. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, nommée Sainte-Geneviève,

en 1148, dont il avait ordonné la bâtisse en 505. Voici l'építaphe qui ornait son tombeau, gravé dans le premier volume, sous le n° 9 :

Clodovœo magno
Regum francorum primo christiano
Hujus Basilicæ fundatori
Sepulchrum vulgari olim lapide structum
Et longo ævo deformatum,
Abbas et convent. meliori opere,
Cultu et formâ renovaverunt.

A U T R E , que l'on dit avoir été effacée.

Cy gist le cinquième Roy de France, premier Roy chrestien dit Clouis, avant son baptême. Lequel S. Remy baptisa à Reims et nomma Loys, et là apporta un ange de paradis une ampoule pleine de cresse dont il fut oingt, et ses successeurs Rois de France en sont aussi oingts à leurs couronnemens. Celui Roy à l'admonnestement de sainte Clote, sa femme, et de madame Sainte Genevieve, fonda cette église en l'honneur des princes, des apostres S. Pierre et S. Paul, sacrée par S. Remy, c'est la premiere église que jamais Roy de France fondast. Il conquist Toulouze et Aquitaine, jusques au mont Pyrennes, devant luy les murs d'Engoulesme, par miracle tomberent. Alemagne lui fut tributaire, Thuringe, la haute Alemagne et autres pays : Cestuy institua Paris chef du royaume de France, délivra et affranchit son royaume de la main des Romains. A ce noble roy envoya l'empereur Anastase, vesture impériale, et couronne d'or, laquelle il donna à S. Pierre de Rome¹, il vesquit et mourut saintement. XV ans avant son baptesme, et autres XV ans après. Et fut icy enterré l'an D. XIIJ. De ses quatre fils Roys, Theodoric, Clodomire, Childeric et Clotaire, en l'an XXX de son regne.

¹ Ce fait est démenti par Mézerai, qui prouve que le pape Hormisdas, auquel Hincmar et Anastase prétendent que Clovis remit sa couronne enrichie de pierreries, etc. ne monta au saint siège que trois ans après sa mort, c'est-à-dire, en 514.

Clotilde, seconde fille de Chilpéric, roi de Bourgogne, épousa Clovis en 492. Après la mort de son mari, elle se retira à Tours, et y mourut à l'âge de soixante-dix ans, en 548. Son corps fut apporté à Paris, et déposé auprès de celui de son mari. Clovis eut cinq enfans de sa femme Clotilde. Ingomer, son premier fils, vint au monde un an après son mariage, et mourut environ huit jours après son baptême. Il eut ensuite Clodomir, Childebert, Clotaire, et Clotte ou Clotilde : avant son mariage, il avait eu Thierry d'une concubine que l'on ne nomme point.

N° 2.

CHILDEBERT I^{er}, troisième fils de Clovis I^{er}, roi de Paris en 511, puis d'une partie d'Orléans en 526, et de Bourgogne par conquête en 534. Il meurt en 558, et est enterré dans l'église Saint-Germain-des-Prés, qu'il avait fait construire. Voici son épitaphe :

*Francorum rector præclarus in agmine ductor,
Cujus et Allobroges metuebant solvere leges;
Dacus et Avernus, Britonum rex, Gothus, Iberus.
Hic situs est dictus rex Childebertus honestus.
Condidit hanc aulam Vincenti nomine Claram,
Vir pietate lucens, probitatis munere pollens,
Templa dei ditans gaudebat dona repensans,
Milla mendicis solidorum dans et egenis;
Gazarum cumulos satagebat condere cælo.*

(Voyez Aimoin.)

Sa femme Ultrogothe, qui lui survécut long-temps, fut enterrée auprès de lui; voici ce qu'il est dit de remarquable dans la vie de cette femme pieuse :

Ultrogotha nutrix orphanorum, consolatrix pupil-

lorum, sustentatrix pauperum et dei servorum, atque adjutrix fidelium monachorum.

Voyez son monument, n° 6, 1^{er} volume de cet ouvrage.

Clodomir, second fils de Clovis I^{er}, fait roi d'Orléans en 511, en 523, à la sollicitation de sa mère, marche contre les Bourguignons, les défait dans un combat, met en fuite Godomar, prend Sigismond, roi de Bourgogne, sa femme et ses enfans, les mène à Orléans, et les fait jeter dans un puits, en un village dépendant de ce diocèse, le 1^{er} mai 524. Il fut tué dans la plaine de Voiron, en combattant Godomar, l'an 524, après avoir régné 13 ans. Sa femme Gonthiaque se remaria à Clotaire I^{er}.

Théodebald^s, ou Thibauld, et Gonthier, fils aînés de Clodomir, élevés avec leur frère, furent massacrés par Clotaire I^{er}, l'an 532.

Clodoald ou Cloud, troisième fils de Clodomir, fut sauvé de ce massacre en prenant les ordres. En 552 il fonde un monastère à Nogent-lès-Paris, nommé depuis Saint-Cloud; il mourut l'an 560. Crotherge et Crodesinde, chassées de la cour par Clotaire, furent rappelées depuis par Charibert leur cousin : elles furent enterrées à Saint-Germain-des-Prés auprès de leur père.

Clotilde, mariée avec Amalaric, roi des Wisigoths, en Espagne, maltraitée pour cause de religion, se décide à revenir en France. Elle meurt en route en 531, et fut enterrée à Sainte-Geneviève auprès de son père.

Dès 532 le royaume était rejoint à ceux de Paris et de Soissons.

Clotaire I^{er}, autre fils de Clovis I^{er}, fait roi de Soissons en 511, n'a que cette partie jusqu'en 558.

Théodoric ou Thierry I^{er}, aîné de tous les enfans de Clovis I^{er}, mais cru bâtard, fait roi de Metz en 511, meurt en 537.

Théodebert I^{er}, fils de Théodoric I^{er}, roi après lui, puis d'une partie de l'Aquitaine par conquête en 538, meurt en 547.

Théodebald ou Thibault, fils de Théodebert I^{er}, meurt en 553.

Le royaume est rejoint à celui de Soissons.

N^o 3.

CLOTAIRE I^{er}, d'abord seulement roi de Soissons, et successivement maître de toute la monarchie, meurt à Compiègne, en décembre 561, après avoir régné cinquante ans, et en avoir vécu soixante-quatre. Il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons qu'il avait fait bâtir, et où il avait son tombeau orné de sa figure gravée en creux : on voyait aussi sa statue au portail de Notre-Dame de Paris, du côté de l'archevêché, et à celui de Saint-Germain-des-Prés ; il y était représenté debout tenant un rouleau de papier à la main, sur lequel on lisait fort distinctement ces mots : CHLOTHACARIUS. Les deux dernières statues de ce prince, dont je viens de parler, ont été détruites en 1793.

Clotaire avait épousé quatre femmes à la fois, dont deux étaient sœurs, Ingonde et Haregonde ; il laissa trois fils vivans de sa première femme, Chérébert, Gontran et Sigebert, et une fille, nommée Clodosuinde, qui épousa Alboin, roi des Lombards. De Haregonde il eut Chilpéric, et de Ghinsine le malheu-

reux Chramne, duc d'Aquitaine, qui épousa clandestinement en 557 Chalde, fille du duc Wilichaire. En 560 il prend les armes contre son père, qui le fait brûler vif dans une chaumière avec sa femme et ses filles. (Voyez Mézerai.) On lui donne une autre fille nommée Blitilde. Ingonde sa femme était considérée comme la reine : on ne dit pas qu'il en eut des enfans. Gonthier, son fils aîné, mourut à seize ans en faisant la guerre aux Goths; et Childebert, son second fils, mourut en bas âge.

Après Clotaire, la monarchie est divisée en quatre royaumes; savoir, France ou Paris, Orléans avec Aquitaine et Bourgogne, Soissons, et Austrasie ou Metz.

N^o 4.

CHARIBERT ou CHÉRÉBERT, fils aîné de Clotaire I^{er}, roi de Paris ou France en 561, meurt le 7 mai 570. Il fut enterré, suivant Montfaucon, dans l'église Saint-Germain-des-Prés.

Il eut de sa première femme Ingoberge, qu'il épousa du vivant de son père, une fille nommée Berthe, qu'il maria en 566 à Ethelbert, roi de Kent en Angleterre. Charibert, séduit par la beauté de Mirefleur, fille d'un pauvre ouvrier en laine, qui était servante d'Ingoberge, abandonne celle-ci pour l'épouser. La reine se retire dans un couvent, et meurt en 689, âgée de soixante-dix ans.

Teudegilde, troisième femme de Charibert, était fille d'un berger; elle survécut au roi son mari, et chercha à gagner par ses attraits Gontran, roi d'Orléans, qui la fit enfermer dans un monastère à Arles, après s'être saisi de ses trésors. Elle avait eu un fils de Charibert, qui mourut peu de jours après sa naissance,



Clovis .



Childebert .



Clotaire .



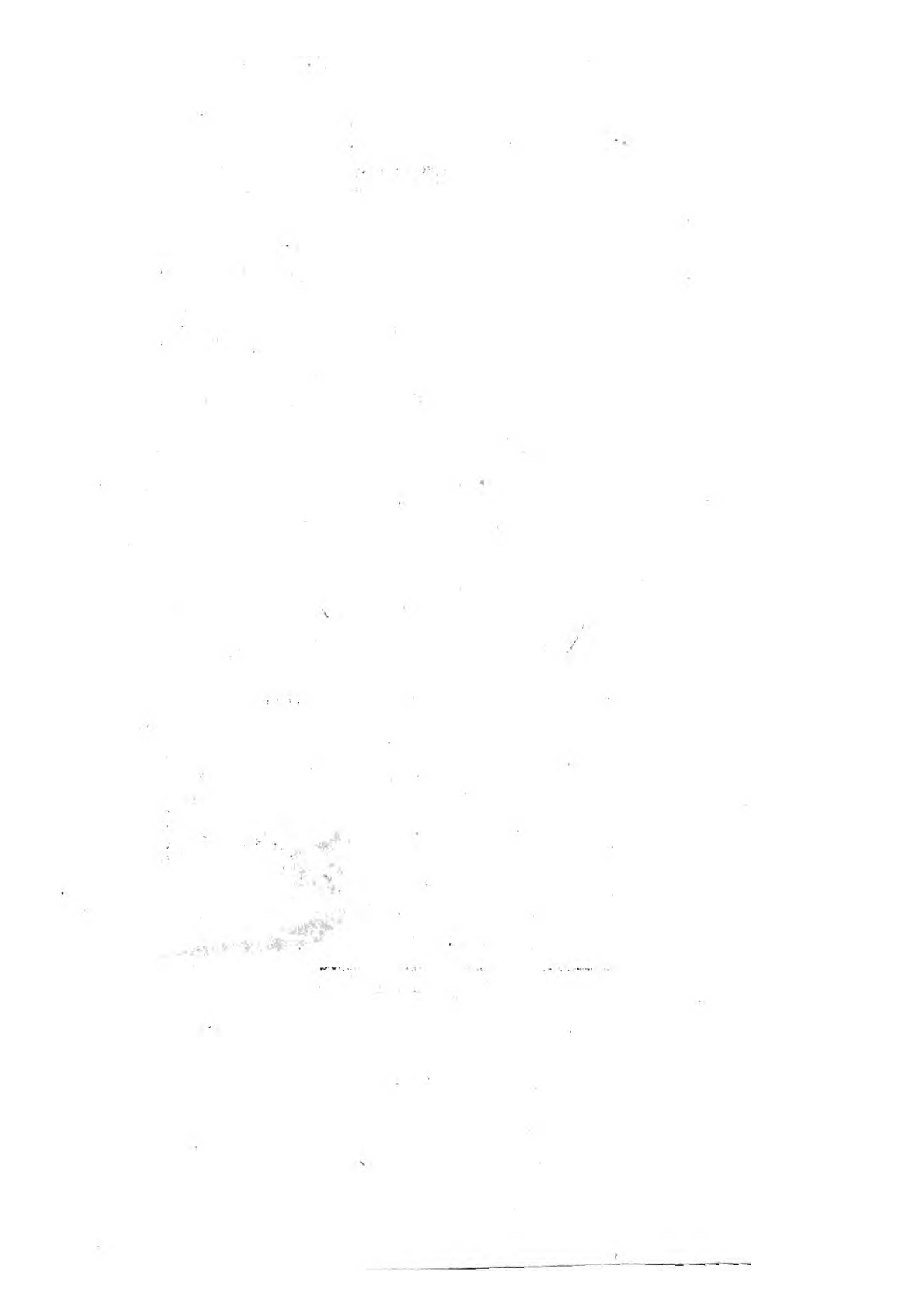
Cherebert .



Chilperic .



Clotaire II .



Marcoüefe, sœur aînée de Mirefleur et quatrième femme de Charibert, abandonne le cloître, et épouse le roi après la mort de sa sœur.

Enfant de Charibert dont on ne connaît pas la mère.

Berteflède se fait religieuse, et se retire dans le monastère de Tours, qui avait été fondé par une veuve nommée Ingeltrude.

Crodiede se fait aussi religieuse, et se rend à l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, où elle se ligue avec Basine de France, sa cousine, contre Leubovère son abbesse; ce qui, suivant Grégoire de Tours, occasionna de grands désordres.

Gontran, second fils de Clotaire I^{er}, fait roi d'Orléans avec Aquitaine et Bourgogne en 561, meurt le 28 mars 592. Le royaume d'Orléans, avec Aquitaine et Bourgogne, est joint à celui d'Austrasie.

Sigebert, I^{er} du nom, troisième fils de Clotaire I^{er}, fait roi d'Austrasie ou Metz en 561, meurt en 575.

Childebert II, unique fils de Sigebert I^{er}, reconnu roi d'Austrasie le 25 décembre 575, et roi d'Orléans avec Aquitaine et Bourgogne en 593, meurt en septembre ou octobre 595.

Théodebert II, fils aîné de Childebert II, roi d'Austrasie après lui, meurt dépouillé en 611 ou 612.

Théodoric ou Thierry, II du nom, second fils de Childebert II, roi d'Orléans avec Aquitaine et Bourgogne, après son père, en 595, puis d'Austrasie en 611 ou 612, meurt la même année 612, ou en 613.

Sigebert, fils naturel de Thierry II, mis sur le trône par quelque faction en 612 ou 613, est tué la même année. Les deux royaumes sont rejoints à celui de France.

CHILPÉRIC, I^{er} du nom , quatrième fils de Clo-taire I, fait roi de Soissons en 561, et de Paris ou France; en 570, est assassiné en octobre 584, près Chelles, par les ordres de Frédégonde sa femme; son corps fut apporté sous le porche de Saint-Germain-des-Prés, où il fut enterré. Il y avait son tombeau orné de sa figure, gravée en creux, avec cette inscription : *Hoc tegitur lapide Chilpericus*. Ce monument a été détruit en 1793. On voyait encore sa statue au portail de Notre-Dame, où il était représenté avec un violon, par allusion au goût de ce prince pour la poésie lyrique. Ce monument, que j'ai fait graver, a été également détruit. Sa première femme Andovère, fut répudiée, elle se retira dans l'abbaye du Pré, au Mans, en 580; elle fut jetée dans un torrent par les ordres de Frédégonde; elle avait eu cinq enfans, Théodebert, qui fut tué en 575, dans un combat, par Godegisile et Gontran Boson, généraux de l'armée de Sigebert, roi d'Austrasie; Mérouée qui épousa Brunehaut en secret, fut rasé par ordre de Chilpéric, et jeté dans un caveau, d'où il se sauva, et fut tué l'an 577. Clovis, son troisième fils, fut percé d'un coup de couteau, près Chelles, et jeté dans la rivière; son corps fut relevé par un pêcheur, qui le reconnut à sa longue chevelure. Il fut enterré en grande pompe dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés; Basine se retira dans un couvent à Poitiers, et Childesinde morte en bas âge. Galsuinte, fille aînée d'Athanagilde, roi des Wisigoths en 564, seconde femme de Chilpéric, fut étranglée dans son lit par les ordres de Frédégonde. Enfin, Frédégonde fut la troisième femme de Chil-

péric; elle le fait assassiner et gouverne l'état; elle meurt dans son lit, l'an 596, âgée de 50 ans, son corps fut porté à Saint-Germain-des-Prés, où elle avait un tombeau en mosaïque, qui se voit dans ce musée sous le n° 7. Elle eut six enfans du roi, Clodebert mort à quinze ans, en 580; Samson, en 577; Dagobert, en 580; Thierry, en 584; Clotaire II, depuis roi de France, et Rigonte qui mourut fille, quoique fiancée à Recarède, second fils de Lewegilde, roi des Wisigoths.

On croit que Dagobert, fils de Chilpéric et de Frédégonde, qui mourut à trois mois, à Brene dans le Soissonnais, est le premier prince qui fut enterré dans l'église de Saint-Denis, qui n'était alors qu'une petite chapelle. Voici l'épithaphe en acrostiche que lui fit le poète Fortunat, évêque de Poitiers, employé au service de la reine Radégonde, et qui mourut vers 609.

U lce caput populi, Dagoberte, perennis amore,
 V uxilium patriæ, spes puerilis obis,
 G ermine regali nascens generosus et infans
 O stensus terris, mox quoque rapte polis.
 B elligeri veniens Clodovechi gente potenti
 E gregi proavi germen honore pari.
 M egibus antiquis respondens nobilis infans
 C hilpericique patris, vel Fredegunde genus:
 T e veneranda tamen mox abluit unda lavacri,
 H inc licet abreptum lux tenet alma throno.
 A ivis honore ergo, et cum judex venerit orbis,
 S urrecturus eris fulgidus, ore nitens.

N° 5.

CLOTAIRE II, fils de Chilpéric I^{er}, roi de France et de Soissons après son père, et dès l'âge de quatre

mois, règne sous la tutelle de Frédégonde, sa mère; dans la suite, il se rendit maître d'une grande partie de la France; il meurt le 28 septembre 628, vers la fin de la quarante-quatrième année de son règne. Il fut enterré à Saint-Germain-des-Prés. On voit, dans ce musée, la tombe qui le couvrait, n° 425; elle est ornée de sa figure, gravée en creux, et chargée de l'inscription suivante. *Hic jacet Chlotharivs secundvs Rex Francorum.*

Clotaire eut trois femmes; savoir, Haldetrude, dont il eut deux fils; Merouée, qui fut massacré par les ordres de Brunehaut, à la suite d'un combat qui se donna près d'Étampes, où son père l'avait envoyé à l'âge de quatre ans, pour encourager les soldats par sa présence, et Dagobert, depuis roi de France; de sa seconde femme nommée Bertrude, il eut Charibert, depuis roi d'Aquitaine, et qui mourut l'an 631, âgé de vingt-trois ans, n'ayant qu'un fils fort jeune, nommé Chilpéric, qui fut mis à mort peu de temps après son père, par les ordres de Dagobert. Bertrude mourut en 620, et fut enterrée à Saint-Germain-des-Prés; sa figure, gravée en creux sur sa tombe, se voit dans le musée, n° 426. Sichilde, troisième femme de Clotaire, mourut sans enfans.

N° 7.

DAGOBERT I^{er}, fils aîné de Clotaire II, associé et roi d'Austrasie dès 622. Bientôt la royauté retourne en la main de Dagobert I^{er}, qui, en 633, ou 634, divise la monarchie en deux nouveaux royaumes; savoir, celui d'Austrasie et celui de Neustrie ou France avec Bourgogne; mais l'Aquitaine n'y est pas longtemps comprise, ce pays ayant été retenu par des ducs qui en sont les seuls suzerains jusqu'en 778.

Dagobert meurt en 638, après avoir fondé l'abbaye de Saint-Denis, où il avait un tombeau magnifique, qui se voit dans le musée sous le n° 5. Ce prince eut trois femmes et deux concubines. Sa première femme, nommée Gomatrude, sœur de Bertrude, qu'il épousa en 626, fut répudiée sous prétexte de stérilité; de sa seconde femme Nantilde, l'une des suivantes de Gomatrude, qu'il épousa l'an 629, il eut Clovis II, depuis roi de France; elle mourut l'an 642, après avoir gouverné sagement l'état jusqu'au moment où son fils fut en état de le régir. Dagobert, en 630, épouse en secret Raguetrude, demoiselle d'Austrasie, que l'on a mise au rang de ses concubines; il en eut Sigebert: ses deux concubines connues sont Wlfgonde et Bertilde.

ÉPITAPHES DE DAGOBERT I^{er}.

*Hac Dagobertus humo Francorum gloria princeps
Cum Narchil^a decubat conjuge pacis apex.
Quem meritis scepro Dionysius extulit alto,
Cujus ope et gazis hic stat in arce locus.
Nonum Janus agens decimumque per æquora solem
Vicesimo lustrò reddidit ossa solo.
Dives, inops, proceres, populus, Rex, advena, civis
Sint horum memores, dent ac in astra preces.*

A U T R E.

*Cujus in hac fossa carnes tumulantur et ossa,
Rex fuit ecclesiæ providus et patriæ.
Dum fuit in sceptris, sic crevit Gallia virtus
Quod sibi succubuit gens ea quæ voluit.
Imperiumque suum tali moderamine rexit:
Nec bonus immeritus nec malus ullus erat.
Istam basilicam tanto fundavit honore,
Vivus ut ad sedem mortuus ad requiem.*

^a Pour Nanthilde.

*Unde promeruit quod dicat quisque fidelis ;
Sit sine fine tibi rex Dagoberte quies.*

D'après l'épithaphe suivante, qui était peinte dans l'église Saint-Denis sur la muraille, il paraît certain qu'originellement le tombeau de Dagobert et de la reine Nanthilde était orné de bustes dorés.

*Egregii proceres Chlotharius ac Dagobertus
Filius et pater hic memorantur laude perenni.
Sed magis ecclesiam ditavit hanc Dagobertus
Cum Nanthilde sua, quam exornant aurea busta.*

On voyait aussi dans le cloître de Saint-Denis la statue en pierre de Dagobert, représenté assis sur son trône, ayant à ses côtés ses fils Clovis II et Sigebert. Ces figures ont été détruites; voici ce qui était écrit au bas :

*Fingitur hac specie bonitatis odore refertus,
Istius ecclesiæ fundator rex Dagobertus,
Justitiæ cultor, cunctis targus dator æris.
Afluit et sceleris ferus et promptissimus ultor.
Armipotens bellator erat, velutique procella,
Hostes confregit, populosque per arma subegit.*

N° 8.

CLOVIS II, unique fils légitime de Dagobert I^{er}, fait roi de Neustrie, ou France, et de Bourgogne dès 633 ou 634, meurt vers décembre 655, à la fleur de son âge, après avoir régné dix-huit ans. Il fut enterré à Saint-Denis, où il avait son tombeau, sur lequel il était représenté de grandeur naturelle. Cette statue est aujourd'hui dans ce musée. (Voyez le n° 10.) *Ludovicus, rex filius Dagoberti* est tout ce qui composait son épithaphe.

Bathilde, sa première et unique femme, issue des

Saxons d'Angleterre, fut enlevée fort jeune par des corsaires, qui la vendirent en France à Erchinoald, maire du palais, qui la fit élever par sa femme. La grande vertu que montra cette jeune fille et la bonté de son cœur lui méritèrent l'attention de Clovis, qui l'épousa en 651; il en eut Clotaire, Childéric et Thierry. Pendant sa régence, elle fonda les abbayes de Corbie et de Chelles; son corps fut enterré dans l'église Sainte-Croix-de-Chelles, et depuis transporté dans celle de Notre-Dame de la même ville.

Sigebert II, fils bâtard de Dagobert I^{er}, fait roi d'Austrasie dès 633 ou 634, meurt le premier février 656.

Dagobert, unique fils de Sigebert II, et dépouillé vers février ou mars 657.

Childebert, fils de Crimoald, maire du palais d'Austrasie, mis sur le trône par son père, est chassé après sept jours de règne.

Le royaume est rejoint une troisième fois à celui de Neustrie, ou France, et de Bourgogne.

N° 9.

CLOTAIRE III, fils aîné de Clovis II, fait roi de Neustrie, ou France, et de Bourgogne, en décembre 656 ou 657, et aussi roi d'Austrasie, en février ou mars même année, jusqu'en 660, meurt à quatorze ans en 669. Le lieu de sa sépulture est ignoré; le président Fauchet croit que ce fut à Saint-Denis, et d'autres disent que son corps fut porté à l'abbaye de Chelles.

Childéric II, fils cadet de Clovis II, fait roi d'Austrasie en 660, n'a que ce titre jusqu'en 670.

THÉODORIC, ou THIERRY I^{er}, autre fils cadet de

Clovis II, roi de Neustrie et Bourgogne après Clo-
taire III, en 669, est dépossédé par son frère Chil-
déric, qui le fit raser et enfermer dans l'abbaye de
Saint-Denis, d'où il fut tiré et remis sur le trône
après la mort du roi. (Voyez Fredegair.)

N° 10.

CHILDERIC II, frère aîné de Théoderic, déjà
roi d'Austrasie, abandonné au vin et à la débauche,
fut tué par des conjurés, l'an 673, dans la forêt de
Haucouis, près Chelles, avec sa femme Bilihilde et
Dagobert son fils : il avait régné dix-neuf ans, et vécu
vingt-trois; ils furent enterrés à Saint-Germain-des-
Prés.

N° 11.

THIERRY I^{er}, rétabli sur le trône, en 669, peu
de temps après sa réintégration à la couronne, fit
la guerre à Dagobert II, dit le Jeune, roi d'Austra-
sie, défit Martin et Pepin, duc d'Austrasie en 685;
mais il fut vaincu par Pepin Héristal, qui s'empara
de tous les pouvoirs, et qui fut reconnu maire du
palais dans toute la France; il mourut l'an 690, âgé
de trente-neuf ans, et après en avoir régné dix-sept;
il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Wast d'Arras,
qu'il avait fondée. Il eut deux enfans de sa femme
Clotilde; savoir, Clovis et Childebert; elle fut en-
terrée à l'Abbaye de Saint-Wast.

Dagobert, fils de Sigebert II, aussi rétabli en Aus-
trasie en 673, meurt le 23 décembre 679.

Après lui la royauté d'Austrasie est éteinte, ou le
titre de roi réuni à celui du roi de Neustrie et Bour-
gogne, et le royaume régi par un duc et le maire du



Dagobert .



Clovis II.



Clotaire III.



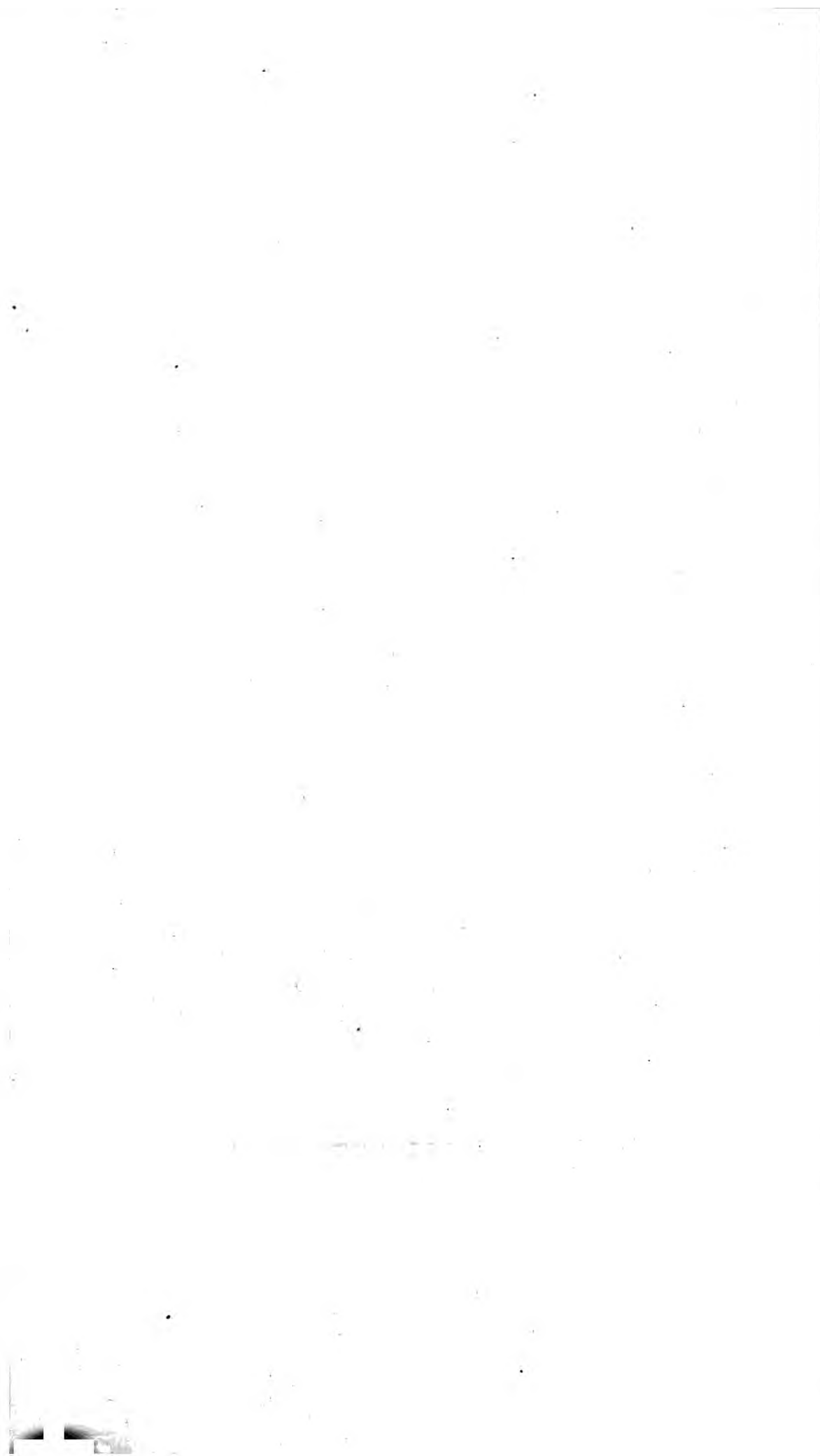
Childeric II.



Therri .



Clovis III.



palais, ainsi que toutes les autres parties de la monarchie. Pepin dit d'Heristel, ou d'Heristal, près Liège, et seigneur de ce lieu, reconnu maire du palais en Austrasie en 680, et dans toutes les autres parties de la monarchie en 687, gouverne sous Thierry, et sous les autres rois jusqu'à sa mort, qui arriva en 714. Après avoir gouverné la France pendant vingt-sept ans, il fut enterré à l'abbaye de Saint Arnould.

N° 12.

CLOVIS III, fils aîné de Thierry I^{er}, aussi roi de nom, sous le gouvernement de Pepin, maire du palais, meurt vers mars 695, après avoir régné quatre ans et vécu quatorze ; il fut enterré dans l'église Saint-Étienne de Choisy-sur-Oise, près Compiègne.

N° 13.

CHILDEBERT II et III, en Austrasie, frère puîné de Clovis III, meurt le 14 avril 711, âgé de trente-cinq ans, après en avoir régné dix-sept ; il fut enterré dans le monastère de Saint-Étienne de Choisy. Le nom de sa femme est inconnu ; il en eut un fils nommé Dagobert.

N° 14.

DAGOBERT II et III, fils de Childebert II, vainqueur des Austrasiens en 715, établit Rainfroï maire du palais, meurt en 716 à l'âge de dix-sept ans, après en avoir régné cinq. Le nom de sa femme est ignoré ; on lui donne un fils nommé Thierry.

N° 15.

CHILPÉRIC II, fils de Childéric II, avait été rasé et destiné à l'église, sous le nom de Daniel ; il fut tiré du cloître et porté sur le trône le 21 mars

717. Il marche contre Charles Martel, qui le défait à Vinciac, près Cambrai; l'année suivante, il fut vaincu une seconde fois par ce prince dans un combat qu'il lui livra près de Soissons, et fut de suite dépossédé; relégué à Noyon, il y mourut l'an 720, après avoir régné cinq ans.

Charles Martel, fils de Pepin le Gros et de d'Héristal, fait duc d'Austrasie dès le commencement de 715, et maître de toute la monarchie en 719, gouverne avec même autorité que son père jusqu'au 15 octobre 741, qu'il meurt qualifié duc des Français depuis 734 ou 735.

CLOTAIRE IV, cru troisième fils de Thierry I^{er}, mis sur le trône par Charles Martel, meurt en 719, après avoir régné dix-sept mois. Chilpéric II, dont j'ai parlé, est rétabli, mais seulement avec le nom de roi.

N^o 16.

THIERRY II, fils de Dagobert II ou III, est reconnu roi de France en 720 par Charles Martel, maire du palais; il mourut en avril 737, à l'âge de vingt-quatre ans, après en avoir régné dix-sept. On ne sait pas le nom de sa femme; cependant on lui donne un fils nommé Childéric, qui fut roi après son père.

Suit un interrègne de cinq ans, pendant lesquels Charles Martel agit en roi, sans en avoir le titre.

Carloman, fils aîné de Charles Martel, fait duc des Français en Austrasie par son père, vers septembre 741, possède seul cette partie jusqu'en 747, qu'il se fait moine.

Pepin *le Bref* ou *le Petit*, second fils de Charles, fait duc des Français en Neustrie ou France, Bour-



Childebert II.



Dagobert III.



Chilperic II



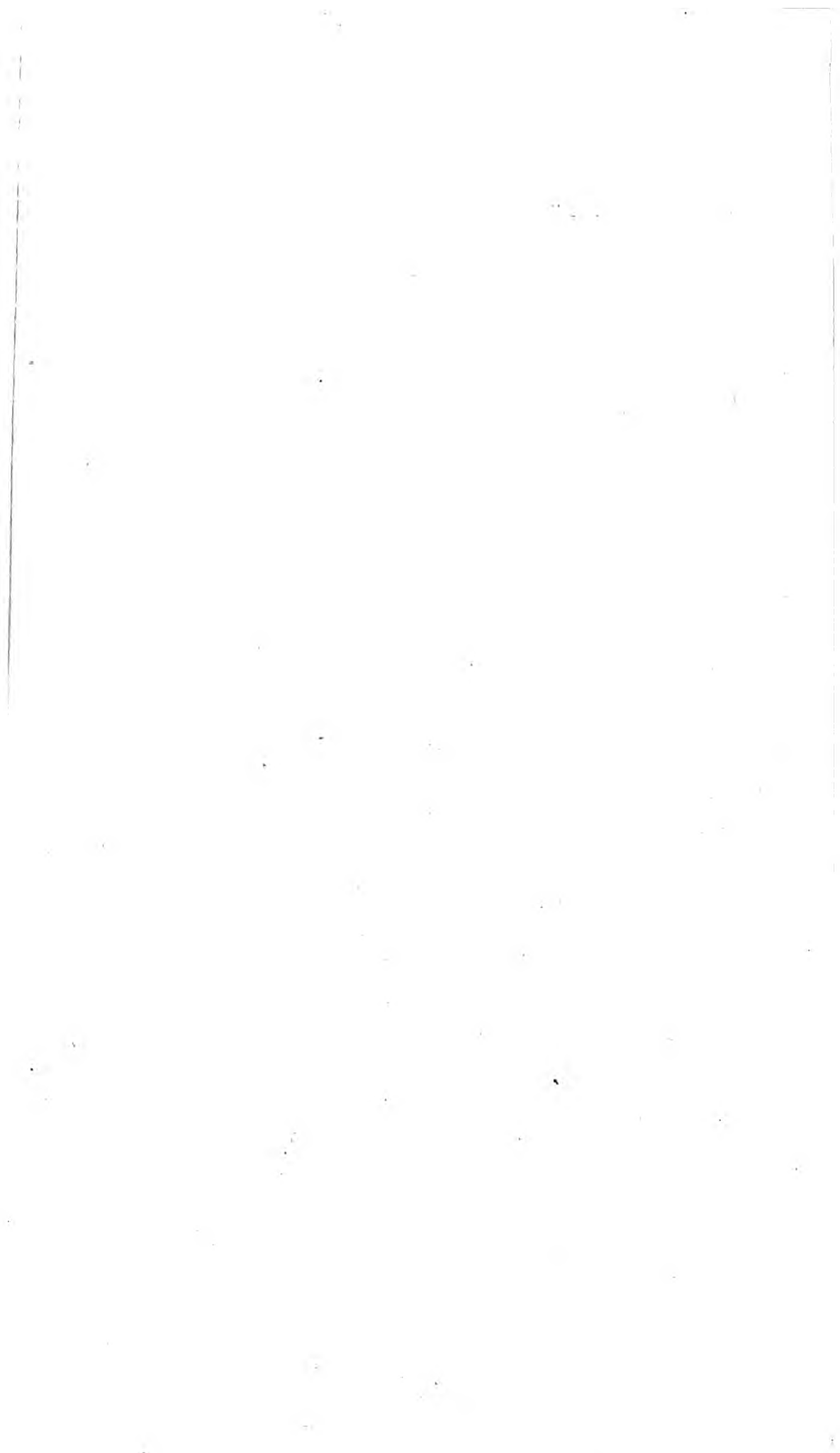
Thierry II.



Childeric III.



Pepin.



gogne, etc. en septembre 741, et en Austrasie en 747, n'a que ce titre jusqu'en 752.

N^o 17.

CHILDÉRIC III, surnommé l'Idiot ou le Fainéant, est cru fils de Thierry II, ou de Chilpéric II; il fut mis sur le trône par Carloman et Pepin *le Bref* qui gouvernaient l'état en 743; il en fut dépossédé dans une assemblée des états tenue vers la fin de 751, après avoir régné neuf ans; il fut ensuite rasé et relégué dans l'abbaye de Saint-Bertin près Saint-Omer, où il mourut le 27 juillet, à l'âge de vingt ans, sans postérité.

Ainsi finit la première race des rois de France, dite Mérovingienne, qui avait tenu le sceptre trois cent trente-deux ans, depuis Pharamond, proclamé roi par le suffrage des soldats et de toute la nation, l'an 420.

SECONDE RACE,

DITE CARLOVINGIENNE.

N^o 18.

PEPIN *le Bref* ou *le Petit*, déjà duc des Français, et seul maître du gouvernement. Le mérite personnel de Pepin, ses rares qualités et les services importans qu'il avait rendus à la France, le firent proclamer roi à l'unanimité, le premier mars 752, par les états-généraux tenus à Soissons.

Suivant l'histoire, c'était un prince illustre par l'excellence de son esprit et de son courage. Sa sagesse et ses vertus militaires le firent beaucoup estimer de ses sujets. « On dit qu'au commencement de son règne, s'étant aperçu que les seigneurs français n'avaient pas pour lui le respect convenable, à cause

de sa petite taille, il leur montra un jour un lion furieux qui s'était jeté sur un taureau, et leur dit qu'il fallait lui faire lâcher prise. Les seigneurs étant effrayés de la proposition, il courut lui-même sur le lion, lui coupa la tête, puis se retournant vers eux, il leur dit: *Hé bien, vous semble-t-il que je sois digne de vous commander ?* »

Il reçut dans son palais le pape Étienne II, qui vint en France, accompagné d'un ambassadeur d'Orient, lui demander, au nom de l'empereur Constantin, du secours contre Astolphe, roi des Lombards, qui marchait sur Rome. Étienne, étant à Saint-Denis, sacra de nouveau Pepin avec sa femme Berthe, Charles et Carloman ses deux fils. Il mourut à Saint-Denis le 24 septembre 768, à l'âge de cinquante-quatre ans, après en avoir régné seize après son sacre; il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Denis, où il était représenté couché sur son tombeau, que l'on avait orné de cette simple inscription : *Pepinus rex pater Caroli magni*. Berthe sa femme, inhumée près de lui, était aussi sculptée en pierre; on lisait l'inscription suivante autour de sa tombe : *Bertha regina uxor Pipini regis*. Ces deux statues sont maintenant dans ce musée, salle du treizième siècle. (Voyez le n° 12.) Il eut six enfans avec la reine Berthe, Charlemagne, Carloman, Pepin qui mourut en bas âge; Rothaïde, Adélaïde, toutes deux mortes enfans, et Gisle, depuis abbesse de Chelles, qui mourut l'an 810, et pour laquelle Charlemagne son frère avait beaucoup d'affection.

N° 19.

CHARLEMAGNE ou CHARLES I^{er}, surnommé *le Grand*, fils aîné de Pepin, sacré avec son père

le 28 juillet 754, et de nouveau 7 octobre 768, puis successivement roi d'Italie, d'Aquitaine et de Bavière ou Germanie, par conquêtes, et enfin empereur, meurt à Aix-la-Chapelle, le 28 janvier 814, âgé de soixante-onze ans, après en avoir régné quarante-cinq en France, et porté treize ans le nom d'empereur ; il fut enterré dans l'église de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle qu'il avait fait bâtir. On lui fit un magnifique tombeau, qui était orné de superbes colonnes en granit, etc. Ce tombeau se voit maintenant au musée central au Louvre. (Voyez, dans le premier volume de cet ouvrage, la description que j'ai donnée du sarcophage de Charlemagne, n° 428.)

Charlemagne avait épousé quatre femmes ; la première, dont le nom ne nous est pas parvenu, était fille de Didier, dernier roi des Lombards ; elle fut amenée en France, en 770, par la reine Berthe, qui la fit épouser à son fils. Le roi la répudia l'année suivante, pour cause apparente de stérilité. Hildegarde, sa seconde femme, fut mariée l'an 772 ; elle mourut à l'âge de vingt-six ans, et fut enterrée dans l'église de Saint-Arnould, l'an 783, après avoir eu neuf enfans ; savoir, Charles, roi de la France orientale, né l'an 776 ; il fut envoyé par son père au-devant du Pape Léon III. Il ravage le pays des Sclaves bohémiens, et fait mourir leur duc en 805. Il fit faire un pont sur l'Elbe, pour aller au secours des Abodrites qui étaient assiégés par Godefroy, roi des Danois. Il mourut en Bavière, sans enfans, le 4 décembre 811. Pepin, son second fils, est fait roi d'Italie. Louis, son troisième fils, fut depuis roi de France. Lothaire, son quatrième fils, et frère jumeau de Louis, naquit à Casse-
nueil en Agénois, en 778, et mourut peu de temps après

dans la même ville, où il fut enterré dans un tombeau construit en brique. Adélaïde sa fille mourut en bas âge; elle était née en 764 près de Pavie; son corps fut apporté à Metz, et déposé dans l'abbaye de Saint-Arnould. Rotrude, née l'an 775, avait été fiancée avec Constantin le jeune, empereur d'Orient, fils d'Irène; mais ce mariage n'eut point d'effet : elle eut cependant un fils du comte Roricon son amant, qu'elle nomma Louis, et qui fut dans la suite abbé de Saint-Denis, et chancelier de France, qui mourut en 867. Berthe, née en 779, mourut en 853; elle eut deux enfans de Saint-Angilbert, comte et abbé de Saint-Riquier; on ne dit pas qu'ils fussent mariés. Gisle, née en 781, mourut religieuse. Hildegarde, née l'an 782, mourut quarante jours après sa mère, n'ayant pas vécu un an.

Fastrade, troisième femme de Charlemagne, était fille de Rodolphe, comte de Franconie; elle fut mariée à Worms l'an 783, et mourut à Francfort l'an 794. Théodrade, sa première fille, fut abbesse d'Argenteuil et Hildrude, sa seconde, le fut de Faremoutier. Luttgarde, Allemande, quatrième femme de Charlemagne, mourut à Tours, sans enfans, le 4 juin 800.

Carloman, second fils de Pepin, fait roi d'Austrasie par son père, et sacré avec lui et son frère, le 28 juillet 754, et de nouveau le 9 octobre 768, meurt le 4 décembre 771. Le royaume retourne en la main de Charlemagne, et passe à Charles son fils aîné, dont j'ai parlé plus haut. Après sa mort, le royaume retourne aussi en la main de Charlemagne.

ENFANS NATURELS DE CHARLEMAGNE.

Pepin dit *le Bossu*, fils d'Himiltrude, religieux

de l'abbaye de Saint-Gal, fut enfermé à perpétuité en 794, pour cause de révolte et de conspiration; il mourut l'an 811. Hugues, dit *l'Abbé*, fils de Regine, commandeur des abbayes de Saint-Bertin, de Saint-Waast, de Noaillé et de Saint-Quentin, fut tué dans un combat, le 7 juin 844; Drogo, fils de Regine, fut sacré évêque de Metz, l'an 823; Thierry, fils d'Adélaïde, dite *Adalinde*, né l'an 810; Rothais, fille d'Himiltrude; Rotrude, fille de Madelgarde; Adeldrude, fille de Gersuinde; et Adeline, fille de Regine.

N° 20.

LOUIS I^{er}, surnommé *le Débonnaire*, ou *le Pieux*, troisième fils de Charlemagne, né et proclamé roi d'Aquitaine dès 778, sacré le 25 avril 781, et confirmé le 6 février 806, puis désigné roi de France, et associé à l'empire en septembre 813, et enfin couronné en juillet ou août 816, meurt le 20 juin 840. Il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz, par son frère Drogo.

Louis le Débonnaire était d'un naturel doux et clément, laborieux, sobre, vigilant, libéral, aimant les arts et cultivant les lettres; il eut deux femmes et six enfans de la première, nommée Ermengarde, mariée l'an 798, et couronnée à Reims avec le roi son mari en 816, par le pape Étienne IV. Elle mourut à Angers, le 3 octobre 818; Lothaire I^{er}, Pepin I^{er}; Louise Gisle, mariée au Comte Éverard, qui fonda l'abbaye de Cisoin, fut mère de Béranger, premier du nom, roi d'Italie; Alpaïde, femme de Begon; Hildegarde, femme du comte Thierry; Louis épouse en seconde noce Judith, fille du comte Welfe; elle fut mariée à Aix-la-Chapelle en 819, et fut depuis contrainte de prendre le voile dans le monastère de

Notre-Dame de Laon, l'an 831; elle fut rendue à son mari, dont elle eut Charles II, dit *le Chauve*; elle mourut à Tours, l'an 843.

Lothaire I^{er}, fils aîné de Louis I^{er}, ou *le Débonnaire*, est empereur et roi de Lombardie en Italie, et d'une partie de l'Austrasie, depuis appelée Lorraine.

Pepin I^{er}, second fils de Louis I^{er}, fait roi d'Aquitaine en 814, privé en 832, mais rétabli en 834, meurt le 13 janvier ou 23 décembre 838.

Le royaume est quelque temps rejoint à celui de France. Pepin II, unique fils de Pepin I^{er}, proclamé par un parti en 839, mais seulement en possession en 845, dépouillé en 848, rétabli en 850, et enfermé en 852, meurt en 865, après quelques tentatives inutiles pour recouvrer son état. Le royaume retourne en la main du roi de France.

Louis, troisième fils de Louis I^{er}, est roi de Bavière ou Germanie.

N° 21.

CHARLES II, surnommé *le Chauve*, quatrième fils de Louis I^{er}, fait d'abord roi d'Aquitaine en 833, puis roi de Neustrie ou France, de Bourgogne et d'une partie seulement de l'Austrasie en 833, couronné dès septembre 838, et encore depuis roi de Lorraine, couronné empereur à Rome par le pape Jean VIII, le 25 décembre 875; il revint en France pour s'opposer aux ravages des Normands; mais, pressé à-la-fois par son neveu, qui lui faisait la guerre, par les Mahométans, et plus encore par les intrigues de la cour de Rome, il retourne en Italie, et meurt en repassant les Alpes, le 6 octobre 877, d'un breuvage empoisonné que lui avait préparé Sédécias, médecin juif, son favori, à la suite

d'une indisposition qui l'avait arrêté dans une chaumière à Brios, village en-deçà du Mont-Cenis. (Voyez Mézerai.) Charles avait vécu cinquante-cinq ans, et régné trente-sept ans en France, et tenu l'empire près de deux ans. Son corps fut inhumé à Verceil, et, sept ans après, il fut transporté dans l'abbaye de Saint-Denis, où il avait son tombeau en bronze, sur lequel il était représenté couché, vêtu de ses habits impériaux, et accompagné de quatre évêques. Malgré les sollicitations les plus pressantes que j'ai adressées aux commissaires chargés, en 1793, de la recherche des bronzes, je n'ai pu sauver de la fonte ce monument précieux, que l'on ne faisait remonter qu'au temps de l'abbé Suger. Voici l'inscription qui était gravée sur les revers de la tombe.

*Imperio Carolus Calvus regnaque potitus
Gallorum, jacet hic sub brevitæ situs.
Plurima cum villis, cum clavo, cumque corona
Ecclesiæ vivus huic dedit ille bona.
Multis ablatis nobis fuit hic reparator,
Saquanii fluvii, Ruoliique dator.*

A U T R E.

*Hoc domini Caroli servantur membra sepulcro,
Conspicuis Romæ qui fuit imperio,
Dardanidæque simul gentis, non sceptrâ relinquens,
Sed potius placide regna tenens alia:
Ecclesiamque pio tenuit moderamine Christi,
Semper in adversis tutor et egregius.
Italiam pergens febribus corrumpitur atris;
Et rediens nostris abiit in sinibus.
Quem Deus excelsis dignetur jungere turmis,
Sanctorumque choris consociare piis.
Quinta dies mensis lumen cum panderet orbi
Octobris, spiritum reddidit ille Deo.*

Le 14 décembre 842, Charles *le Chauve* épouse en première noce Hermentrude, fille d'Eudes, comte d'Orléans, dont il eut six enfans; savoir, Louis II, dit *le Bègue*; Charles, Lothaire, dit, *le Boiteux*, abbé de Montier-en-Der et de Saint-Germain d'Auxerre, élevé par le savant Henri, religieux de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre; il mourut en 866. Carloman, né en 845, ordonné prêtre, contre son gré, par Hildegaire, évêque de Meaux; il posséda dans la suite plusieurs abbayes, et fut privé de la vue en 866, par ordre de son père, pour cause de révolte; immédiatement après ce supplice, il fut enfermé dans l'abbaye de Corbie, d'où il s'échappa, et mourut à Epternac l'an 886, où il s'était sauvé. Judith sa fille fut mariée, en 856, avec le roi des Anglais Eteulfe; mais, étant retournée en France, elle se fit enlever, l'an 862, par Baudouin, dit *Bras-de-Fer*, grand forestier de Flandre, qui ne l'épousa qu'un an après son rapt, du consentement du roi son père, qui céda aux sollicitations du pape Nicolas I^{er}. Hermentrude, sa seconde fille, mourut abbesse d'Hasnon. On croit que Charles eut de sa femme Hermentrude d'autres enfans morts en bas âge, dont les noms ne nous sont pas parvenus. Après la mort d'Hermentrude, il épousa, le 23 janvier 870, Richilde, sœur de Boson, roi d'Arles, dont il eut cinq enfans; savoir, Pepin et Dreux, qui moururent jeunes; Louis, né en 875, qui mourut peu de jours après sa naissance; Charles, né en 876, qui mourut aussi quelques mois après, et qui fut enterré à Saint-Denis; il eut une fille dont le nom est inconnu. Charles, dit Mézerai, aimait plus le faste et la vaine pompe que le solide: la fortune, conforme à son humeur, le fit heu-



Charlemagne .



Louis I.



Charles II.



Louis II.

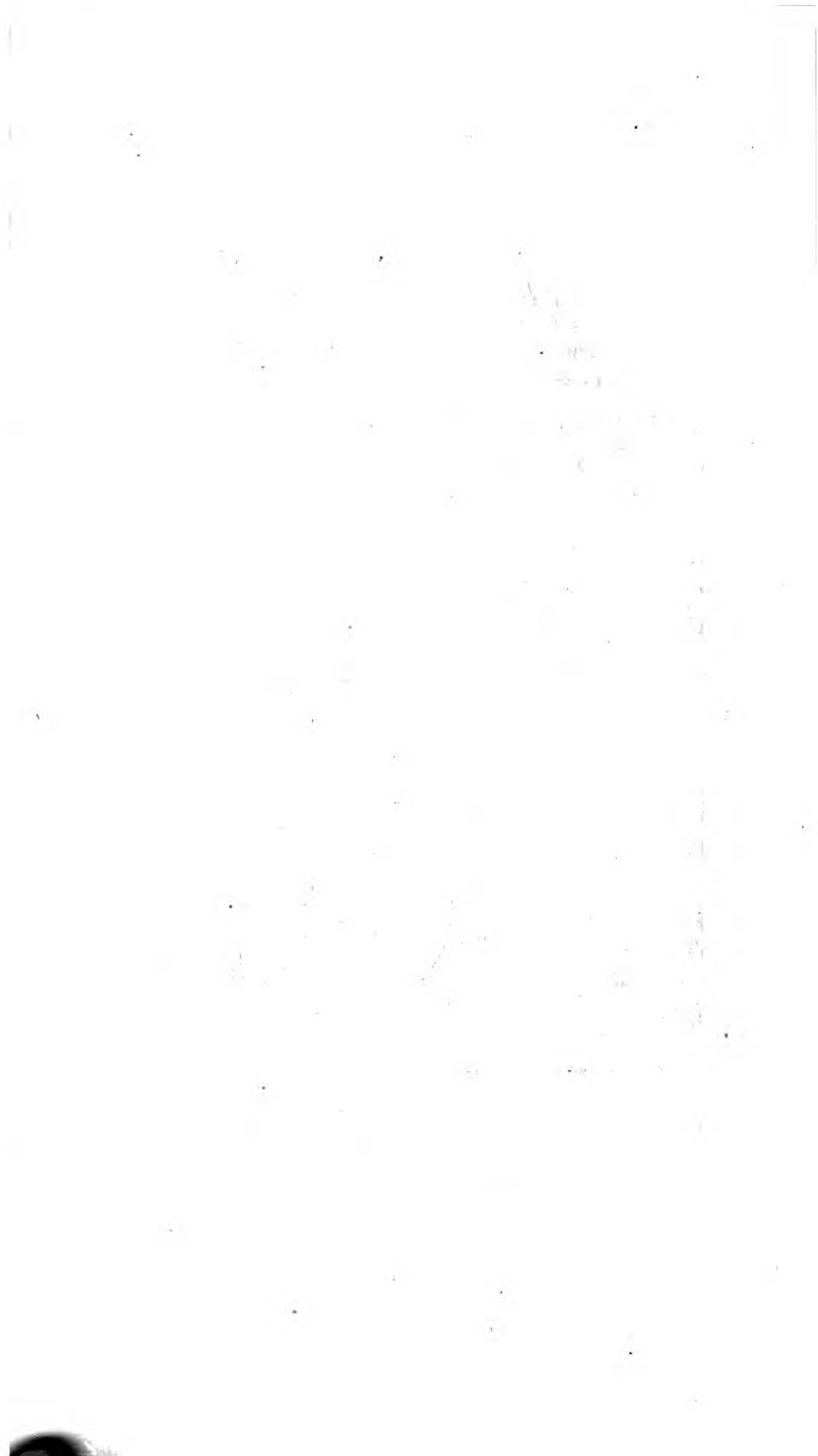


Louis et Carloman



Charles le Gros .

Lenoire del.



reux en apparence, et malheureux en effet. La meilleure de ses qualités fut qu'il se rendit très-savant, et qu'il gratifia les gens de lettres et les artistes d'honneurs et de récompenses, les envoyant chercher jusqu'en Grèce et en Asie, pour en enrichir la France. Cet auteur ajoute qu'il avait tellement le goût des modes orientales, qu'il était toujours vêtu à la grecque.

Charles, cru communément fils cadet de Charles II, mais plutôt son fils aîné, fait et sacré roi d'Aquitaine, le 15 octobre 855, meurt, le 29 septembre 866, d'une blessure à la tête.

LOUIS II, surnommé *le Bègue*, autre fils de Charles II, couronné roi d'Aquitaine, le 6 mars 867, n'a que ce titre jusqu'en 877.

Le titre de roi est alors rejoint indivisiblement à celui de roi de France, et l'état n'a plus pour seigneurs directs que des ducs, comme la France et les autres états avaient les leurs.

N° 22.

LOUIS II, ou LE BÈGUE, fils de Charles II, né le 1^{er} novembre 843, fut accordé, par le traité de 856, à la fille de Hérispoge, duc de Bretagne, qui lui donna le duché du Maine jusqu'au grand chemin de Paris à Tours; mais il ne l'épousa point; dès l'an 867, il fut établi par son père, roi d'Aquitaine, couronné depuis roi de France, de Bourgogne et de Lorraine, les 8 décembre 877 et 7 septembre 878, et meurt à Compiègne, le 10 avril 879, après avoir régné un an et six mois; il eut de sa femme Ansgarde, sœur d'Eudes, et fille du comte Hardouin, qu'il avait épousée clandestinement en 862, et qu'il répudia de l'autorité de son père, les enfans suivans: Louis III,

Carloman son frère, et deux filles; Gisle, femme de Robert, comte de Troyes, et Adélaïde, femme de Ranulphe II, comte de Poitiers, duquel sont descendus les ducs de Guienne; et d'Adélaïde, nommée, dans certains titres, Judith, sa seconde femme, qu'il laissa enceinte de Charles III, dit *le Simple*, depuis roi de France. Louis fut enterré dans l'église Notre-dame, dite de Sainte-Corneille et de Saint-Cyprien, fondée par son père.

Après lui la monarchie est divisée en deux royaumes; savoir, celui d'Austrasie et Neustrie avec Lorraine; et celui de Bourgogne et d'Aquitaine.

N° 23.

LOUIS III, fils aîné de Louis II, sacré roi d'Austrasie et Neustrie, en 879. Le premier novembre 880, il défit les Normands près la rivière de Vienne; et, deux ans après, se disposant à marcher une seconde fois contre les rebelles, il mourut à Saint-Denis, le 4 août, d'un coup qu'il se donna dans la poitrine, en poussant par plaisanterie, dans une porte, le cheval qu'il montait pour se rendre à Tours. Il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Denis, où il avait un tombeau que l'on voit dans ce musée, salle du treizième siècle, n° 14. Louis meurt sans alliance et sans postérité.

CARLOMAN, second fils de Louis II, sacré roi de Bourgogne et d'Aquitaine, avec son aîné, et maître du reste après lui, meurt le 6 décembre 884, âgé de dix-huit ans, d'un coup qu'il reçut à la jambe, étant à la chasse dans la forêt d'Iveline; il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Denis, après avoir régné seul deux ans et quatre mois, ne laissant ni femme ni postérité:

cependant, en 878, il avait été fiancé à Wille, fille de Boson, comte, et depuis roi de Provence; mais le mariage ne fut pas accompli. La statue qui couvrait son tombeau dans l'abbaye de Saint-Denis se voit, dans le musée, auprès de celle de son frère, n° 14. Voici les inscriptions dont étaient chargés les monumens des deux frères :

Ludovicus rex filius Ludovici Balbi.

Karlomanus rex filius Ludovici Balbi.

N° 24.

CHARLES, surnommé *le Gros*, roi de Germanie et empereur, reconnu pour administrateur des états de Carloman après lui, avec titre de roi, mais non compté dans la succession de France, jusqu'à sa mort, 11 janvier 888; il fut enterré dans le monastère de Richenow.

N° 25.

Eudes, comte de Paris, duc de France, fils du fameux Robert-le-Fort, élu administrateur aussi avec titre de roi, et couronné dès janvier 888, meurt le même mois 898, ayant remis l'administration en 896; il fut enterré à l'abbaye de Saint-Denis, où il avait son tombeau et sa statue, qui se voit dans le musée, salle du treizième siècle, sous le n° 15; *Odo rex* est la seule épitaphe qui décorait le tombeau d'Eudes.

N° 26.

CHARLES III, surnommé *le Simple*, troisième fils de Louis II, et véritablement roi dès 884, mais seulement couronné le 28 janvier 893, déposé dès 920. Charles, trompé par Herbert II, comte de Vermandois qui le retint prisonnier à Saint-Quentin, et qui le fit conduire sous bonne garde au château de Péronne,

y meurt de chagrin le 7 octobre 929; il fut enterré dans l'église de Foursi de Péronne. Il eut de sa première femme, considérée comme concubine par plusieurs auteurs, et dont le nom ne nous est pas parvenu, une fille nommée Gisle, mariée, l'an 912, avec Rollon, premier duc de Normandie; il eut quatre filles de sa seconde femme Heredérune, sœur de Beuves, évêque de Châlons sur Marne, qu'il avait épousée le 18 avril 907, savoir, Ermentrude, Frédérune, Hildegarde et Rotrude. Egive, sa troisième femme, fille d'Edouard I^{er}, roi d'Angleterre, ayant appris la détention de son mari à Péronne, se sauva en Angleterre avec Louis, le seul fils qu'elle avait eu de lui, et qui repassa en France après la mort de son père, l'an 938. Il fit venir Egive sa mère à Laon, pour l'aider de ses conseils, et la tint dans cette ville comme prisonnière jusqu'en 951; elle était alors âgée de quarante-cinq ans; elle se remaria, peu de temps après, avec Herbert, comte de Vermandois, l'ennemi de son premier mari.

N° 28.

LOUIS IV, surnommé d'Outre-mer, unique fils de Charles III, élevé en Angleterre par le roi Éthelstan, rappelé en France, fut couronné à Laon, le 19 juin 936, la même année reprit Langres, et marcha ensuite sur Laon contre Herbert II, comte de Vermandois; mais il ne fut pas heureux: abandonné alors de ses sujets en Neustrie, il fut obligé de se réfugier auprès de Charles Constantin, comte de Vienne. De retour de cette espèce d'exil en 943, il se saisit de Richard I^{er}, duc de Normandie, sous prétexte de le faire élever à



Eudes.



Charles III.



Raoul.



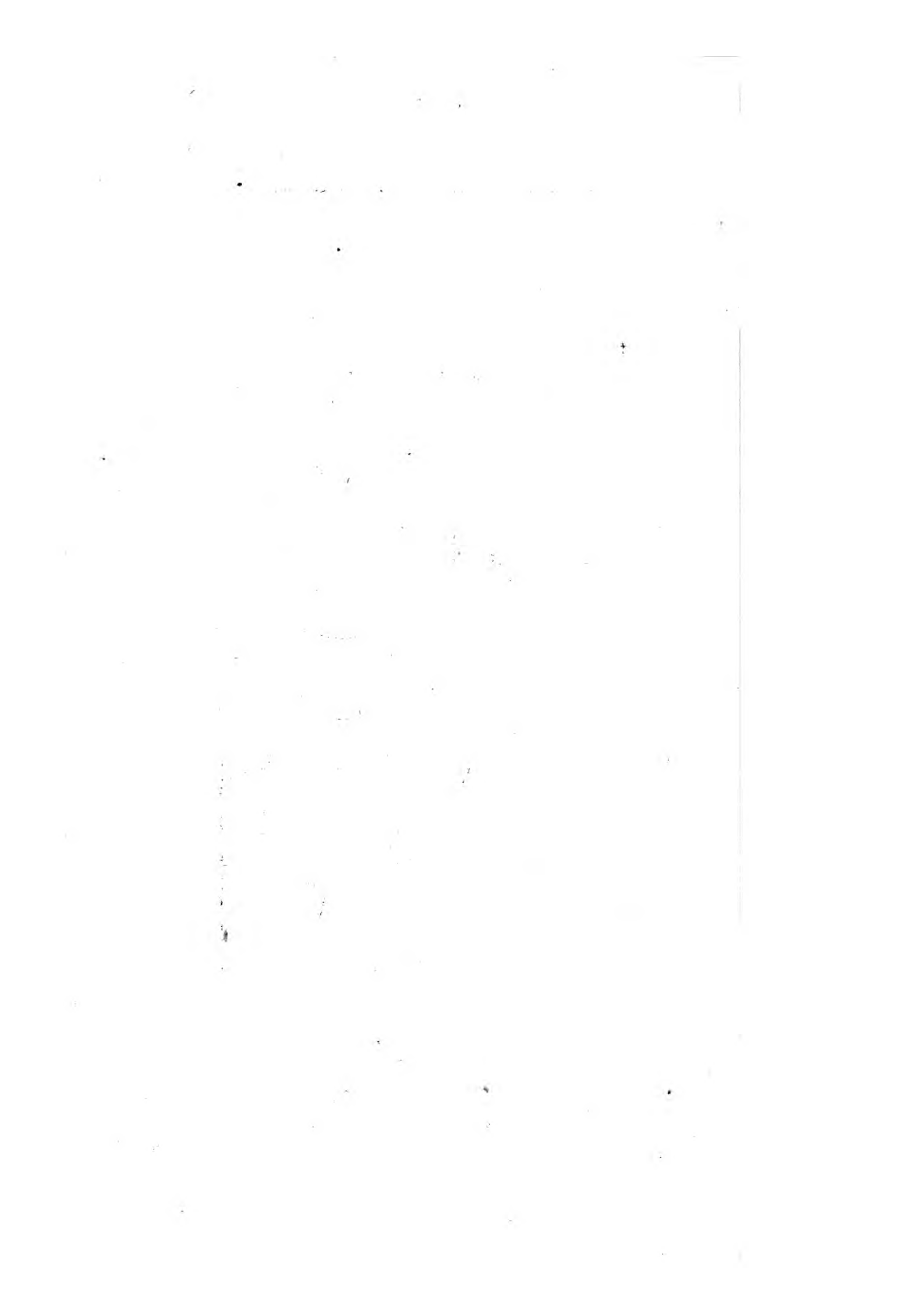
Louis IV.



Lothaire .



Louis V.



sa cour. Louis, d'un naturel confiant, fut bientôt trahi par les Normands, auxquels il s'était fié; il fut arrêté en 945 par Aigrol leur chef, et conduit prisonnier à Rouen; l'année suivante, il fut mis en liberté. Conservant le desir de se venger, il campe devant Rouen et Montreuil, fait le siège de ces deux villes sans succès; enfin il se ligue avec Othon son beau-frère en 949, reprend Laon, et fait trêves avec Hugues-le-Grand, duc de France. Il mourut à Reims d'une chute de cheval, qu'il fit en chassant un loup vers la rivière, d'Aisne, le 15 octobre 954.

Il eut huit enfans de sa femme Gerberge de Saxe, veuve de Gilbert duc de Lorraine, qu'il avait épousée en 940; savoir, Lothaire, né en 941; Carloman, né à Laon, en 945, et qui mourut en otage; Louis, né en 948, mort à Laon en 954; Charles, duc de Lorraine; Henri, frère jumeau de Charles, mort peu de jours après sa naissance, en 953; Mahaud, mariée en 955 avec Conrad I^{er}, roi de Bourgogne, lui donne en mariage la ville et le comté de Lyon; Albrade, mariée à Renaud, comte de Reims et de Roucy, et Hildegarde, femme de Thierry II, comte de Hollande.

Hugues-le-Blanc, fils du roi Robert, et beau-frère de Raoul, duc de France après l'un, et de Bourgogne après l'autre, ainsi que comte de Paris et d'Orléans, possède ces grands fiefs jusqu'à sa mort, 17 juin, ou premier juillet 956.

Hugues-Capet, depuis roi de France, fils aîné de Hugues-le-Blanc, investi du duché de France en 960, n'a que le titre de ce duché jusqu'en mai 987.

Othon, second fils du même Hugues-le-Blanc, aussi fait duc de Bourgogne en 960, meurt le 22 février 965.

Eudes ou Henri, troisième fils, et duc de Bourgogne après Othon, meurt le 15 octobre 1001. Le duché tombe, après lui, en la main des rois.

N° 29.

LOTHAIRE, fils aîné de Louis IV, fut plus heureux que son père, associé dès 952, et couronné le 12 novembre 954; en 955, il met le siège devant Poitiers : contraint de le lever, il défait dans sa retraite Guillaume I^{er}, comte de Poitiers; il reprend Arras et Douay en 966, fait la guerre à Othon II, qu'il chasse de la ville d'Aix, se retire dans son royaume avec un butin immense, et conclut enfin la paix avec cet empereur en 980. Il mourut de poison à Compiègne le 2 mars 986, après avoir régné trente-cinq ans, et fut enterré dans l'abbaye de Saint-Remy à Reims. Il eut trois enfans de sa femme Emme, fille de Lothaire II, roi d'Italie, qu'il avait épousée en 966; Louis V, né en 967; Othon, mort en bas âge, et Giselle, depuis femme de Conrad de Saxe. Il eut deux enfans naturels de la sœur du maire du palais de Charles, duc de Lorraine; Arnoul, qui fut fait archevêque de Reims en 989, et Richard, dont on ne connaît que le nom.

Charles, frère cadet de Lothaire, est duc de la Basse-Lorraine.

N° 30.

LOUIS V, surnommé *le Fainéant*, unique fils légitime de Lothaire, associé dès 978, et couronné le 8 juin 979, avait épousé Blanche, fille d'un seigneur d'Aquitaine, meurt sans postérité, le 21 mai 987, du poison que lui fit avaler sa femme, qui avait un extrême mépris pour lui.

Des auteurs contemporains avancent que Louis légua, par testament, le royaume de France à Hugues-Capet, au préjudice de Charles de France, duc de Lorraine; d'autres disent qu'il le légua à sa femme, dans l'espérance qu'elle épouserait Hugues-Capet. (Voyez Mézerai.)

Ainsi finit la seconde race des rois de France, dite Carlovingienne, après avoir gouverné pendant 237 ans environ.

La couronne passe à la troisième race.

TROISIÈME RACE,

DITE CAPÉTIENNE.

N° 31.

HUGUES CAPET, déjà duc de France, comte de Paris et d'Orléans, élu par les états en mai ou juin 987, et sacré le 3 juillet suivant, meurt le 24 octobre 997, âgé d'environ cinquante-sept ans, après en avoir régné dix. Son corps fut transporté à Saint-Denis, où il avait un tombeau, sur lequel il était sculpté en pierre de grandeur naturelle. Ce monument, orné de l'inscription qui suit : *Hugo Capet rex*, se voit dans ce musée, salle du XIII^e siècle, n° 16. Il eut trois enfans de sa femme Adelaïs, dont la famille ne nous est pas connue; savoir, Robert; Adwige, qui épousa en premières noces Raynier V, comte de Mons en Hainaut, et, en secondes noces, Hugues III, comte d'Habsourg; et Gisèle, qui épousa Hugues I^{er}, seigneur d'Abbeville. On lui donne pour fils naturel Gauzlin, abbé de Fleuri.

Charles, duc de la Basse-Lorraine, frère cadet de Lothaire, exclus de la couronne par les états, en mai

987, et seulement reconnu en Aquitaine, meurt en 992, ou seulement 994, emprisonné à Orléans par Hugues Capet dès 991.

Louis et Charles, fils du même Charles, aussi reconnus en Aquitaine, meurent après l'an 1009.

N° 32.

ROBERT, surnommé *le Dévot*, unique fils de Hugues Capet, associé du consentement des états, et sacré dès le premier janvier 998, meurt à Melun le 20 juillet 1031 : son corps fut porté à Saint-Denis. Il avait épousé en premières noces Berthe, veuve d'Eudes I^{er}, comte de Blois, dont il fut séparé en 998, pour cause de parenté, à l'instigation du pape Grégoire V, qui subtilisa tellement l'esprit du roi, qu'il trouva les moyens de lui faire accroire que Berthe, par cette raison, était accouchée d'un monstre très-difforme, au lieu d'un enfant. Il eut six enfans de Constance sa seconde femme, seconde fille de Guillaume I^{er}, comte de Provence et d'Arles; savoir, Hugues, Henri, Robert I^{er}, duc de Bourgogne; Eudes, mort sans postérité; Adelle de France, comtesse d'Auxerre, mariée avec Renaud I^{er}, comte de Nevers; et Adelle, mariée en premières noces à Richard II, duc de Normandie, en 1027. Elle épousa en secondes noces Baudouin V, comte de Flandre; elle fonda à Messines, près d'Ypres, un monastère de l'ordre de saint Benoît pour trente filles nobles et douze chanoines, reçut à Rome, des mains du pape Alexandre VII, le voile de veuve, et se retira dans son monastère de Messines, où elle mourut en 1079.

Constance, après la mort du roi son mari, voulant conserver l'autorité qu'elle s'était acquise, chercha à

soulever une partie des grands contre Henri son fils aîné, qu'elle n'aimait point; elle attacha particulièrement dans son parti Baudouin IV, comte de Flandre, et Eudes II, comte de Champagne, à qui elle livra la ville de Sens l'an 1031. Forte de cette puissance, elle crut, de ce moment, poser la couronne de France sur la tête de Robert, son second fils, qu'elle préférait; mais elle fut obligée de faire la paix avec Henri son fils aîné. Elle mourut à Melun, en juillet 1032, et fut enterrée à Saint-Denis, auprès de son mari, où ils avaient un tombeau commun orné de leurs statues en pierre, et de cette inscription : *Robertus rex. Constantia Regina uxor Roberti*. Ces deux statues se voient aujourd'hui dans ce musée, sous le n° 17.

Hugues le Grand, fils aîné de Robert, associé et couronné en 1017, était mort à l'âge de vingt-huit ans, non marié, le 17 septembre 1026.

N° 33.

Henri I^{er}, second fils de Robert, associé et couronné le 14 mai 1027, meurt le 4 août 1060, après avoir fait couronner son fils, et fait bâtir le prieuré de Saint-Martin-des-Champs de Paris, qu'il dota richement. Il fut enterré à Saint-Denis, où il avait un tombeau orné de sa statue, et de l'inscription qui suit : *Henricus rex filius Roberti*. Ce monument a été détruit en 1793. Il eut trois enfans de sa femme Agnès, fille de Ladislas, roi de Russie, qu'il avait épousée l'an 1044; savoir, Philippe I^{er}, Robert, mort jeune en 1060, et Hugues le Grand, comte de Vermandois. Après la mort de son mari, Agnès se retira dans l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis qu'elle avait fait bâtir : en 1062, elle épousa en secondes noces Raoul II, dit le Grand, comte de

Crespy et de Valois; mais, étant restée en 1066 sans appui par la mort de son second mari, elle s'en retourna en Russie où elle mourut.

Robert, troisième fils de Robert le Dévot, investi du duché de Bourgogne par son aîné en 1031, est tige des premiers ducs de Bourgogne de la maison de France, dont la succession échut, en 1361, au roi Jean II, comme fils d'une grande tante et lignager le plus proche de Philippe I^{er}, surnommé de Rouvres, dernier duc de cette race.

N^o 34.

PHILIPPE I^{er}, fils aîné de Henri I^{er}, né en 1053, et sacré dès le 23 mai 1059, est mis en 1063, suivant les dernières volontés de son père, sous la tutelle et la régence de Baudouin V, comte de Flandre. Ses premières expéditions militaires furent contre les Gascons, qu'il vainquit en 1062. Mais, en 1070, il perdit la bataille de Saint-Omer contre Robert le Frison, comte de Flandre, et comme il tournait sans beaucoup de succès ses armes contre Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, il devint tellement amoureux de Bertrade de Montfort, femme de Fouques, comte d'Anjou, qu'il oublia entièrement les intérêts de l'état; le 4 juin 1093, il l'enleva à Tours dans l'église de Saint-Jean, la fit séparer de son mari, et l'épousa malgré les grands du royaume et les censures du pape Urbain II. Il mourut à Melun, le 29 juillet 1108, après avoir régné quarante-neuf ans; son corps fut transporté à l'abbaye de Saint-Benoît sur Loire, où il avait choisi sa sépulture. En 1075 il épousa Berthe, fille de Florent I^{er}, comte de Hollande; elle fut répudiée en 1085, et reléguée à Montreuil-



Hugues Capet.



Robert.



Henri I.



Philippe I.



Louis VI.



Louis VII.



Richard I



Richard I



Richard I

sur-mer, où elle mourut en 1093 environ; il en eut trois enfans, Louis VI, dit le Gros, né en 1081, Henri, mort jeune, et Constance, mariée depuis avec Hugues, comte de Troyes, dont elle fut séparée en 1104, pour cause de parenté; en 1106 elle épousa Boëmond I^{er}, prince d'Antioche, qui se rendit célèbre en Palestine. Philippe eut de Bertrade de Montfort trois enfans qui furent considérés comme bâtards. Le premier, Philippe, comte de Mante et seigneur de Mehun-sur-Yvre, marié en 1104 avec Elisabeth, fille de Guy, dit Troussel, sieur de Montlhéry, se révolta contre Louis le Gros, vers 1123, et fut contraint de se rendre; le deuxième, Flore, et Cécile, mariée en 1106 à Tancrède, prince de Tabarie, et qui épousa en secondes noces Pontus, comte de Tripoli. Enfin ce prince fut le premier qui, pour autoriser ses chartes et ses lettres, les fit souscrire par les grands officiers de France. Il mourut le 29 juillet 1108.

Hugues, second fils de Henri I^{er}, est comte de Vermandois et de Valois, par mariage avec Adèle ou Alix, héritière des anciens comtes de Vermandois, pairs de France, et a de son mariage le comte Raoul I^{er}, père du comte Raoul II, mort sans postérité en 1163, et de deux filles, dont l'aînée, nommée Elisabeth, vendit le comté de Vermandois à Philippe Auguste; la seconde a le comté de Valois aussi acquis depuis par ce Roi.

N° 35.

LOUIS VI, surnommé *le Gros*, fils de Philippe I^{er}, associé en octobre 1099, et sacré le 2 août 1108, essaya ses premières armes contre les comtes de Roucy et de Beaumont sur Oise, et le sire de Montmorency.

A force de courage et d'activité, il parvint à réduire les insolentes et téméraires prétentions de plusieurs seigneurs qui s'étaient rendus puissans par usurpations. Enfin il parvint, en 1118, à réduire tous les rebelles en déclarant la guerre à Henri II, roi d'Angleterre qui suscitait, de concert avec eux, des troubles dans l'intérieur de la France, et Henri fit la paix avec Louis en lui livrant les promoteurs de ces affreux désordres. Il fonda l'abbaye de Saint-Victor de Paris en 1113, et celle de Chaalis en 1136; il mourut après avoir régné vingt-neuf ans. Son corps fut porté à l'abbaye de Saint-Denis où il avait son tombeau, sur lequel étaient sa statue et ces mots gravés au bas :

Ludovicus Grossus Rex.

Ce monument a été détruit en 1793. On croit qu'il fut marié d'abord à Luciane de Rochefort, fille de Guy de Montlhéry, mais qu'en 1107 il en fut séparé, après trois ans d'union sans avoir consommé le mariage. Il eut huit enfans de sa femme Adélaïs, fille aînée de Humbert II, comte de Maurienne et de Savoie, qu'il épousa en 1115; savoir, Philippe, né en août 1116; Louis VII, dit le Jeune, né en 1120; Henri, qui fut d'abord chanoine de Paris, abbé de plusieurs abbayes qu'il quitta pour se rendre à l'abbaye de Clairvaux en 1149, d'où il fut nommé, par le pape, évêque de Beauvais, ensuite archevêque de Reims : il mourut le 13 novembre 1175; Hugues, mort jeune; Robert, depuis comte d'Evreux; Philippe, marié à l'une des filles de Thibaud le Grand, comte de Champagne, fut ensuite élu évêque de Paris, après avoir fait casser son mariage pour cause de parenté; il céda sa dignité d'évêque à Pierre Lom-

bard, le maître des sentences, et mourut vers l'an 1164; il fut enterré dans l'église Notre-Dame de Paris: Pierre de Courtenay, et Constance, qui épousa, en 1140, Eustache de Blois, qui fut couronné roi d'Angleterre en 1152, même du vivant de son père; ce prince étant mort sans enfans, son frère Louis le Jeune la maria avec Raimond VI, comte de Toulouse, mort en 1194; elle conserva toujours le titre de reine, et assista en cette qualité au concile d'Albi en 1176.

Adélaïs ou Adélaïde, fille aînée de Humbert II, comte de Maurienne et de Savoie, et veuve de Louis VI, est remariée à Matthieu I^{er}, seigneur de Montmorency, connétable de France, qui n'a point d'enfans de ce mariage; mais il avait eu d'une première femme Bouchard IV, seigneur de Montmorency, auteur de toute cette maison, tant sous le nom de Montmorency, que sous celui de Laval. Elle fut enterrée dans l'abbaye de Montmartre près Paris, qu'elle avait fondée. Philippe, fils aîné de Louis VI, associé et couronné le 14 avril 1129, meurt le 13 octobre 1131, d'une chute de cheval, causée par un pourceau qui se précipita dans les jambes de l'animal. Il fut enterré à Saint-Denis, où il avait un tombeau orné de sa statue et de cette inscription:

Philippus rex filius Ludovici Grossi.

Ce monument se voit dans ce musée, salle du treizième siècle, n° 18.

N° 36.

LOUIS VII, surnommé le Jeune, fils de Louis VI, associé et sacré dès le 25 octobre 1131, marié en 1137 avec Eléonore, héritière du duché d'Aquitaine ou Guienne et du comté de Poitou, et couronné duc le

8 août, mais séparé par cassation de mariage le 18 mars 1152.

Louis le Jeune était pieux, bon, courageux, mais sans politique, sans finesse, et toujours emporté par une dévotion mal entendue, plus digne d'une femme superstitieuse que d'un prince. Excité d'abord par Thibaud IV, comte de Champagne, il se montra peu disposé en faveur de la cour de Rome. L'ambition démesurée de cette cour fut la première cause des malheurs sans nombre qui accablèrent la France pendant le règne de Louis le Jeune. Innocent II ayant nommé à l'archevêché de Bourges, sans avoir égard à l'élection que le clergé avait faite, Louis se déclara ouvertement contre le pape, qui l'excommunia et mit son royaume en interdit. Le roi s'en vengea sur Thibaud, le promoteur de cette guerre sacrée. En 1141 il mit la ville de Vitri à feu et à sang; les temples même ne furent pas épargnés, et l'on compte plus de 1300 personnes qui périrent par le feu dans une seule église où elles s'étaient réfugiées, sans compter celles qui furent tuées dans la ville. (Voyez Mézerai.) Saint Bernard, que des vues d'ambition semblaient diriger vers le parti de la cour de Rome, saisit cette occasion pour persuader au roi qu'il ne pouvait expier de pareils crimes qu'en Palestine. Suger, dont les conseils étaient des traits de lumière et de sagesse pour le roi, ne fut point de l'avis de Bernard, et, prévoyant d'avance les malheurs qui menaçaient ce prince s'il entreprenait ce voyage, lui conseilla de réparer ces désordres par une bonne et sage administration sans courir les hasards d'une conquête incertaine, qui devait nécessairement entraîner la perte d'un grand nombre de ses sujets. « Ces deux

hommes avaient tous deux de la célébrité et du mérite, dit l'abbé Raynal; le premier avait l'esprit plus brillant, le second l'avait plus solide : l'un était opiniâtre et inflexible; la fermeté de l'autre avait des bornes. Le solitaire était spécialement touché des avantages de la religion; le ministre du bien de l'état : saint Bernard avait l'air, l'autorité d'un homme inspiré; Suger les sentimens et la conduite d'un homme de bon sens. Un sage n'a jamais raison auprès de la multitude contre un enthousiaste; les déclamations de l'un l'emportèrent sur les vues sages de l'autre, et le zèle triompha de la politique : les suites de cette entreprise, également honteuse et funeste, apprirent à l'univers qu'un homme d'état lit mieux dans l'avenir qu'un prétendu prophète. » Enfin Louis se laissa convaincre par les sollicitations de Bernard, et se croisa pour la terre sainte. Après avoir fait de grands préparatifs pour ce voyage, il se mit en route le 20 juin 1147 : cette expédition ne lui fut pas heureuse, et les prédictions de Suger eurent leur entier effet. Arrivé à Antioche, il se rendit de suite à Jérusalem; il tint un conseil à Nicée avec l'empereur Conrad III, qui résolut, de concert avec lui, de faire le siège de Damas; mais, trahi une seconde fois par les Grecs, il fut obligé de le lever sans succès. Il revint en France, non sans courir de nouveaux dangers; car il fut pris sur mer par des Grecs qui allaient à sa poursuite, et il ne fut délivré de leurs mains que par les secours qu'il reçut de Roger, roi de Sicile, qui vint au-devant de lui. Depuis, ce même Roger prit le pape Innocent II, qui lui faisait la guerre, dans l'espérance de reprendre la meilleure partie de la Pouille, que Roger lui avait subjuguée.

Il mourut le 18 septembre 1180, après avoir régné quarante-trois ans : il fut enterré dans l'abbaye de Notre-Dame de Barbeau près Fontainebleau, qu'il avait fondée, où il avait un tombeau magnifique, que sa troisième femme, Alix de Champagne, lui avait fait élever. Ce monument a été détruit en 1793. Louis le Jeune avait épousé trois femmes ; il eut deux enfans de la première, nommée Aliénor, duchesse de Guienne et comtesse de Poitou, dont il eut deux filles, Marie, qui épousa Henri I^{er}, comte palatin de Champagne ; elle mourut en 1198, à l'âge de soixante ans, de chagrin de la perte de son fils aîné ; et Alix, née au retour de la Palestine, et mariée, en 1174, à Thibaud le Bon, comte de Blois, sénéchal de France. Aliénor fut dé mariée, pour cause de parenté, dans un concile tenu à Baugenci en 1152, après quinze ans de mariage. En 1154, il épousa Constance de Castille, fille aînée d'Alphonse VIII, roi de Castille, dont il eut deux enfans, et qui mourut en couche en 1160 : elle fut enterrée à Saint-Denis, où elle avait son tombeau orné de sa statue et de cette inscription : *Constantia regina quæ venit de Hispaniâ*. Ce monument se voit aujourd'hui dans ce musée, salle du XIII^e siècle, n^o 18. Ses enfans sont Marguerite, comtesse du Vexin, qui épousa, par traité, Henri le Jeune, fils de Henri II, roi d'Angleterre ; et Alix, qui mourut peu de jours après sa mère. Il eut trois enfans de sa troisième femme, Alix de Champagne, qu'il épousa en 1160, établie régente conjointement avec Guillaume son frère, cardinal et archevêque de Reims, pendant le voyage d'outre-mer en 1190. Elle mourut à Paris, le 4 juin 1206 ; elle fut enterrée à l'abbaye de Pontigny, où on voyait son tombeau. Ses

enfans sont Philippe II, né le 22 août 1165; Alix, fiancée à Richard d'Angleterre, comte de Poitou; mais elle épousa, en 1195, Guillaume II, comte de Ponthieu; et Agnès, accordée dès l'âge de huit ans, en 1179, à Alexis Comnène, dit le Jeune, fils de l'empereur Manuel. Le 2 de mars 1180, elle fut envoyée à Constantinople, où les noces se célébrèrent avec la magnificence orientale. Après la mort d'Alexis, Andronic, qui l'avait fait étrangler pour usurper l'empire, l'épousa; il n'en eut point d'enfans. Après la mort d'Andronic, en 1185, elle resta à Constantinople, où elle épousa Théodore Branas, grand seigneur grec, qui s'était rendu le maître de cette ville: on croit qu'il en eut une fille qui fut mariée à Nargeaud de Tocy, régent de l'empire de Constantinople. On donne à Louis le Jeune un fils naturel, dont on ne nomme pas la mère, qui fut doyen de Saint-Martin de Tours.

Par la dissolution de son premier mariage, Louis VII perd les pays de Guienne et de Poitou, dont celui-ci n'est revenu à la France que par confiscation avec la Normandie et l'Anjou en 1202, et l'autre en 1377, en vertu de pareille confiscation du 14 mai 1370.

Robert, frère de Louis VII, investi du comté de Dreux en 1137, est tige des comtes de Dreux, dont la succession a passé dans l'ancienne maison de Thouars fondue dans celle d'Amboise et de la Tremouille, et de plusieurs rameaux, dont le plus considérable a été celui des derniers comtes et ducs de Bretagne.

Pierre, dernier frère de Louis VII, est sire de Courtenai par mariage avec Élisabeth, héritière de cette terre, et a de son mariage Pierre II, empereur de

Constantinople, et un autre fils, tige de plusieurs rameaux éteints.

N° 37.

PHILIPPE, surnommé *Dieu donné, le Conquérant, ou Auguste*, unique fils de Louis VII et d'une troisième femme, sacré dès le 1^{er} novembre 1179, et couronné le 29 mai 1180. Philippe-Auguste joignait à l'art de gouverner une connaissance profonde de la politique; il était excellent administrateur, magnifique dans ses récompenses, économe dans son intérieur, aimant à rendre la justice, et sachant employer avec adresse les caresses, les menaces, les récompenses et les châtimens. Il réprima bientôt l'insolence et les brigandages des seigneurs qui s'étaient ligués contre lui, et ordonna des peines contre les blasphémateurs. Ami des sciences et des arts, il distribuait lui-même des récompenses honorables à ceux qui les pratiquaient avec succès : Fouques de Marseille, et Alexandre de Paris, tous deux poètes distingués; Gilles de Corbeil, médecin très-habile, qui fit un poème de six mille vers; Geofroi Villehardouin, historien, et Helinand, reçurent des places éminentes du roi Philippe. Il fit paver les rues et les places publiques de la ville de Paris, et la fit entourer de murailles flanquées de tours.

Philippe, après avoir établi l'ordre et la tranquillité dans toute la France, fit la paix avec les Anglais, et se croisa en 1190 avec Richard, fils de leur roi, Henri II, et ils se rejoignirent à Messine en 1191. Ils firent ensemble le siège d'Acre contre Saladin, sultan d'Égypte et de Syrie, qui, en 1187, avait soumis la ville de Jérusalem, et vaincu Gui de Lusignan,

qu'il fit son prisonnier. Saladin traita le roi de Jérusalem, son ennemi, avec une générosité et une grandeur d'ame qui lui gagnèrent tous les cœurs. Philippe, dans cette entreprise, n'ayant pas à se louer de la conduite de Richard, revint en France. La victoire et la fortune l'attendaient dans les environs de Tournai à Bovine. Cette fameuse bataille, à jamais mémorable, qu'il remporta sur Othon IV et sur ses confédérés, le 27 juillet 1124, est la plus belle palme que Philippe Auguste ait cueillie dans les armes. Il avait cent cinquante mille hommes à combattre avec un nombre bien inférieur; mais son armée, composée de la plus belle jeunesse française, fit des prodiges de valeur : il courut lui-même les plus grands dangers; il fut abattu, foulé sous les pieds des chevaux, et dangereusement blessé à la gorge. On tua trente mille hommes aux ennemis; le comte de Flandre et le comte de Boulogne furent menés à Paris les pieds et les mains enchaînés, selon la coutume barbare du temps.

Après tant de succès, Philippe laissa la France dans le meilleur état. Il a régné quarante-deux ans, et mourut à Mante, le 14 juillet 1223 : son corps fut porté en grande pompe à Saint-Denis, où il avait sa sépulture. Philippe avait épousé en premières noces Isabelle de Hainaut, fille de Baudouin V, en 1180; elle mourut en couche le 15 mars 1190, n'étant âgée que de vingt ans : elle fut enterrée dans l'église de Notre-Dame de Paris. Les enfans qu'elle eut sont Louis VIII, et deux jumeaux, dont les noms sont inconnus, qui moururent trois jours après leur mère. En 1193, Philippe épousa Ingelburge, fille de Waldemar I^{er}, roi de Danemarck, qu'il répudia au bout de quatre-vingt-deux

jours, sous prétexte de parenté, et prit pour femme, en 1196, Agnès de Méranie, fille de Berthold IV. La répudiation d'Ingelburge, princesse d'une grande beauté et d'une vertu rare, fit grand bruit, et brouilla le roi Philippe avec la cour de Rome : le pape se permit de lancer contre lui une sentence d'excommunication, et de mettre son royaume en interdit ; mais tout se concilia, sur la promesse que le roi fit de reprendre sa première épouse. En 1213, elle reprit ses anciens droits, et se retira à Corbeil, où elle mourut âgée de soixante ans : cependant le roi avait eu plusieurs enfans de sa troisième femme Agnès ; savoir, Philippe, comte de Clermont en Beauvoisis, et né en 1200. Il mourut dans un tournoi qui se donna à Corbie en 1233 ; il avait épousé Mahaud, comtesse de Dammartin et de Bologne. Elle prit une seconde alliance en 1235 avec Alphonse III, depuis roi de Portugal, qui la répudia ; Jeanne de Boulogne, comtesse de Clermont et d'Aumale ; Marie fut le second et le dernier enfant d'Agnès ; elle fut mariée en 1206 à Philippe de Hainaut, marquis de Namur. Pierre Charles, évêque de Noyon, est considéré comme fils naturel de Philippe-Auguste : sa mère est inconnue. Il fut légitimé par le pape Honoré III ; il suivit son neveu, Louis IX au premier voyage d'outre-mer, et mourut le 9 octobre 1249, sur les côtes de Damiette, où son vaisseau fut brisé.

N° 38.

LOUIS VIII, unique fils de Philippe-Auguste et d'Isabelle, sacré et couronné le 6 août 1223, et auparavant roi d'Angleterre depuis juin 1216, jusqu'en août 1217, meurt le 8 novembre 1226, après

avoir régné trois ans et quatre mois environ ; son corps fut porté à l'abbaye de Saint-Denis, où il fut enterré auprès de son père.

Louis, que sa valeur, sa chasteté et ses vertus ont rendu immortel, légua à sa vertueuse femme, Blanche de Castille, non seulement la régence du gouvernement, mais encore une somme estimée 54,000 livres valeur actuelle. Il eut onze enfans de cette femme, qui mérite à juste titre l'épithète de célèbre. Elle inspira à son fils Louis, depuis roi de France, les sentimens d'une haute vertu, le faisant élever avec ses autres enfans, par des hommes d'une grande probité et d'une doctrine rare ; elle contraignit Raimond VIII, comte de Toulouse, à se renfermer dans les bornes du devoir ; soumit entièrement les Albigeois, et dissipa les factions qui partageaient alors la France et l'exposaient à une ruine totale. Le roi Louis IX son fils, l'établit régente du royaume pendant son premier voyage qu'il fit en Palestine ; elle gouverna avec une sagesse rare et une vertu mâle parmi les émeutes populaires qui s'élevèrent alors ; elle parvint principalement à abattre celle des Pastoureaux. Elle mourut à Paris, le 1^{er} décembre 1252, à l'âge de soixante-quatre ans, après avoir fondé plusieurs abbayes, et notamment celle de Maubuisson, où elle fut enterrée. Ses enfans sont Philippe, né en 1209 ; qui épousa en 1215 Agnès de Dousy, fille unique d'Hervé IV, comte de Nevers, et de Mahaud de Courtenay ; il mourut en 1218, et fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Paris : Louis IX, son second fils, depuis roi de France ; Robert, comte d'Artois, qui a donné origine aux comtes d'Artois ; Philippe, mort fort jeune ; Jean, comte d'Anjou et du Maine, né en 1219 ; il mourut

avant son mariage avec Joland de Bretagne, fille de Pierre de Dreux, duc de Bretagne, avec laquelle il avait été accordé par le traité de mars 1227; Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, né le 11 novembre 1220, accordé en 1224 avec Isabelle, fille de Hugues, X du nom, comte de la Marche, qu'il n'épousa pas. Après avoir été fait chevalier, en 1241, il épousa Jeanne, comtesse de Toulouse, et reçut du roi son frère le comté de Poitou pour apanage. En 1248, il avait été nommé régent du royaume avec Blanche sa mère, pour gouverner en l'absence de Louis son frère; mais, l'année suivante, il le suivit avec sa femme, s'embarqua à Aigues-Mortes, et arriva à Damiette. Il se trouva au combat de Pharanie, donné le 5 avril 1250, où il fut fait prisonnier: ayant été racheté, il revint en France, desirant suivre son frère dans son voyage d'Afrique. Il s'embarqua le 1^{er} juillet 1270, et mourut sans enfans au retour, au château de Corneto en Italie, le 21 août 1277: son corps fut apporté à Saint-Denis. Philippe VII, fils de Blanche, naquit en 1221, et mourut jeune; il fut enterré à l'abbaye de Royaumont, où il avait son tombeau, qui se voit dans le musée, salle du treizième siècle, n° 27. Etienne, né en 1225, mourut fort jeune. Charles, comte d'Anjou et roi de Naples, avait son tombeau aux Jacobins de la rue Saint-Jacques; il se voit aujourd'hui dans ce musée, salle du treizième siècle, n° 26. Son dixième enfant mourut en bas âge, en 1205. Enfin, elle eut Isabelle, née en mars 1224. En 1260 elle fonda et fit bâtir le monastère de Longchamp, près Paris, où elle mourut, en 1269.

SUR LES ENFANS DE LOUIS VIII.

Robert, frère cadet de Louis IX, fait comte d'Artois par son aîné, le 7 juin 1217, est père du comte Robert II, créé pair de France, en septembre 1297, et dont la succession est adjugée, le 9 octobre 1309, à sa fille Mahaud, mariée à Othon IV, comte de Bourgogne, préférablement à Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, son petit-fils, parce que le père de celui-ci était mort avant Robert II. De Robert d'Artois, comte de Beaumont, depuis proscrit, et mort en Angleterre en 1343, étaient sortis les comtes d'Eu, princes du sang éteints en 1472.

Alphonse, autre frère cadet de Louis IX, fait comte de Poitou le 24 juin 1240, marié en 1241 à Jeanne, unique héritière des anciens comtes de Toulouse, et mis en possession du comté, le 23 mai 1251, avec sa femme, qui lui en fait don, meurt sans postérité le 21 août 1271.

Jeanne étant morte le 23 du même mois, le Languedoc, dont la plus grande partie avait été conquise par Philippe-Auguste et Louis VIII, et jointe au domaine le 12 avril 1229, tombe entièrement en la main des rois.

Charles, dernier frère de Louis IX, comte de Provence et de Forcalquier par mariage, le 13 janvier 1245, c'est-à-dire, 1246, investi des comtés d'Anjou et du Maine, en août suivant, et depuis roi de Sicile, est tige des rois de Sicile de la première maison d'Anjou.

N° 39.

LOUIS IX, (saint) second fils de Louis VIII, né le 5 avril 1215, et sacré le 29 novembre 1226, mou-

rut au camp de Tunis, le 25 août 1270, suivant Mézerai, après avoir régné quarante-quatre ans. Son corps fut apporté en France, et déposé dans l'abbaye de Saint-Denis. Ce prince vertueux fut canonisé en 1271, par le pape Boniface VIII. On voit, dans ce musée, une statue de Louis IX, sculptée de son vivant, placée dans le treizième siècle, sous le n° 23. On voit aussi, même salle, n° 28, celle de Marguerite de Provence, sa femme, fille aînée de Raymond-Béranger II, comte de Provence, qu'il épousa en 1234; elle accompagna le roi son mari, au premier voyage qu'il fit en Palestine, fonda le couvent des cordeliers à Paris : elle mourut en 1295, et fut enterrée à Saint-Denis. Elle avait eu onze enfans ; savoir, Louis, né le 21 septembre 1243, accordé en 1255 avec Béragère, fille d'Alphonse X, roi de Castille ; mais il mourut en 1260, avant son mariage ; il fut enterré à l'abbaye de Royaumont, où il avait son tombeau, qui se voit dans ce musée sous le n° 22 ; Philippe III, dit *le Hardi*, depuis roi de France ; Jean, mort en bas âge en 1247 ; Jean, dit *Tristan de Damiette*, parce qu'il y était né en 1250, depuis comte de Valois, de Crécy et de Nevers, épouse en 1265 Jolande de Bourgogne, et meurt sans enfans au camp de Tunis, le 3 août 1266 ; Pierre, comte d'Alençon, de Blois et de Chartres, accompagne son père en Afrique, fait avec lui le siège de Tunis, et meurt à Salerne en 1283 ; il avait épousé Jeanne de Châtillon, comtesse de Blois et de Chartres, dont il avait eu deux enfans, Louis et Philippe, tous deux morts en bas âge ; Robert de France, comte de Clermont, premier du nom, avait son tombeau aux Jacobins rue Saint-Jacques : ce monument se voit dans ce musée, salle du treizième siècle, sous le n° 29 ; Blanche, née en

1240, morte en 1243; Isabelle de France, née en 1241, mariée en 1258 à Thibaud II, dit *le Jeune*, roi de Navarre, morte sans enfans en 1271; Blanche de France, née à Jaffa en Syrie, en 1252, mariée à Burgos en 1269, avec Ferdinand, infant de Castille, dit *de la Cerda*, morte en 1320 à Paris, où elle s'était retirée après la mort de son mari; sa statue se voit dans ce musée, sous le n° 44. Marguerite épouse, en 1269, Jean I^{er}, duc de Brabant; elle meurt en couche en 1271; Agnès épouse, en 1279, Robert II, duc de Bourgogne, et meurt en 1327.

Suivant Félibien, Philippe Auguste, agent de Louis IX, avait un tombeau simple, mais richement orné, dans l'abbaye de Saint-Denis; il était composé d'une tombe garnie de figures ciselées en argent. Il ajoute que Louis VIII, et Louis IX son fils, avaient aussi leurs tombeaux placés de la même manière, et aussi magnifiquement ornés. Tous les auteurs qui ont écrit sur les monumens de l'abbaye de Saint-Denis s'accordent sur l'existence de ces riches mausolées, qui furent enlevés sous Charles VI par des Anglais. Voici ce qu'on lit dans un ouvrage imprimé en 1686:

« Derrière le premier autel, à l'entree du cœur, appelé l'autel matutinal ont esté inhumez trois rois, les sépultures desquels estoient iadis d'argent et maintenant est le lieu vuide. Les noms des rois sont, Philippes le conquerant, dit Auguste, qui gisait au milieu. Loys huictième, dict de Montpensier, pere de S. Loys, à partie senestre, et S. Loys à partie dextre, lequel depuis a esté canonisé. Le corps en partie est leans, et partie en l'église Nostre-Dame de Paris, en capses d'or et d'argent : et le chef en la sainte chapelle.

« Es places dessus dictes sont longues pierres de taille plates. Les Anglais ont emporté l'argent du temps qu'ils ont iouy de la ville S. Denys.

« Deuant le maistre autel est vne tombe plate en cuiure, de l'espouse de S. Loys, à l'entour de la qu'elle est escrit :

« Icy gist la noble Royne de France, Marguerite, qui fut femme de monsieur S. Loys iadis Roy de France, qui trespassa le mercredy deuant Noel, l'an de l'incarnation de nostre seigneur, mil deux cens quatre vingtz quinze. »

Cette tombe a été fondue en 1793.

N° 40.

PHILIPPE III, surnommé *le Hardi*, fils aîné de **Louis IX**, proclamé roi en Afrique le 25 août 1270, sacré et couronné le 15 ou le 30 août 1271, meurt à Perpignan le 5 octobre 1285, après avoir régné quinze ans. Son corps fut apporté à Saint-Denis, où il avait un tombeau en marbre blanc, sur lequel il était représenté de grandeur naturelle, couché auprès de sa femme, aussi de marbre. Ces deux statues se trouvent dans ce musée, salle du treizième siècle, n° 24. Il avait épousé en 1262, et en premières noces, Isabelle d'Arragon, fille de Jacques I^{er}, roi d'Arragon; elle mourut en Calabre, à l'âge de vingt-quatre, ans en 1271, étant enceinte, et au retour du voyage d'Afrique, où elle avait suivi son mari, dont elle avait eu quatre enfans; savoir, Louis, mort empoisonné en 1276; Philippe IV, dit *le Bel*, depuis roi de France; Charles, comte de Valois; et Robert, mort en bas âge. Philippe eut trois enfans de sa seconde femme, Marie de Brabant, fille de Henri III, duc de Brabant, qu'il épousa en août 1274; savoir, Louis,



Philippe II.



Louis VIII.



Louis IX.



Philippe III.

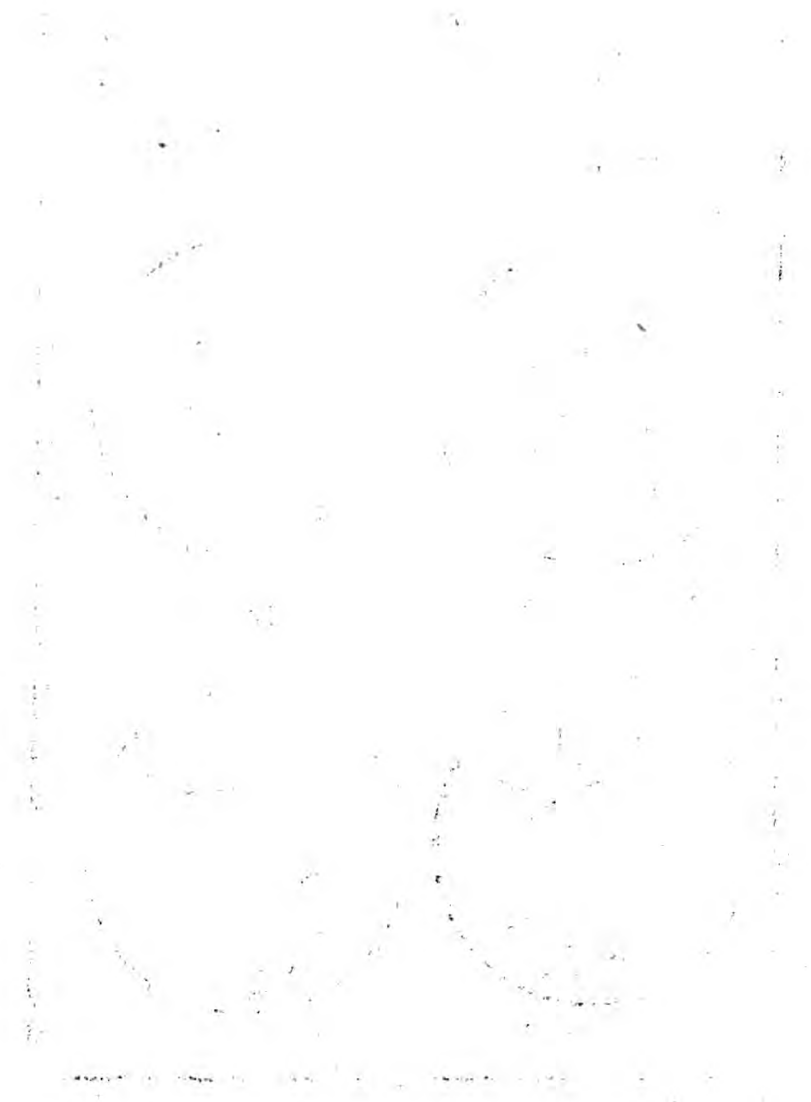


Philippe IV.



Louis X.

Lenoire del.



comte d'Évreux; Marguerite de France, seconde femme d'Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, morte en 1317; elle fut enterrée dans l'église des Cordeliers à Londres, où elle avait fait élever d'avance son mausolée; et Blanche, première femme de Rodolphe III, duc d'Autriche, proclamé depuis roi de Bohême; elle mourut à Vienne en Autriche, et fut enterrée dans l'église des Cordeliers de cette ville.

N^o 41.

PHILIPPE IV, surnommé *le Bel*, fils aîné de Philippe III, d'abord roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie, par mariage du 16 août 1284, sacré roi de France le 6 janvier 1285, c'est-à-dire 1286.

Charles, frère cadet de Philippe IV, investi des comtés de Valois et Alençon le 28 février 1284, c'est-à-dire 1285, puis comte d'Anjou et du Maine le 16 août 1290, par mariage avec Marguerite, fille aînée de Charles II, roi de Sicile, et fait pair en septembre 1297, est père du roi Philippe de Valois.

Louis, autre frère cadet de Philippe III, investi du comté d'Évreux, le 7 octobre 1298, puis du comté de Longueville et autres, et fait pair en janvier 1316, c'est-à-dire 1317, est auteur des comtes d'Évreux, rois de Navarre.

Philippe IV mourut le 29 novembre 1314; il fut enterré à Saint-Denis, où il avait son tombeau, sur lequel il était représenté couché et sculpté en marbre blanc. Ce monument se voit dans ce musée, salle du quatorzième siècle, n^o 39. Le 28 juillet 1687, en faisant des réparations à l'église de Saint-Denis, son tombeau fut ouvert, et l'on trouva son corps renfermé entre deux bassins d'argent rapprochés et soudés en

semble, et le tout couvert d'un drap d'or semé de fleurs de lis brodées. Philippe était le plus beau prince de son temps, jaloux de son autorité, hautain, quelquefois cruel, mais généreux et magnifique, et toujours avide d'argent. Il eut sept enfans de Jeanne de Navarre, fille de Henri I^{er}, roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie, qu'il épousa en 1284, et qui mourut à 23 ans, le 2 avril 1304; savoir, Louis X, dit *Hutin*, depuis roi de France; Philippe V, depuis roi de France; Charles IV, aussi roi de France; Robert, accordé en 1306 avec Constance, fille de Frédéric d'Arragon III, roi de Sicile; il mourut à Saint-Germain en Laye à l'âge de douze ans, et fut enterré dans l'église Saint-Louis de Poissy, où il avait son tombeau; Marguerite, qui avait été promise en 1294 à Ferdinand IV, roi de Castille; Isabelle, née en 1292, et mariée en 1308 avec Edouard II, roi d'Angleterre; elle en eut Edouard III, depuis roi d'Angleterre, duquel sont descendus les autres rois d'Angleterre de ce nom; elle mourut en 1357, et fut enterrée dans l'église des Cordeliers de Londres; et Blanche, accordée en 1294 à Ferdinand, infant de Castille; mais elle mourut jeune, et avant son mariage.

N^o 42.

LOUIS X, surnommé *Hutin*, fils aîné de Philippe IV, roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie, dès le 2 avril 1304 et 1305, et sacré roi de France le 24 août 1315.

Clémence, fille de Charles I^{er}, roi de Hongrie, et seconde femme de Louis X, étant demeurée grosse, Philippe, frère cadet de ce roi, investi du comté de Poitou dès décembre 1311, fait pair en août 1315,

et aussi comte de Bourgogne dès janvier 1306, c'est-à-dire 1307, par mariage avec Jeanne, fille d'Othon IV, comte de Bourgogne et de Mahaud, comtesse d'Artois, est déclaré régent, sous le titre de *gouverneur du royaume et des comtés de Champagne et Brie*, par délibération des trois états, et acte consenti des princes du sang et des pairs du royaume, le 17 juillet 1316.

Louis X meurt subitement à Vincennes et sans enfans mâles, le 5 juin 1316; son corps fut porté à Saint-Denis, où on lui éleva un tombeau, sur lequel il était sculpté en marbre blanc. Ce monument se voit dans ce musée, salle du quatorzième siècle, n° 40. Il eut de sa première femme Marguerite de Bourgogne, fille de Robert II, duc de Bourgogne, qu'il avait épousée en 1305, une fille nommée Jeanne II, depuis reine de Navarre, née en 1311, et mariée en 1316 avec Philippe, comte d'Evreux, roi de Navarre, morte en 1349. Marguerite périt en prison en 1315. Il n'eut que Jean I^{er}, depuis roi de France, qui mourut en 1316, huit jours après sa naissance; de sa seconde femme, Clémence de Hongrie, fille de Charles I^{er}, dit Martel, roi de Hongrie. Clémence mourut à l'hôtel du Temple, à Paris le 12 octobre 1328.

N° 43.

JEAN I^{er}, unique fils de Louis X, né posthume le 15 novembre 1316, mourut le 19 du même mois. Jeanne, fille unique de Louis X, et de Marguerite de Bourgogne, sa première femme, née le 2 janvier 1310 ou 1311, est accordée par acte du 27 mars 1317, c'est-à-dire 1318, et mariée par dispense du 5 mai suivant à Philippe, fils de Louis, comte d'Evreux, et depuis roi de Navarre.

Par le même acte d'accord, Eudes IV, duc de Bourgogne, oncle maternel et tuteur de Jeanne, renonce, au nom de sa pupille, à tous droits sur les couronnes de France, de Navarre, et sur les comtés de Champagne et Brie, moyennant indemnité et retour des comtés à défaut d'hoirs mâles du roi.

Jean fut enterré à Saint-Denis auprès de son père, où il avait un tombeau, sur lequel il était représenté au maillot. Cette statue est dans ce musée, salle du quatorzième siècle, n° 41.

N° 44.

PHILIPPE V, surnommé *le Long* à cause de sa grande taille, frère de Louis X et comte de Poitou, d'abord régent, puis reconnu roi à la mort de son neveu, sacré le 16 janvier 1316, c'est-à-dire 1317, et aussi roi de Navarre, meurt sans enfans mâles, à l'âge de vingt-huit ans, le 3 janvier. Son corps fut transporté à Saint-Denis, où il avait un tombeau, sur lequel il était sculpté en marbre blanc. Sa sépulture était ornée de l'épithaphe suivante :

Cy gist le roy Philippe le Long, roy de France et de Navarre, fils de Philippe le Bel, qui trepassa l'an M. CCC. XXI, le tiers jour de janvier. Et le cœur de la Royne Jehanne sa compaigne, fille de noble Prince le comte Hugues de Bourgogne, laquelle trepassa l'an M. CCC. vingt et neuf, le vingt et unieme de janvier.

La statue qui fermait la tombe qui couvrait ce prince se voit dans ce musée, salle du XIV^e siècle, n° 45.

Philippe épousa, le 2 mai 1224, Jeanne de Bourgogne, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, dont il eut cinq enfans; savoir, Louis, né le 8 février 1316, qui mourut à sept mois; Jeanne, comtesse de

Bourgogne et d'Artois, mariée en 1318 à Eudes IV, duc de Bourgogne, aïeul du dernier duc Philippe, surnommé de *Rouvres*, morte en 1347; Marguerite, sa seconde fille, est mariée en 1320 à Louis II, comte de Flandre, et père du comte Louis III, qui devint comte d'Artois et de Bourgogne après Philippe de Rouvres; Isabelle, mariée en 1320 avec Guigues XII, dauphin de Viennois et comte d'Albon, et en secondes noces à Jean, baron de Faucongnay en Franche-Comté; elle mourut sans enfans en 1345; Blanche se fit religieuse à l'abbaye de Longchamp en 1327, et mourut en 1358.

N° 45.

CHARLES IV, surnommé *le Bel*, autre frère cadet de Louis X, d'abord comte de la Marche et de Bigorre, le 3 juin 1313, et pair en mars 1316, c'est-à-dire 1317, sacré le 21 février 1321, c'est-à-dire 1322, et aussi roi de Navarre, meurt sans enfans mâles le 1^{er} février 1327, c'est-à-dire 1328, selon le style moderne. Son corps fut porté à Saint-Denis, où il avait un mausolée sur lequel il était sculpté en marbre blanc, et sur les revers duquel on lisait l'inscription suivante :

Cy gist le Roy Charles, Roy de France et de Navarre, fils du Roy Philippe le Bel, qui trepassa l'an M. CCC. XXVII, veille de la Chandeleur : et madame la Royne Jehanne sa compaignie fille de noble Prince monsieur Loys de France jadis comte d'Evreux.

Cette statue se voit dans ce musée, salle du XIV^e siècle, n° 47. Il avait épousé en premières noces, en 1308, Blanche de Bourgogne, seconde fille d'Othon IV, ci-dessus nommé, morte religieuse : il en avait eu,

avant sa séparation, deux enfans qui nous sont inconnus, mais qui se trouvent mentionnés dans les Mémoires de la chambre des comptes de Paris, fol. 42, article dépenses du mercredi, 24 mars 1321; savoir, Philippe né en 1313, mort jeune; et Jeanne, qui mourut le 18 mai 1321, est également mentionnée au même registre, sous le 6 juillet 1324, pour un don que le roi fit à la nourrice de cette princesse. En 1327, Charles épouse Marie de Luxembourg, fille de Henri VII, empereur et comte de Luxembourg; elle mourut d'une fausse couche à Issoudun en 1324: on croit que son fils, qui vint avant terme, vécut plusieurs jours, et qu'il avait été nommé Louis. Enfin le roi épousa en troisièmes noces Jeanne d'Évreux, fille aînée de Louis de France, comte d'Évreux; et de Marguerite d'Artois: le pape en donna les dispenses en 1325; elle fut couronnée et mariée à Paris, le jour de la Pentecôte, l'an 1326. Elle mourut en 1370, après avoir eu trois filles; savoir, Jeanne, née en 1326, qui mourut l'année suivante, inconnue dans l'histoire, et mentionnée à la chambre des comptes, article dépenses pour le couronnement de la reine, en ces termes: *Pour madame Jehanne de France, fille le roi, une robe de veluyau violet de trois garnemens, et une aurance et un chaperon de camoquin, tout fourré de menu-vair*; Marie, morte sans alliance en 1341, avait son tombeau à Saint-Denis: ce monument a été brisé en 1793; Blanche, qui, après la mort de son père en 1328, fut mariée en 1344 à Philippe de France, duc d'Orléans; elle mourut sans enfans le 8 février 1392: son corps fut porté à Saint-Denis.

Jeanne, après la mort de Charles IV, étant restée

enceinte, Philippe de Valois, depuis roi, et d'abord successivement comte du Mans, puis d'Anjou et de Valois en décembre 1325, et cousin-germain des trois derniers rois, est régent ou gouverneur du royaume jusqu'au 1^{er} avril 1328, que la reine accouche d'une fille.

N^o 46.

PHILIPPE VI, surnommé *de Valois*, né en 1293, d'abord régent, puis reconnu roi le 1^{er} avril 1328, et sacré le 28 mai suivant, meurt, après avoir régné 22 ans et plus, le 22 août 1350. Son corps fut porté à Saint-Denis, où on lui avait élevé un tombeau, sur lequel il était représenté en marbre blanc. Cette statue se voit dans ce musée, salle du XIV^e siècle, n^o 52.

Philippe avait épousé, les premiers jours de juin 1313, Jeanne de Bourgogne, troisième fille de Robert II, duc de Bourgogne; elle mourut à Paris, hôtel de Nesle, le 12 septembre 1348, à l'âge de cinquante-cinq ans, après avoir eu six enfans; savoir, Jean, dit *le Bon*, depuis roi de France, né le 26 avril 1319; Louis, né et mort le 17 janvier, l'an 1328 : Jean Billoiard et Pierre des Essarts firent la dépense de ses obsèques; Louis, son troisième fils, né le 8 juin 1330, mourut quinze jours après; Jean, mort aussi en bas âge en 1333; Philippe de France, duc d'Orléans et de Touraine, comte de Valois, né en 1336, épouse, en 1344, Blanche de France, fille posthume de Charles le Bel; il mourut en 1375 sans enfans légitimes. Marie de France épouse, le 8 juillet 1332, Jean de Brabant, duc de Limbourg en septembre 1333; elle fut enterrée aux Cordeliers de Paris, le 29 janvier 1349, Philippe épouse Blanche de Navarre, seconde fille de Philippe III, roi de

Navarre, et de Jeanne de France : elle mourut le 5 octobre 1398, et fut enterrée à Saint-Denis. Elle eut une fille nommée Jeanne, dite *Blanche de France*, née en 1351 : elle mourut à Béziers en Languedoc, comme elle allait en Espagne, le 15 septembre 1371. Son corps fut apporté à Saint-Denis. On attribue à Philippe de Valois un fils naturel, nommé Jean.

Charles de Valois, frère cadet de Philippe VI, investi des comtés d'Alençon et du Perche le 3 avril 1326, est le premier des comtes d'Alençon, depuis ducs, dont le dernier a été Charles, duc d'Alençon, mort sans postérité le 11 avril 1524 avant Pâques, c'est-à-dire 1525. Édouard III, roi d'Angleterre, qui avait prétendu à la régence du royaume après le 1^{er} février 1327, c'est-à-dire 1328, comme fils d'une sœur des rois Louis X, Philippe V et Charles IV, et en avait été exclu par décision des états, commence, en 1339, à disputer la couronne en la même qualité, et à prendre le titre de roi de France.

N^o 47.

JEAN II, surnommé *le Bon*, fils aîné de Philippe VI, d'abord investi du duché de Normandie et des comtés d'Anjou et Maine en février 1331, c'est-à-dire en 1332, puis sacré roi le 26 septembre 1350, fait prisonnier à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356, emmené le 11 avril 1357 en Angleterre, d'où il revient en juillet 1360, et retourne en janvier 1364, meurt à Londres le 8 avril, la même année 1364, après avoir régné treize ans et plus. Son corps fut apporté à Saint-Denis, où il avait un tombeau, sur lequel on voyait sa statue couchée, sculptée en marbre blanc, mais sans épitaphe : cette statue se



Philippe V.



Charles IV.



Philippe VI.



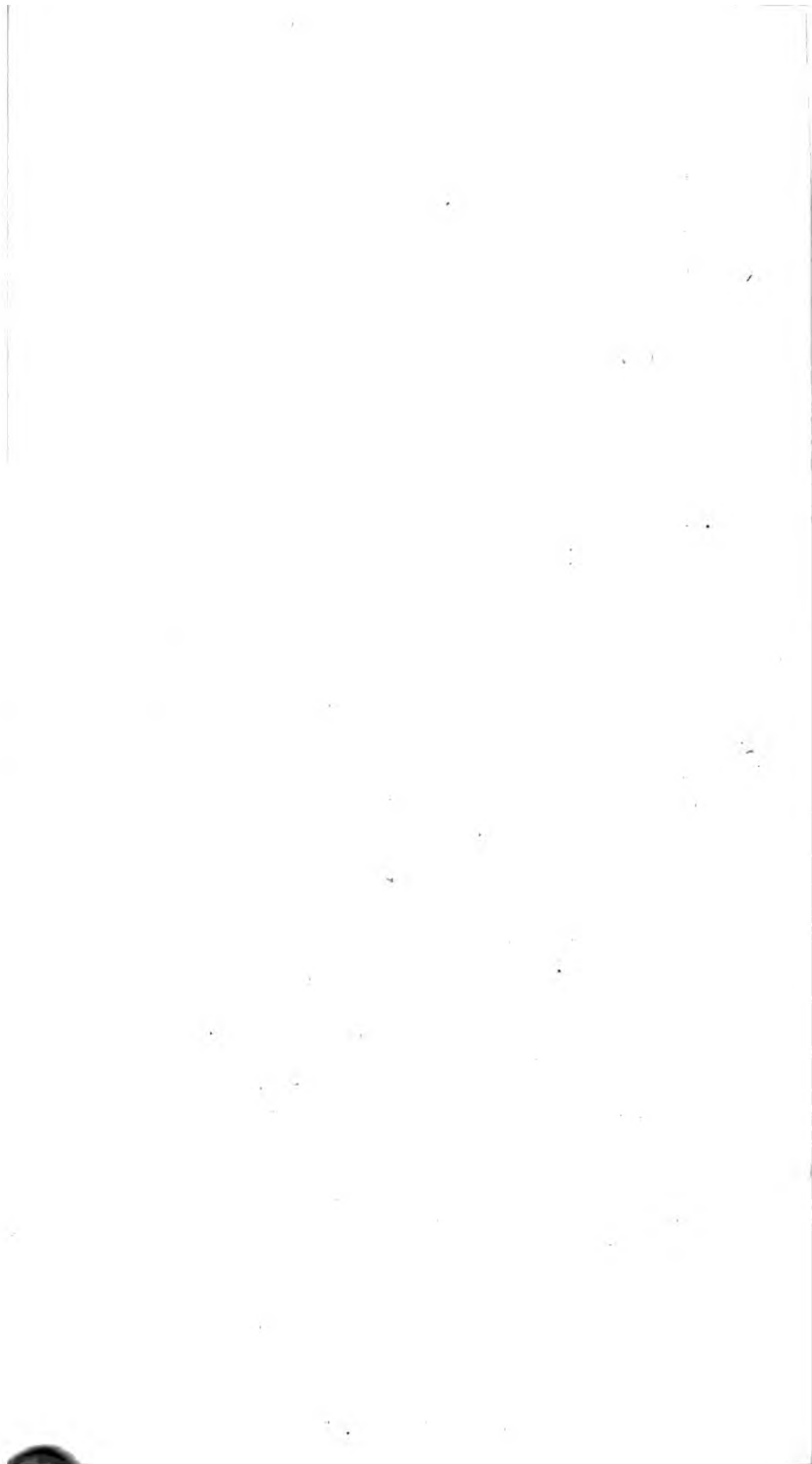
Jean - II.



Charles V.



Charles VI.



voit dans ce musée, salle du XIV^e siècle, n^o 53. Jean avait épousé deux femmes ; de la première, nommée Bonne de Luxembourg, fille aînée de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, qu'il épousa en mai 1332, et qui mourut le 11 septembre 1349, il eut neuf enfans ; savoir, Charles V, dit *le Sage*, depuis roi de France, né le 21 janvier 1237 ; Louis de France, I^{er} duc d'Anjou, d'où est sortie la seconde branche des rois de Naples et de Sicile ; Jean de France, duc de Berri, comte de Poitou, d'Estampes, d'Auvergne et de Bologne, épouse en 1560 Jeanne d'Armagnac, fille aînée de Jean I^{er}, comte d'Armagnac, qui fut établi gouverneur de la ville de Paris en 1405, et qui se réunit à la faction d'Orléans après la mort de Louis, duc d'Orléans : il meurt le 15 juin 1416 ; Philippe de France, dit *le Hardi*, duc de Bourgogne, qui donna origine aux derniers ducs de Bourgogne ; Jeanne de France, née le 24 juin 1343, fut accordée en 1347 avec Henri de Brabant, duc de Limbourg ; mais, comme il mourut avant le mariage, elle épousa en 1351 Charles II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre : elle mourut à Évreux en 1373, et fut enterrée à Saint-Denis ; Marie de France, née en 1344, et mariée le 4 juin 1364 avec Robert, I^{er} duc de Bar : elle meurt en 1404 ; Agnès de France, née en 1345, meurt au mois d'août 1349 ; Marguerite de France, née en 1347, se fit religieuse au prieuré de Poissy, et mourut vers 1356 ; Isabelle de France, née le 1^{er} octobre 1348, fut mariée en juin 1360 avec Jean Galéas, comte de Vertus, depuis duc de Milan, et mourut le 11 septembre 1372. Jean épousa Jeanne, I^{re} comtesse d'Auvergne et de Bologne, veuve de Philippe de Bourgogne, comte d'Artois, le 19 février

1349 : elle mourut en Bourgogne, au château d'Argilly, en 1360, âgée de quarante ans. Mézerai dit qu'il en eut deux filles qui moururent jeunes.

N° 48.

CHARLES V, surnommé *le Sage*, fils aîné de Jean II, d'abord dauphin de Viennois, par cession de Humbert, dernier dauphin, le 16 juillet 1349, fait duc de Normandie, le 7 décembre 1355, puis lieutenant-général du royaume à la prison de son père, en septembre 1356, et régent le 14 mai 1357, enfin sacré roi le 19 du même mois 1364, meurt le 16 septembre 1380.

Après avoir régné seize ans et plus, il fut enterré à Saint-Denis, où il avait fait faire son tombeau d'avance; ce mausolée était orné de sa statue en marbre blanc, et de celle de Jeanne de Bourbon, sa femme, et des épitaphes suivantes :

Cy gist le roi Charles le Quint, sage et éloquent fils du roi Jean, qui regna XVI ans, cinq moys, et sept jours, et trepassa l'an de grace, mil trois cens quatre vingtz, le seizieme jour de septembre.

Icy gist madame la Royne, Jeanne de Bourbon, espouse du Roy Charles le Quint et fille de très-noble Prince monsieur Pierre de Bourbon, laquelle regna avec son dit époux treize ans et dix moys et trepassa, l'an mil trois cens septante sept, le sixieme jour de fevrier.

Les statues du roi Charles V et de la reine Jeanne sa femme se voient dans ce musée, salle du quatorzième siècle, nos 58 et 60. Charles V eut neuf enfans de Jeanne de Bourbon, fille aînée de Pierre, duc de Bourbon, qu'il épousa en 1349, et qui mourut en couche à l'âge de quarante ans, le 6 février 1377; savoir, Charles VI, depuis roi de France, né le 3 décembre 1368;

Louis de France, duc d'Orléans, qui a fait la branche d'Orléans; Jean, mort en bas âge; Jeanne, née en 1357, mourut à l'abbaye de Saint-Antoine à Paris, où elle avait son tombeau, qui a été brisé en 1793; Bonne, sa sœur, morte jeune le 7 novembre 1360; le tombeau qui lui fut érigé près de celui de Jeanne, a éprouvé le même sort; Jeanne, née le 7 juin 1366, meurt la même année; Marie, née le 27 février 1370, fut accordée à Guillaume de Bavière, IV^e comte de Hainaut et de Hollande, meurt avant le mariage en 1377; Isabelle, née le 24 juillet 1373, accordée à Jean I^{er}, duc d'Alençon, meurt avant le mariage en février 1377; Catherine, née le 4 février 1377, fut mariée en août 1386, à Jean de Berry, comte de Montpensier, meurt en octobre 1388.

NOTE SUR LES ENFANS DU ROI JEAN.

Louis, frère cadet de Charles V, d'abord comte d'Anjou et du Maine, créé duc d'Anjou, fait pair de France en octobre 1360, et depuis roi de Sicile à Naples, et le premier des rois de Sicile de la seconde maison d'Anjou.

Jean, autre frère cadet de Charles V, d'abord comte de Poitou, en juin 1357, puis de Mâcon, créé pair en septembre 1359, fait duc de Berry et d'Auvergne en même mois 1360, et enfin comte de Montpensier, par acquisition en 1384, meurt sans enfans mâles, le 15 juin 1416. Charles et Jean de Berry, fils de Jean, duc de Berry, successivement comtes de Montpensier, étaient morts avant leur père. Philippe, dernier frère de Charles V, d'abord fait duc de Touraine, en octobre 1360, puis investi du duché de Bourgogne, le 6 septembre 1363, et comte

de Flandre, d'Artois, de Bourgogne, etc. par mariage avec Marguerite, fille unique du comte de Flandre Louis III, en avril 1369, est le premier des ducs de Bourgogne, dont la succession a été portée dans la maison d'Autriche, par Marie, fille unique de Charles, dernier duc de Bourgogne, à la réserve de ce duché réuni au domaine, en vertu de confiscation du 11 mai 1478.

N° 49.

CHARLES VI, fils aîné de Charles V, né le 3 décembre 1368, et sacré le 4 novembre 1380, meurt à l'hôtel Saint-Paul à Paris, le 22 octobre 1422, après avoir régné quarante-deux ans; il fut enterré à Saint-Denis, où il avait un tombeau en marbre, sur lequel il était représenté avec Isabeau de Bavière, sa femme. Ces deux statues se voient dans ce musée, salle du quinzième siècle, n°s 81 et 84. Voici les épitaphes qui étaient gravées sur les revers du mausolée :

Icy gist le roy Charles sixieme, tres-aimé, large et débonnaire, fils du roy Charles le Quint, qui régna quarente deux ans, un mois et six jours; et trespasa le XXI jour d'octobre, l'an mil quatre cens XXII. Priez Dieu qu'en paradis soit son ame.

Icy gist la royne Isabel de France, epouse du roy Charles sixieme, et fille de tres-puissant prince Estienne, duc de Baviere et comte Palatin du Rhin, laquelle régna avec son dit epoux, et trespasa l'an mil quatre cens XXXV le dernier jour de septembre. Priez Dieu pour elle.

Charles, le 17 juillet 1385, épousa Isabelle de Bavière, âgée alors de quatorze ans, fille d'Étienne II, duc de Bavière; il en eut douze enfans, et mourut le 24 septembre 1435; savoir, Charles de France, dauphin de Viennois, né le 26 septembre 1386, meurt

la même année; Charles de France, duc de Guienne, depuis dauphin, né le 6 février 1392, meurt le 11 janvier 1400; Louis de France, duc de Guienne, né le 22 janvier 1396, fut marié en 1404 avec Marguerite, fille aînée de Jean, duc de Bourgogne en 1408; il prend le maniement des affaires, conjointement avec la reine sa mère, et fut établi chef du conseil du roi son père, le 31 décembre 1409; il mourut sans enfans le 18 décembre 1415; Jean de France, duc de Touraine et de Berry, depuis dauphin de Viennois, né en 1398, et marié le 30 juin 1406, avec Jacqueline de Bavière, fille unique de Guillaume de Bavière IV, comte de Hainaut et de Hollande, meurt de poison à Compiègne, et sans enfans, le 5 avril 1415; Charles VII, depuis roi de France, né le 28 février 1402; Philippe, né le 10 novembre 1407, et mort le même jour; Jeanne, née le 14 juin 1388, morte en 1390, Isabelle de France, née le 9 novembre 1389, mariée en 1396, avec Richard II, roi d'Angleterre en 1401: après la mort de son mari, elle revient en France, et épousa en secondes noces, le 29 juin 1406; Charles, comte d'Angoulême, depuis duc d'Orléans; elle meurt en couche le 13 septembre 1409; Jeanne, née le 24 janvier en 1391, mariée en 1397, avec Jean VI, duc de Bretagne, meurt à Vannes, le 27 septembre 1433; Marie, née le 22 août 1392, se fait religieuse, et entre en religion au prieuré de Poissy en 1397. Après avoir refusé d'épouser le fils du duc de Bar, elle mourut à Paris de la peste le 19 août 1438; Michelle, née le 11 janvier 1394, mariée avec Philippe le Bon, duc de Bourgogne en 1409, mourut à Gand sans enfans, l'an 1422. Catherine, dernière fille de Charles VI, née à Pa-

•

ris, le 27 octobre 1401, est mariée, par traité du 21 mai 1420, à Henri V, roi d'Angleterre, qui, par le traité, fut institué successeur de Charles VI, et régent. Il mourut revêtu de ce titre, le 31 août 1422. Après la mort de son mari, Catherine épouse clandestinement Owain Tyder, chevalier d'une maison inconnue; elle mourut en 1458, et fut enterrée à Westminster; elle eut, de son premier mari, Henri VI, depuis roi d'Angleterre, et du second, Edmond, comte de Richemond, père de Henri VII, aussi roi d'Angleterre.

NOTE HISTORIQUE.

Louis, duc d'Anjou, depuis roi de Sicile, et oncle de Charles VI, n'est régent que depuis le 17 septembre 1380, jusqu'au 4 novembre.

Louis, frère cadet de Charles VI, d'abord comte de Valois, puis investi du duché de Touraine, en novembre 1386, et de celui d'Orléans, par échange, le 4 juin 1392, enfin comte d'Angoulême, 6 octobre 1394, et créé duc de Valois, en juillet 1406, est assassiné le 23 novembre 1407, laissant pour fils Charles, duc d'Orléans, père du roi Louis XII, et Jean, comte d'Angoulême, aïeul du roi François I^{er}.

Il avait aussi pour fils naturel, Jean, comte de Dunois, auteur des ducs de Longueville, de qui les derniers marquis de Rothelin sont descendus par seconde bâtardise.

N° 50.

CHARLES VII, fils de Charles VI, d'abord appelé comte de Ponthieu, puis dauphin après Jean, et duc de Touraine, le 15 juillet 1416, régent le 24 juin 1418, déclaré déchu de la succession à la cou-

ronne, le 23 décembre 1420, par la faction d'Angleterre, et enfin sacré roi le 17 juillet 1427, soupçonné d'avoir été empoisonné, meurt le 22 juillet 1461, après avoir régné trente-huit ans. Il fut enterré à Saint-Denis, où il avait son tombeau, que l'on avait orné de sa statue en albâtre, et de celle de Marie d'Anjou, sa femme; je n'ai pu recueillir de ce monument, qui a été détruit en 1793, que les deux têtes des statues, dont j'ai formé les bustes qui se voient dans ce musée, salle du quinzième siècle, n^{os} 85 et 87. Les deux épitaphes suivantes ornaient son tombeau.

Icy gist le roy Charles septieme très glorieux , victorieux et bien servy, fils du roy Charles sixieme , qui regna XXXIX ans, neuf mois et un jour , et trepassa le jour de la Magdeleine XXII jour de juillet , l'an mil quatre cens soixante et un , priez Dieu pour luy.

Icy gist la royne Marie , fille du Roy de Scicille, duc d'Anjou , epouse du roy Charles VII, qui régna avec son dit epoux , et trespassa le penultiesme jour de novembre, l'an mil quatre cens soixante trois , priez Dieu pour elle.

Charles VII eut douze enfans de Marie d'Anjou, sa femme, fille aînée de Louis II, roi de Sicile, duc d'Anjou, qu'il épousa en 1422; elle mourut à l'âge de cinquante-neuf ans, fort regrettée, et après avoir laissé plusieurs fondations en faveur des pauvres, le 29 novembre 1463. Louis XI, depuis roi de France, né le 3 juillet 1423, fut son premier enfant; les autres suivent ainsi: Philippe, né le 4 février 1436, mourut quatre mois après; Jacques, né en 1432, mourut environ quatre ans après sa naissance; Charles de France, duc de Berry, né le 28 décembre 1446, se joint en 1464 à Charles de Bourgogne, comte de Charollois, pour faire la guerre au roi son frère; il meurt

à Bordeaux, le 12 mai 1472, du poison que lui donna Jean Favre Versois, abbé de Saint-Jean-d'Angely, son aumônier; il laissa deux filles naturelles, qu'il eut avec Colette de Chambes-Montsoreau, veuve de Louis, premier d'Amboise, vicomte de Thouars; Radégonde de France, fille aînée de Charles VII, accordée le 22 juillet 1430, à Sigismond, duc d'Autriche, meurt avant son mariage le 19 mars 1444; Catherine, née en 1439, épouse Charles *le Hardi*, duc de Bourgogne; elle meurt à l'âge de dix-huit ans en 1446; Joland, née en 1434, épouse, en 1452, Amé IX; duc de Savoie, meurt le 29 août 1478; Jeanne épouse, en 1447, Jean II, duc de Bourbon, et meurt sans enfans, le 4 mai 1482; Marguerite, née en mai 1437, meurt le 24 juillet 1438; Jeanne, née le 7 septembre 1438, meurt en 1446; Marie, sœur jumelle de Jeanne, meurt le 14 février 1439; Magdeleine, née le premier décembre 1443, épouse, le 7 mars 1461, Gaston de Foix, prince de Viane; elle meurt en 1486.

Charles VII eut trois enfans naturels d'Agnès Sorel, qui mourut le 9 février 1449; savoir, Charlotte qui épousa, en 1462, Jacques de Brezé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie; ensuite Marguerite, élevée au château de Taillebourg, par les ordres du roi son père, fut mariée le 18 décembre 1458, avec Olivier de Coetivy, chevalier-sénéchal de Guienne; elle meurt vers 1473; et Jeanne de France, mariée à Antoine de Bueil, comte de Sancerre. On ignore l'époque de son décès.

Henri VI, roi d'Angleterre, fils de Henri V, et de Catherine de France, né le 6 décembre 1421, et proclamé roi de France à Saint-Denis, le 11 novembre

1422, est sacré à Paris, non le 17, mais le dimanche 16 décembre 1431. Depuis ce temps, les rois d'Angleterre n'ont point cessé de prendre le titre de rois de France.

Jean, duc de Bedford, frère de Henri V, fait régent de France après lui, et duc d'Anjou, comte du Maine, par son neveu, le 21 juin 1424, meurt le 15 décembre 1435.

N° 51.

LOUIS XI, fils aîné de Charles VII, d'abord dauphin, puis propriétaire du Dauphiné, par cession du 18 juillet 1440, et sacré roi le 15 août 1461, meurt à soixante ans, le 30 août 1483, après avoir régné vingt-deux ans. Il fut enterré dans l'église collégiale de Notre-Dame de Cléry qu'il avait fait bâtir, dans un tombeau dont il avait ordonné lui-même le plan, et qui fut renversé et profané en 1562; ce mausolée fut rétabli en 1622, détruit une seconde fois en 1793, et restauré dans ce musée, où il se voit n° 471, salle d'introduction.

Louis XI avait épousé d'abord Marguerite, fille aînée de Jacques Stuart, 1^{er}, roi d'Écosse, dont le mariage se fit à Tours le 24 juin 1436; elle mourut sans enfans dix ans après. Le 14 février 1451, il fut accordé avec Charlotte de Savoie, fille de Louis, duc de Savoie, et ce ne fut que six ans après que le mariage fut entièrement consommé; elle mourut à vingt-huit ans dans le château d'Amboise, de la suite des mauvais traitemens de son mari, le premier décembre 1483. Son corps fut porté dans l'église de Notre-Dame de Cléry, où elle avait son tombeau, qui a été détruit en 1793. Louis XI eut six enfans avec

Charlotte; savoir, Joachim, né, suivant les notes de la chambre des comptes, le 14 août 1459; il mourut en bas âge; Charles VIII, depuis roi de France, né le 30 juin 1470; François, duc de Berry, né en 1472, et qui mourut un an après; Louise, née en 1461, morte en bas âge; Anne de France, mariée le 3 novembre 1474 à Pierre de Bourbon, sieur de Beaujeu; son père l'établit gouvernante de Charles VIII, son frère; elle mourut à soixante ans dans son château de Chantelle, le 14 novembre 1522; Jeanne de France, née en 1464, mariée en 1476, à Louis, duc d'Orléans, puis roi de France, sous le nom de Louis XII, qui fit annuler son mariage le 22 décembre 1498, et lui donna le duché de Berry; elle se retira à Bourges, où elle mourut en odeur de sainteté le 10 janvier 1504. En 1562, à la suite des guerres de religion, son tombeau fut ouvert, ses ossemens furent exhumés et brûlés sur la place de Bourges. On donne quatre enfans naturels à Louis XI; savoir, Jeanne, dame de Mirebeau, née de Phelise Regnard, légitimée le 25 février 1465, mariée peu de jours après avec Louis (batard) de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France; elle mourut en 1519, fort avancée en âge. Jeanne (bâtarde) de France, née, ainsi que les deux autres qui suivent, de Marguerite de Sassenage, veuve d'Amblard de Beaumont; Marie (bâtarde) de France, mariée en 1467 avec Aymar de Poitiers, sieur de Saint-Valier, meurt en couche d'un fils, peu de temps après son mariage, et Guyette, (bâtarde) de France, mariée en 1460 à Charles de Sillons.

N^o 52.

CHARLES VIII, unique fils de Louis XI, né le 30 juin 1470, sacré le 30 mai 1480, duc de Bretagne, par mariage avec Anne, héritière de ce duché, le 13 décembre 1491, couronné à Rome empereur de Constantinople, le 16 janvier 1494, c'est-à-dire 1495, et en possession du royaume de Naples, en mai suivant, meurt sans postérité au château d'Amboise, le 7 avril 1497, âgé de vingt-sept ans, et après en avoir régné quinze; son corps fut porté en grande pompe à Saint-Denis, où on avait érigé à ce bon prince un tombeau magnifiquement travaillé en marbre, orné de bronze doré, et sur lequel il était représenté à genoux de grandeur naturelle. Ce superbe mausolée a été détruit, spolié et fondu en 1793. On lisait autour les inscriptions suivantes :

*Hic octave jaces Francorum Carole Regum,
Cui victa est forti Britonis ora manu.
Parthenope illustrem tribuit captiva triumphum,
Claraque Fornovio pugna peracta solo.
Cæpit et Henricus regno depulsus avito
Bellata auspiciis sceptrâ Britanna tuis.
O plures longinqua dies si fata dedissent,
Te nullus toto major in orbe foret.*

Vixit annos 28. obiit anno a Natali
Domini 1498. Aprilii 7.

A U T R E.

Opus Pagananini Mutinensii.

*Status in hoc saxo Carolus florentibus annis
Occubuit, cunctos mors truculenta rapit.
Regibus hic magnis satus est: Gallosque feroces
Rexit, et adjecit regna superba jugo.
Magnanimi Regis justa pietate movere,
Cælicolumque Patri da, probe Galle, preces.*

AUTRE.

Par Fauste Andrelin , poète estimé de ce temps.

*Ecce trucidis numen non exorabile Parcæ
 Florida truncavit surgentis stamina Carli :
 Stamina nestoream transcendere digna senectam ,
 Cumæam, Phrygiamque simul : Sed stamina virtus
 Ante suum veniens juvenili in corpore tempus ,
 Ipsis invidiam superis commovit atrocem :
 Et tanto orbarunt fœlices numine terra :
 Festaque plaudentis decorarunt atria cœli.*

Charles avait épousé, le 6 décembre 1491 , Anne de Bretagne, la plus belle femme de son temps, fille unique héritière de François II, duc de Bretagne, et de Marguerite de Foix, dont il eut quatre enfans; savoir, Charles Orland, dauphin de Viennois, né le 10 octobre 1492, mort le 6 décembre 1495; Charles, dauphin après la mort de son aîné, né le 8 septembre 1496, meurt un mois après; François qui vécut peu de jours, et Anne, morte en bas âge. Après la mort de Charles; sa femme Anne épousa le roi Louis XII le 8 janvier 1499; elle mourut au château de Blois, le 9 janvier 1513, à l'âge de trente-six ans.

N° 53.

LOUIS XII, né le 14 juin 1462, petit-fils de Louis I^{er}, duc d'Orléans, et cousin issu de germain de Louis XI, d'abord aussi seulement duc d'Orléans et de Valois, et marié en premières noces à Jeanne de France, seconde sœur de Charles VIII, dont le mariage est cassé le 12 décembre 1498, sacré roi dès le 27 mai précédent, duc de Bretagne, par second mariage avec a duchesse Anne, veuve du même Charles VIII, le 8 janvier 1499, et enfin investi du duché de Mi-



Charles VII.



Louis XI.



Charles VIII



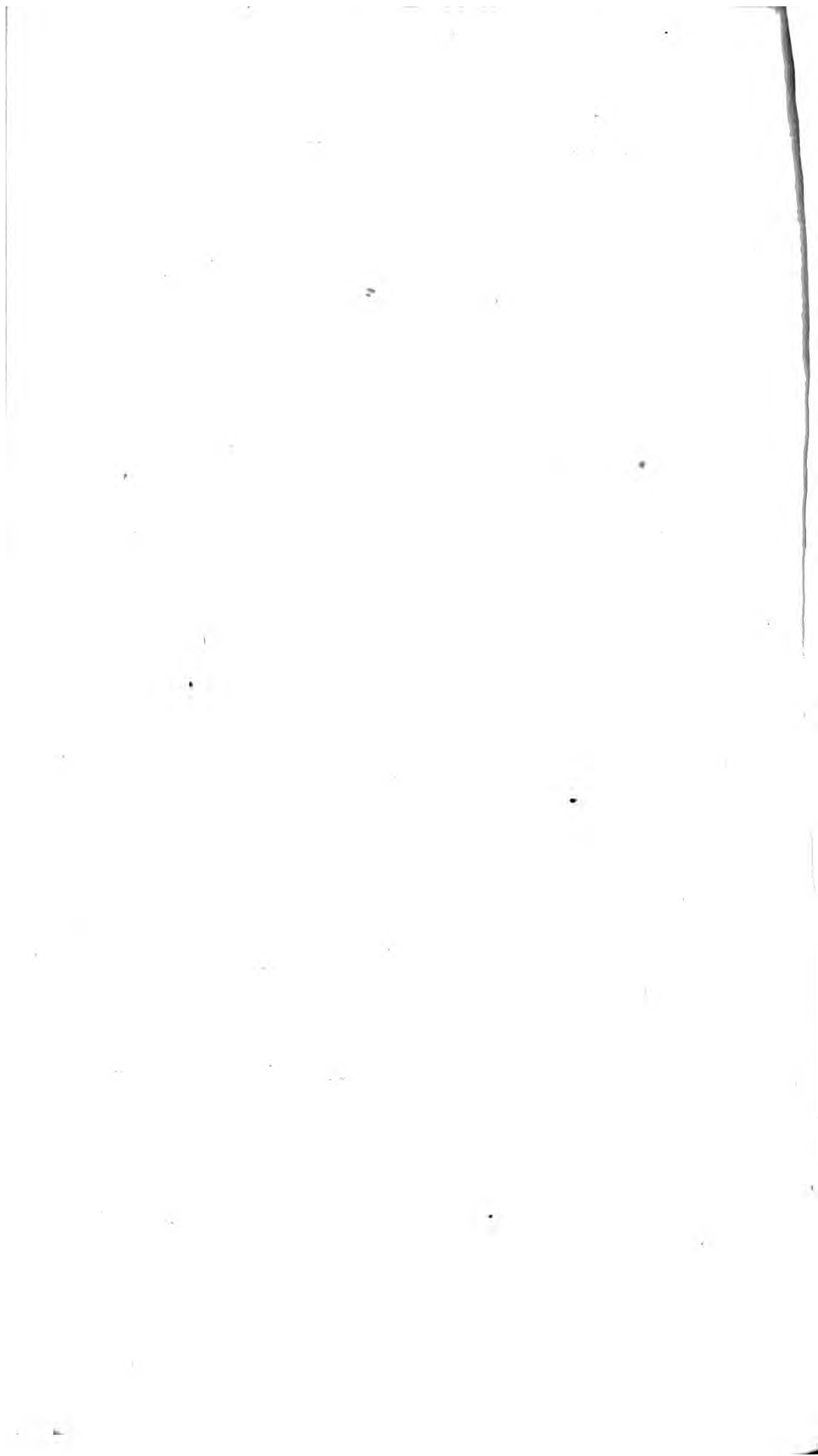
Louis XII.



François I.



Henri II.



lan, le 14 juin 1509, meurt à l'âge de cinquante-deux ans, regretté des grands et des petits, le premier janvier 1518, après avoir régné près de dix-sept ans. Son corps fut porté en grande pompe à Saint-Denis.

Pendant que la cérémonie funèbre cheminait vers le lieu de la sépulture, les hérauts qui précédaient le corps répétaient de distance en distance et à voix basse : *Le bon roi Louis XII est mort.* Le peuple de Paris, qui suivait aussi le cortège, s'écriait les larmes aux yeux : *Notre bon père Louis XII est mort !* Son successeur François I^{er} lui fit ériger un mausolée magnifique en marbre blanc, décoré des arabesques les plus recherchées, de sa statue et de celle de sa femme Anne, qu'il fit exécuter par Paul Ponce, le plus célèbre sculpteur de ce temps. Ce monument précieux, que j'ai fait restaurer, se voit dans ce musée, salle du XV^e siècle, n^{os} 94 et 445.

Voici les épitaphes qui ornaient son tombeau :

Cy gist le corps avec le cœur de très haut, très excellent, très puissant prince Louis XII. Roy de France, lequel trepassa à Paris à l'hôtel des Tournelles, le premier jour de janvier 1514. Ses entrailles sont avec son père aux Célestins dudit Paris.

Autre que l'on attribue à Jean Olivier, littérateur célèbre, qui s'éleva par son propre mérite, et qui fut évêque d'Angers en 1532; il était oncle du chancelier de France de ce nom, et mourut en 1540.

*Jacet sub isto Franciæ rex marmore
Lodoicus, Anna cum Britanna conjuge
Hunc nempè qui res pensitant consultius,
Patriæ patrem, populique verum principem
Ratione neutiquam indecenti nuncupant,
Quando insolentiam vetustam militum,*

*Primus coërcuit seuerè et fortiter ,
 Fauore plebis , tutius quo degeret ,
 Vitamque faustam viveret tranquillius ,
 Tributa minuit ac relaxauit libens ,
 Sceptrumque gessit , quod vocant anhærmaton.
 Leges reformans moribus studuit bonus :
 Sua cuique reddens nemini quicquam abstulit ,
 Vltro pepercit ultionis nescius :
 Priuatus et quas plurimas acceperat ,
 Fasces adeptus regisque insignibus ,
 Functus , remisit , perbenigne injurias :
 Parentibusque destitutos principes
 Velut tenellos educavit liberos ,
 Curans honestis imbui illos moribus
 Vt rem iuarent in futurum publicam :
 Quod faxit ingens omnium rerum sator.
 Profusus ipse largiendo non fuit ,
 « Vt qui modestè publicam pecuniam
 « Miserae putaret plebis esse non suam.
 Procul forisque bella gessit providus ,
 Domi suos in pace populos continens
 Transgressus Alpes bellica sæpissimè
 Virtute , totam ænotriam conterruit ,
 Paterna jura dum tyrannorum manu
 Eruere satagit ; sed parum fœliciter :
 Nam liguriam , campaniam , ac insubriam
 Ferro tibi subjecit , et mox perdidit ,
 Velut Iocante sorte , et in ludi modum
 Volvente citro , utroque res mortalium ,
 Tragædiasque agente miras casuum :
 Verum repentè post triumphos inclytos ,
 Clarasque terra in exera uictorias ,
 Intra penates provocatus ab hostibus ,
 Morboque pressus impetum vix repulit
 Equitum suorum non suaptè ignavia ,
 Novisque pacem ægrè redimet nuptijs
 Tandem hic quiescit optimus princeps. vide*

*Quam lubricum sit regium fastigium ,
Qualisque rerum fluctus et pericula :
Sors quippe fallit , nec favit semper Deus
Cujus potente regna moderantur manu.*

Louis XII épousa en premières noces Jeanne de France, fille de Louis XI : mariée en 1476, son mariage fut déclaré nul le 12 décembre 1498; elle se retira dans un couvent à Bourges, où elle mourut, avec le titre de reine, le 4 février 1504. Le 8 janvier 1499, Louis XII épouse Anne, duchesse de Bretagne; veuve de Charles VIII, dont il eut quatre enfans; savoir, deux enfans mâles, morts en bas âge, dont les noms sont inconnus; Claude de France, née le 13 octobre 1499; elle fut fiancée, le 12 août 1501, avec Charles d'Autriche, duc de Luxembourg, depuis empereur; mais elle épousa François I^{er}, depuis roi de France le 18 mai 1514; Renée de France, duchesse de Chartres, sa sœur, née le 25 octobre 1510, épouse, le 30 juillet 1527, Hercule d'Est II, duc de Ferrare, de Modène et de Regge, après la mort duquel elle revient en France : elle mourut à Montargis le 12 juin 1575, âgée de soixante-cinq ans. Anne, sa mère, mourut au château de Blois le 9 janvier 1514.

Le 9 octobre 1514, Louis XII épouse Marie d'Angleterre, sœur du roi Henri VIII. Après la mort du roi son mari, elle retourna en Angleterre, où elle épousa en secondes noces, le 31 mars 1515, Charles Brandon, duc de Suffolk; elle meurt à l'âge de trente-sept ans en 1533.

Louis XII avait un fils naturel, dont on ne nomme pas la mère; il fut patriarche et archevêque de Bourges sous le nom de Michel de Bucy, et mourut le 8 février 1511.

FRANÇOIS I^{er}, le père et le restaurateur des lettres et des arts, né le 12 septembre 1494, petit-fils de Charles, comte d'Angoulême, frère cadet du père de Louis XII, d'abord aussi comte d'Angoulême seulement, puis successivement investi du duché de Valois en février 1498, c'est-à-dire 1499, duc de Bretagne par premier mariage avec Claude de France, fille aînée du même Louis XII et de la duchesse Anne, le 14 mai 1514, enfin sacré roi le 26 janvier suivant, meurt au château de Rambouillet le 31 mars 1546, après avoir régné trente-six ans. Son cœur fut porté dans l'église des religieuses de Hautes-Bruyères, et déposé dans une urne de marbre blanc, sculptée par Pierre Bontemps de Paris, et son corps fut transporté à Saint-Denis avec une pompe extraordinaire. Le roi Henri II, son fils, lui fit construire un mausolée magnifique, où il est représenté en marbre blanc auprès de Claude de France, sa première femme : les deux monumens de François I^{er}, dont je viens de parler, se voient aujourd'hui dans ce musée, salle du XVI^e siècle, nos 99 et 448. Ce monument, digne de celui auquel il fut érigé, n'est chargé d'aucune inscription ; cependant on croit que l'éloge suivant devait être gravé sur les tableaux qui se trouvent au-dessus des archivolttes :

*Mars pater, et musa huic, aut unicus est Mars.
Vel Martis, musæque, pater, sic Jupiter unus,
Hoc natus, nata hoc, cælum hoc in numine monstrant.*

François I^{er} eut sept enfans de Claude de France, sa première femme, fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne, qu'il épousa le 14 mai 1514 : cette femme vertueuse fut duchesse de Bretagne après

la mort de sa mère; elle meurt, à l'âge de vint-cinq ans, le 20 juillet 1524. Ses enfans sont : François, dauphin de Viennois, duc de Bretagne, né le 28 février 1517, accordé dès 1518 à Marie, fille de Henri VIII, roi d'Angleterre, mourut, le 20 août 1536, du poison que lui donna dans un verre d'eau le comte Montecuculi, Ferrarois, comme il jouait à la paume dans le château de Tournon; (voyez Mézerai.) Son corps fut porté à Saint-Denis : ce prince est le dernier propriétaire de la Bretagne, le duché ayant été réuni à la couronne dès août 1532. Henri II, depuis roi de France, né le 31 mars 1518; Charles, duc d'Orléans, de Bourbon, d'Angoulême, etc., né le 22 janvier 1522, meurt sans alliance le 9 septembre 1545; Louise, née le 29 août 1515, fut accordée un an après avec Charles d'Autriche, roi d'Espagne; mais elle meurt l'année suivante; Charlotte, née le 23 octobre 1516, meurt le 8 septembre 1524; Magdeleine, née le 10 août 1520, fut mariée le 1^{er} janvier 1536 avec Jacques Stuart V, roi d'Écosse : elle mourut en 1537, et fut enterrée à l'abbaye de Sainte-Croix d'Édimbourg; Marguerite, née le 5 juin 1523, remarquable par sa sagesse et sa vertu, avait été accordée en 1526 avec Louis de Savoie, prince de Piémont, qu'elle n'épousa pas; le 9 juillet 1559, elle épousa Emmanuel Philibert, duc de Savoie : de son fils aîné, Charles Emmanuel I^{er}, descendent les ducs de Savoie, les princes de Carignan et les comtes de Soissons. Elle mourut à Turin le 24 septembre 1574, et fut enterrée dans l'église Saint-Jean de cette ville, sous un beau mausolée.

En 1530, François I^{er} épouse en secondes noces Éléonore d'Autriche, sœur aînée de Charles-Quint,

et veuve d'Emmanuel, roi de Portugal; il n'en eut point d'enfans. Après la mort du roi, Éléonore se retira en Flandre, et passa de là en Espagne, où elle mourut le 28 février 1558 : son corps fut porté de Mérida au monastère de l'Escorial le 4 février 1574; (voyez Antoine de Herrera en son histoire du monastère de l'Escorial.)

Louise, fille aînée de Philippe II, duc de Savoie, et mère de François I^{er}, créée duchesse d'Angoulême le 4 février 1514, c'est-à-dire 1515, et seulement appelée *madame*, meurt le 22 septembre 1531, ayant été faite deux fois régente du royaume en juillet 1515 jusqu'en février 1516, et en août 1524 jusqu'en mars 1526.

Marguerite, femme célèbre par ses poésies, sœur unique de François I^{er}, est mariée 1^o à Charles, dernier duc d'Alençon; 2^o à Henri d'Albret, roi de Navarre. Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, roi de France, fut l'heureux fruit de ce mariage. François I^{er} aimait passionnément sa sœur; il l'appelait communément *ma mignonne*, et lui fit de très-gros avantages lors de son mariage avec Henri d'Albret. Elle déploya un grand caractère auprès de Charles-Quint, lorsqu'elle se rendit à Madrid pour secourir le roi son frère, que son emprisonnement et le chagrin avaient rendu malade. A son avènement au trône de Navarre, elle mit ses soins à faire fleurir l'agriculture, à encourager les artistes et les savans; elle embellit ses villes, et les fortifia. Cette femme, aussi aimable que vertueuse, nous a laissé plusieurs ouvrages de sa façon; *le Miroir de l'ame pécheresse*, qui fut censurée par la Sorbonne; *les Nouvelles de la reine de Navarre*, etc. etc. Enfin cette princesse extraordinaire mourut

à l'âge de cinquante-sept ans en 1549; elle aimait tous les arts, et en cultivait quelques-uns avec succès : elle écrivait facilement en vers et en prose. Cette facilité lui avait fait donner le surnom de *dixième muse*, et l'on disait d'elle-même de son temps : *Marguerite surpasse en valeur les perles d'Orient.*

N° 55.

HENRI II, né le 31 mars 1528, fils de François I^{er}, d'abord duc d'Orléans, puis dauphin après son aîné, duc de Bretagne par apanage en 1540, et enfin sacré roi le 26 juillet 1547, blessé dans un tournoi qui se donna le 30 juin 1559, rue Saint-Antoine, à l'occasion des noces de ses deux filles, Élisabeth et Marguerite, meurt de cette blessure le 10 juillet suivant. Son cœur fut déposé aux Célestins dans une urne, portée par un groupe de femmes représentant les trois Graces, que la reine fit sculpter par Germain Pilon, son sculpteur particulier : cette veuve fit élever aussi à Saint-Denis un mausolée de la plus belle ordonnance, pour recevoir le corps de son mari, qui avait été transporté dans l'abbaye en grande pompe. Ces deux monumens, dignes de la magnificence des Médicis, se voient aujourd'hui dans ce musée, sous les nos 102 et III.

Henri II, le 27 octobre 1533, épouse Catherine de Médicis, fille unique de Laurent de Médicis, duc d'Urbin : c'était, suivant l'histoire, une habile princesse, fine, rusée, attachée à l'astrologie et à la nécromancie. Après la mort de son mari, elle employa tous les moyens imaginables pour conserver l'autorité souveraine; elle suscita beaucoup de troubles dans

l'état, contribua même à former la ligue, voulant ôter la couronne aux Bourbons qu'elle haïssait, pour la faire passer sur la tête de Charles II, duc de Lorraine, son gendre; (voyez Mézerai et les annales de Belleforêt.) Cette femme ambitieuse meurt au château de Blois le 5 janvier 1589, peu de temps après l'assassinat des ducs de Guise : elle eut dix enfans de Henri II; savoir, François II, depuis roi de France et d'Écosse; Louis, duc d'Orléans, né le 3 février 1548, mort deux ans après; Charles Maximilien IX, depuis roi de France; Henri III, depuis roi de France et de Pologne; Hercule, nommé depuis François, duc d'Alençon, mort sans mariage le 10 juin 1584 : le roi son frère lui fit faire des obsèques extraordinaires pour la magnificence; Élisabeth de France, née le 13 avril 1545, épouse le 20 juin 1559 Philippe II, roi d'Espagne, et meurt en couche le 3 octobre 1568 : elle fut enterrée au monastère de l'Escurial; Claude de France, née en 1547, fut mariée le 5 février 1558 avec Charles II, duc de Lorraine, meurt à Nanci le 20 février 1575, et fut enterrée dans l'église des Cordeliers de cette ville; Marguerite de France, duchesse de Valois, née le 14 mai 1551, épouse le 18 août 1572 Henri de Bourbon, roi de Navarre, depuis roi de France sous le nom de Henri IV. Ce prince, étant parvenu à la couronne, fit dissoudre ce mariage pour cause de stérilité; elle se retira dans son hôtel, portant toujours le titre de reine, où elle mourut le 27 mars l'an 1615 : son corps fut porté à Saint-Denis, et son cœur fut déposé dans sa chapelle aux Petits-Augustins du faubourg Saint-Germain, qu'elle avait fait bâtir. Cette princesse a été la dernière de la race des Valois; Victoire, sœur jumelle de Jeanne qui

suit, née le 23 juin 1556, meurt le 17 août suivant; Jeanne, ou Julie, meurt peu de temps après sa naissance.

ENFANS NATURELS DE HENRI II.

Henri d'Angoulême, grand-prieur de France, amiral des mers du Levant, né de madame Flamien (suivant Brantôme) de Leviston, demoiselle écossaise. Si l'on en croit de Thou, Henri d'Angoulême eut part au massacre de la Saint-Barthélemi : il fut tué à Aix en Provence, le 2 juin 1586, par Philippe Altoviti, baron de Castellane; Diane, légitimée de France, duchesse d'Angoulême, née de Philippe des Ducs, demoiselle de Cony; elle épousa en premières noces, le 13 février 1552, Horace de Farnèse, duc de Castro, après la mort duquel Henri II, son père, lui fait épouser, le 3 mai 1557, François, duc de Montmorency, pair et maréchal de France; elle meurt à Paris, à l'âge de quatre-vingts ans, le 11 janvier 1619: elle fut enterrée aux Minimes de la Place-Royale, où elle avait un mausolée, sur lequel elle était représentée de grandeur naturelle en marbre blanc. Cette statue se voit dans ce musée, n° 118.

N° 56.

FRANÇOIS II, fils aîné de Henri II, né le 29 janvier 1543, d'abord duc de Bretagne, et appelé simplement *Monseigneur*, puis dauphin après son père en 1547, roi d'Écosse par mariage du 29 avril 1558, et enfin sacré roi de France le 28 septembre 1559, meurt sans postérité le 5 décembre 1560. Son corps fut porté à Saint-Denis, et son cœur, déposé aux Célestins de Paris, fut mis dans une urne portée par une colonne de marbre, groupée de trois en-

fans sculptés par Germain Pilon. Le roi Charles IX son frère fit élever ce monument à sa mémoire en 1562 : on le voit aujourd'hui dans ce musée, n° 104. François II avait épousé, le 24 avril 1558, Marie Stuart, reine d'Écosse, fille unique de Jacques Stuart V, roi d'Écosse, et de Marie de Lorraine, fille du duc de Guise : après la mort du roi, cette princesse repassa en Écosse, où elle épousa Henri Stuart son cousin, dont elle eut Jacques I^{er}, roi d'Angleterre. Elle épousa en troisièmes noces Jacques Herburn, comte de Bothuel, calviniste, qui fut soupçonné de la mort du roi Henri ; poursuivie par ses sujets, elle se réfugia en Angleterre auprès de la reine Élisabeth, qui la fit arrêter, la tint dix-huit ans en prison, et lui fit trancher la tête le 18 février 1585.

N° 57.

CHARLES IX, second fils de Henri II, né le 27 juin 1550, d'abord duc d'Angoulême, puis d'Orléans, et sacré le 15 mai 1561, meurt sans enfans légitimes le 30 même mois 1574, après avoir régné treize ans. Son corps fut porté à Saint-Denis, et déposé dans le tombeau (dit le tombeau des Valois.) Ce magnifique monument n'était chargé d'aucune inscription en l'honneur des rois, princes et princesses, qui y furent inhumés, à l'exception cependant de celles que je rapporte ici, gravées sur cuivre, et qui étaient posées sur le pilier de l'église qui faisait face au monument : elles ont été fondues :

ÉPITAPHE DE HENRI II.

*D'où vient ce deuil des sacrez Potentats,
Princes et Ducs, et gens de tous estats,
Et les carfours de torches sont ardents ?
Et tous les champs de pleurs sont reuondans ?*

Tous les climats en pourront bien parler,
 Ciel, mer et terre, et les oiseaux par l'air.
 Hélas ! pourquoy nostre grand Prince et Roy,
 Vray Achilles en son belliq'arroy,
 Est decedé par vn coup violent
 En iouste exquisite ? O cas triste et dolent !
 En celebrant un festin nuptial
 D'un Roy issant du sang Imperial
 Avec sa fille : et de sa sœur unique
 Avec vn Duc de Sauoye heroïque,
 Lors concurrant armé en pleine lice,
 Comme requiert un Royal exercice,
 Vulneré fut au chef d'un coup de lance
 Jusqu'au cerueau, par trop grand violence :
 Ny Medecin ne l'a peu secourir,
 Que de ce coup ne luy conuint mourir.
 Mieux valait Mars (qu'on haït tant et desprise)
 Que par son sang auoir telle paix aqoise.
 Lors que la paix triomphe par la France,
 Et Mars, est mis en extreme souffrance,
 Et ton peuple est hors de son triste dueil,
 Et cessez sont nos plainctes et nos larmes d'œil.
 Hélas Henry ! nous dicts-tu tel Adieu,
 Nous delaissans en ce terrestre lieu ?
 O sort cruel ! rempli d'ardente rage,
 L'as tu rauy en son florissant aage,
 Tendrant tousiours les bons mettre en ruine ?
 A vn Tiran tel coup etait tres-digne,
 Non à tel Prince doux et benin,
 Lequel n'eut oncq' de vice aucun venin :
 Mais des vertus fut vn saint receptacle,
 Et des edicts diuins vn vray Oracle.
 Or ma Clio cesse tes grands douleurs,
 Le mien tableau nage trop en pleurs :
 Et pri de cœur la haute Deïté,
 Qu'il le transfere en son éternité.
 Amen.

*Sept enfans vifs et Henry nous laisse icy :
 Quatre beaux fils , et trois filles aussi.
 Le bon François second , les Ducs d'Orléans ,
 Et d'Angoulesme , et d'Anjou florissans.
 Les trois filles ont estat de grande Deesse ,
 Comme de Royme , ou Duchesse , ou Princesse.*

On croit que cette inscription fut posée dans l'abbaye de Saint-Denis avant l'érection du tombeau que Catherine de Médicis fit construire pour sa famille.

ÉPITAPHES DU ROI CHARLES IX.

MEMORIÆ ÆTERNÆ.

Optimi et mitissimi Principis Caroli noni , Regis Christianissimi , bonarum artium ingeniorumque fautoris liberalissimi , et fidei ac religionis Catholicæ propugnatoris acerrimi.

AUTRE.

*Carolus expectat loculo Rex nonus in isto ,
 Supremi clangat dum tuba iudicij.
 Quem quicumque bonus nouit bene , luxit acerbè
 Extinctum , viuum deperijt tenere.
 Leni adeò fuit ingenio , leni bonitate ,
 Aspectu leni , lenior alloquio ;
 Aspera enim cum sæuissent circum omnia , in illum
 Confluxit lenis quidquid vbique fuit,
 Nam puer ad sceptrum venit regale decennis
 Annos quod tredecim dimidiumque tulit.
 Continuis in prodicionibus atque periclis
 Belli intestini , et iugibus insidijs
 Maiorum dum sacra pius fortisque tuetur ,
 Nec pessum cultus ire pios patitur ,
 Hæreticos reprimens cæca ambitione rebelles :
 Numinis oblitos , Principis et patriæ.
 Donec præcipiti fato , tum desiit esse :
 Heu ! quando potius debuit incipere.
 At tu pro tanto veræ pietatis amore ,
 Quæso bone , et tanta pro bonitate Deus ,*

*Hunc facias numerum in cœlis augere bonorum
Et sedem Manes inter habere pios.*

A U T R E.

*Bis septem totos bellum tibi iuge per annos
Quos Rex vixisti Carole pene fuit
In desertores, patriæ cœloque rebelles
Dum pro aris pugnas fortiter hæreticos :
Sacrilégis quorum è manibus regnum asseruisti,
Ter varia raptum proditione tibi.
Verum hoc retegis scelus à radicibus imis,
Supplicijsque reos afficis emeritis :
Ecce, nefas, primæ moriens in flore inuentæ,
Manè velut cum sol deficit exoriens.
Proh dolor, heu spes frustratas, et vota piorum
Ante diem cursu deseris in medio :
Iustitia et pietate tuam fulcire coronam
Nempe hoc ! et duplex illa columna fuit,
Quæ pro mortali semper durable cingit
In cœlis capiti nunc Diadema tuo.*

Vixit annos viginti tres, menses undecim,
et dies tres. Regnavit annos tredecim, menses
quinque, dies viginti quatuor. Obiit in arce
Vincennarum III. Calendas junii anno 1574.

« Charles IX, suivant de Thou, avait le courage élevé, l'esprit vif et subtil, une éloquence mâle, une prudence au-dessus de son âge; il était heureux à connaître le génie des personnes : il aimait la poésie et la musique; mais il était altier, violent, cruel, dissimulé, et grand blasphémateur. » Il n'eut qu'une fille d'Élisabeth d'Autriche, fille de Maximilien II, empereur, qu'il épousa le 22 octobre 1570 : elle fut couronnée à Saint-Denis par Charles, cardinal de Lorraine, le 25 mars 1571. Après la mort du roi, elle se retira à Vienne en Autriche, où elle mourut, le

22 janvier 1592, à l'âge de vingt-huit ans. Sa fille Marie Élisabeth, née le 27 octobre 1572, mourut le 2 avril 1578.

Catherine de Médicis fut régente depuis le 8 décembre 1560 jusqu'au vingt-huit juin 1563, et même après la mort de Charles IX, jusqu'en septembre.

Charles, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, d'abord chevalier de Malte et grand-prieur de France, puis comte d'Auvergne et de Lauragais en juin 1589, et créé duc d'Angoulême en janvier 1620, meurt le 24 septembre 1650, ayant été marié 1^o en mai 1591 à Charlotte, fille aînée de Henri I^{er}, duc de Montmorency, connétable de France, morte en août 1636; 2^o en février 1644, à Françoise de Narbonne, fille de Charles, baron de Mareuil, morte sans enfans le 10 août 1713. On voit dans ce musée, n^o 282, le monument qui lui fut érigé dans l'église des Minimes de la Place - Royale, où il avait sa sépulture.

Henri, fils aîné du premier lit de Charles, duc d'Angoulême, et appelé comte de Lauragais, meurt en démente le 8 janvier 1668.

Louis, second fils de même lit de Charles, duc d'Angoulême, d'abord abbé et nommé évêque, administrateur d'Agde en 1612, puis comte d'Alais en 1622, duc d'Angoulême après son père, et marié, meurt sans postérité le 13 décembre 1653.

François, troisième fils du premier lit de Charles, duc d'Angoulême, et appelé comte d'Alais, était mort le 29 septembre 1622.

N^o 58.

HENRI III, né le 29 septembre 1551, troisième fils de Henri II, d'abord duc d'Anjou, puis roi de





François II.



Charles IX.



Henri III.



Henri IV.



Louis XIII.



Louis XIV.

Pologne par élection en 1573, et sacré roi de France le 13 février 1575, meurt sans postérité, le 2 août 1589, d'un coup de couteau que lui donna Jacques Clément, religieux dominicain, dans le château de Saint-Cloud. Son cœur fut mis dans une urne, et déposé dans l'église de Saint-Cloud. Son secrétaire, Charles Benoise, lui fit ériger une colonne en marbre, que l'on voit dans ce musée, salle d'introduction, n° 456 : son corps fut de suite transporté dans l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, où il resta jusqu'en 1620, époque à laquelle il fut réuni aux Valois dans l'église de Saint-Denis. C'était le prince le plus agréable et le mieux fait de son siècle, dit M. de Nevers. Il avait l'esprit galant, délicat et éclairé; mais il était efféminé, faible et prodigue : on ne disputait point à sa cour de vertu ni d'industrie, mais de luxe et de dissolution. » Il fut nommé Alexandre Édouard sur les fonts de baptême; mais sa mère lui fit changer ces noms, et prendre celui de Henri, en mémoire du roi son père : elle le maria, le 15 février 1575, avec Louise de Lorraine, fille aînée de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur et comte de Vaudemont. Elle mourut le 29 janvier 1602, et fut enterrée aux capucines du faubourg Saint-Honoré. Le tombeau des Valois est le dernier monument qui fut érigé aux rois de France.

N° 59.

HENRI IV, ou *le Grand*, né au château de Pau en Béarn, le 15 décembre 1553, auparavant roi de Navarre, duc de Vendôme, etc. chef de la maison de Bourbon, seulement cousin de Henri III, du dix au onzième degré, et cependant alors premier prince

du sang, par l'extinction de toutes les branches aînées de la maison royale, reconnu roi de France, le 2 août 1589, et sacré à Chartres, le 27 février 1594, est assassiné le 14 mai 1610; son corps fut porté à Saint-Denis : on voit dans ce musée deux statues de ce prince, n^{os} 113 et 116; il avait épousé, en premières noces, Marguerite de Valois, dont j'ai eu occasion de parler à l'article des enfans de Henri II. Il eut six enfans de sa seconde femme; Marie de Médicis, fille aînée de François de Médicis, grand duc de Toscane, qu'il épousa le 27 décembre 1600; savoir, Louis XIII, dit *le Juste*, depuis roi de France; autre fils, duc d'Orléans, né le 16 avril 1607, mort sans être nommé le 17 novembre 1611; Gaston, Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, dont il sera parlé ci-après; Élisabeth de France, née le 22 novembre 1602, mariée à Philippe IV, roi d'Espagne, le 18 octobre 1645, meurt à Madrid le 6 octobre 1644, et fut enterrée dans le monastère de l'Escorial; Catherine de France, née le 10 février 1606, mariée le 10 février 1609, avec Victor Amé, duc de Savoie; étant restée veuve en 1637, elle prit le gouvernement des affaires, mit ses enfans sous la protection du roi de France, son frère, et conserva sa puissance malgré les efforts que fit la cour d'Espagne pour la lui enlever; elle mourut à Turin, le 27 décembre 1663, et fut déposée d'abord dans l'église des Orphanes aux Carmélites de cette ville; et fut transportée dans l'église de Verceil, ainsi qu'elle l'avait demandé; Henriette-Marie de France, née le 25 novembre 1609, mariée à Paris, le 11 mai 1625, avec Charles I^{er}, roi de la Grande-Bretagne; en 1644, elle fut obligée de se retirer en France, pour fuir la persécution de ses sujets, la suite des troubles qui désolèrent

laient alors. l'Angleterre. Elle mourut à Colombes près Paris, le 10 septembre 1669, et fut enterrée dans l'église de Saint-Denis.

ENFANS NATURELS DE HENRI IV.

César, duc de Vendôme, auteur des ducs de Vendôme; Alexandre, depuis nommé chevalier de Vendôme, né de Gabrielle d'Etrées en 1598, fut légitimé par le roi, son père, en 1599, et reçu chevalier de Malte en 1604. Il fut nommé ambassadeur extraordinaire pour aller à Rome auprès de Paul V; il fit son entrée publique dans cette ville le 4 octobre 1615. De retour en France, il fut arrêté à Blois, et constitué prisonnier dans le château de Vincennes en 1626; il mourut soupçonné d'avoir été empoisonné le 8 février 1629; Henri, duc de Verneuil, pair de France et gouverneur de Languedoc, né en octobre 1601, de Catherine-Henriette de Balsac, marquise de Verneuil, fut légitimé en 1603. Ayant d'abord pris les ordres, il fut pourvu des abbayes des Vaux-de-Cernay, Bonport, Tyron, Saint-Germain-des-Prés, Orcamp, Lavalasse, Fécamp, Saint-Auvrin d'Évreux; enfin, il fut fait évêque de Metz, dont il conserva long-temps le titre. Le 1^{er} janvier 1662, ayant été fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, et reçu duc et pair l'année suivante, il prit définitivement le nom de duc de Verneuil, sous lequel il fut envoyé en Angleterre en 1665, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. Enfin, en 1666, le roi lui donna le gouvernement de Languedoc; il se démet de ses bénéfices, et épouse, le 29 octobre 1668, Charlotte Séguier, veuve de Maximilien-François de Béthune, duc de Sully, dont il n'eut point d'enfans; il mourut à Ver-

neuil le 28 mai 1682; Antoine de Bourbon, comte de Morel, né, en 1607, de Jacqueline de Beuil, légitimé en janvier 1608, abbé de Savigny, de Saint-Étienne de Rouen, de Saint-Victor de Marseille et de Signy, meurt le 1^{er} septembre 1632, d'un coup de mousquet, qu'il reçut au combat de Castelnaudary. « C'était un prince, dit M. de Beauveau dans ses Mémoires, dont le courage et les belles qualités ressemblaient beaucoup à celles de Henri IV son père, et le rendaient redoutable au roi. » Catherine-Henriette, née de Gabrielle d'Etrées, légitimée en mars 1597, épouse en 1619 Charles de Lorraine II, duc d'Elbeuf; elle meurt le 20 juin 1663; Gabrielle-Angélique, légitimée de France, née d'Henriette de Balsac, épouse, le 12 décembre 1622, Bernard de la Valette et de Foix, duc d'Épernon; elle meurt en couche le 24 avril 1627; Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille de Charlotte des Essars, comtesse de Romorantin légitimée par son père en mars 1608; elle prit le voile de religieuse à Chelles, et fut nommée coadjutrice de Fontevault en 1624; elle mourut le 16 janvier 1670; Marie-Henriette de Bourbon, fille de Charlotte des Essars, fut abbesse de Chelles en 1627, meurt le 10 février 1629.

Charles de Bourbon, cardinal, archevêque de Rouen, frère du père de Henri IV, mais cadet, proclamé roi par la ligue après Henri III, sous le nom de *Charles X*, meurt le 9 mai 1590, fut enterré dans l'abbaye de Saint-Denis, où il avait un mausolée magnifique, qui se voit dans ce musée, salle du seizième siècle, n° 112.

N° 60.

LOUIS XIII, ou *le Juste*, fils aîné de Henri IV, né dauphin, le 27 septembre 1601, et sacré roi de

France et de Navarre, le 17 octobre 1610, meurt le 14 mai 1643, à l'âge de quarante-un ans et sept mois, et après en avoir régné trente-trois; son corps fut porté à Saint-Denis, et son cœur dans l'église de Saint-Louis, maison professe des jésuites, rue Saint-Antoine à Paris, où sa femme lui fit ériger un monument de la plus grande magnificence, sous une des arcades de cette église. Il eut deux enfans d'Anne d'Autriche, infante d'Espagne, fille aînée de Philippe III, roi d'Espagne, et de Marguerite d'Autriche, qu'il épousa par procuration, le 18 octobre 1615; savoir, Louis XIV, depuis roi de France; et Philippe de France, duc d'Orléans.

Gaston-Jean-Baptiste, frère cadet de Louis XIII, d'abord duc d'Anjou, puis successivement d'Orléans et Chartres en 1611, et de Montpensier, par premier mariage en 1626, appelé *Monsieur*, meurt sans enfans mâles, le 2 février 1660.

Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille unique du premier mariage de Gaston, duchesse de Montpensier, princesse de Dombes, etc. et successivement appelée *Mademoiselle* et *mademoiselle de Montpensier*, meurt le 5 avril 1693.

Louis, fils naturel de Gaston, non légitimé, fait seulement comte de Charny par son père, et retiré en Espagne en 1660, meurt sans enfans légitimes en 1692.

N° 61.

LOUIS XIV, ou *le Grand*, fils aîné de Louis XIII, né dauphin, le 5 septembre 1638, et sacré roi de France et de Navarre, le 7 juin 1654, meurt le premier septembre 1715.

Louis XIV eut six enfans de Marie-Thérèse d'Au-

triche, infante d'Espagne, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, qu'il avait épousée le 4 juin 1660; savoir, Louis de France, surnommé *le grand Dauphin*; Philippe de France, duc d'Anjou, né le 5 août 1668; Louis-François, duc d'Anjou, né le 14 juin 1672, il meurt quatre mois après sa naissance; Anne-Élisabeth de France, née le 18 novembre 1662, meurt six semaines après sa naissance; Marie-Anne de France, née avant terme, le 16 novembre 1664, mourut le mois suivant; Marie-Thérèse de France, née le 2 janvier 1667, meurt à l'âge de cinq ans.

ENFANS NATURELS DE LOUIS XIV.

Louis de Bourbon, né le 27 décembre 1663, mourut sans être légitimé le 15 juillet 1666; Louis de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France, né le 2 octobre 1667, de Louise Françoise la Baumele-Blanc de la Vallière, duchesse de Vaujour; elle se rendit religieuse au couvent des Carmelites, rue Saint-Jacques, le 2 juin 1674, sous le nom de *Sœur Marie-Louise de la Miséricorde*, où elle mourut le 6 juin 1710, à l'âge de soixante-cinq ans, après trente-six ans de profession; Marie-Anne de France, nommée *mademoiselle de Blois*, née en octobre 1666 de madame de la Vallière; elle épouse, le 16 janvier 1680, Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, et meurt sans enfans, le 9 novembre 1685; Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine et d'Aumale, souverain de Dombes.

Louis-César de Bourbon, comte du Vexin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, né en 1672, mort le 10 janvier 1683; Louis de Bourbon, comte de Toulouse, duc de Damville de Penthièvre,

de Rambouillet, etc. pair et amiral de France, lieutenant-général des armées du roi, etc. duc de Bretagne, né le 6 juin 1678, s'est distingué dans plusieurs occasions; Louise-Françoise de Bourbon, nommée *mademoiselle de Nantes*, née en 1673, mariée, le 24 juillet 1685, à Louis, duc de Bourbon d'Engien, grand maître de France, etc. meurt subitement le 4 mars 1710; Louise-Marie-Anne de Bourbon, nommée *mademoiselle de Tours*, fut légitimée en 1676, meurt le 15 septembre 1688; Françoise-Marie de Bourbon, nommée *mademoiselle de Blois*, née en mai 1677, mariée, le 18 février 1692, à Philippe d'Orléans, petit-fils de France, duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours et de Montpensier; deux autres enfans morts en bas âge, dont les noms ne sont pas connus.

NOTE.

Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, meurt le 20 janvier 1666, ayant été régente depuis le 18 mai 1643, jusqu'au 7 septembre 1651.

Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV, roi d'Espagne, et femme de Louis XIV, meurt le 30 juillet 1683. Le roi la déclara régente du royaume pendant son voyage de Flandre de l'année 1667, et celui de Hollande de l'année 1672.

Philippe, frère unique de Louis XIV, d'abord duc d'Anjou, et ensuite d'Orléans, est tige de la branche de ce nom.

Louis, fils de Louis XIV, né dauphin le 1^{er} novembre 1661, et appelé *Monseigneur*, ou le *Grand-Dauphin*. Ce prince, élève du duc de Montausier et de Bossuet, avait de grandes qualités: il joignait beaucoup de courage à un caractère bon et facile. En 1688, il prit Philisbourg, Manheim, et conquit le

Palatinat. Il prit ensuite le commandement de l'armée de Flandre, et accompagna le roi son père aux sièges de Mons et de Namur. Son second fils, le duc d'Anjou, (Philippe) qu'il avait eu de Marie-Anne-Christine-Victoire, fille aînée de Ferdinand-Marie, électeur-duc de Bavière, sa femme, fut appelé, en 1700, à la couronne d'Espagne; ce qui combla son ambition; car je n'aspire à autre chose, disait-il, qu'à dire toute ma vie : *Le roi mon père et le roi mon fils*. Sa femme mourut vers le 20 avril 1690. De ce moment il vécut assez ouvertement avec madame du Roure, qu'il aimait depuis long-temps. Le roi ayant exilé madame du Roure à Montpellier, il s'attacha à Marie-Émilie de Joly de Choin. Enfin, il se retira au château de Meudon, où il mourut de la petite-vérole, à l'âge de cinquante ans, le 9 avril 1711.

Louis, fils aîné de Louis, dauphin, né le 6 août 1682, d'abord duc de Bourgogne, puis dauphin après son père, et appelé *second dauphin*, meurt le 18 février 1712.

Marie-Adélaïde, fille aînée de Victor-Amédée II, duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne, et femme de Louis, second dauphin, était morte le 12 février 1712.

Louis, fils de Louis, second dauphin, né le 8 janvier 1707, d'abord duc de Bretagne, puis dauphin après son père, meurt le 8 mars 1712.

Philippe, second fils de Louis, premier dauphin, et d'abord duc d'Anjou, est roi d'Espagne, dont il a déjà été parlé.

Charles, troisième fils de Louis, premier dauphin, et duc de Berry, meurt sans postérité le 4 mai 1714.

Marie-Louise-Élisabeth, fille aînée de Philippe II, duc d'Orléans, et femme de Charles, duc de Berry, meurt le 21 juillet 1719.

Louis, fils naturel de Louis XIV, né le 2 octobre 1667, et appelé comte de Vermandois, meurt, non marié, le 18 novembre 1683.

Louis-Auguste, autre fils naturel de Louis XIV, et appelé duc du Maine, est auteur de la première branche des princes légitimés.

Louis-Alexandre, dernier fils naturel de Louis XIV, et appelé comte de Toulouse, est auteur de la seconde branche.

N° 62.

LOUIS XV, surnommé le *Bien-Aimé*, fils cadet de Louis, second dauphin, né le 15 février 1710, d'abord duc d'Anjou, puis dauphin après son aîné, roi de France, sacré le 25 octobre 1722, meurt le 10 mai 1774, à l'âge de soixante-cinq ans, après en avoir régné près de soixante. Il avait épousé, le 5 septembre 1725, Marie Leczinska, fille unique de Stanislas Leczinski, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, née le 23 juin 1703. Il en eut les enfans suivans :

Louis, unique fils du roi, né dauphin le 4 septembre 1729, a été marié, en premières noces, le 25 février 1745, à Marie-Thérèse, infante d'Espagne, fille de second lit du roi Philippe V, et morte le 22 juillet 1746.

Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France, fille de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, électeur-duc de Saxe, est née le 4 novembre 1731, et a été mariée le 9 février 1747.

Madame, (Anonyme de France) première fille de

monseigneur le dauphin, née le 19 juillet 1746, est morte le 27 avril 1748.

Louis, duc de Bourgogne, fils de monseigneur le dauphin, est né le 13 septembre 1751, et meurt le 22 mars 1761.

Madame, (Anonyme de France) fille de monseigneur le dauphin, née le 26 août 1750, morte le 2 septembre 1755.

Xavier-Marie-Joseph de France, duc d'Aquitaine, mort le 22 février 1754.

Louis-Auguste de France, duc de Berry, né le 23 août 1754, depuis roi de France.

Louis-Stanislas-Xavier de France, comte de Provence, né le 17 novembre 1755.

Charles-Philippe de France, comte d'Artois, né le 9 octobre 1757.

Marie-Adélaïde-Clotilde, née le 22 septembre 1759, mariée le 27 août 1775, à Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie, prince de Piémont.

Elisabeth-Philippine-Marie-Hélène de France, née le 3 mai 1764, meurt sur un échafaud en 1794.

FILLES DE LOUIS XV.

Madame de France, (Louise-Élisabeth) fille aînée du roi, mariée à don Philippe, infant d'Espagne, duc de Parme, meurt le 6 décembre 1759.

Madame de France, (Anne-Henriette) seconde fille du roi, est née jumelle de Madame, duchesse de Parme, le 14 août 1727, morte le 1^{er} février 1752.

Madame Marie-Adélaïde de France, troisième fille du roi, est née le 23 mars 1732.

Madame-Marie-Louise-Thérèse-Victoire de France, quatrième fille du roi, est née le 11 mai 1733.



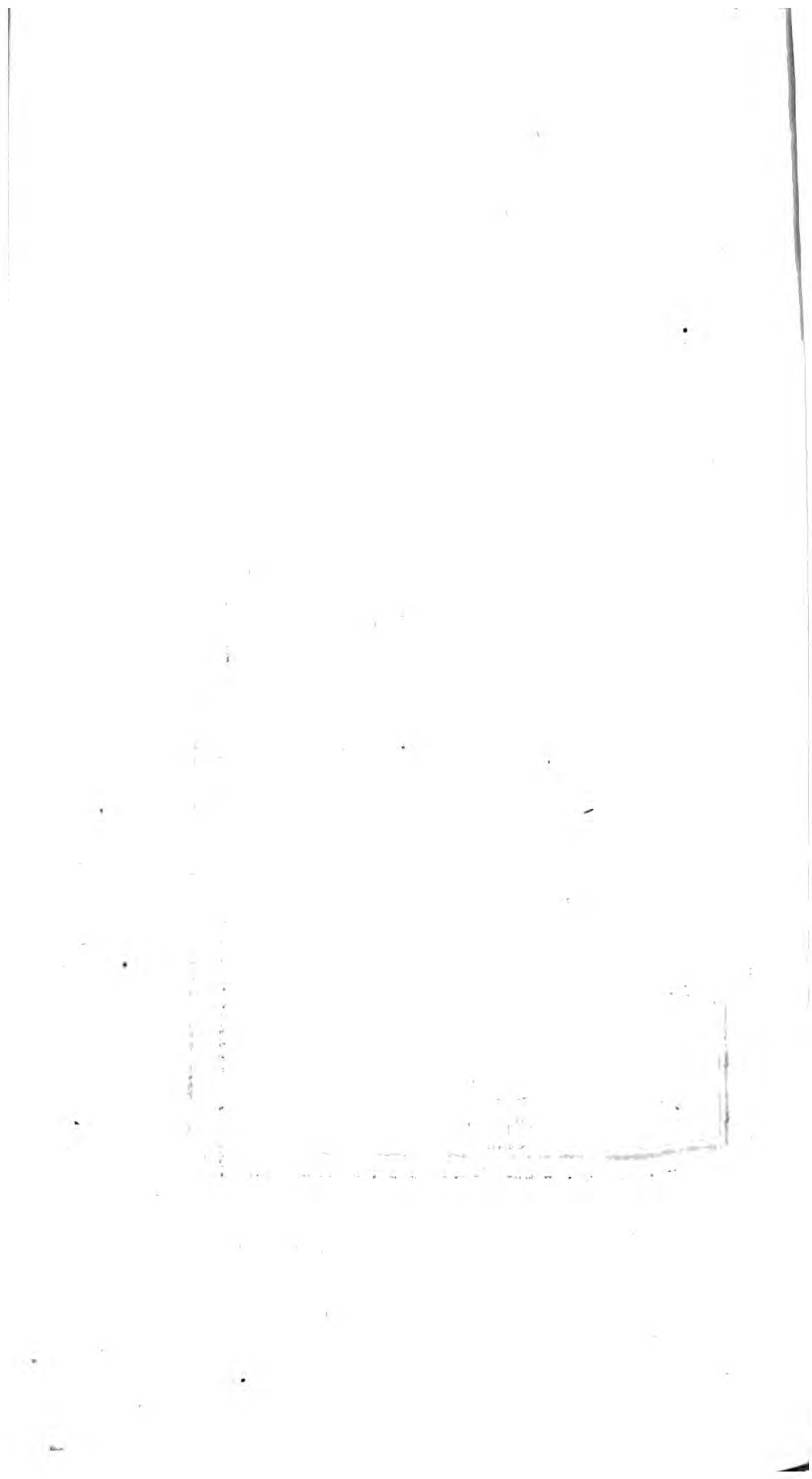
Louis XV.



Louis XVI.



Bonaparte
1^{er} Consul.



Madame Sophie-Philippine-Élisabeth-Justine de France, cinquième fille du roi, est née le 27 juillet 1734.

Madame Louise-Marie de France, sixième fille du roi, née le 17 juillet 1737, élue prieure du couvent des Carmélites de Saint-Denis le 25 novembre 1773.

N° 63.

LOUIS XVI, troisième fils de Louis de France, dauphin, né le 23 août 1754, d'abord duc de Berri, couronné roi de France le 11 juin 1775, et détrôné par le peuple le 10 août 1792, époque qui fixe la fondation de la république française.

Voyez la médaille frappée à ce sujet par ordre du gouvernement : elle est revêtue des deux inscriptions suivantes :

EXEMPLE AU PEUPLE,

X août M. DCC. XCII.

A la mémoire du glorieux combat du peuple Français contre la tyrannie, aux Tuileries.

LA COMMUNE DE PARIS.

Les comités de la convention gouvernent la France. Louis XVI meurt sur un échafaud le 21 janvier 1793. Le 16 mai 1770 il avait épousé Marie-Antoinette-Joseph-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, née à Vienne le 2 novembre 1755. Cette femme malheureuse meurt sur un échafaud le 16 octobre 1793. Ses enfans sont Louis-Joseph-Xavier-François, dauphin, né le 22 octobre 1781, mort au château de Meudon l'an 1789; Louis-Charles de France, duc de Normandie, né le 27 mars 1785, mort au Temple l'an 1794. Marie-Thérèse-Charlotte

xcviii CHRONOLOGIE DES ROIS DE FRANCE.

de France, (Madame) née le 19 décembre 1778, passa à Vienne après le décès de sa mère.

Le 10 brumaire an 4, (1^{er} novembre 1795 vieux style) la convention établit un directoire composé de cinq membres; les citoyens Reveillère-Lepaux, Letourneur, (de la Manche) Rewbel, Sieyes et Barras, sont nommés membres du directoire exécutif par le conseil des anciens. Sieyes refuse, le 13 suivant Carnot le remplace.

Le 18 brumaire an 8, le directoire est remplacé par les trois consuls suivans; Sieyes, Roger-Ducos et Bonaparte. Sieyes et Roger-Ducos ayant donné leur démission, Bonaparte¹ est nommé premier consul de la république française; Cambacérès, second consul; et Lebrun, troisième consul.

¹ Bonaparte, né à Ajaccio le 15 août 1769.

FIN DE LA CHRONOLOGIE.

NOTES HISTORIQUES

SUR

LES EXHUMATIONS FAITES EN 1793,

DANS L'ABBAYE DE SAINT-DENIS.

LE samedi 12 octobre 1793, les membres composant la municipalité de Franciade¹ ayant donné les ordres d'exhumer, dans l'abbaye de Saint-Denis, les corps des rois, des reines, des princes et princesses, et des hommes célèbres qui y avaient été inhumés pendant près de quinze cents ans, pour en extraire les plombs, conformément au décret rendu par la convention nationale, les ouvriers, pressés de voir les restes d'un grand homme, s'empressèrent d'ouvrir le tombeau de Turenne. Ce fut le premier. Quel fut leur étonnement, lorsqu'ils eurent démoli la fermeture du petit caveau placé immédiatement au-dessous du tombeau de marbre que sa famille lui avait fait ériger, et qu'ils eurent ouvert le cercueil !

Turenne fut trouvé dans un état de conservation tel qu'il n'était point déformé, et que les traits de son visage n'étaient point altérés. Les spectateurs surpris admirèrent, dans ces restes glacés, le vainqueur de Turkeim ; et, oubliant le coup mortel dont il fut frappé à Saltzbach, chacun d'eux crut voir son ame s'agiter encore pour défendre les droits de la France.

¹ Nom que l'on donna à cette époque à la ville de Saint-Denis.

Ce corps, nullement flétri, et parfaitement conforme aux portraits et médaillons que nous possédons de ce grand capitaine, était en état de momie sèche et de couleur de bistre clair. Sur les observations de plusieurs personnes de marque qui se trouvèrent présentes à cette première opération, il fut remis au nommé Host, gardien du lieu, qui conserva cette momie dans une boîte de bois de chêne, et la déposa dans la petite sacristie de l'église, où il l'exposa, pendant plus de huit mois, aux regards des curieux; et ce ne fut qu'à cette dernière époque qu'il passa au Jardin des Plantes, à la sollicitation du savant Desfontaines, professeur et membre de ce bel établissement.

Le 24 germinal an 7, le directoire exécutif arrêta que les restes de Turenne seraient transportés dans le musée des monumens français¹, et qu'ils seraient

¹ *Procès-verbal de la translation du corps de Turenne, au Musée des monumens français.* *

L'an 7 de la république française, une et indivisible, et le quartidi 24 prairial.

Nous Alexandre Lenoir, administrateur du Musée des monumens français, y demeurant, rue des Petits-Augustins, division de l'Unité, et Pierre-Claude Binart, conservateur dudit Musée, chargés par le ministre de l'intérieur de l'exécution de l'arrêté du directoire exécutif, du 27 germinal dernier, qui ordonne la translation du corps de Turenne, déposé au musée national des plantes et d'histoire naturelle, audit musée des monumens français; desirant mettre à exécution ledit arrêté, et retirer les restes d'un guerrier recommandable par sa valeur et ses vertus civiques, d'un lieu où ils sont confondus avec des objets de curiosité publique, avons in-

* Ce procès-verbal a été déposé chez le citoyen Potier, notaire, par acte du 29 vendémiaire an 8.

déposés dans un sarcophage placé dans le jardin élysée de cet établissement. Le premier vendémiaire an 9, conformément à l'arrêté des consuls, le corps

vitité et appelé auprès de nous les citoyens Ambroise-Robert Lesieur, et Augustin-Jean Lesieur, frères, citoyens de Paris, y demeurant, rue de la Colombe, division de la Cité, qui nous avaient accompagnés pour la translation des cendres de Molière et de Lafontaine, à l'effet de nous concerter sur les moyens d'effectuer le transport du corps de ce héros, en nous conformant aux intentions du ministre de l'intérieur, pour qu'il ne soit pas fait ostensiblement.

En conséquence, sur les six heures du soir, l'un de nous s'étant transporté à l'arsenal de Paris, pour y prendre la voiture mise à notre disposition par le citoyen Berthier, chef de brigade, directeur d'artillerie par intérim de l'arsenal de Paris, se rendit de suite au Jardin des Plantes, où nous trouvâmes le citoyen Lenoir, qui nous avait devancés, et qui était accompagné des citoyens Michel-Pierre Sauvé et Pierre-Louis Sauvé, frères, employés dudit musée des monuments français, où nous nous trouvâmes réunis. Le citoyen Lenoir se rendit de suite auprès de l'administration du musée d'histoire naturelle, pour obtenir d'elle la remise du corps de Turenne, en vertu des pouvoirs dont il était revêtu. Muni de l'autorisation nécessaire, il nous rejoignit sur les huit heures du soir, et nous étant fait donner connaissance du lieu où étaient déposés les restes de Turenne, nous fûmes introduits dans un local attenant l'amphithéâtre servant de laboratoire, au milieu duquel était posée, sur une estrade de bois peint en granit, une caisse en forme de cercueil aussi de bois peint, vitrée par-dessus, de la longueur de 197 millimètres, dans laquelle on nous a déclaré que le corps de Turenne était enfermé; nous remarquâmes, en effet, au travers du vitrage qui couvrait ce cercueil, un corps étendu enveloppé d'un linceul, lequel avait été déchiré, et découvrait la tête jusqu'à l'estomac; ce qui nous ayant porté à le consi-

de Turenne fut transporté, en grande pompe, dans le temple de Mars, (ci-devant l'église des Invalides) où il fut de suite placé dans l'intérieur du monument

dérer plus attentivement, il nous parut que ce corps avait été embaumé avec soin dans toutes ses parties, ce qui en avait conservé toutes les formes; le crâne avait été coupé et remplacé ou recouvert d'une calotte de bois de la même forme, mais excédant dans sa circonférence. Toutes les formes du visage ne nous parurent pas tellement altérées, que nous ne pûmes reconnaître les traits que le marbre nous a laissés de ce grand homme; il restait encore des effets du funeste coup qui l'enleva au milieu de ses triomphes, et qui lui causa sans doute une violente convulsion dans la figure, ainsi qu'il nous a paru par l'état de la bouche extrêmement ouverte; et continuant à considérer ces respectables restes, nous aperçûmes que les bras étaient étendus de chaque côté du corps, et que les mains étaient croisées sur la région du ventre; le reste était enveloppé du linceul, et offrait les formes ordinaires. Sur le côté du cercueil était attachée une inscription gravée sur une plaque de cuivre, qui paraît être celle qui avait été placée sur l'ancien cercueil où ce corps avait été renfermé, sur laquelle nous lûmes ce qui suit :

Ici est le corps de sérénissime prince Henry de la Tour-d' Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal-général de la cavalerie légère de France, gouverneur du haut et bas Limosin, lequel fut tué d'un coup de canon, le XXVII juillet, l'an M. DC. LXXV.

Le citoyen Lenoir, et l'un de nous, ayant fait transporter ledit cercueil dans la voiture que nous avions amenée à cet effet, deux d'entre nous, d'après l'invitation du citoyen Lenoir, accompagnèrent ces vénérables dépouilles audit musée des monumens français.

Et le 22 messidor de l'an 7 de la république, sur les 11 heures du matin, nous Alexandre Lenoir, et Pierre-Claude Binart, administrateur, conservateur, susdits soussignés, ayant fait ériger le monument qui doit renfermer les restes

qui lui fut érigé dans l'abbaye de Saint-Denis, et que l'on avait transporté exprès du Musée des monumens français, où il avait été préservé de la destruction.

On a ouvert ensuite le caveau des Bourbons, du côté des chapelles souterraines, et l'on a commencé

de Turenne, et y ayant à cet effet fait pratiquer une concavité, avons fait retirer ledit cercueil du lieu où il était d'abord déposé, duquel nous fîmes enlever le vitrage qui y avait été placé, et dans l'intérieur y fîmes poser cette inscription, gravée sur une plaque de cuivre :

Les restes de Henry de la Tour - d'Anvergne, vicomte de Turenne, tué d'un coup de canon, le 27 juillet 1675, à 64 ans, près le village de Salzbach, exhumés en 1793 de l'abbaye de Saint-Denis, où ils avaient été enterrés, ont été recueillis par les soins d'Alexandre Lenoir, fondateur du musée des monumens français, et déposés dans le sarcophage qu'il a fait exécuter, sur ses dessins, par arrêté du directoire exécutif, l'an 7 de la république française, une et indivisible.

Ce qui étant exécuté, nous fîmes à l'instant couvrir ledit cercueil d'une planche de chêne, laquelle étant scellée, et l'inscription rapportée ci-dessus y ayant été replacée, nous susdits administrateur et conservateur avons fait transporter ledit cercueil au lieu où était érigé le monument, où, étant arrivés, nous le fîmes en notre présence placer dans le sarcophage par lesdits citoyens Sauvé frères, auquel dépôt assistaient lesdits citoyens Ambroise-Robert Lesieur, et Jean Pachez, ouvrier audit musée, et aussitôt nous sous-signés fîmes poser et sceller le couronnement qui termine le monument.

De tout ce que dessus nous avons dressé le présent procès-verbal, lesdits jour et an que dessus, pour constater l'exécution de l'arrêté du directoire exécutif, et pour laisser un monument de notre vénération pour la mémoire de Turenne.

Signé, LENOIR, BINART, A. R. LESIEUR,
PACHEZ, SAUVÉ aîné, et P. SAUVÉ.

par en tirer le cercueil de Henri IV, mort en 1610, âgé de 57 ans, ainsi que l'annonçait la plaque de cuivre posée sur son cercueil.

R E M A R Q U E S.

Le corps de ce prince s'est trouvé dans une telle conservation, que les traits de son visage n'étaient point altérés. Il fut déposé dans le passage des chapelles basses, enveloppé dans son suaire, qui était également conservé. Chacun eut la liberté de le voir jusqu'au lundi matin 14, qu'on le porta dans le chœur, au bas des marches du sanctuaire, où il est resté jusqu'à deux heures après midi, et il fut transporté de là dans le cimetière dit de Valois, ensuite dans une grande fosse creusée dans le bas, à droite, du côté du nord. Ce cadavre, considéré comme momie sèche, avait le crâne scié, et contenait, à la place de la cervelle, qui en avait été ôtée, de l'étoffe, enduite d'une liqueur extraite d'aromates, qui répandait encore une odeur tellement forte, qu'il était presque impossible de la supporter. Un soldat qui était présent, mu par un martial enthousiasme au moment de l'ouverture du cercueil, se précipita sur le cadavre du vainqueur de la ligue, et, après un long silence d'admiration, il tira son sabre, lui coupa une longue mèche de sa barbe, qui était encore fraîche, s'écria en même-temps, en termes énergiques et vraiment militaires : *Et moi aussi je suis soldat français ! désormais je n'aurai plus d'autre moustache*, en plaçant cette mèche précieuse sur sa lèvre supérieure ; *maintenant je suis sûr de vaincre les ennemis de la France, et je marche à la victoire.* Il se retira.

Le même jour 14 octobre, après le dîner des ou-

vriers, vers les trois heures après midi, on continua l'extraction des autres cercueils des Bourbons; savoir, de Louis XIII, mort en 1643, âgé de 42 ans; de Louis XIV, mort en 1715, âgé de 77 ans; de Marie de Médicis, seconde femme de Henri IV, morte en 1642, âgée de 68 ans; d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, morte en 1666, âgée de 64 ans; de Marie-Thérèse, infante d'Espagne, épouse de Louis XIV, morte en 1688, âgée 45 ans; de Louis, dauphin, fils de Louis XIV, mort en 1711, âgé de 50 ans.

REMARQUES.

Quelques-uns de ces corps étaient bien conservés, sur-tout celui de Louis XIII; mais la peau de celui de Louis XIV était noire comme de l'encre. Les autres corps, et sur-tout celui du *Grand Dauphin*, étaient en putréfaction liquide.

Mardi 15 octobre 1793, vers les sept heures du matin, on a repris et continué l'extraction des cercueils des Bourbons, savoir, de Marie, princesse de Pologne, épouse de Louis XV, morte en 1768, âgée de 65 ans.

De Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, épouse de Louis, grand dauphin, fils de Louis XIV, morte en 1690, âgée de 30 ans.

De Louis, duc de Bourgogne, fils de Louis, grand dauphin, mort en 1712, âgé de 30 ans.

De Marie-Adélaïde de Savoie, épouse de Louis, duc de Bourgogne, morte en 1712, âgée de 26 ans.

De Louis, duc de Bretagne, premier fils de Louis, duc de Bourgogne, âgé de 9 mois 19 jours.

De Louis, duc de Bretagne, second fils de Louis, duc de Bourgogne, mort en 1712, âgé de 6 ans.

De Marie-Thérèse, infante d'Espagne, première femme de Louis, dauphin, fils de Louis XV, morte en 1746, âgée de 20 ans.

De Xavier de France, duc d'Aquitaine, fils de Louis, dauphin, mort le 22 février 1754, âgé de cinq mois et demi.

De Marie Zéphirine de France, fille de Louis, dauphin, morte le 2 septembre 1755, âgée de cinq ans.

De Marie-Thérèse de France, fille de Louis, dauphin, et de Marie-Thérèse d'Espagne, sa première épouse, morte le 27 avril 1748, âgée de vingt-un mois.

De (*mort sans être nommé*) IV, duc d'Anjou, fils de Louis XV, mort le 7 avril 1733, âgé de deux ans sept mois et trois jours.

On a aussi retiré du caveau les cœurs de Louis, dauphin, fils de Louis XV, mort à Fontainebleau, le 20 décembre 1765, et de Marie-Joseph de Savoie, son épouse, morte le 13 mars 1767.

REMARQUES.

Le plomb en figure de cœur a été mis de côté, et ce qu'il contenait a été porté au cimetière avec tous les cadavres des Bourbons. Les cœurs de plomb étaient couverts de vermeil ou d'argent, et les couronnes ont été déposées à la municipalité, et le plomb remis au commissaire du gouvernement (nommé commissaire aux accaparements.)

Ensuite on alla prendre les autres cercueils à mesure qu'ils se présentaient dans le caveau de droite et de gauche ; le premier fut celui d'Anne-Henriette de

France, fille de Louis XV, morte le 10 février 1752, âgée de vingt-quatre ans cinq mois vingt-sept jours.

De Louise-Marie de France, fille de Louis XV, morte le 19 février 1733, âgée de 4 ans et demi.

De Louise-Élisabeth de France, fille de Louis XV, morte le 6 décembre 1759, âgée de trente-deux ans trois mois vingt-deux jours.

De Louis-Joseph Xavier de France, duc de Bourgogne, fils de Louis, dauphin, et frère de Louis XVI, mort le 22 mars 1761, âgé de neuf ans et demi.

De (*mort sans être nommé*) IV, duc d'Orléans, second fils de Henri IV, mort en 1611, âgé de quatre ans.

De Marie de Bourbon de Montpensier, première femme de Gaston, morte en 1627, âgée de vingt-deux ans.

De Gaston, Jean-Baptiste, duc d'Orléans, fils de Henri IV, mort en 1660, âgé de cinquante-deux ans.

D'Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, fille de Gaston et de Marie de Bourbon, morte en 1693, âgée de soixante-six ans.

De Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston, morte le 3 avril 1672, âgée de cinquante-neuf ans.

De Jean Gaston d'Orléans, fils de Gaston, Jean-Baptiste, et de Marguerite de Lorraine, mort le 10 août 1652, âgé de deux ans.

De Marie-Anne d'Orléans, fille de Gaston et de Marguerite de Lorraine, morte le 17 août 1656, à l'âge de quatre ans.

REMARQUES.

L'extraction des cercueils faite dans la journée du mardi, 15 octobre, n'offrit rien de remarquable; la plupart des corps étaient en putréfaction; il en sortait une vapeur noire et épaisse, d'une odeur infecte, que l'on chassait à force de vinaigre et de poudre à tirer, que l'on brûlait alternativement, ce qui n'empêcha pas les ouvriers de gagner des diarrhées et des fièvres qui n'eurent point de suites fâcheuses.

Mercredi, 16 octobre 1793, vers les sept heures du matin, on a continué l'extraction des corps et cercueils du caveau des Bourbons, et l'on commença par celui de Henriette-Marie de France, fille de Henri IV, épouse de Charles I^{er}, roi d'Angleterre, morte en 1669, âgée de soixante ans.

De Henriette Stuart, fille de Charles I^{er}, roi d'Angleterre, première femme de Monsieur, frère de Louis XIV, morte en 1670, âgée de vingt-six ans.

De Philippe d'Orléans, dit *Monsieur*, frère unique de Louis XIV, mort en 1701, âgé de soixante-un ans.

D'Élisabeth Charlotte de Bavière, seconde femme de Monsieur, morte en 1722, âgée de soixante-dix ans.

De Charles de France, duc de Berri, petit-fils de Louis XIV, mort en 1714, âgé de vingt-huit ans.

De Marie-Louise Élisabeth d'Orléans, fille du duc régent du royaume, épouse de Charles, duc de Berri, morte en 1719, âgée de vingt-quatre ans.

De Philippe d'Orléans, petit-fils de France, régent du royaume, sous la minorité de Louis XV, mort le 2 décembre 1723, âgé de quarante-neuf ans.

D'Anne-Élisabeth de France, fille aînée de

Louis XIV, morte le 30 décembre 1662, qui n'a vécu que quarante-deux jours.

De Marie-Anne de France, seconde fille de Louis XIV, morte le 26 décembre 1664, âgée de quarante ans un jour.

De Philippe duc d'Anjou, fils de Louis XIV, mort le 10 juillet 1671, âgé de trois ans.

De Louis-François de France, duc d'Anjou, frère du précédent, mort le 4 novembre 1672, qui n'a vécu que quatre mois dix-sept jours.

De Marie-Thérèse de France, troisième fille de Louis XIV, morte le premier mars 1672, âgée de cinq ans.

De Philippe-Charles d'Orléans, fils de *Monsieur*, mort le 8 décembre 1666, âgé de deux ans six mois.

De (*morte sans être nommée*) IV, d'Orléans, fille de *Monsieur*, morte peu après sa naissance.

De Sophie de France, tante du roi Louis XVI, et sixième fille de Louis XV, morte le 3 mai 1782, âgée de quarante-sept ans sept mois et quatre jours.

De (*morte sans être nommée*) de France, dite d'*Angoulême*, fille du comte d'Artois, morte le 23 juin 1783, âgée de cinq mois et seize jours.

De (*morte sans être nommée*) Mademoiselle, fille du comte d'Artois, morte le 5 décembre 1783, âgée de sept ans quatre mois et un jour.

De Sophie-Hélène de France, fille de Louis XVI, morte le 19 juin 1787, âgée de onze mois dix jours.

De Louis-Joseph-Xavier, dauphin, fils de Louis XVI, mort à Meudon, le 4 juin 1789, âgé de sept ans sept mois et treize jours.

Suite du mercredi 16 octobre 1793. Vers les deux heures, avant le dîner des ouvriers, on enleva le cer-

cueil de Louis XV, mort le dix mai 1774, âgé de soixante-quatre ans; il était à l'entrée du caveau sur les marches, même un peu de côté à main droite en entrant, dans une espèce de niche pratiquée dans l'épaisseur du mur; c'était là où restait déposé le corps du dernier roi mort. On ne l'ouvrit, par précaution, que dans le cimetière sur le bord de la fosse; ce corps, retiré du cercueil de plomb, bien enveloppé de langes et de bandelettes, était tout entier frais et bien conservé; la peau était blanche, le nez violet et les fesses rouges comme celle d'un enfant nouveau né, et nageant dans une eau abondante formée par la dissolution du sel marin dont on l'avait enduit, n'ayant pas été embaumé suivant l'usage ordinaire. On jeta de suite le corps dans la fosse que l'on venait de préparer d'un lit de chaux vive, puis on le couvrit d'une couche de la même chaux, et de terre par dessus.

REMARQUES.

Les entrailles des princes et princesses étaient aussi dans ce caveau dans des sceaux de plomb, déposés sous les treteaux de fer qui portaient les cercueils; on les porta dans le cimetière, et on en retira les entrailles, qu'on jeta dans la fosse commune avec les cadavres; les sceaux de plomb furent mis de côté pour être portés comme tout le reste à la fonderie qu'on venait d'établir dans le cimetière même, pour fondre le plomb à mesure que l'on en découvrait.

Vers les trois heures après midi, on a ouvert dans la chapelle, dite des Charles, le caveau de Charles V, mort en 1380, âgé de quarante-deux ans, et celui de Jeanne de Bourbon, son épouse, morte en 1378, âgée de quarante ans.

Charles de France, enfant mort en 1386, âgé de trois mois, était inhumé aux pieds du roi Charles V, son aïeul. Ses petits os, tout-à-fait desséchés, étaient dans un petit cercueil de plomb : sa tombe de cuivre était sous le marche-pied de l'autel ; elle a été enlevée et fondue.

Isabelle de France, fille de Charles V, morte quelques jours après sa mère, Jeanne de Bourbon, en 1778, âgée de cinq ans, et Jeanne de France sa sœur, morte en 1366, âgée de six mois quatorze jours, étaient inhumées dans la même chapelle à côté de leurs père et mère. On ne trouva que leurs ossemens sans cercueil de plomb, et quelques restes de planches pourries.

REMARQUES.

On a retiré du cercueil de Charles V une couronne de vermeil bien conservée, une main de justice d'argent, et un sceptre en vermeil, portant environ cinq pieds, et surmonté d'un bouquet en feuillage, du milieu duquel s'élevait une grappe de corymbe ; ce qui lui donne à-peu-près la forme d'un thyrsé, tel qu'on en voit dans Montfaucon, article des sceptres. Ce morceau d'orfèvrerie, assez bien travaillé pour son époque, avait conservé tout son éclat.

Dans le cercueil de Jeanne de Bourbon sa femme, on a découvert un reste de couronne, son anneau d'or, des débris de bracelets ou chaînons, un fuseau, ou quenouille de bois doré, à demi pourri, des souliers de forme pointue, assez semblables à ceux connus sous le nom de souliers à *la poulaine*. Ils étaient en partie consumés, et laissaient voir encore les broderies en or et en argent dont on les avait ornés.

Jeudi 17 octobre 1793, à sept heures du matin, on a fouillé dans le tombeau de Charles VI, mort en 1422, âgé de cinquante-quatre ans, et dans celui d'Isabeau de Bavière sa femme, morte en 1435. On n'a rien trouvé dans leurs cercueils que des ossemens desséchés : leur caveau avait été enfoncé lors de la démolition du mois d'août, même année. On retira ce qu'il y avait de précieux dans les cercueils.

Les corps de Charles V et de Jeanne de Bourbon sa femme, de Charles VI et d'Isabelle de Bavière sa femme, de Charles VII et de Marie d'Anjou sa femme, retirés de leurs cercueils, ont été portés dans la fosse des Bourbons, qui fut recouverte immédiatement après; et l'on en ouvrit une autre à la gauche de celle-ci, dans laquelle on déposa de suite tous les autres corps trouvés dans l'église.

Le tombeau de Charles II, mort en 1461, âgé de cinquante-neuf ans, et celui de Marie d'Anjou sa femme, morte en 1463, avaient été aussi enfoncés et pillés. On n'a trouvé dans leurs cercueils qu'un reste de couronne et de sceptre d'argent doré.

Le même jour 17 octobre, vers quatre heures du soir, dans la chapelle de Saint-Hippolite, on a fait l'extraction de deux cercueils; savoir, celui de Blanche de Navarre, seconde femme de Philippe de Valois, morte en 1398, et de Jeanne de France leur fille, morte en 1371, âgée de vingt ans. L'on n'a pas trouvé la tête de cette dernière; elle fut probablement dérobée ou perdue, il y a plusieurs années, lorsque l'on fit l'ouverture de ce caveau, pour réparer ladite chapelle.

On fit ensuite l'ouverture du caveau de Henri II, qui était fort petit : on en retira d'abord deux cœurs; l'un était fort gros, et l'autre plus petit : comme ils

n'étaient revêtus d'aucune inscription : on ignore de quels personnages ils viennent. Quatre cercueils en furent aussi retirés ; celui de Marguerite de France, fille de Henri II , première femme de Henri IV , morte le 27 mai 1615 , âgée de soixante-deux ans ; de François, duc d'Alençon, quatrième fils de Henri II, mort en 1584, âgé de trente ans ; de François II, qui a régné un an et demi, mort le 5 décembre 1560, âgé de dix-sept ans ; de Marie-Élisabeth de France, fille de Charles IX , morte le 2 avril 1578 , âgée de six ans.

On ouvrit avant la nuit le caveau de Charles VIII, mort en 1498, âgé de vingt-huit ans. Son cercueil de plomb était posé sur des treteaux, ou barres de fer, comme ceux des autres princes : on n'y trouva que des os presque desséchés.

Vendredi 18 octobre, vers les sept heures du matin, on continua le travail commencé de la veille, et on retira quatre grands cercueils ; savoir, celui de Henri II, mort le 10 juillet 1559, âgé de quarante ans et quelques mois ; de Catherine de Médicis, femme de Henri II, morte le 5 janvier 1589, âgée de soixante-dix ans ; de Henri III, mort le 2 août 1589, âgé de trente-huit ans ; celui de Louis d'Orléans, second fils de Henri II, mort au berceau ; de Jeanne de France, et de Victoire de France, toutes deux mortes en bas âge, et ses filles.

REMARKES.

Ces cercueils étaient placés les uns sur les autres sur trois lignes : au premier rang, à main gauche en entrant, on voyait ceux de Henri II, de Catherine de Médicis, et de Louis d'Orléans, leur second fils.

Celui de Henri II était posé sur deux barres de fer; et les deux autres cercueils étaient placés sur celui de Henri leur père.

Au second rang, au milieu du caveau, étaient quatre autres cercueils, placés les uns sur les autres, et les deux cœurs dont j'ai parlé ci-dessus.

Au troisième rang, à main droite du côté du chœur, se trouvaient quatre cercueils; savoir, celui de Charles IX, posé sur deux barres de fer qui portaient également un cercueil beaucoup plus grand, qui renfermait le corps de Henri III, et les deux autres plus petits et précités. Dessous les barres ou treteaux de fer sur lesquels reposait cette famille, on trouva quantité d'ossements, que l'on présume avoir été trouvés en cet endroit, lorsqu'en 1719 on fit les fouilles nécessaires à la construction du nouveau caveau des Valois; car, précédemment à cette époque, ils avaient une chapelle sépulcrale et particulière, bâtie par Philibert de l'Orme, et au milieu de laquelle était placé le tombeau de Henri II, que j'ai depuis transporté dans ce musée. (Voyez dans le second volume de cet ouvrage, page 48, la description de cette chapelle.)

Le même jour 18 octobre, les ouvriers firent l'ouverture du caveau de Louis XII, mort en 1515, âgé de cinquante-trois ans; Anne de Bretagne son épouse, et veuve de Charles VIII, morte en 1514, âgée de trente-sept ans. On a trouvé sur leurs cercueils de plomb deux couronnes de cuivre doré.

Dans le chœur, sous la croisée septentrionale, on ouvrit de suite le tombeau de Jeanne de France, reine de Navarre, fille de Louis X, dit *le Hutin*, morte en 1349, âgée de trente-huit ans; elle était enterrée aux pieds de son père, en pleine terre. Une pierre

creusée dans la masse, tapissée intérieurement de lames de plomb, et recouverte d'une autre pierre plate, renfermait ses ossemens : l'usage des cercueils de plomb n'était pas encore introduit à cette époque. On n'a rien trouvé dans ce cercueil qu'une couronne de cuivre doré.

Louis X, dit *le Hutin*, n'avait pas non plus de caveau ni de cercueil de plomb : une pierre creusée en forme d'auge, aussi tapissée en dedans de lames de plomb, renfermait ses ossemens desséchés, avec un reste de sceptre et de couronne de cuivre, rongé par la rouille. Il était mort en 1316, âgé de près de vingt-sept ans. Le petit roi Jean, son fils *posthume*, qui n'a vécu que huit jours, était à côté de son père dans une petite tombe de pierre, revêtue de plomb.

Près du tombeau de Louis X était enterré, dans un simple cercueil de pierre, Hugues, dit *le Grand*, comte de Paris, mort en 956, père de Hugues Capet, chef de la race capétienne. On n'a trouvé que des os presque réduits en poussière.

On découvrit ensuite au milieu du chœur la fosse de Charles le Chauve, mort en 877, âgé de cinquante-quatre ans. Une auge en pierre, enfoncée bien avant dans la terre, renfermait un petit coffre de plomb, où étaient les restes de ses cendres.

Samedi 19 octobre 1793, la sépulture de Philippe, comte de Boulogne, fils de Philippe Auguste, mort en 1233, n'a rien présenté de remarquable, sinon la place de la tête du prince, creusée dans le cercueil de pierre qui renfermait ses ossemens. Même observation pour celui du roi Dagobert.

Le tombeau de pierre, toujours en forme d'auge, d'Alphonse, comte de Poitiers, frère de Saint Louis,

mort en 1271, ne contenait plus que des cendres : cependant ses cheveux étaient bien conservés ; le dessus de la pierre qui couvrait le cercueil était tacheté, coloré et veiné de jaune et de blanc, comme s'il eût été de marbre. On suppose que ce sont les émanations putrides de la décomposition du cadavre qui ont nuancé cette tombe.

Le corps de Philippe Auguste, mort en 1223, était entièrement consumé : la pierre taillée en dos d'âne, qui couvrait le cercueil de pierre, était arrondie du côté de la tête.

Le corps de Louis VIII, père de Saint Louis, mort le 8 novembre 1226, âgé de quarante ans, s'est trouvé aussi presque consommé : sur la pierre qui couvrait son cercueil était sculptée une croix en demi-relief. On n'a trouvé qu'un reste de sceptre de bois pourri, et son diadème, qui n'était qu'une bande d'étoffe tissée en or, avec une grande calotte d'une étoffe satinée assez bien conservée : le corps avait été enveloppé dans un drap ou suaire tissu en or ; il s'en trouva encore des morceaux intacts. Son corps ainsi enseveli avait été recouvert et cousu dans un cuir fort épais, qui avait toute son élasticité. Ce fut le seul corps parmi ceux exhumés à Saint-Denis, qui fut trouvé enveloppé de cuir. Dans les fouilles de Saint-Germain-des-Prés, je trouvai un corps également enfermé dans du cuir. L'usage d'envelopper les morts dans du cuir est fort ancien : en Colchide, on enterrait seulement les femmes ; on enveloppait les hommes dans une peau de bœuf, et on les appendait à des arbres par de grosses chaînes. (Voyez le poème des Argonautes, par Apollonius.) Le plomb laminé n'était pas connu à cette époque, et il est probable qu'on a ainsi

enveloppé le corps de Louis VIII, pour le préserver de la putréfaction dans le transport qu'on en fit de Montpensier en Auvergne, où il mourut à son retour de la guerre contre les Albigeois.

On fouilla vainement au milieu du chœur sous une tombe de cuivre, tenant au premier degré du sanctuaire, pour trouver le corps de Marguerite de Provence, femme de Saint Louis, morte en 1295. Cependant on découvrit à gauche de la place qui était recouverte par la tombe de cuivre, qui jadis couvrait cette princesse, une auge de pierre remplie de terre et de gravois, parmi lesquels se trouvèrent une rotule et deux petits os, qui probablement venaient de son squelette, qui fut déplacé à la suite des travaux antérieurement faits à ceux dont je parle. Le caveau de Marie de France, fille de Charles IV, dit *le Bel*, morte en 1341, et de Blanche sa sœur, duchesse d'Orléans, morte en 1392, placé dans la chapelle de Notre-Dame *la Blanche*, était rempli de décombres, sans corps et sans cercueils.

En continuant les fouilles dans le chœur, on a trouvé à côté du tombeau de Louis VIII, celui dans lequel on avait déposé les ossements de Saint Louis, mort en 1270. Il était plus court et moins large que les autres ; ses os en furent retirés lors de sa canonisation, qui eut lieu en 1297.

Après avoir décarrelé le haut du chœur pour faire la recherche des autres cercueils cachés en terre, on trouva celui de Philippe *le Bel*, mort en 1314, âgé de quarante-six ans ; il était de pierre, recouvert d'une large et forte dalle. Il n'y avait point d'autre cercueil que la pierre creusée en forme d'auge, et les parois de cette auge, plus large à la tête qu'aux extrémités,

étaient tapissées de plomb dans leur intérieur, et une forte et large lame de plomb scellée sur des barres de fer fermait la totalité du tombeau. Le squelette était tout entier : on trouva un anneau d'or, un reste de diadème d'étoffe tissée en or, et un sceptre de cuivre doré, de cinq pieds de long, et terminé par une touffe de feuillage, sur laquelle était un oiseau aussi de cuivre, coloré de ses couleurs naturelles, et qui paraissait être un chardonneret, si l'on en juge par sa forme et les couleurs dont on l'avait chargé, et assez semblable à celui que nous a donné Montfaucon dans sa Monarchie Française.

Le soir, à la lueur des flambeaux, les ouvriers firent l'ouverture du tombeau en pierre du roi Dagobert, mort en 638. Après avoir cassé la statue qui fermait l'entrée du sarcophage, fait en lumachelle de Bourgogne, que l'on avait creusé pour recevoir la tête qui était séparée du corps, on a trouvé un coffre de bois d'environ deux pieds de long, garni de plomb dans son intérieur, qui renfermait les ossemens de ce prince, et ceux de *Nanthilde* sa femme, morte en 642. Ces ossemens étaient enveloppés dans une étoffe de soie, et les corps séparés par une planche intermédiaire qui partageait le coffre en deux parties. Sur un côté de ce coffre était une plaque de plomb avec cette inscription :

Hic jacet corpus Dagoberti.

Sur l'autre côté, une autre lame de plomb chargée de celle-ci :

Hic jacet corpus Nanthildis.

On n'a point trouvé la tête de *Nanthilde* ; il est probable qu'elle était restée dans l'endroit de leur première sépulture, lorsque la reine *Blanche*, mère de

Louis IX, les en fit retirer pour les placer dans le tombeau qu'elle leur fit élever près le maître-autel, tel qu'on le voit aujourd'hui dans le musée des monumens français, n° 5.

Dimanche, 20 octobre 1793, après avoir détaché le plomb qui tapissait le dedans du tombeau en pierre de Philippe *le Bel*, les ouvriers reprirent leurs travaux auprès de la sépulture de Louis IX : on n'y trouva qu'une auge de pierre sans couvercle, remplie de décombres, que l'on suppose avoir renfermé le corps de Jean Tristan, comte de Nevers, fils de Louis IX, mort en 1270, quelques jours avant son père, près Carthage en Afrique, et qui avait été inhumé dans cet endroit.

Dans la chapelle dite des *Charles*, ils retirèrent le cercueil de plomb de Bertrand Duguesclin, mort en 1380. Son squelette s'est trouvé intact, la tête bien conservée, les os tout-à-fait desséchés, et très-blancs. Auprès de lui était celui de Bureau de la Rivière, mort en 1400.

Après de longues recherches, on découvrit l'entrée du caveau de François I^{er}, mort en 1547, âgé de cinquante-deux ans. Ce caveau, fort grand et très-bien voûté, contenait six corps enfermés dans des cercueils de plomb, posés sur des barres de fer ; savoir, celui de François I^{er}, et ceux de Louise de Savoie sa mère, morte en 1531 ; de Claude de France sa femme, morte en 1524, âgée de vingt-cinq ans ; de François, dauphin, mort en 1536, âgé de dix-neuf ans ; de Charles son frère, duc d'Orléans, mort en 1545, âgé de vingt-trois ans ; et celui de Charlotte leur sœur, morte en 1524, âgée de huit ans.

Tous ces corps étaient en pourriture et en putré-

faction liquide, dont il se dégagait une odeur insupportable; une eau noire coulait à travers leurs cercueils de plomb dans le transport que l'on en fit dans le cimetière. Le corps de François I^{er} portait une taille extraordinaire et une structure très-forte; l'un des fémur de ce prince, que j'ai mesuré, portait, des condyles à la tête de l'os, vingt pouces.

On reprit ensuite les fouilles vers la croisée méridionale du chœur; on y découvrit une auge ou tombe de pierre, et l'on apprit, par l'inscription dont elle était revêtue, que c'était le tombeau de Pierre de Beaucaire, chambellan de Louis IX, mort en 1270.

Sur le soir, attendant la grille du chœur, du côté du midi, on ouvrit le tombeau de Matthieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, et régent du royaume, sous Louis IX, et sous son fils Philippe *le Hardy*; il n'avait point de cercueil de pierre ni de plomb; il avait été seulement mis en terre dans un cercueil de bois, dont quelques débris avaient encore de la solidité. Le corps était entièrement consommé, et l'on ne trouva que le haut de sa crosse en cuivre doré, et des lambeaux d'une étoffe très-riche; il avait été enterré, suivant l'usage des premiers siècles, vêtu de ses ornemens d'abbé. Matthieu de Vendôme mourut en 1286, le 25 septembre au commencement du règne de Philippe le Bel.

Lundi, 21 octobre 1793, au milieu de la croisée du chœur, les ouvriers levèrent le marbre qui couvrait le petit caveau où l'on avait déposé, au mois d'août 1791, les os et les cendres de six princes et d'une princesse de la famille de Saint Louis, transférés en cette église de l'abbaye de Royaumont. Les cendres et les ossemens retirés de leurs coffres de plomb

furent portés au cimetière, dans la seconde fosse commune où Philippe-Auguste, Louis VIII, François I^{er} et toute sa famille avaient déjà été portés.

On commença l'après-midi à fouiller dans le sanctuaire, à côté du grand autel à gauche, pour exhumer les cercueils de Philippe *le Long*, mort en 1322; de Charles IV dit *le Bel*, mort en 1328; de Jeanne d'Evreux, troisième femme de Charles le Bel, morte en 1370; de Philippe de Valois, mort en 1348, et celui du roi Jean, mort en 1564.

Mardi, 22 octobre 1793, dans la chapelle dite des *Charles*, le long du mur de l'escalier qui monte au chevet, on trouva deux tombeaux placés l'un sur l'autre : celui de dessus, de pierre carrée, renfermait le corps d'Arnaud Guillem de Barbazan, mort en 1431, premier chambellan de Charles VIII. Celui de dessous, couvert d'une lame de plomb, contenait le corps de Louis de Sancerre, connétable sous Charles VI, mort en 1402, âgé de soixante ans; sa tête était encore garnie de cheveux longs, et partagés en deux grandes tresses.

On leva ensuite la pierre perpendiculaire qui couvrait les tombeaux en pierre de l'abbé Adam, mort en 1121; de l'abbé Suger, mort en 1152; de l'abbé Pierre d'Auteuil, mort en 1229. On ne trouva dans ces tombeaux que des ossemens réduits en poussière. (Voyez dans le premier volume de cet ouvrage les nos 518, 519 et 520.) Les fouilles se firent ensuite dans la chapelle dite du *Lépreux* : les ouvriers levèrent la tombe qui couvrait Sédille de Sainte-Croix, morte en 1380, femme de Jean Pastourel, conseiller du roi Charles V; on n'y trouva que des os consommés.

Mercredi, 23 octobre 1793, on reprit le matin les

travaux qu'on avait commencés la veille pour la découverte des tombeaux du sanctuaire. On trouva d'abord celui de Philippe de Valois, de pierre dure, tapissé, dans son intérieur, de plomb, et fermé par une forte lame de même métal, soudée sur des barres de fer, le tout recouvert d'une grande et large pierre plate. Ce tombeau contenait une couronne, et un sceptre surmonté d'un oiseau de cuivre doré. Plus près de l'autel on ouvrit celui de Jeanne de Bourgogne, première femme de Philippe de Valois, dans lequel on trouva l'anneau d'argent que portait cette princesse, sa quenouille et son fuseau; ses ossemens étaient desséchés. Jeudi, 24 suivant. A gauche de Philippe de Valois, s'est trouvé celui de Charles *le Bel*. Ce tombeau était construit comme celui de Philippe de Valois; il renfermait une couronne d'argent doré, un sceptre de cuivre doré, haut de sept pieds, un anneau d'argent, un reste de main de justice, un bâton de bois d'ébène, un oreiller de plomb, sur lequel reposait la tête du roi : son corps était desséché. Le vendredi, 25 suivant, on voulut faire l'ouverture du tombeau de Jeanne d'Evreux, aussi de pierre; mais on remarqua que la tombe était brisée en trois morceaux, et que la lame de plomb qui fermait le cercueil était détachée. On ne trouva que des os desséchés et sans tête.

Vers le même lieu on découvrit, dans le tombeau en pierre de Philippe le Long, son squelette qui était dans son entier, et vêtu de ses habits royaux; sa tête était coiffée d'une couronne d'argent doré, enrichie de pierres, son manteau orné d'une agrafe d'or, en forme de losange, et d'une autre plus petite d'argent; une partie de sa ceinture d'étoffe satinée, gar-

nie d'une boucle d'argent doré, et un sceptre de cuivre doré, furent également retirés du sarcophage. Au pied de son cercueil était un petit caveau, qui contenait le cœur de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois, enfermé dans une cassette de bois presque pourri; l'inscription dont elle était recouverte était gravée sur cuivre.

On ouvrit de suite le tombeau du roi Jean, mort en Angleterre en 1364, âgé de cinquante-six ans, dans lequel il s'est trouvé une couronne, un sceptre fort élevé dans son origine, mais brisé, une main de justice en argent doré, et son squelette intact.

Quelques jours après, les ouvriers et les commissaires se transportèrent aux Carmélites pour y faire l'extraction du cercueil de madame Louise de France, fille de Louis XV, morte le 23 décembre 1787. Ils l'apportèrent dans le cimetière, et déposèrent son corps, qui était tout entier, mais en pleine putréfaction, dans la fosse commune à gauche; ses habits de carmélite étaient encore conservés.

Dans la nuit du 11 au 12 novembre 1793, par ordre du Département, en présence des commissaires du District et de la Municipalité de Saint-Denis, on fit l'enlèvement du trésor; tout y était intact, châsses, reliques, etc. : le tout fut mis dans de grandes caisses de bois, ainsi que tous les riches ornemens de l'église, calices, ciboires, chapes, chasubles, etc. Le 12 au matin dix heures, ces objets précieux partirent en grand appareil, dans des chariots parés exprès, pour la *Convention Nationale*.

Le 18 janvier 1794, le tombeau de François I^{er} étant démoli, il fut aisé d'ouvrir celui de Marguerite, comtesse de Flandre, morte en 1580, âgée de soixante-

six ans, qui avait été déposé dans un caveau assez bien construit : on ouvrit son cercueil de plomb, qui était supporté par des barres de fer; on n'y trouva que des ossemens bien conservés, et quelques restes de planches en bois de châtaignier; ce qui m'autorise à croire que cette femme avait été inhumée d'abord dans un cercueil de bois, car, comme je l'ai dit plus haut, de son temps l'usage du plomb n'était pas encore établi; et le placement du tombeau de François I^{er} ayant causé le déplacement du sien, on aura placé dans un cercueil de plomb celui en bois qui contenait son corps.

FIN. DES NOTES.

INTRODUCTION.

TROIS époques remarquables dans les arts dépendans du dessin ont été l'objet du premier volume de cet ouvrage. En examinant avec attention les autels trouvés dans l'église de Paris (dite Notre-Dame) et décrits sous les nos 1, 2, 3 et 4, on y découvre le style, le goût et la façon de sculpter le bas-relief qu'avaient les Romains. Les Gaulois, soumis par ce peuple belliqueux, reçurent des vainqueurs les premiers élémens des beaux arts. La manière de vivre des Gaulois convenait peu à ce genre de travail, qui ne saurait prospérer sans la paix et la tranquillité. Ce fut donc à l'époque où César vint leur donner des lois, et par la communication qui s'établit entre les deux nations, que l'art s'introduisit en France. La date de ces monumens, débris d'un ancien temple trouvés en 1711 dans celui qui fut élevé depuis en l'honneur de la vierge, adorée primitivement à Paris sous le nom d'Isis¹, remonte au temps de César

¹ Qui ne sait pas que le culte d'Isis était celui de nos pères? L'on sait aussi comment il a été remplacé par celui de la vierge, qui est la même divinité. Isis dans ses temples, à Paris, était, comme notre vierge

et de Tibère. Elle fixe nos idées, et peut nous faire considérer ces autels et beaucoup d'autres monumens des arts, trouvés dans diverses contrées qu'embrassaient les Gaules, comme les premières productions de la sculpture française, puisque l'inscription que nous avons sous les yeux nous apprend que le monument dont nous parlons avait pour but un hommage rendu à Jupiter, par des commerçans parisiens. Nous avons donc eu raison, d'après ces observations, d'introduire dans notre ouvrage les monumens antiques que nous avons sous la main, puisque le premier style de l'art en France peut être considéré comme le

moderne, revêtue de l'*auréole sacrée*, et les Parisiens s'agenouillaient alors devant la grande mère, la dispensatrice de toutes choses sur la terre.

L'*atmosphère religieuse* qui enveloppait les temples chrétiens, dans les derniers temps de croyance, était aussi mystérieuse et aussi bienfaisante dans ceux de la grande déesse, patronne et protectrice de l'ancien Paris. Les Parisiens, reconnaissans envers leur divinité tutélaire, conservèrent, même de nos jours, dans leurs armoiries, l'image du vaisseau *Argo*, 1° comme un monument utile à leur commerce, et ensuite comme le signe caractéristique de leur mère protectrice. Il est également reconnu que les fêtes d'*Isis*, qui se pratiquaient à Paris, étaient aussi pompeuses et aussi brillantes que les fêtes de *notre immaculée vierge*, et qu'elles produisaient les mêmes effets.

dernier style de l'art chez les peuples avec lesquels les Gaulois communiquaient alors.

Les premiers Francs, peu habitués à la servitude, et tourmentés d'abord par des chefs ambitieux et cruels, s'occupèrent fort peu des arts. Passant ensuite sous la domination des rois fainéants, qui par succession montèrent sur le trône, abandonnés à la débauche et à la mollesse, l'art tomba dans une entière désuétude, jusqu'au moment où Charlemagne parut. Ce fut encore l'Italie qui alluma cette flamme divine qui alimente les grandes cités, et qui fixa cette seconde époque de l'art en France.

Charlemagne se montra, à la suite des temps d'ignorance, comme le flambeau qui devait éclairer les générations futures. Après avoir soumis les Saxons, il passa en Lombardie et en Espagne. De retour dans ses foyers, il dépose ses armes, s'occupe de l'organisation intérieure de la France, et travaille lui-même aux lois qui devaient fixer à jamais la prospérité du gouvernement; il fonde des universités dans les principales villes, encourage les savans et les artistes; et bientôt, sous ses ordres, des palais et des temples se construisent d'après les modèles de ceux qu'il avait admirés particulièrement en Lombardie. (Voyez *Annales de France*.) La culture des arts agrandit les idées, élève l'ame, apprivoise les hommes

les plus sauvages en multipliant leurs jouissances.

Ce grand prince couronné empereur d'Orient¹ et d'Italie, revêtu de la pourpre romaine, et porteur de l'aigle des Césars, est un de ces héros qui fixe particulièrement l'attention de ceux qui s'occupent de l'histoire des nations; aussi bon légiste qu'il était grand capitaine, il gouvernait à la fois l'intérieur, et maintenait avec autant de sagacité que de justice ses droits extérieurs. Son œil vigilant appercevait avec vivacité tout ce qui pouvait contribuer au bonheur du peuple, et en même temps faire le bien de son empire. *Avec Charlemagne les sciences et les arts se placèrent sur le trône de France.*

Sous un prince ami des lettres et des arts tout se vivifie, le commerce s'active, les manufactures fleurissent, et le gouvernement prend un caractère solide et réellement imposant. Telle était la position de la France sous l'auguste direction de Charlemagne. Après sa mort, les Normands qu'il avait réduits renouvelèrent leurs ravages, et ruinèrent la plus grande partie des temples qu'il avait fait bâtir avec magnificence². L'abbaye de Cluni

¹ Le roi de Perse fit présent à Charlemagne d'une horloge à sonnerie, ornée de plusieurs automates agissans. Ce fut la première horloge qui parut en France.

² Macé, la plus belle et la plus riche abbaye du Berri, au rapport des historiens, avait été fondée par

dont je vais parler est peut-être le seul monument de cette époque qui ait échappé à la fureur de ces barbares.

DESCRIPTION DE L'ABBAYE DE CLUNI.

Cluni est une petite ville du Mâconnais, située dans une vallée entre Lyon et Mâcon. La fondation de cette ville est beaucoup plus ancienne que le monastère qu'elle renferme; cependant la célébrité de l'abbaye n'a pas peu contribué à l'accroissement du commerce qui se fait dans la ville de Cluni, et par conséquent au bonheur de ses habitans.

Charlemagne est regardé comme le premier fondateur de Cluni; il céda à l'Edward, treizième évêque de Mâcon, tout le terrain qu'occupe ce canton pour en réunir le revenu à celui de sa cathédrale, dont les frais étaient immenses, à cause d'un nombre considérable de prêtres employés à la desservir. Lors de cette donation première, il existait à Cluni une chapelle sous l'invocation de Marie mère de Dieu, de saint Pierre, qui déjà était desservie par une société de prêtres qui, dans la suite, s'augmenta tellement, qu'il fallut bâtir un temple et une maison pour les contenir.

Charlemagne; elle fut entièrement ruinée par les Normands en 873, et elle fut reconstruite depuis par Girard, comte de Bourges.

Odon fut le premier, en 926, qui réduisit à une seule règle plusieurs régimes d'ordres religieux, tant de France que d'Italie, qui s'étaient rendus à l'abbaye de Cluni, et qui vivaient séparément selon les réglemens de l'ordre de chacun d'eux. Odon donna, par son travail, une grande extension à cette abbaye; il établit d'une manière invariable la tenue de la communauté dont il était le chef, et qui, avant lui, n'avait eu aucune forme régulière. Ce fut ce digne abbé qui perfectionna la belle église de Cluni, qu'aujourd'hui les amis des arts voient avec regret dans les mains d'avidés acquéreurs, qui détruisent, pour les seuls matériaux, ce beau monument, le seul qui nous reste d'une époque aussi reculée. ¹

Ce bâtiment, qui est immense, montre encore

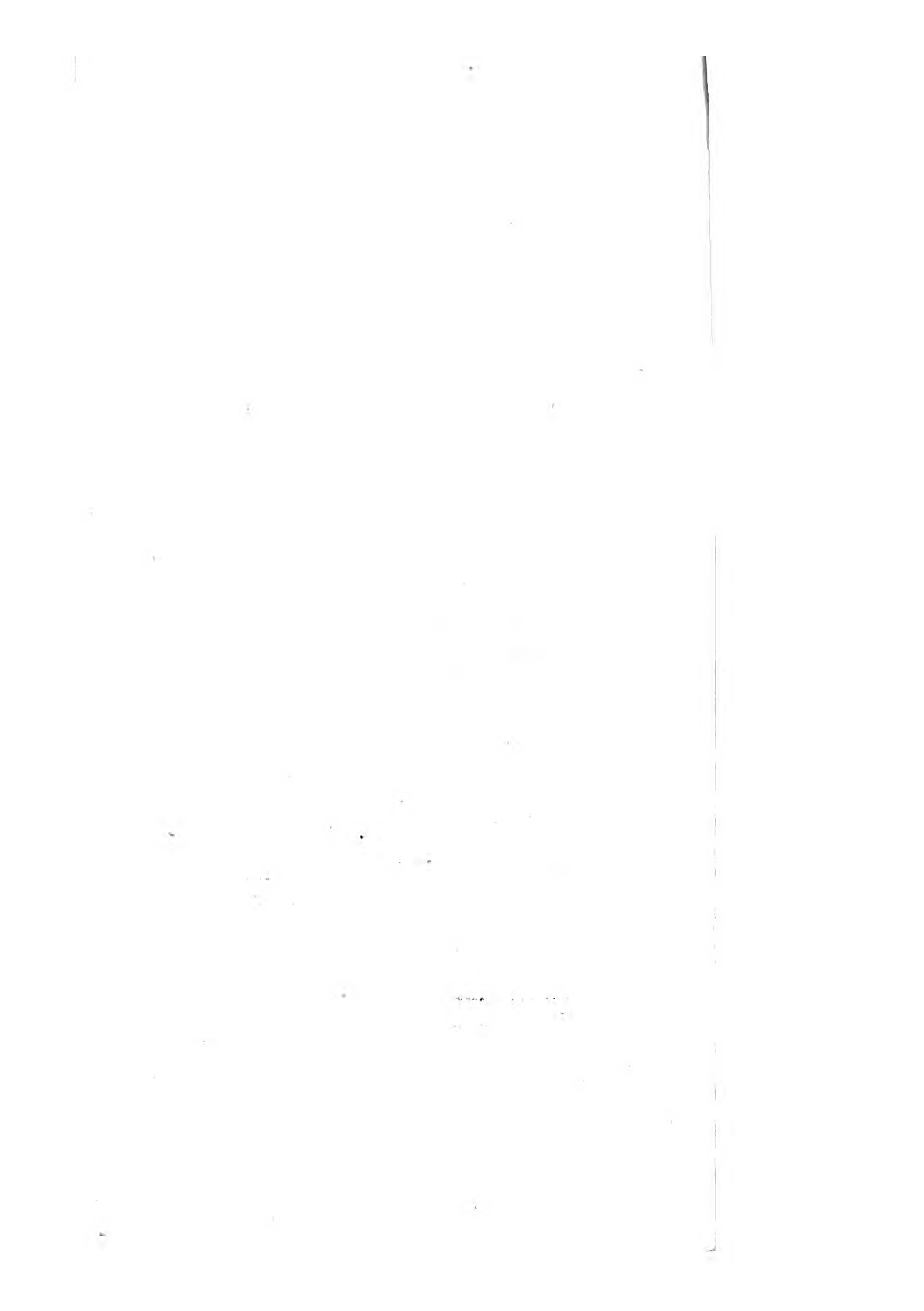
¹ *Extrait d'un rapport que j'ai présenté au Ministre de l'intérieur sur l'abbaye de Cluni.*

« Citoyen Ministre, je vous demande, au nom des
 « arts, la conservation de ce beau et antique monu-
 « ment. Je pense que l'on a des titres pour faire casser
 « une vente préjudiciable à la république sous tous les
 « rapports. Les habitans de Cluni desirent y établir
 « une maison d'éducation pour toutes les villes envi-
 « ronnantes. J'ai dû, citoyen Ministre, vous faire con-
 « naître les intentions pures des habitans de cette ville,
 « qui m'ont chargé de cette mission honorable auprès
 « de vous, et qui gémissent sur la destruction pro-



Guyot del.

Coupoie de l'Abbaye de Cluny



de la magnificence malgré ses dévastations. Son étendue est considérable, et présente un aspect imposant; cinq cent quinze pieds forment toute sa longueur; sa largeur est de cent dix pieds. En examinant cette basilique dans tous ses détails, on y voit plusieurs additions faites à des époques différentes, qui furent nécessitées par le grand concours de religieux qui s'y retiraient: il paraît certain que ce fut Hugues, abbé de Cluni en 1069, qui mit la dernière main à cet édifice.

« chaine d'un monument admiré depuis près de neuf
« siècles.

« Citoyen Ministre, si cette vente ne peut s'annuler,
« permettez-moi de vous faire une proposition digne
« d'un ministre ami des arts tel que vous l'êtes. C'est,
« 1° de faire lever le plan général de l'édifice, d'en
« faire faire plusieurs coupes et plusieurs élévations
« sur toutes les faces, de manière à ce qu'elles puis-
« sent être gravées sur le cuivre et ensuite sur un
« marbre, pour laisser à la postérité le souvenir d'un
« monument aussi grand que ceux des Grecs, et qui
« fut bâti par des Français. Le citoyen Percier, dessi-
« nateur célèbre, me paraît mériter d'être chargé de ce
« travail. 2° Je vous propose de m'autoriser à faire
« transporter à Paris le cul de four sur lequel est peint
« le tableau dont j'ai eu l'honneur de vous parler plus
« haut, et qui ferme le fond du chœur supporté par
« les colonnes précieuses que j'ai également décrites. »

Signé, LENOIR.

Les revenus de cette maison s'accrurent considérablement par les donations : ces sortes de donations étaient alors de mode, et l'on voyait très-fréquemment des hommes riches et puissans préférer la vie oisive du cloître à celle active de la société, à laquelle chaque individu doit le fruit d'un travail quelconque, quitter leur famille, abandonner leurs enfans, et venir de très-loin, les pieds nus, se rendre avec leur fortune dans le couvent le plus en vénération, ou qu'ils supposaient avoir le plus de crédit auprès de la divinité, parce que, suivant saint Bernard, ils devaient, après la mort, obtenir dans le ciel le double du bien qu'ils laissaient à l'église. L'an 948, sous Aymard, une personne de qualité, et sa femme nommée Dode, abandonnèrent leurs enfans, renoncèrent au monde, et se donnèrent à l'abbaye de Cluni avec tous les biens qu'ils possédaient sur les bords de la Garonne. Je cite ce trait parce que Mabillon prétend que ce fut là l'origine des *donnés*, (gens qui se donnaient à l'église avec tout ce qu'ils possédaient) ou *oblats*, qu'il y eut depuis dans les monastères de l'ordre de saint Benoît. Les oblats, en prenant l'habit de religieux que portaient les moines, qui s'offraient à Dieu avec leurs biens en se donnant entièrement à ce monastère, pour marque de l'offrande qu'ils faisaient, se passaient au cou les cordes des cloches de l'église, et

se posaient quelques pièces de monnaie sur la tête. Pour consacrer à perpétuité cet acte d'humilité, ils faisaient fabriquer des colliers de cuivre qu'ils portaient journellement au cou, et avec lesquels ils se faisaient enterrer, pour exprimer, par ce signe d'esclavage, qu'ils faisaient un entier abandon de leur liberté. En faisant les fouilles dans l'église Saint-Germain-des-Prés, dont j'ai parlé dans le premier volume, page 158, nous trouvâmes un squelette qui, par les débris des vêtemens qui restaient au fond du cercueil, annonçait que c'était un religieux; nous lui retirâmes du cou un cercle de cuivre que je conserve, et parfaitement semblable aux colliers dont je parle. En creusant plus avant dans le même endroit, nous découvrîmes une pierre cassée, chargée d'une inscription en caractères romains, dont la plus grande partie des lettres est doublée, je veux dire que de grandes lettres en contiennent de plus petites dans leur intérieur. Cette pierre, qui paraît être le débris d'un ancien tombeau, et que je rapporte ici, peut dater du sixième siècle. On voyait à Saint-Germain-des-Prés une inscription en caractères parfaitement semblables à ceux-ci, sur la tombe qui couvrait autrefois Saint-Germain, évêque de Paris, mort en 576. La gravure exacte de notre inscription se trouve au-dessus de la gravure que nous donnons du

tombeau de Hugues, dont la description suit.

....TVMVLVS EHROTRV DI.....
 ...EVITHVRDZ·PRORRIAGEN.....
NNIZ·VIXIT TRIBVZ ET OI. ...
 TERREA·POZT·LINOIVENZCA EL..
 TRANSITVSEHROTRV DIS·CELE...

La masse de l'architecture qui compose l'église de Cluni est entièrement dans le style lombard. Le chœur est fermé par une grande portion circulaire, surmontée d'une coupole portée par dix colonnes d'environ trente pieds, dont six sont en marbre précieux ; les trois premières sont en cipolin d'Afrique¹, et les trois autres en marbre grec de Pentelie veiné de bleu.

¹ *Marbre cipollino* ou chipollin. Ce marbre est formé par grandes ondes ou par nuances de blanc et de vert pâle, couleur d'eau de mer ou de ciboule, dont il a pris son nom.

Les veines de ce marbre sont calcédoineuses et cristallines : on y trouve aussi du mica.

Le mica est une espèce de talc qui tient aux parties argileuses des marbres. Les parties calcédoineuses de ce marbre sont très-dures, ne prennent point le poli, et étincellent sous le briquet.

Il y a des marbres salins antiques classés parmi les cipolins. Le cipolin salin est vert de mer veiné ; il a des lignes droites verdâtres.

Louis XIV fit venir des colonnes de ce marbre de Lebeda, autrefois *Leptis*, près de Tripoli sur les côtes

Cette coupole mérite d'être conservée par la beauté seule de la peinture qui la décore; cette peinture, unique en Europe, est de la plus belle conservation; les couleurs, mélangées avec de l'eau d'œuf suivant la manière du temps, sont tellement fraîches, qu'elles semblent sortir du pinceau de l'artiste. Elle représente le Christ assis sur des nuages, et dans la proportion de dix pieds, ayant une main posée sur l'Apocalypse, tandis que de l'autre il montre le ciel, siège de la toute-puissance; les sept sceaux groupent l'ouvrage de Jean, et les quatre points cardinaux du ciel, exprimés par le bœuf, le lion, l'aigle et l'homme, ferment les angles de la composition qui se détache sur un fond d'or, orné de losanges

de Barbarie. Les dix colonnes du temple d'Antonin et de Faustine à Rome sont de ce marbre. Les anciens le nommaient *Augustum Tiberium marmor*, parce que ce marbre fut découvert en Egypte du temps des empereurs Auguste et Tibère. On voit au musée central, palais des sciences et des arts, six colonnes de douze pieds de ce marbre que j'ai sauvées des mains révolutionnaires qui voulaient les mettre en pièces dans l'église Saint-Germain-des-Prés dont elles ornaient le maître-autel. On voit encore à Saint-Sulpice quatre colonnes de ce marbre; elles sont absolument de la même proportion; et l'on trouve rarement dix colonnes aussi régulièrement semblables de ce marbre précieux. Il convient donc de les réunir dans le musée avec les autres.

en forme de mosaïque. Le style de cette figure imposante est beau et terrible ; l'on prend soi-même une attitude plus fière à son aspect. J'ai pensé que les amateurs des arts verraient avec plaisir, à la suite de cette description, la gravure de ce monument important qui n'a point encore été publié, et que j'ai fait exécuter d'après le dessin que j'en ai pris sur l'original même. Elle accompagne celle du tombeau de Hugues qui décorait la même église et qui date de la même époque.¹

N^{os} 521 et 521 *bis*.

DE L'ABBAYE DE CLUNI.

Le tombeau de Hugues, sixième abbé de Cluni, placé dans le chœur de cette abbaye, est formé d'un carré long exhaussé de terre d'environ cinq pieds ; les figures des évêques, ses prédécesseurs, placées dans de petites arcades, et marchant en procession, y sont sculptées en demi-relief. Le couronnement de ce mausolée est carré et seulement décoré d'une frise d'un goût sévère, et de la plus belle exécution. Rien n'indique que la

¹ Il y avait aussi à Cluni une bibliothèque considérable, qui contenait trois cents manuscrits précieux. Cette bibliothèque a été entièrement spoliée.

figure de Hugues y fut représentée. Il paraît certain que l'usage de placer sur les tombeaux les figures en relief de ceux qu'ils renfermaient ne remonte qu'au douzième siècle ; et cette assertion paraît d'autant plus fondée, que tous les auteurs s'accordent à dire que toute la richesse des tombeaux des premiers temps de la monarchie était intérieure lorsqu'ils montraient au dehors la plus grande simplicité, pour tromper la cupidité des violateurs des sépultures, qui étaient en si grand nombre, que les rois furent obligés de rendre des lois particulières pour les poursuivre¹ ; et l'on sait que les monumens anciens que nous possédons, sur lesquels se trouvent en relief les figures de personnages qui vivaient dans les premiers siècles, et

¹ Outre les richesses considérables que l'on était dans l'usage d'enfermer dans les tombeaux, on y plaçait des vases avec des parfums, soit en terre, soit en bronze, or ou argent, et même en cristal, selon la qualité du défunt. Dans le tombeau de Childéric, découvert à Tournai en 1653, on y trouva des globes de cristal.

Dans ceux des religieux ou des prêtres, il était d'usage d'y placer de simples vases de grès, qui contenaient du charbon allumé, sur lequel on jetait de l'aloès ou de l'encens. Dans tous les tombeaux que nous découvriâmes à Saint-Germain-des-Prés, et dont j'ai déjà parlé, nous trouvâmes particulièrement de ces vases dans ceux des anciens religieux.

dont on a voulu honorer la mémoire, ne datent point de leur temps, mais du douzième siècle, telle que la tombe de Clovis que l'on voit dans le musée, sous le n^o 9, et celle de Childebert, n^o 6, etc.¹

En 794, on chercha à rétablir en France le culte des images qui avait été condamné à Constantinople, et qui y fut autorisé après par le second concile de Nicée. Charlemagne ne prit aucune part à cette innovation, que l'on cherchait à introduire dans ses états; et, conformément au concile de Francfort, il défendit tout culte, *même relatif, des images*. C'est probablement cette loi sage, faite pour éloigner toute espèce d'idolâtrie particulière, et ramener les individus au culte unique de la divinité, qui a rendu les statues de ces temps-là fort rares; c'est ce qui a donné lieu

¹ Hugues présida à Cluni un chapitre de son ordre, qui était composé de trois mille religieux. L'histoire rapporte que son tombeau fut ouvert dans le 15^e siècle par des religionnaires qui pillèrent l'abbaye. Ses ossements furent profanés et dispersés.

Le ministre de l'intérieur, d'après le compte que je lui ai rendu sur l'état actuel de l'abbaye de Cluni, va donner les ordres nécessaires pour en arrêter les dégradations; et il se propose aussi, en véritable ami des arts, de faire entrer dans le musée que je dirige les monumens qu'elle renferme.

en même temps à un goût de décoration qui lui appartient exclusivement. Les chapiteaux des colonnes qui soutiennent les édifices consacrés au culte, au lieu d'être composés, suivant l'usage, de feuilles d'acanthé ou d'autres plantes, sont formés par des bas-reliefs couronnés du tailloir, comme à l'ordinaire, et représentant la vie du fondateur du monastère ou celle du patron auquel le temple est dédié; c'est de cette manière qu'ils suppléèrent aux images et à la représentation des saints qu'il était défendu de placer dans les temples. (Voyez les chapiteaux de l'église souterraine de Saint-Denis, publiés dans le premier volume de cet ouvrage, sous le n° 514.) La partie la plus ancienne de l'église de Saint-Germain-des-Prés montre aussi des chapiteaux de ce genre. D'après le sentiment de dom Ruinart, il paraît certain que les reliefs de ces chapiteaux, sur lesquels on remarque beaucoup de figures monstrueuses, représentent la vie de saint Remi, qui a converti les Français, et les a tirés de la puissance du démon; aussi voit-on souvent répété sur ces monumens l'évêque Remi aux prises avec les monstres qu'il combat. C'est le démon que l'on a peint sous la figure de ces animaux extraordinaires; c'est l'Arymane des Perses, le Typhon des Egyptiens, le grand dragon céleste qui se déploie à la saison des pommes; enfin c'est le Satan des chré-

tiens. Nous reviendrons sur ces allégories antiques qui se répètent dans toutes les religions.

Les chapiteaux de l'abbaye de Cluni sont tous ornés de reliefs exécutés en pierre grise du pays, qui acquiert avec le temps une dureté semblable à celle du marbre¹; ce qui a infiniment contri-

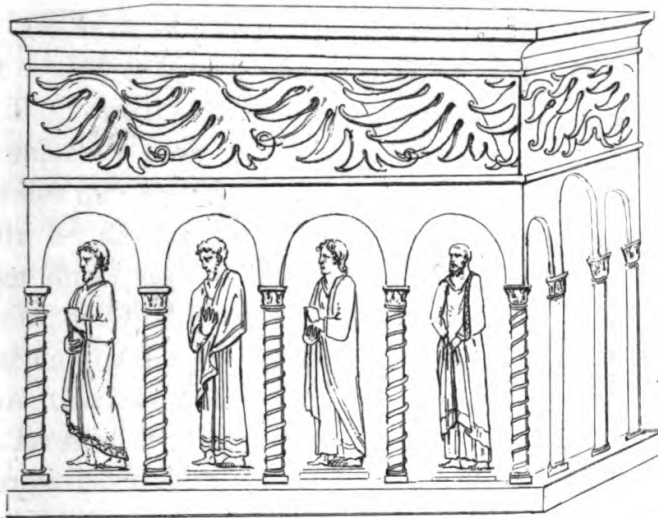
¹ La Bourgogne est très-riche en matière précieuse; elle contient des carrières et des plateaux de granits de toutes les couleurs et de toutes les espèces, des porphyres, et des basaltes. On y trouve aussi des carrières d'albâtres, des marbres et des lumachelles de plusieurs espèces, des pierres grises nuancées très-agréablement, des rouges tachées de manière qu'étant polies elles imitent le marbre de Sicile; elles sont très-dures, et prennent un poli aussi vif que le marbre.

Il serait à désirer que le gouvernement établit dans cette province une fabrique de vases, de tables et autres ustensiles propres à la décoration intérieure des maisons. C'est au ministre Chaptal, dont les connaissances et les talens sont généralement remarqués, qu'il appartient de mettre en œuvre des trésors qui sont à peine connus dans la capitale.

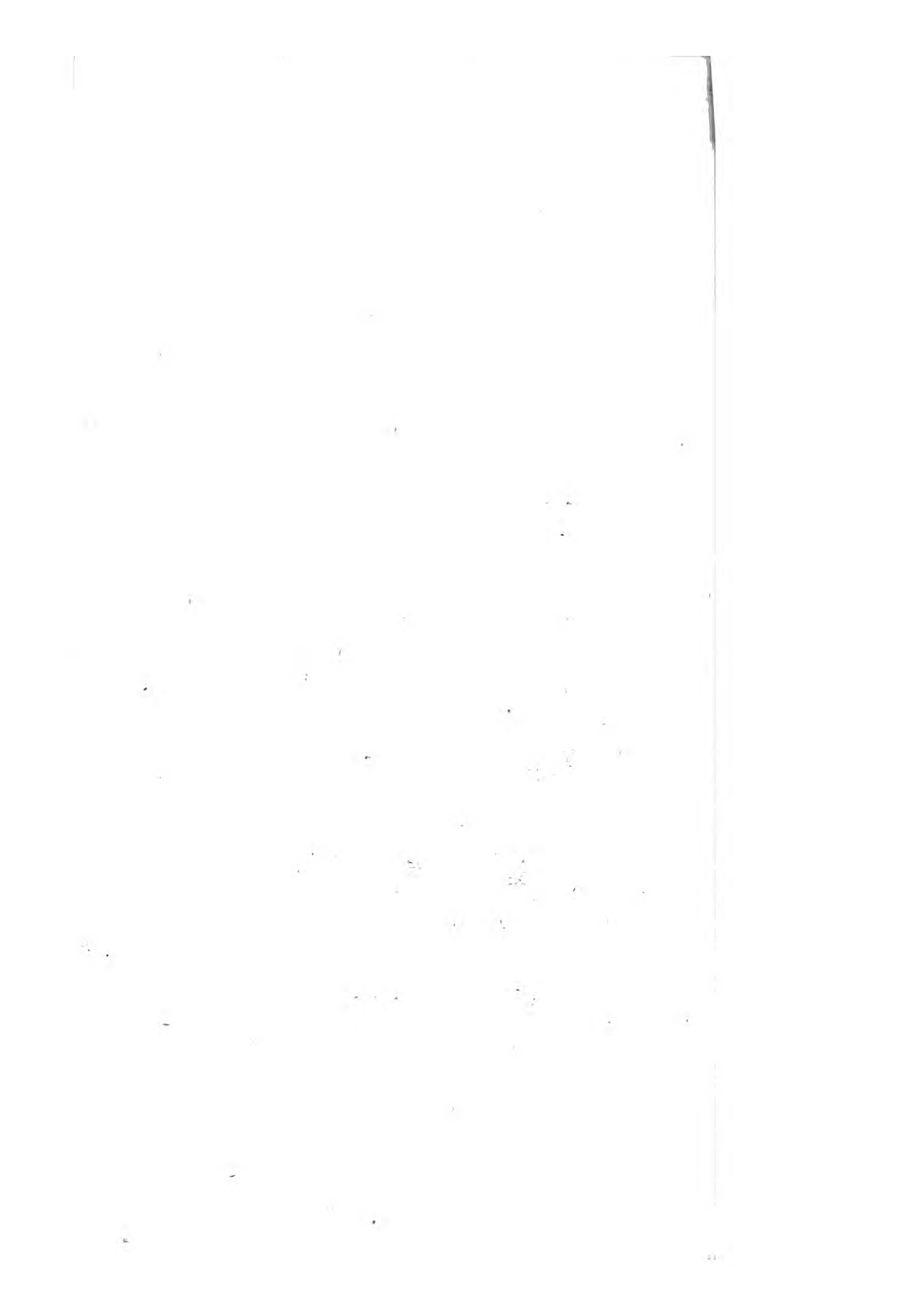
Lors de mon dernier voyage en Bourgogne, j'ai apporté des échantillons de ces marbres, que j'ai fait polir, et qui ont attiré l'attention des savans qui composent le *conseil des mines*; cette société d'hommes du premier mérite peut donner des détails sur ces pierres, beaucoup plus intéressans que ceux que je serais dans le cas de donner.

TMVL S ERTRVD
EV FARO PRORREN
NNIZ VIXIT RBVZET
TERRA PZT INOVENZL AEL
TRANSIVS ERTRVDIS TELE

N^o 522 (bis)



Tombeau de Hugues.



bué à leur conservation, puisqu'ils sont aussi purs que s'ils sortaient de la main du statuaire.

Nos 429 bis, 522, 522 bis et 523.

On a cru pendant long-temps que les monumens des premiers siècles avaient été fabriqués par des artistes étrangers, que les rois faisaient venir pour construire les monumens publics : il est plus que démontré que les Français étaient artistes dès le commencement de la monarchie,

Le citoyen Balleux, sculpteur marbrier, et artiste intelligent, a imaginé des machines et des moulins propres à tourner et à travailler les matières dures ; il serait à désirer que le gouvernement chargeât le citoyen Balleux d'établir, sous ses auspices, à la *Pitié*, une manufacture de marbrerie, où il ne se travaillerait que des matières de France, dont l'exécution se ferait sur les dessins des artistes les plus célèbres. Le projet du citoyen Balleux est tout en faveur de l'humanité, puisqu'il emploierait, si on l'adoptait, des jeunes orphelins qui, devenant artistes eux-mêmes, rentreraient un jour dans la société d'une manière distinguée. Le ministre Chaptal est bien fait pour sentir toute l'importance de notre proposition ; il vient d'établir, en faveur des malheureux sourds et muets, une école de mosaïque : cet acte de bienfaisance, digne de son cœur, est aussi une preuve de son amour pour les arts. Il a nommé le citoyen Belloni, mosaïste romain, professeur de cette nouvelle école.

puisque les auteurs auxquels nous devons le peu d'anciens monumens qui nous restent, et même ceux que nous avons perdus par les révolutions qui ont ravagé la France à des époques différentes, nous sont connus. Rumalde¹, Ason², Hilduard³, Hugues Libergier⁴, Robert de Leusarche⁵, Montreau⁶, et Josselin de Cour-

¹ Architecte de Louis le Débonnaire, fils et successeur de Charlemagne, a bâti l'église cathédrale de Reims en 875.

² Architecte habile, qui a construit l'église cathédrale de Séez, en Normandie, l'an 1050.

³ Hilduard, religieux de l'ordre de saint Benoît, a bâti, en 1170, l'église de Saint-Père, à Chartres; la construction de ce temple est fort estimée.

⁴ Hugues Libergier, architecte, religieux, a construit l'église Saint-Nicaise de Reims, vendue depuis deux ans environ.

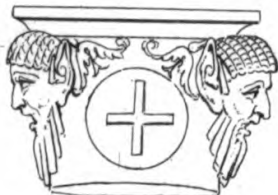
⁵ Robert de Leusarche a bâti, en 1222, l'église cathédrale d'Amiens, considérée comme un des plus beaux édifices de ce genre.

⁶ Montreau fit, avec Louis IX, le voyage de Syrie; de retour en France, il bâtit plusieurs édifices dans le goût de ceux qu'il avait vus et copiés à Jérusalem; tels que la Sainte-Chapelle de Paris, le réfectoire de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés qui vient d'être démoli par son nouvel acquéreur. L'abbaye de Poissy, bâtie par cet artiste sous les ordres de Louis IX, admirée par la richesse de ses vitraux, des mosaïques et des ornemens d'architecture dorés et incrustés de verres

N^o 522



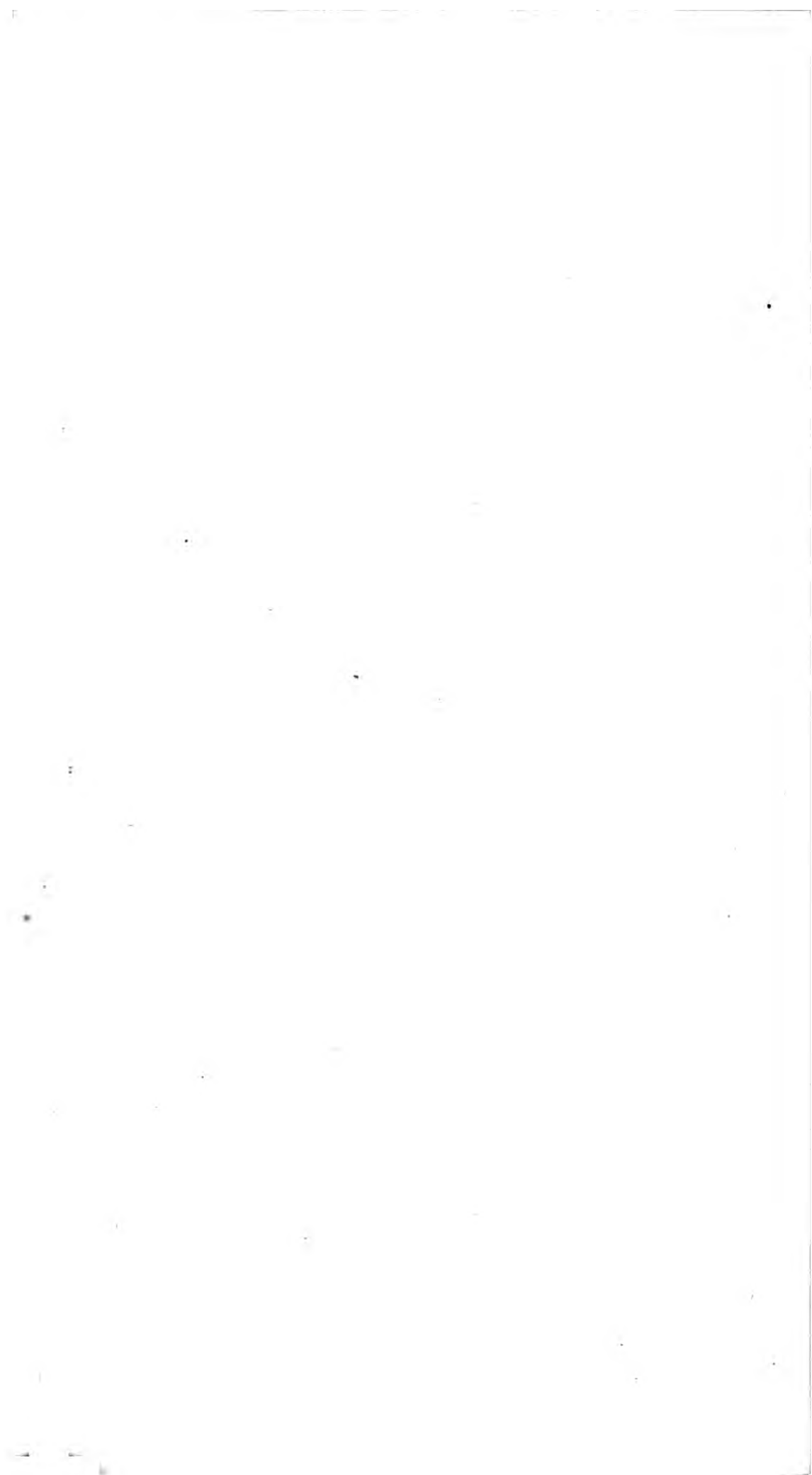
N^o 522 (bis).

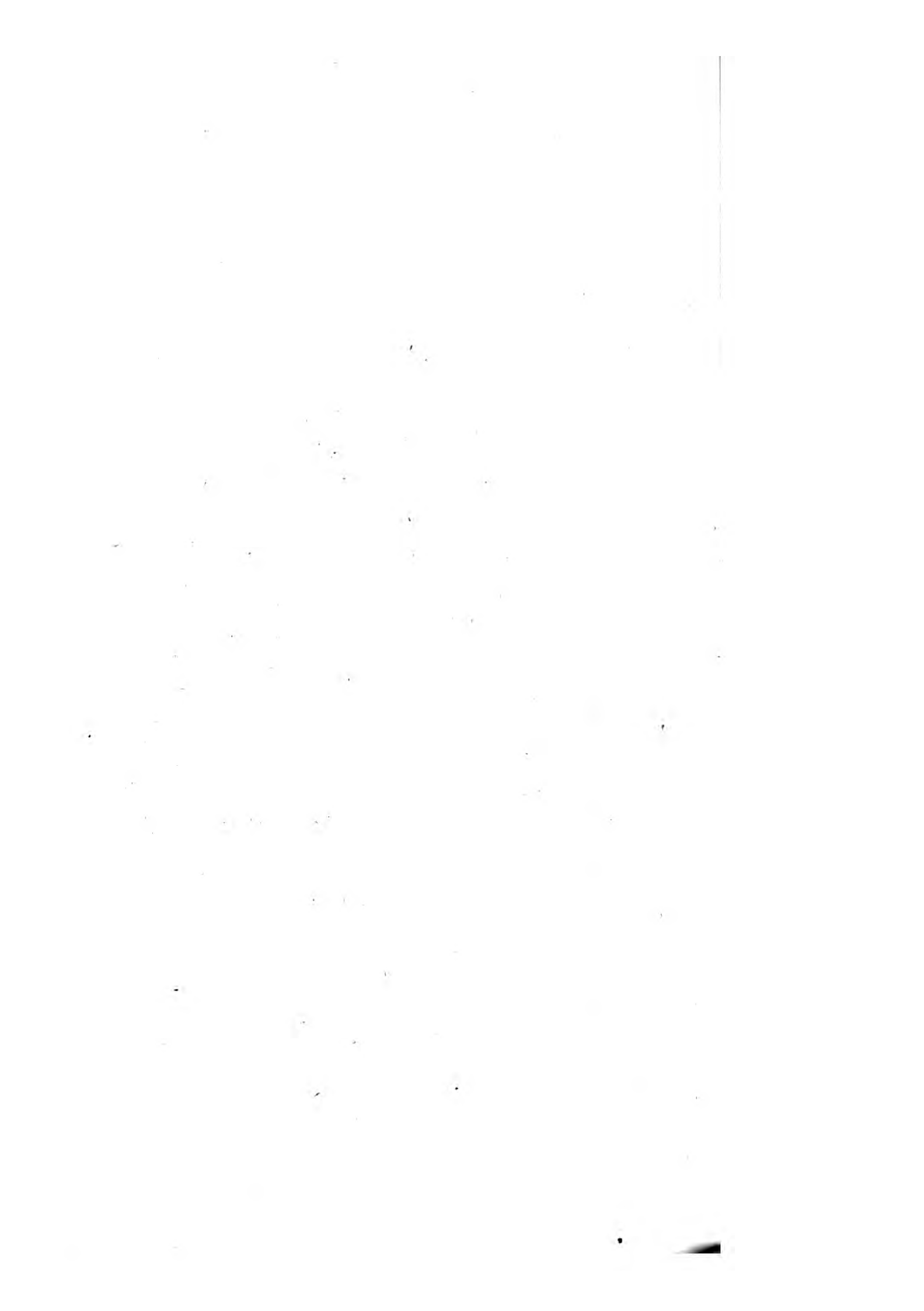


N^o 429 (bis).

Lenoir del.

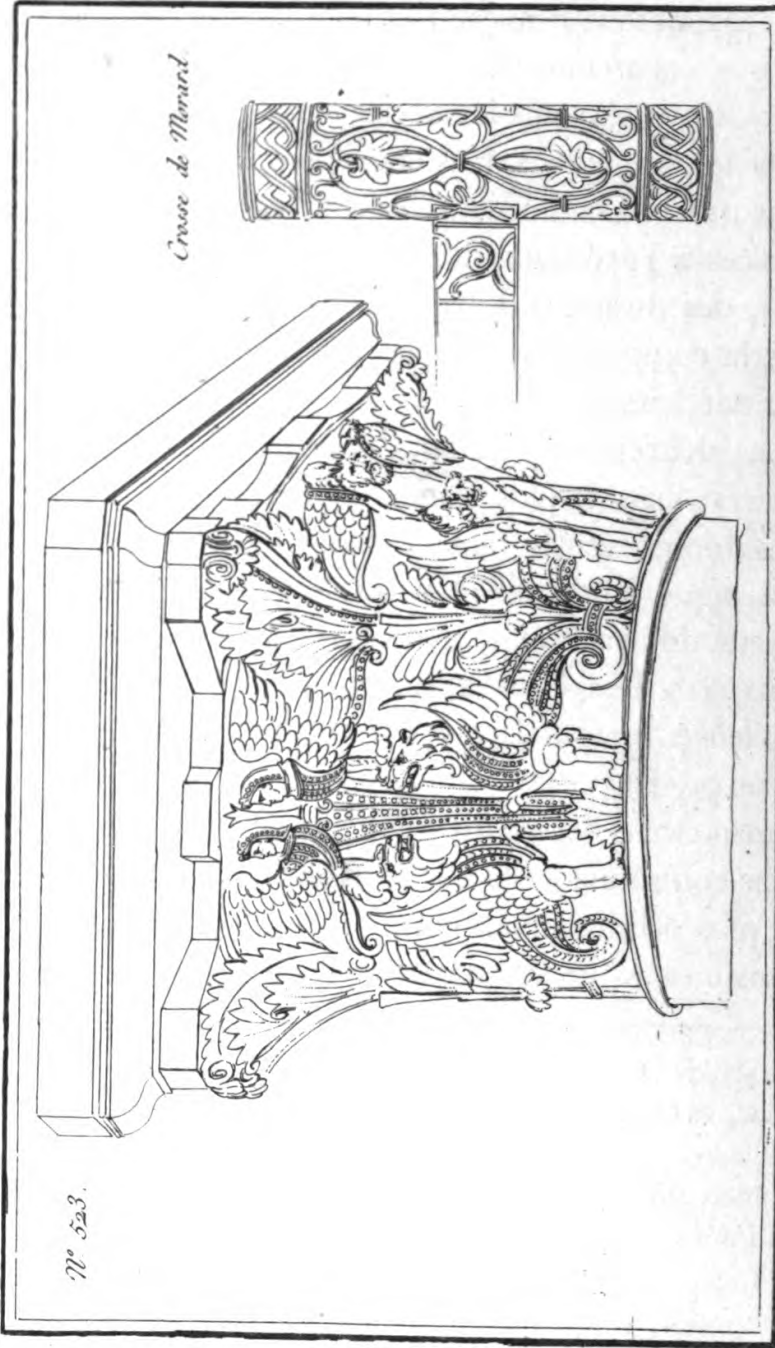
Monumens du VI^e et XII^e Siècle.





Pl. 60.

N° 523.



Croix de Morand

Percier del.

Chapiteau de St. Germain des Prés.

E.

vault ¹, sont tous Français; et il est plus que certain que ces architectes, qui se sont successivement distingués dans les siècles dont nous avons publié les monumens dans notre première partie, n'ont pas emprunté de l'étranger les talens nécessaires à l'exécution des sculptures, des peintures, des vitraux et des mosaïques, qui entraient dans la composition générale des édifices qu'ils nous ont laissés.

Les cloîtres alors étaient l'asile des sciences et des arts; aussi la plus grande partie des artistes de ces temps reculés étaient-ils religieux. La vie monastique leur présentait un état sûr et des moyens de tranquillité favorables à l'étude des beaux arts. Les peintres, au milieu du calme et du silence, exécutaient des miniatures d'un fini et d'un précieux extraordinaire, dont ils ornaient les manuscrits des savans qui se trouvaient dans la même communauté. Ces chefs-d'œuvres sont d'autant plus précieux pour nous, qu'ils représentent les costumes et les usages des temps dans lesquels

coloriés, à la manière asiatique, a été vendue à un artiste, le croira-t-on, qui l'a fait démolir sans prévenir ceux qui se seraient fait un devoir de s'entendre avec lui pour conserver aux arts les parties les plus intéressantes de ce monument.

¹ Ingénieur habile, qui accompagna Louis IX dans ses voyages; il inventa diverses machines de guerre.

ils ont paru. Les religieux architectes et ingénieurs suivaient ordinairement les rois dans les voyages qu'ils faisaient dans l'étranger, et, à leur retour en France, ils appliquaient aux monumens dont ils avaient la direction, le style, les formes et le goût des anciens monumens qu'ils avaient étudiés sur les lieux mêmes; c'est ce qui se pratique encore de nos jours. Voilà comment en France les différens styles se sont introduits dans les arts dépendans du dessin, et principalement dans l'architecture le plus utilisé de tous; et c'est par erreur que l'on a attribué les monumens de ces temps-là à des artistes grecs, lombards ou syriens.

Nous avons imité, mais nous avons exécuté par nous mêmes. La mosaïque que je donne ici vient à l'appui de mon assertion; elle est remarquable, puisque l'on croit encore que la manutention de ce genre de peinture n'était point connue en France. Elle faisait partie d'un pavement que j'ai retiré des décombres de l'abbaye de Saint-Denis, dont j'ai publié un fragment qui a déjà paru dans le premier volume, sous le n^o 429. J'ai découvert sur ce morceau curieux, exécuté du temps de l'abbé Suger, le nom de l'auteur qui s'y est représenté à genoux et en habit de bénédictin; il était religieux de Saint-Denis: voici l'inscription qu'il a fabriquée sur le fond de son tableau: *Bono frater hæc ecclesiae fecit hoc opus.*

Si nous ouvrons l'histoire, nous y trouvons une foule d'autorités qui viennent à l'appui de ce que nous avançons sur la pratique des beaux arts par des Français, même dans les premiers temps de la monarchie. Saint Éloy, orfèvre, né près Limoges, fit des pièces d'orfèvrerie très-estimées, pour le tombeau de saint Germain, évêque de Paris, qui mourut en 576. Clotaire II employa les talents de cet artiste, qui était en grande réputation pour le goût et la recherche dans son genre de travail; Dagobert I^{er} le fit son trésorier.

L'église Saint-Germain-des-Prés, lors de sa fondation, qui eut lieu en 558, (dit Jacques Bouillart) était très-bien percée, soutenue de grandes colonnes de marbre, la voûte ornée de lambris dorés, les murailles embellies de peintures à fond d'or, le pavé composé de petites pièces de rapport en pierres précieuses, (*mosaïque*) et le toit couvert en cuivre doré; ce qui fit donner à cette église le surnom de *Saint-Germain le doré*. Dans les dernières fouilles qui furent faites dans ce temple, j'ai déterré un chapiteau de marbre qui paraît être un débris de ceux qui coiffaient les colonnes de l'ancienne église dont parle Bouillart, et j'ai cru pouvoir joindre à la gravure de ce vieux monument, numéroté 522, celle d'un autre chapiteau du même temps

qui se trouve employé dans un mur extérieur du château de Maison-Neuve, près Rouvrai, route de Dijon, ce qui annonce qu'il y avait autrefois dans les environs un ancien temple chrétien. Ce monument, dont la sculpture est assez belle et que j'ai dessiné sur les lieux mêmes, est d'une plus belle conservation que celui que j'ai tiré des ruines de Saint-Germain; les masques qui le décorent sont d'un très-beau style, et les ornemens qui les accompagnent très-déliés. Les croix qui se dessinent autour de ces deux chapiteaux caractérisent parfaitement le motif de leur érection et l'époque de leur exécution.

Le troisième chapiteau, gravé sous le n^o 523, et pris dans la partie de l'église Saint-Germain-des-Prés construite par les ordres de Morard, en 990¹, n'est pas moins précieux que les précédens. Des griffons, des harpies et d'autres animaux chimériques y sont sculptés avec

¹ Morard fut élu à la place d'Alberic : c'était un homme fort bien intentionné, et qui fit des dépenses considérables pour le rétablissement de son monastère. Voyant que son église avait besoin de réparations après avoir été brûlée trois fois par les Normands, et que celles que l'on y avait faites dans la suite étaient fort superficielles, il résolut de l'abattre entièrement et de la rebâtir depuis ses fondemens. (*Voyez l'Histoire de Saint-Germain-des-Prés, par Boullart.*)

beaucoup de soin et une précision rare. Les chapiteaux, les bas-reliefs et les frises sculptés autour du portail de l'entrée principale de l'abbaye de Saint-Denis, montrent autant de richesse dans leur composition, et autant de perfection dans le travail; on y retrouve également les emblèmes de l'ancien culte dont les artistes avaient copié les temples en Asie. Il résulte donc de la réunion de ces détails d'ornemens de différens âges, que nous donnons dans cet ouvrage, que l'on peut prendre une idée succincte du dessin et des formes qui dirigèrent l'architecture depuis son origine en France, pour les comparer ensuite avec les monumens qui se trouvent classés dans ce musée.

Les artistes anciens travaillaient avec beaucoup de soin le bois, le buis et l'ivoire; le bâton pastoral de Morard, sculpté en ivoire et percé à jour, trouvé dans son tombeau, (voyez le 1^{er} volume, page 161) que je donne à la suite du chapiteau que cet abbé a fait exécuter sous ses yeux pour orner son temple, sert encore à prouver que les formes adoptées par les hommes habiles, dans les arts dépendans du dessin, dirigent le goût des arts dans la société, et que ce goût, prenant alors un caractère de mode, se généralise, se répand tellement dans toutes les branches qui tiennent aux arts, que les meubles, les ustensiles propres

au service intérieur des maisons, et les choses même les plus simples se perfectionnent, et prennent à un tel point l'empreinte du siècle qui les a produites, qu'il est impossible de s'y méprendre à la première inspection.

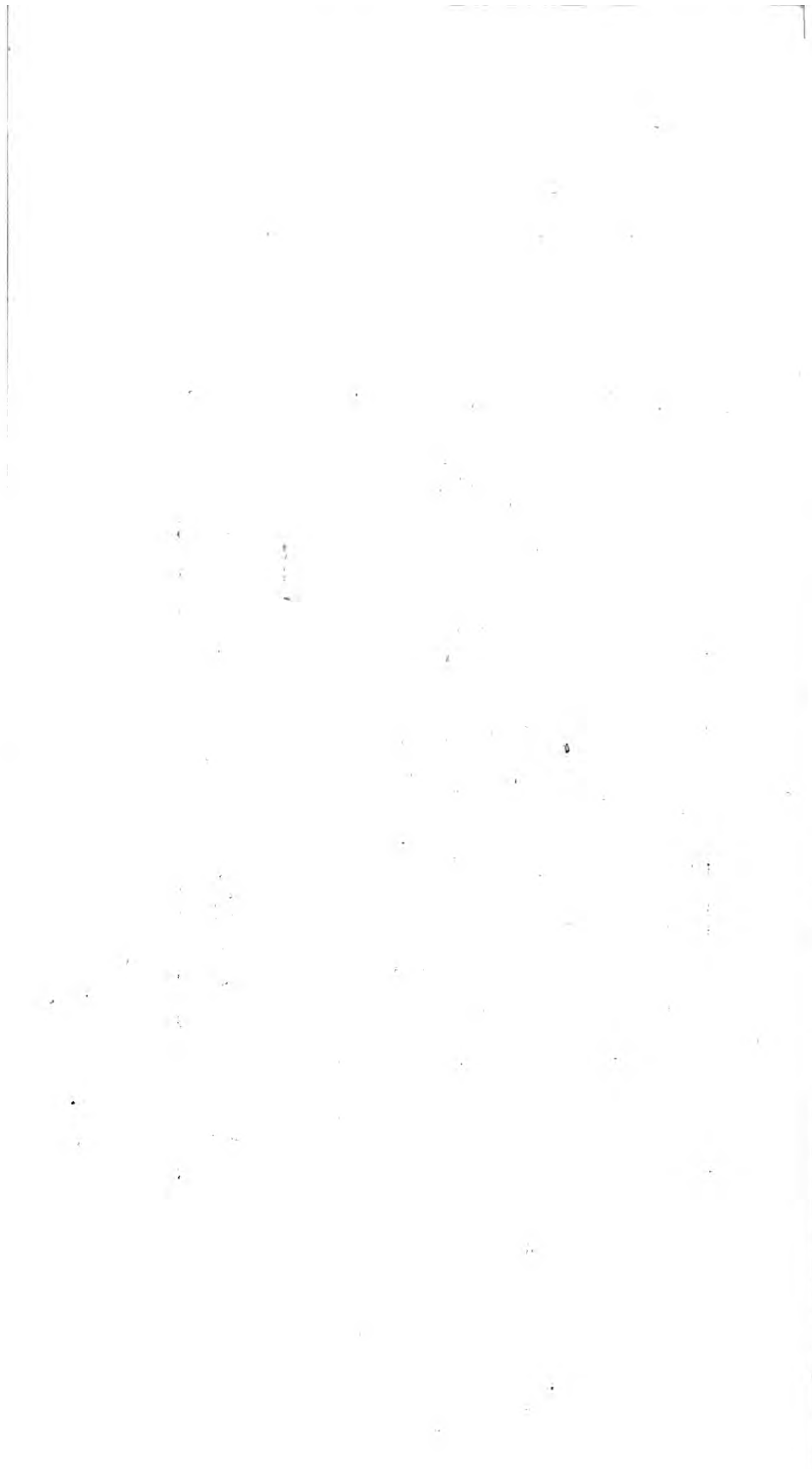
Le morceau suivant est une béquille exécutée en buis, et d'un travail extraordinairement recherché. Un lion debout sur ses quatre pattes sert de poignée; il est posé sur une espèce de socle dans lequel sont incrustés de petits médaillons en ivoire. On voit plus bas le pape, accompagné de trois évêques à genoux, sculptés en relief et en ivoire, placés sous quatre petits portails d'église parfaitement bien détaillés. Le tout est posé sur une base circulaire, ornée de dix masques pris sur pièce, et chargé de l'inscription suivante aussi en relief: *Per crucis hoc signum fugiat omne malignum*. De petites incrustations en verres de couleur placés avec art, et comme autant de pierres précieuses, augmentent prodigieusement la richesse de cette espèce de *tau*. Nous joignons à cette gravure celle de deux colonnes en pierre dure, provenant du principal portail de l'église de Saint-Denis, dont le travail nous paraît parfaitement semblable, pour la recherche, à celui de la béquille.

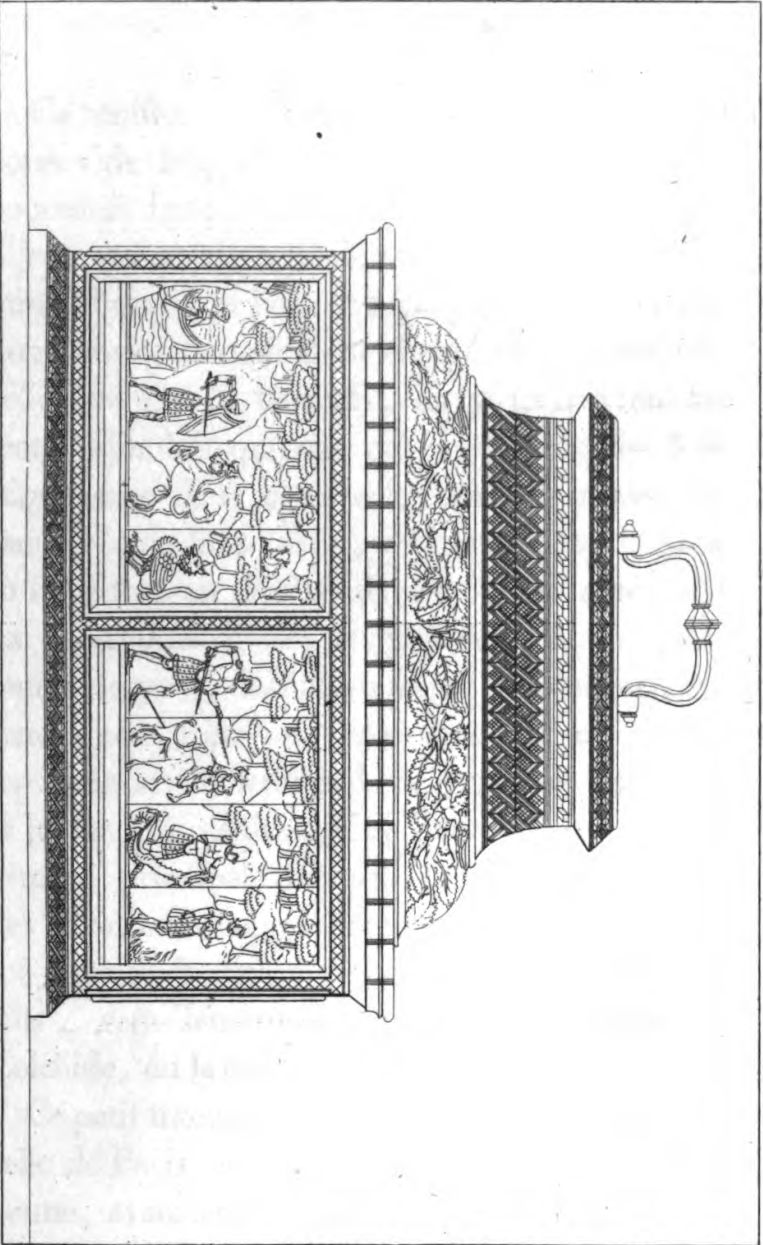


Lenoir del.

G.

Tau en buis .
Colonnes de S^t Denis .





Pavées del.

Monument en Marqueterie.



N^o 524.

Ce coffret en marqueterie, d'environ vingt pouces de long sur six de large, et de douze pouces de haut, est bien inférieur pour l'art aux bijoux que je viens de décrire; mais, si l'on examine d'abord le lieu et l'époque de son exécution, les sujets dont il est chargé et le travail de l'ébéniste qui l'a travaillé, on y trouve tous les motifs d'intérêt qui ont pu me déterminer à le faire entrer dans cette collection. Sa masse est composée de bois blanc, recouverte d'ornemens en ivoire et en écaille plaqués. Il est revêtu de six bas-reliefs divisés en plusieurs sujets; son couronnement, dessiné en forme de tombeau, est orné d'une frise en ivoire sculptée en relief, représentant des feuilles de laurier, dans lesquelles se jouent des génies ailés, dont quatre, qui ornent la principale face du coffret, soutiennent des écussons propres à recevoir des armoiries; six bas-reliefs, plus grands que les autres détails, représentent l'expédition de Jason en Colchide, ou la conquête de la toison d'or.

Ce petit monument, conservé à la Sainte-Chapelle de Paris comme un objet de la piété chrétienne, avait servi à Louis IX pour transporter en France certaines reliques qu'il avait recueillies dans la Palestine; et, sans examiner le sujet qu'il

représente, il fut exposé à la vénération des fidèles. C'est ainsi que nous avons vu des sujets obscènes de l'ancien culte décorer les châsses de nos saints. ¹

L'auteur de cet ouvrage a exactement suivi dans la distribution de ses tableaux la marche du poème d'Apollonius de Rhodes², intitulé les Argonautiques; et, malgré qu'il ait blessé les convenances du sujet en donnant à ses personnages les usages et les costumes de son temps, il est très-aisé d'en suivre la marche. D'abord on voit le vieux Pélias, accompagné des principaux personnages de sa cour, donner à Jason l'ordre de s'embarquer sur le vaisseau Argo, pour conquérir la toison d'or; Hercule debout, appuyé sur sa massue, entouré d'Hylas, de Castor et Pollux, sont présens aux ordres que donnent le roi de Thessalie à son neveu, auquel il avait usurpé le trône, et dont il craignait le ressentiment. Plus loin on voit Jason au milieu de sa famille, recevant

¹ Il est vraisemblable qu'il y avait alors en Syrie une fabrique de ces coffrets, que l'on vendait comme curiosité du pays.

² Apollonius de *Rhodes*, originaire d'Alexandrie, fut surnommé le Rhodien, parce qu'il enseigna longtemps à Rhodes. Il était disciple de Callimaque et successeur d'Eratosthènes dans la garde de la bibliothèque d'Alexandrie.

les adieux et les embrassemens de sa mère Alcimède, qui lui adresse les paroles les plus touchantes pour l'arrêter dans son expédition. Jason, toujours ferme dans sa résolution, s'éloigne, s'embarque, et bientôt il arrive au port de Pagase où mouillait le vaisseau Argo. Voilà ce qui compose la totalité de la face principale du coffre. L'autre face nous offre l'arrivée de Jason en Colchide ; il se présente devant les taureaux furieux qu'il veut combattre : vains efforts. Jason vole auprès de Médée. Cette jeune princesse, vaincue par l'amour, emploie les ressources de la magie, et procure à son amant les moyens de vaincre les taureaux conservateurs du bois sacré qui renfermait la riche toison. Muni de ce talisman, Jason d'un bras vigoureux renverse les deux monstres qui vomissaient le feu par les narines, et remplissaient de leur haleine brûlante toute la plaine consacrée au dieu Mars. Castor et Pollux soulèvent un joug d'airain qu'ils avaient préparé exprès pour y attacher les taureaux. Le dernier tableau de cette face représente Jason vainqueur du terrible dragon, l'ennemi de la lumière et du bien. Les bas-reliefs placés sur les extrémités du monument représentent d'un côté le combat que les géans livrent à Jason ; il les renverse tous, et se met en état de défense seulement couvert de son bouclier ; enfin il arrive au pied de

la toison et l'enlève. L'autre extrémité nous fait voir Jason triomphant et voguant vers sa patrie, porteur] de la toison d'or : il est placé dans un vaisseau, ayant à ses côtés Médée, devenue sa femme, et Hercule son ami.

Apollonius, élève de Callimaque, et bibliothécaire d'Alexandrie, composa ce poème à l'époque où le signe du belier parut à l'équinoxe du printemps, comme le réparateur des maux de la nature, introduits dans le monde à l'équinoxe d'automne par le mauvais génie, le prince des ténèbres Typhon, Ahrymane, le dragon, le serpent, le diable enfin. Aussi voyons-nous Jason comparé, pour la jeunesse et la beauté, à Apollon lui-même, en opposition avec le prince des ténèbres, et obligé de combattre le dragon dévorant qui sort avec fureur de sa caverne, et toujours en arrêt pour s'opposer aux approches de cette toison, le symbole de la lumière et du bien. De même nous voyons, dans les tableaux de nos mystères chrétiens, Satan perpétuellement en opposition avec Christ, le dieu lumière *qui éclaire tout homme venant dans ce monde*, (suivant saint Jean) et qui, jusqu'au sixième siècle, fut lui-même représenté dans nos temples sous la forme de l'agneau réparateur ou le belier céleste. L'agneau fut adoré sous le nom de Christ jusqu'à l'an 680, sous le pontificat du pape Agathon,

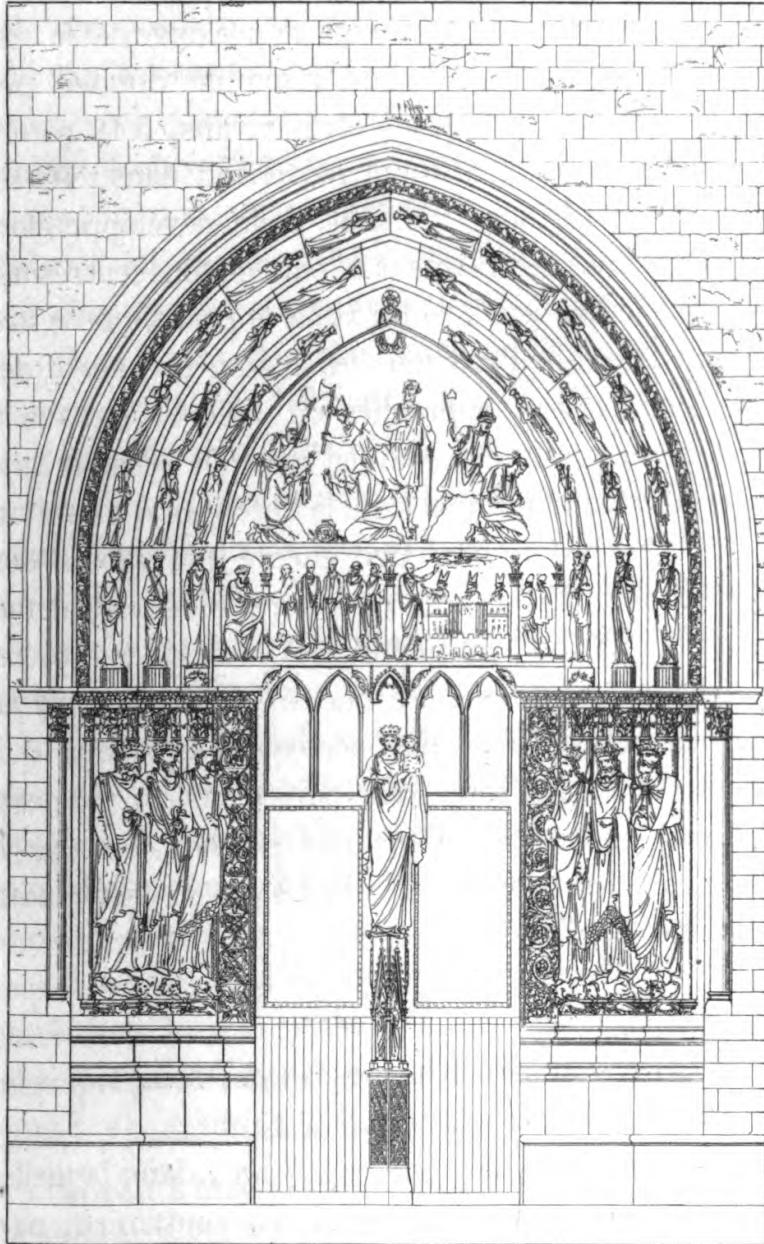
et sous l'empereur Constantin Pogonat. Il fut ordonné au sixième synode de Constantinople qu'à la place de l'agneau, le seul symbole usité jusqu'alors, on représenterait un homme attaché à une croix, ce qui fut confirmé par Adrien premier.

D'après toutes les observations que nous avons été à même de faire, tant sur les monumens de l'ancien culte que sur ceux de la religion chrétienne, il paraît évidemment prouvé que les allégories sur lesquelles on a échafaudé les religions tirent toutes leur origine de l'Asie, et roulent sur les mêmes principes. Ne retrouvons-nous pas dans les chapiteaux du chœur de Saint-Germain-des-Prés que je viens de décrire, dans les ornemens qui décorent les portails de nos anciennes églises, dans les pavés de Saint-Denis, décrits dans le premier volume de cet ouvrage, page 210, des harpies, des tigres, des lions, des bœufs, des griffons, des aigles, des serpens, et en général tous les caractères symboliques de l'ancienne mythologie ? On y voit le combat perpétuel qui règne entre la lumière et les ténèbres, le froid et le chaud, le bien et le mal introduit par le serpent à la saison des pommes ; saison dans laquelle le froid commence à se faire sentir et les jours à raccourcir ; tandis qu'à l'équinoxe de printemps le soleil, sous le signe du belier, gagnant les si-

gnes supérieurs, la lumière se prolonge, et la chaleur, en se manifestant, semble donner une nouvelle vie à tous les êtres vivans, à la nature même, qui de ce moment répand dans tous ses canaux les sucs vivifiants. Elle développe alors ses germes fécondans et se pare de tous ses trésors: voilà le bonheur, enfin voilà le paradis terrestre que l'homme perd tous les ans en mangeant des pommes aux approches de l'hiver, lorsque la femme paraît dans le ciel ayant le serpent à ses pieds. Le monument dont la description va suivre celle-ci est une preuve encore plus forte des rapports qu'il y a entre la mythologie ancienne et la religion chrétienne; et il est d'autant plus aisé de se convaincre que c'est absolument la même chose, que non seulement les fables qui les composent sont traits pour traits les mêmes, mais encore les noms des personnages qui y jouent les principaux rôles s'y trouvent placés d'une manière frappante.

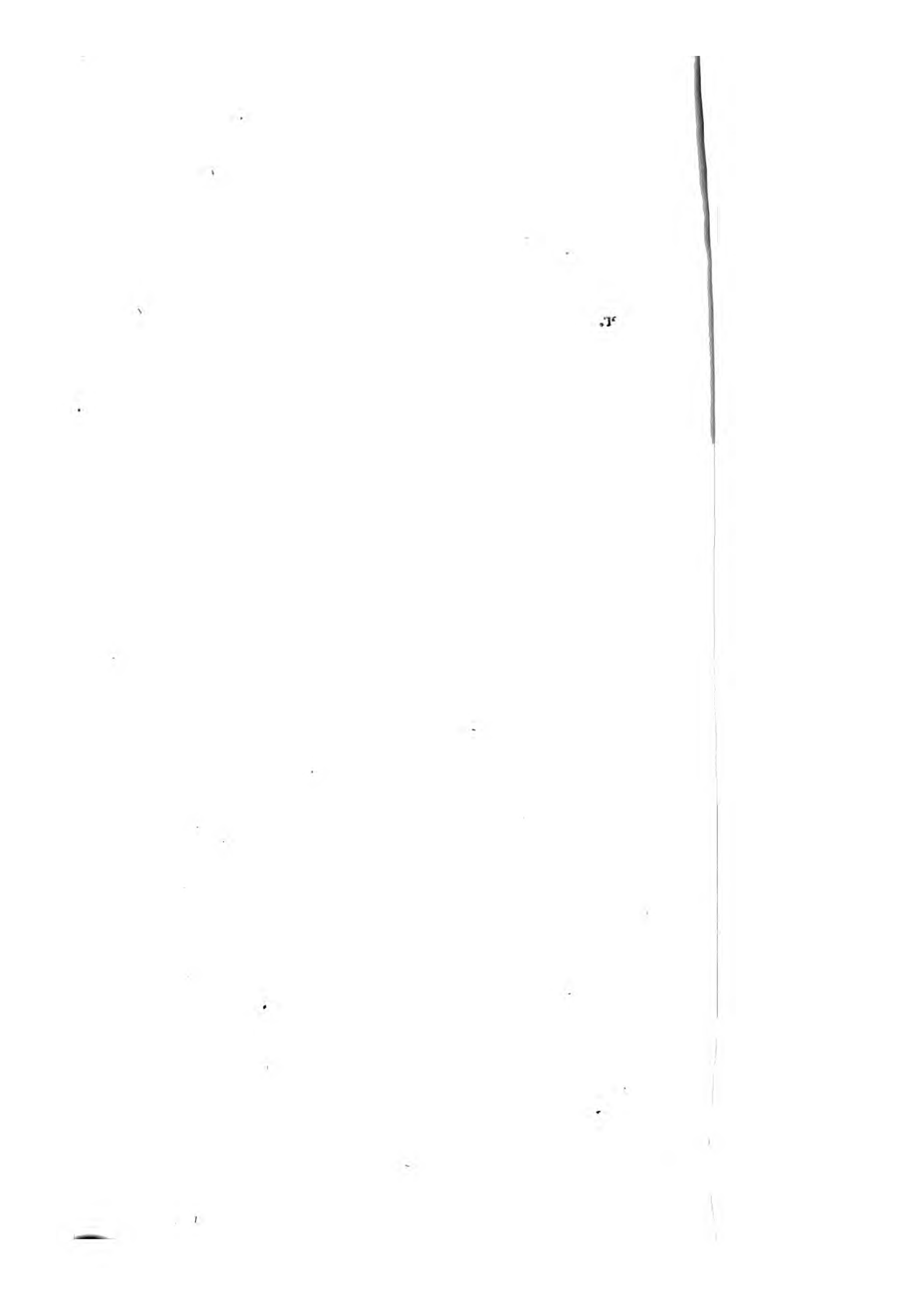
N° 525.

Ce monument bâti vers 1140, sous Louis le Jeune, servait de portail à l'abbaye de Saint-Denis, et donnait sur une cour, dans laquelle Catherine de Médicis avait fait construire, par Philibert de Lorme, une chapelle sépulcrale pour la famille des Valois. Ce bâtiment, d'une



Percier del

Portail de St. Denis.



belle composition et d'une grande magnificence par les marbres précieux qu'il renfermait, a été démoli dans le commencement du siècle dernier. Louis-Philippe d'Orléans, régent de France, fit transporter dans ses magasins les colonnes et les marbres précieux qui décoraient cette chapelle, et par suite son petit-fils les employa dans le parc de Mouceaux, où ils se voient encore aujourd'hui.¹ Informé que le terrain de cette chapelle était vendu, je me suis empressé de recueillir les morceaux les plus précieux du portail, dont je donne ici la gravure, avec l'intention de le restaurer dans son entier, et de montrer aux artistes un monument de cette époque, composé d'architecture et de sculpture.

Le grand bas-relief du milieu remplit tout l'espace que prend le cadre ogive; il représente le supplice de saint Denis, et celui de ses compagnons Rustique et Eleuthère. Denis est peint là comme le chef du cortège, et comme le prince auquel le temple a été dédié, puisqu'il se trouve placé dans le milieu de ses acolytes d'une manière prépondérante. Ce qu'il y a de plus remar-

¹ On voit à Mouceaux un cirque construit en forme de ruine avec des colonnes corinthiennes, et un temple rond composé avec des colonnes de marbre blanc, provenant de la démolition de la chapelle des Valois.

quable et ce qui sert à confirmer notre opinion d'une manière irrécusable dans les rapprochemens que nous osons faire de saint Denis et de Bacchus, c'est un cep de vigne chargé de raisins, absolument dans la forme du tyrsa de Bacchus, et surmonté d'une petite pomme de pin, que le sculpteur a représenté à ses pieds, et qu'il semble avoir déposé là comme le bâton sur lequel il devait s'appuyer ; et l'on sait que *Dionysios* est le nom que les Grecs donnaient à Bacchus. J'ignore si les prêtres qui dirigeaient alors la construction de ces temples étaient instruits des ressemblances qu'il y avait entre ces deux personnages, ou s'ils faisaient exécuter seulement par tradition ce qui pouvait les caractériser l'un et l'autre ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que tous les ornemens qui servent à la décoration du temple de Saint - Denis (*Dionysios* Bacchus) sont chargés des attributs que l'on donne au Bacchus grec. Par-tout on voit la vigne, le lierre et les tigres y figurer. Bacchus est coupé en morceaux par les Ménades ; Denis est mis à mort de la même manière ; on lui coupe la tête sur le mont de Mars, *mons Martii*, dont on a fait *Montmartre*.¹ Bacchus est mis dans un tombeau, sa

¹ Il paraît certain qu'il y avait anciennement à Montmartre un temple de Mars ; et, suivant Abbo,

mort est pleurée par des femmes. Des saintes femmes recueillent le corps de Denis, elles pleurent sur ses restes infortunés, et le placent dans un tombeau, sur lequel on a bâti le temple dont je parle. Bacchus ressuscite. Denis, après avoir subi son supplice, se lève au grand étonnement des spectateurs, ramasse sa tête qui venait de tomber sous le fer de ses assassins, et marche. (Voyez Hilduin et Methodius.) Ce bon Denis, patron de la France, (dit Voltaire) est un saint de la façon des moines : il ne vint jamais dans les Gaules. Voyez sa légende dans les *Questions sur*

au pied dudit mont était le Champ-de-Mars, où les rois de la première race faisaient tous les ans, au premier jour de mai, élever leur trône, s'y plaçaient publiquement, et donnaient audience au peuple pour tout le reste de l'année, et là recevaient et donnaient des présens que l'on nommait *estrenes*. (Donner des étrennes, etc. est l'origine de cet usage.) Jeande Serres, voulant prouver l'autorité du maire du palais sous les derniers rois de la première race, s'exprime ainsi : « Dorénavant, en cette première race, on ne verra plus nos rois qu'une fois l'an, le premier jour de mai, dessus leurs chars tout garnis de verdure et de fleurs, et tirés par quatre bœufs, pour se rendre au Champ-de-Mars. Qui aura affaire à eux, qu'il les cherche en leurs chambres parmi leurs passe-temps, mais qu'il se garde bien de leur parler d'affaires, car il sera renvoyé au maire, qui fait ce qui est de l'état. »

l'Encyclopédie, à l'article Denis : vous apprendrez qu'il fut d'abord créé évêque d'Athènes par saint Paul ; qu'il alla rendre une visite à la vierge Marie, et la complimenta sur la mort de son fils ; qu'ensuite il quitta l'évêché d'Athènes pour celui de Paris ; qu'on le pendit , et qu'il prêcha fort éloquemment du haut de sa potence ; qu'on lui coupa la tête pour l'empêcher de parler ; qu'il prit sa tête entre ses bras, qu'il la baisait en chemin en allant à deux lieues de Paris fonder l'abbaye dont nous parlons. « Les anciens honoraient « Bacchus sous le nom de *Dionysios* : c'était son « vrai nom chez les Grecs. On avait imaginé diffé- « rentes aventures tragiques par lesquelles ce dieu « finissait sa vie. Tantôt on l'avait coupé en mor- « ceaux pour le faire cuire ; tantôt il avait été mis à « la broche. En Egypte on célébrait sa mort, sous « le nom de la mort d'Osiris, et une tête de Papy- « rus, abandonnée aux flots du Nil, allait en por- « ter la nouvelle à Biblos, comme nous l'avons « vu dans Lucien. Il était regardé comme le pre- « mier instituteur de la religion et des mystères, « ainsi qu'*Eleuthère*, qui les établit suivant « Hygin. On lui donne à lui-même cette épithète, « qui en latin est traduite par *Liber*, nom le « plus ordinaire de Bacchus chez les Latins. On « célébrait en son honneur deux fêtes principales, « les unes au printemps, les autres au commen-

« cement de l'automne. Les premières se célé-
« braient à la ville, et s'appelaient *Urbana* : celles
« de l'automne, hors la ville et à la campagne ;
« on les appelait *Rustica*. On y ajouta ensuite
« un jour de fête par flatterie en l'honneur de
« Démétrius, roi de Macédoine : on appela cette
« fête, *Festum Demetrii*, comme on peut le
« voir dans Plutarque. Ce prince tenait sa cour
« à Pella, près du golfe de Thessalonique : on en
« a fait tout bonnement un martyr de Thessalo-
« nique en 303.

« On donnait aussi à Dionysios son nom orien-
« tal de *Bacchos* ou *Bacchus* ; on en a fait
« un martyr d'Orient, sous le nom de saint
« Bacchus, martyrisé en Orient, l'an 302, pré-
« cisément au même temps que saint Démétrius
« en Macédoine. Les fêtes d'automne de Bacchus,
« d'après ce que nous avons dit, devaient donc
« être annoncées dans le calendrier païen de cette
« manière : *Festum Dyonisii, Eleutherii,*
« *Rusticum*. Nos bons aïeux ont tout bonne-
« ment traduit, fête de saint Denis, de saint Eleu-
« thère et de saint Rustique, ses compagnons. Ils
« ont lu au jour précédent *festum Demetrii* :
« ils ont mis la veille dans leur calendrier, fête
« de saint Démétrius, martyr de Thessalonique,
« et la veille, fête de saint Bacchus : en sorte
« que, si on lit le bref ou le calendrier, dont se

« servent encore nos prêtres, on y verra le 7 octobre, *fest. S. Bacchi*, le 8 *fest. S. Demetrii*, et le 9 *fest. S. S. Dionysii, Eleutherii* et *Rustici*. (Dupuis, Origine de tous les cultes, t. 3, pag. 150.) »

Nous retrouvons dans la retombée du cadre qui entoure le bas-relief dont nous venons de parler deux têtes de tigres, et si nous renvoyons nos lecteurs à l'examen du grand portail de cet édifice, ils y retrouveront tous les caractères emblématiques du culte naturel, dans lequel Osiris, Apollon, Bacchus, Denis, Christ, le Soleil enfin, sous des noms différens, jouaient le principal rôle. Qui ne sait pas que le tigre appartient essentiellement à Bacchus; que ce Dieu se couvre de la peau de cet animal et l'attèle à son char? On voit à la bibliothèque nationale un vase consacré à Bacchus, sur lequel sont gravés en relief tous les caractères symboliques de cette divinité, de sorte que ce morceau unique est une représentation générale des mystères de la majeure partie des religions connues. Ce monument en agathe orientale, garni de ses deux anses prises sur pièce, et d'une beauté extraordinaire pour le travail, avait été donné à l'abbaye de Saint-Denis par Charles III, dit le Simple. Jean Tristan de Saint-Aman, qui en a donné la description dans ses commentaires, imprimés en 1644, fait remonter

son antiquité au temps de Ptolomée Philadelphé, roi d'Égypte; et nous devons aujourd'hui sa conservation aux soins du citoyen Le Blond, membre de l'institut national, qui a su le recueillir à propos, et le déposer à la suite des trésors que le gouvernement possède dans ce genre d'antiquités.

Les trois couleurs dont on décorait les églises gothiques viennent encore à l'appui de notre assertion sur la religion solaire dite *chrétienne*. Nous y voyons l'or, le bleu et le rouge. Les premiers sectaires de cette religion aimaient à retrouver dans leurs temples ces couleurs, sous lesquelles ils désignaient la lumière, le ciel et le feu; quelquefois ils employaient le noir, pour peindre les ténèbres ou le mauvais génie; mais, dans cette occasion, cette couleur était toujours dominée par l'or, le symbole de la lumière. Il suffit de visiter les anciens édifices qui nous restent et qui ont conservé dans leur intérieur leur parure primitive, pour se convaincre de ce que j'avance. Ce sont ces motifs qui m'ont déterminé à rappeler ces couleurs mystiques dans les siècles anciens que j'ai voulu peindre dans le musée. L'or, le bleu et le cinabre, étaient les couleurs consacrées à la représentation de la divinité. Bacchus avait un temple à Phelloë et à Phigalie, dans lesquels sa statue était peinte couleur de cinabre. En Grèce, on érigeait à Apollon des statues d'or, dont le

visage et les mains étaient peintes en rouge. Christ est représenté de même, vêtu de bleu et de rouge, et ayant les cheveux d'or.¹

Les figures colossales placées sur ce monument en forme de cariatides, et attenantes à des colonnes, représentent six rois de la troisième race, savoir, Hugues Capet, Robert, Henri, Philippe, Louis le Gros et Louis le Jeune. Ces figures sont gravées séparément dans le premier volume. (Voyez les planches 19, 21 et 25.) Les plus petites qui sont placées dans le ceintre du monument sont au nombre de trente : elles représentent les rois qui ont régné jusqu'à l'époque de la construction de cette partie de l'église de Saint-Denis; de sorte que la totalité des figures, en y comprenant les grandes statues ci-dessus décrites, et Louis le Jeune, qui régnait alors, ce portail présente une chronologie de trente-six rois de France.

¹ Il y avait dans la ville de Saint-Denis, près le temple érigé au Bacchus gaulois, *Dionysios* ou saint Denis, deux autres temples, l'un dédié à saint Michel ou Persée, l'autre à saint Pierre ou Janus, comme lui porte-clefs. Nous aurons occasion de parler particulièrement de ces deux divinités dans le cours de cet ouvrage.

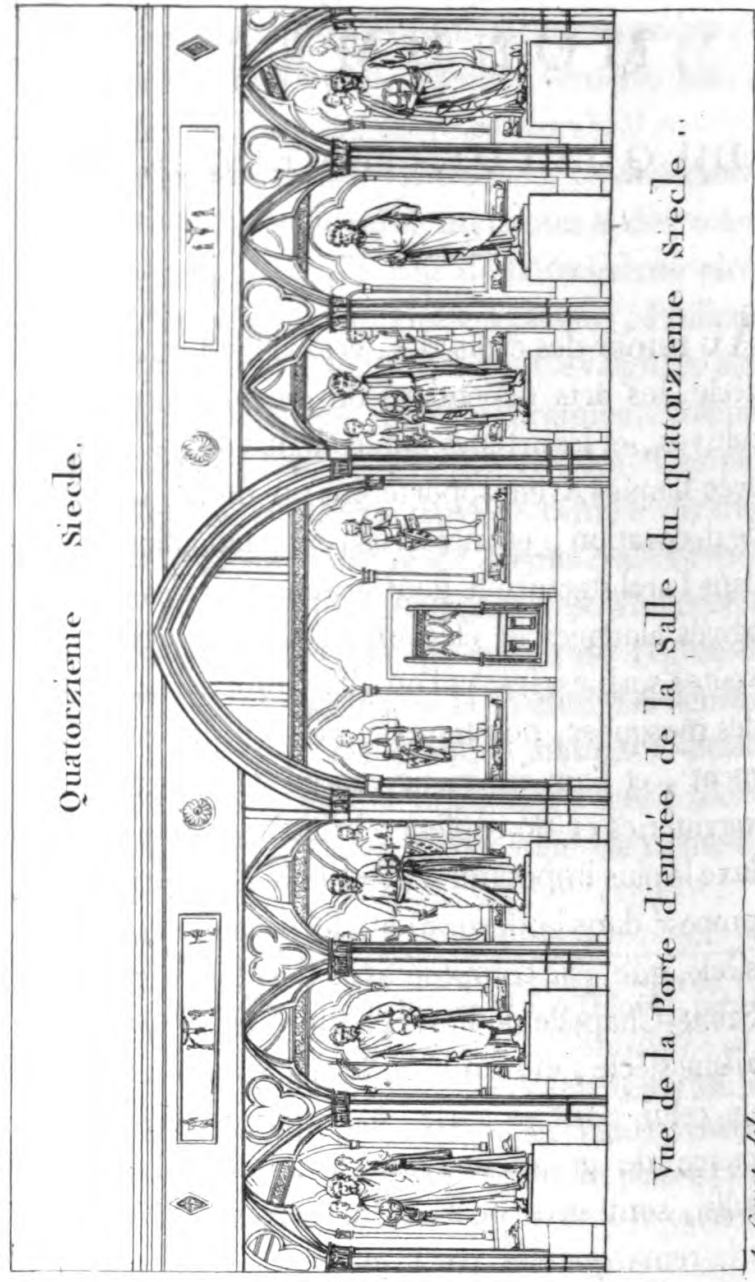
Handwritten text, possibly a title or header, including the word "Lecture".

Handwritten text, possibly a list of items or a paragraph of notes.

Handwritten text, possibly a signature or a date.

Pl. 63.

Quatorzieme siecle.



Vue de la Porte d'entrée de la Salle du quatorzieme Siecle.

A. Guyot del.

150.

MONUMENTS

DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Au retour des croisades, vers la fin du treizième siècle, les arts dépendans du dessin furent très-cultivés, et les artistes qui avaient voyagé en Asie avec Louis IX en apportèrent un nouveau genre de décoration, et introduisirent particulièrement dans l'architecture le goût arabesque; dès-lors les ogives alongées et élégantes prirent la place des voûtes surbaissées, et l'on vit bientôt, à l'imitation des mosquées, nos temples s'élever majestueusement, et leur intérieur chargé de dorures, de verroteries et de couleurs brillantes, montrer le luxe le plus imposant. Tel est le but que je me suis proposé dans la décoration de mon quatorzième siècle, que j'ai composé avec des débris pris à la Sainte-Chapelle de Paris, bâtie vers la fin du treizième siècle, et terminée dans le commencement de celui dont je parle. Les apôtres sculptés en pierre de grandeur naturelle, qui ornent cette salle, sont tirés de la même basilique, et sont très-remarquables par la naïveté de leur expression et la simplicité de leur exécution. Leurs

vêtemens donnent une idée exacte des étoffes et des broderies que l'on employait à cette époque, étoffe assez semblable, pour la finesse de la fabrication, aux schals des Indes que nous connaissons, et apportée alors en France par les croisés. J'ai formé l'espèce de fond mosaïque en sculpture saillante qui couvre les murailles, les plafonds, etc. avec des détails que j'ai relevés dans l'abbaye de Saint-Denis, que j'ai adaptés et coloriés comme il convenait pour l'ensemble général de la salle.

Les ogives qui décorent l'intérieur de ce siècle sont également tirées de l'abbaye de Saint-Denis, ainsi que les culs de lampes et les supports de la retombée des voûtes. Ces ogives sont garnies de vingt statues des personnages les plus célèbres, tous vêtus de leur costume militaire, montés sur des lions, placés chronologiquement dans l'ordre qui suit, et tels qu'on les voit dans la gravure que je joins à cette description. Le premier en entrant à droite représente Philippe IV, dit le Bel, (Voyez dans cet ouvrage le nos 39.) Louis X, dit Hutin (40); Robert de France, comte de Clermont, sixième fils de Louis IX (29); Louis de France, comte d'Evreux (43); Philippe V, dit le Long (45); Charles de France, comte de Valois, premier du nom (54); Charles IV, dit le Bel (47); Charles d'Etampes (48); Charles d'Alençon, tué à la bataille de Créci (46);

Philippe de Valois (52) ; Pierre de Bourbon, comte de la Marche, chambrier de France, fils de Louis I^{er}, duc de Bourbon (526) ; Jean II, dit le Bon (53) ; Bertrand du Guesclin (59) ; Charles V (60) ; Pierre d'Orgemont (437) ; Léon de Lusignan (65) ; Bureau de la Rivière (60) ; Louis de Sancerre (59) ; Pierre de Navarre, comte de Mortaigne (79) ; et Arnould de Bracque (67).

Les sciences firent plus de progrès dans ce siècle que les arts, en faveur desquels Louis IX avait fait de grands sacrifices ; l'université de Paris se distingua particulièrement, et il en sortit un nombre considérable de savans. On y remarquait alors, suivant Mézerai, Albert-le-Grand, Thomas d'Aquin, Vincent de Beauvais, tous trois frères prédicateurs ; Jean Gilles, Rigord, Richard d'Oxford, Arnaud de Villeneuve, philosophes et médecins ; Jean de Sacrobosco qui excella dans les mathématiques ; Roger Bacon, chimiste célèbre, auquel on donna l'invention de la poudre à canon ; Michel Scot, fameux astronome et mathématicien, professait aussi les langues orientales ; Alexandre de Halez, Bonaventure, son élève et Jean Duns le Scot, tous trois frères mineurs et grands scholastiques ; Robert de Sorbonne, Guillaume de Saint-Amour, Chrétien de Beauvais, Guillaume III, et Etienne II, évêque de Paris ; Henri de Gand, célèbre docteur en théo-

logie; Guillaume, archevêque de Tyr, et chancelier de Louis IX; Gilles Colonne, Romain, archevêque de Bourges, moine augustin, et célèbre jurisconsulte en 1302; il prit les intérêts de Philippe le Bel contre Boniface VIII, et parvint à prouver que l'autorité du pape ne peut s'étendre sur le temporel.

Le 3 avril 1312, dans une session du concile tenu à Vienne, en présence du roi, des princes ses fils et de toute la cour, Clément V, qui s'y rendit, publia l'entière destruction de l'ordre des templiers, qui avait été établi à Jérusalem en 1118, par Hugues Payen, Geofroi de Saint-Omer et sept gentilshommes français.¹ Ce coup d'autorité, dont la cause est long-temps restée inconnue, fit un grand effet dans Paris. Le roi les fit tous arrêter le même jour dans la totalité de son royaume. Le roi Charles de Naples, pour lui complaire, fit la même chose dans la Provence.² Pour les perdre, on se servit des couleurs

¹ Le concile de Troyes en Champagne, tenu par Honorius II, leur donna une règle qui fut dressée par saint Bernard, approuvée par le patriarche de Jérusalem, et par le souverain pontife. Ils prirent le nom de templiers, du logement que Baudouin II leurs donna auprès du temple de Jérusalem.

² Clément se saisit de leurs biens, qui étaient immenses; il en donna une partie aux chevaliers de Saint-

les plus noires, on eut recours à la calomnie, arme d'autant plus perfide qu'elle est cachée, et que la persuasion l'accompagne toujours. Les papistes et les gens d'église, intéressés dans cette affaire, les accusèrent de crimes infâmes, dont la plupart d'entre eux protestaient encore de leur innocence au milieu des tortures et des supplices les plus horribles. Le grand-maître de l'ordre, Jacques Molay, Guy, frère du dauphin de Viennois; Hugues de Péralde, et les principaux officiers de l'ordre, furent brûlés vifs et à petit feu dans une île de la Seine. Molay s'écria à haute voix au milieu des flammes: « Clément, juge inique et cruel bourreau, je t'ajourne dans quarante jours devant le tribunal du souverain juge, et le roi Philippe, qui partage tes crimes, dans un an. » Il mourut¹; et

Jean. Le roi mit ceux-ci en possession du Temple, à Paris, et de plusieurs terres.

¹ Le grand-maître (il s'appelait Jacques de Molay, Bourguignon de naissance, dit Mézerai) ayant été mandé par des lettres du pape, de l'île de Chypre, où il faisait vaillamment la guerre aux Turcs, se présente à Paris avec soixante chevaliers de son ordre, desquels étaient Guy, frère du dauphin de Viennois, Hugues Péralde, et un autre des principaux officiers. On les arrêta tous à la fois, et on leur fit aussitôt leur procès, hormis les trois que j'ai nommés, dont le pape voulut se réserver le jugement. Il en fut brûlé pour une fois cinquante-sept tout vifs et à petit feu, et une

en effet ils ne passèrent point ce terme. Ainsi la jalouse cour de Rome employa les moyens les plus atroces pour renverser une corporation guerrière qui pouvait balancer sa puissance par la force des armes, et plus encore par les richesses immenses qu'elle avait conquises. Croira-t-on que, dans les gouvernemens les mieux civilisés, les citoyens probes et paisibles attendent encore des lois contre la calomnie ? Qui ne sait pas que la calomnie est un assassinat moral ?

Peu de temps après ce grand événement les croisades reprirent faveur, au point de faire oublier les impressions sinistres que les cruautés exercées contre les templiers avaient laissées dans tous les cœurs. Le pape fut le promoteur de cette dévotion politique, qu'il suscita adroitement pour satisfaire des vengeances particulières. (Voyez

autre, cinquante-neuf : mais ils dénièrent à la mort tout ce qu'ils avaient avoué dans les tourmens. On se servit de grandes et extraordinaires précautions pour persuader la justice de ces terribles jugemens ; on les obligea de confesser les crimes dont on les accusait, non seulement devant leurs juges, mais encore devant les plus considérables de la noblesse et de la bourgeoisie, qu'on invita de se trouver à leur interrogatoire, et l'on désira même que l'université fit une célèbre assemblée pour les condamner. Ce fut environ cinq ans après que Molay et les deux autres dont j'ai parlé plus haut, furent exécutés, le 11 de mars, dans l'île du Palais.

Mézeray.) Mais les nouvelles émigrations, au lieu d'être favorables aux arts comme elles l'avaient été sous Louis IX, ne servirent qu'à en éloigner les succès; l'inaction et l'apathie dans laquelle les artistes restèrent pendant le temps que durèrent les voyages pieux, entraînent les arts dépendans du dessin dans une désuétude complète; ce qui est évidemment prouvé par le simple examen des sculptures de cette époque, renfermées dans ce musée, et comparées avec celles qui furent exécutées à la fin du siècle précédent, et notamment, si l'on remarque les apôtres de la Sainte-Chapelle, que j'ai fait servir à la décoration de la porte de cette salle, pour faciliter la comparaison que je propose, et montrer, par des rapprochemens sensibles, à quel point la situation politique du gouvernement influe sur les progrès ou la décadence des arts et des sciences.

Le roi se croisa avec les princes, ses fils et ses frères, qu'il arma chevaliers, ainsi que Hugues, duc de Bourgogne; Guy, comte de Blois et plusieurs autres seigneurs. Suivant la coutume, il donna une fête qui dura trois jours, et dont la magnificence alla jusqu'à l'excès. Tous les grands de la cour, les dames, les chevaliers, les barons et baronnets, les écuyers et les officiers du roi, reçurent des mains du roi, et à titre de présens, des robes neuves. Pendant ces jours de fêtes,

toutes les personnes de la cour changeaient d'habillemens trois fois par jour, tous de la dernière élégance, et plus riches les uns que les autres. A la suite des cérémonies accoutumées, on donnait des joutes, des tournois; sur les théâtres, on représentait des mystères sacrés, des féeries, des sujets de l'ancien et du nouveau Testament, etc. on y montrait aussi des animaux féroces; on faisait jouer dans un tournois des enfans de dix à douze ans, où des dames très-parées dansaient et caracolaient, tandis que des jeunes gens, vêtus d'une chemise blanche, sous le nom de *Ribauds*, agaçaient les passans. (Voyez Godefroi.)

N^o 39.

DE SAINT-DENIS.

La statue, en marbre blanc, de Philippe IV, dit *le Bel*, mort en 1314.

Philippe le Bel, né en 1262, succéda à Philippe le Hardi son père: il était un des plus beaux hommes et des mieux faits de son royaume. Il cita au parlement de Paris Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, pour rendre compte des violences faites par les Anglais sur les côtes de Normandie. Ce prince refusa de s'y rendre; il fut accusé du crime de félonie, et la Guyenne lui fut enlevée en 1293.

En 1302, Philippe, irrité contre les injustes pré-

tentions de Boniface VIII, convoqua à Paris les grands et les prélats du royaume, deux députés des villes, communautés, chapitres, universités, et les supérieurs des maisons religieuses. Cette assemblée fut l'origine des *états-généraux*. Les diètes, sous les première et seconde races, se nommaient Champ-de-Mars, ou Champ-de-Mai, selon le mois où l'on s'assemblait; le tiers-état en était exclu.

Ce fut à la mémoire de la fameuse bataille de Mons-en-Puelle, que gagna Philippe contre les Flamands, le 8 août 1304, qu'on lui érigea une statue équestre dans l'église Notre-Dame à Paris, dans laquelle, à son retour de l'armée, ce prince entra tout armé, pour y rendre grâce à Dieu de sa victoire : il laissa plus de 25,000 Flamands sur la place. Ce monument votif, respecté pendant cinq siècles, a été détruit en 1793.

Ce fut de son règne, suivant quelques auteurs, que l'application se fit de l'aiguille aimantée à la marine, par Flavio-Goya, Napolitain. D'autres prétendent que la boussole fut apportée de la Chine par Marco-Paolo, Vénitien. Il est prouvé qu'on en faisait usage en Provence long-temps avant. (Voyez Guyot de Provins, poète français, qui écrivait en 1301.)

Philippe le Bel fonda l'université d'Orléans pour le droit seulement; il en exclut la théologie, et cassa les bulles d'érection de Clément V, de 1306

et 1307. Il rendit le parlement sédentaire ; mais il ne s'assemblait qu'une ou deux fois par an. (Voyez son histoire, par *Baudot de Jullé*.)

En 1294, Philippe promulgua une loi tendante à régler la quantité de mets que l'on pourrait servir sur les tables, le nombre des robes que l'on pourrait acquérir par an, et le prix que l'on devrait y mettre en raison de son état, de sa naissance et de ses facultés.

« La loi défendait de servir à souper, qui, à l'imitation des Romains, était alors le grand repas, plus de deux mets, et un potage au lard. « Le fromage n'était point réputé mets, à moins qu'il ne fût cuit dans l'eau, ou mis dans de la pâte.

« Au dîner, (nommé petit manger) un mets et un autre mets. Les jours de jeûne, on ne pouvait avoir que quatre plats, et que trois les jours ordinaires, et qu'une seule espèce de viande ou de poisson dans chaque plat. Les rois des premières races, et même sous Philippe, ne buvaient d'autre vin que celui de leurs vignes, qui étaient dans l'Orléanais.

« Le deuxième article de cette loi porte que les ducs, les comtes et les barons, qui auront 6,000 liv. de terres, ne pourront se donner plus de quatre robes par an, et à leurs femmes autant ; les prélats et les chevaliers, deux ; le chevalier, qui aura 3,000 liv. de terres, peut en avoir trois

« Une dame ou une demoiselle qui a 2,000 liv. de
« terres ne peut en avoir qu'une, à moins qu'elle ne
« soit châtelaine.

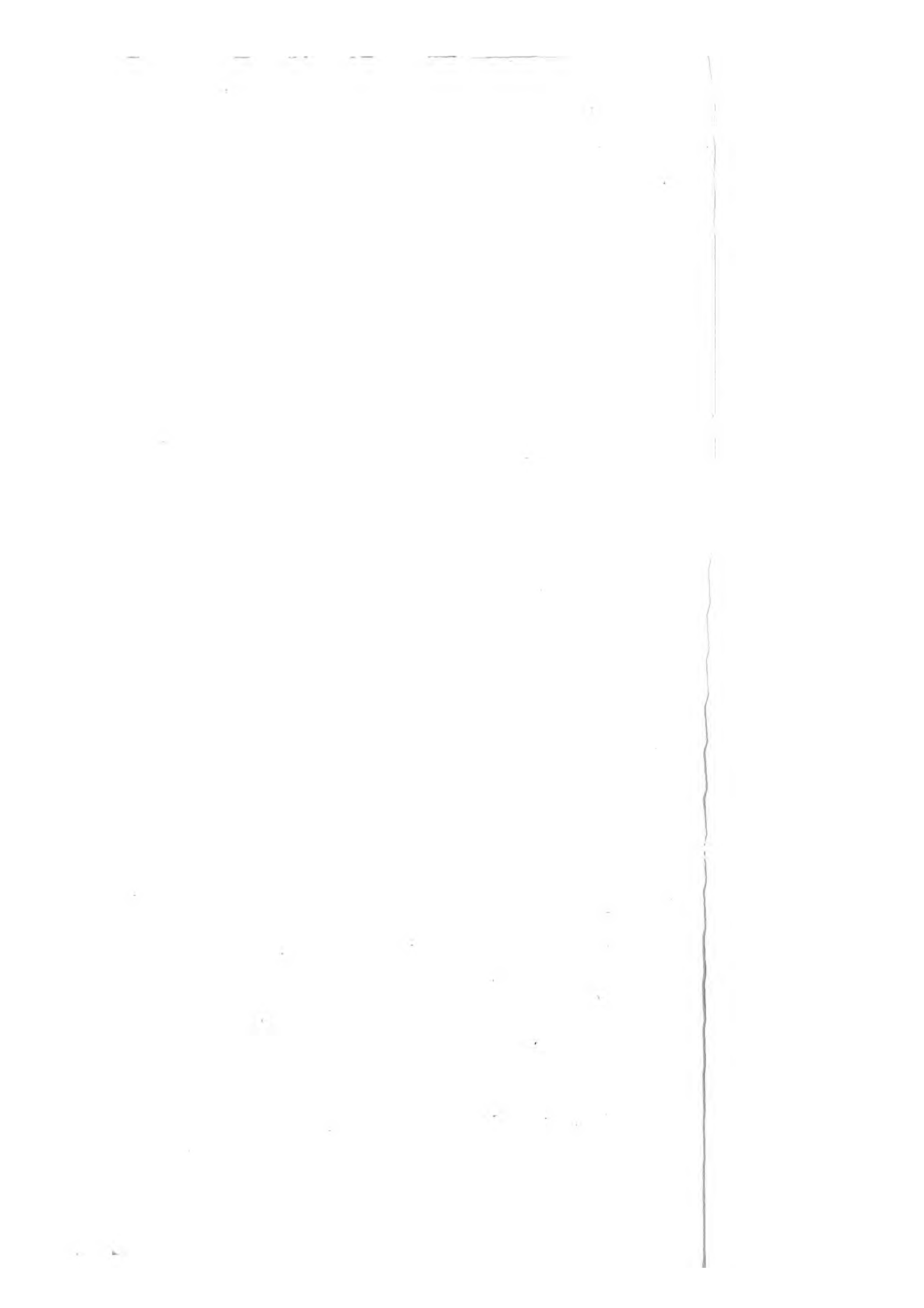
« Le troisième article porte : que nul prélat,
« ni baron, ne pourra mettre plus de vingt-cinq
« sous tournois l'aune de Paris, pour sa robe.
« Les femmes des barons, un cinquième de plus ;
« le banneret, ainsi que le châtelain, ne doit pas
« mettre plus de dix-huit sous l'aune ; l'écuyer,
« fils de baron, quinze ; l'écuyer qui se vêt de
« pourpre, dix ; le clerc en dignité, un ; fils de
« comte, seize ; le simple clerc en dignité, douze
« sous et demi ; le chanoine de cathédrale, quinze.
« Le taux des bourgeois est de douze sous six
« deniers l'aune, leurs femmes peuvent aller jusqu'à
« seize, si elles ont la valeur de 2,000 liv. tournois
« de biens ; les autres sont fixés à dix sous, leurs
« femmes à douze au plus.

« L'article quatrième défend aux bourgeoises
« d'avoir des chars, de se faire accompagner la
« nuit avec des torches de cire ; ce qui est éga-
« lement défendu à l'écuyer, au simple clerc et à
« tous roturiers. Enfin, qu'elles ne porteront, ainsi
« que leurs maris, ni menu vair, ni petit gris, ni
« hermine, ni or, ni pierreries, ni couronne d'or
« ni d'argent. »

COSTUMES SOUS PHILIPPE LE BEL.

Les vêtements de ce temps consistaient en une longue robe traînante jusqu'à terre, avec une ceinture ou capuchon semblables à ceux des moines; aussi le vêtement des laïques ne différait de celui des religieux que par la couleur. Les paysans et le peuple portaient des habits courts. On ne portait point la barbe, et on laissait flotter les cheveux sur les épaules. Les lois somptuaires, dont j'ai parlé plus haut, augmentèrent prodigieusement le luxe, et chacun inventa des modes nouvelles pour se faire remarquer; cette recherche dans les vêtements fit paraître une chaussure extraordinaire et d'un goût bizarre, qu'on nommait souliers à la *Pouline*, du nom de Poulain, son inventeur; elle se terminait en pointe plus ou moins longue, selon la qualité des personnes. « Elle était de deux pieds de long pour les princes et les grands seigneurs, d'un pied pour les riches, et d'un demi-pied pour les gens du commun. » De là est venu ce proverbe si connu : *Se mettre sur un bon pied. Sur quel pied est-il ?* Charles V abolit cette mode ridicule, en amendant de dix florins ceux qui s'obstineraient à la suivre.





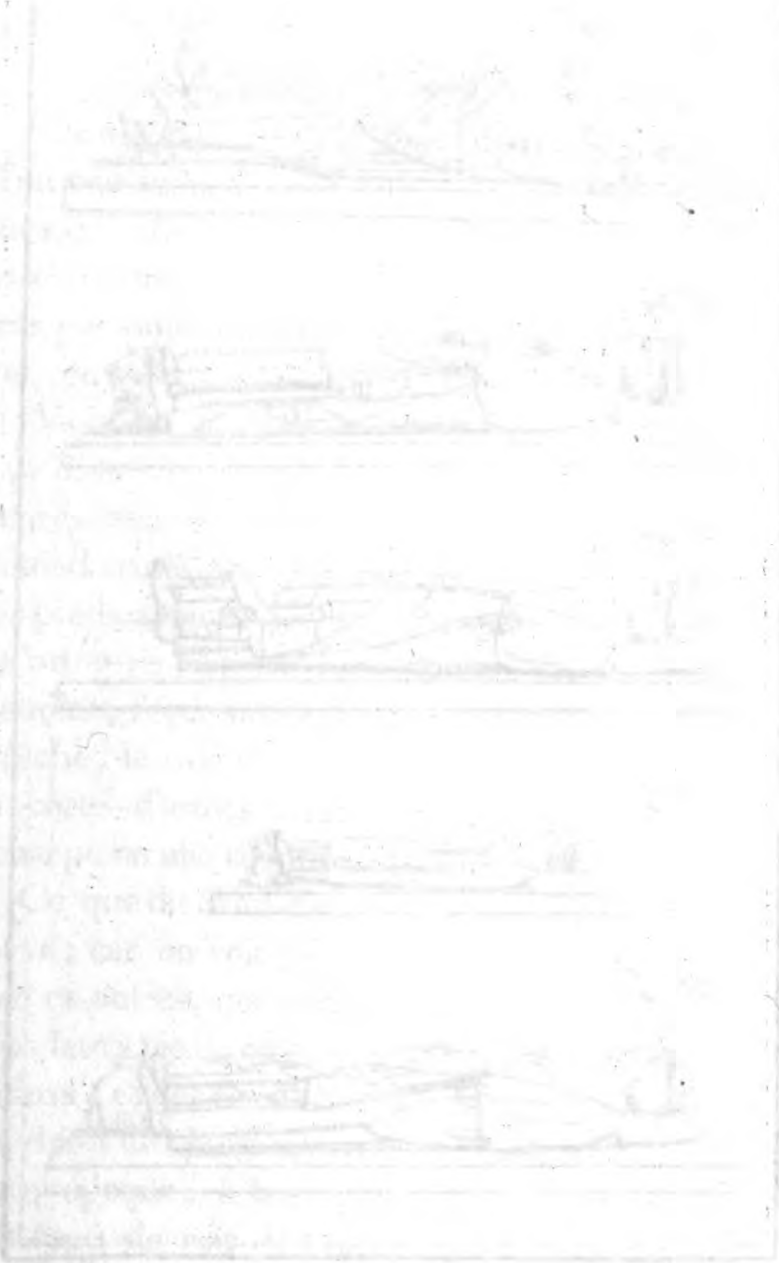
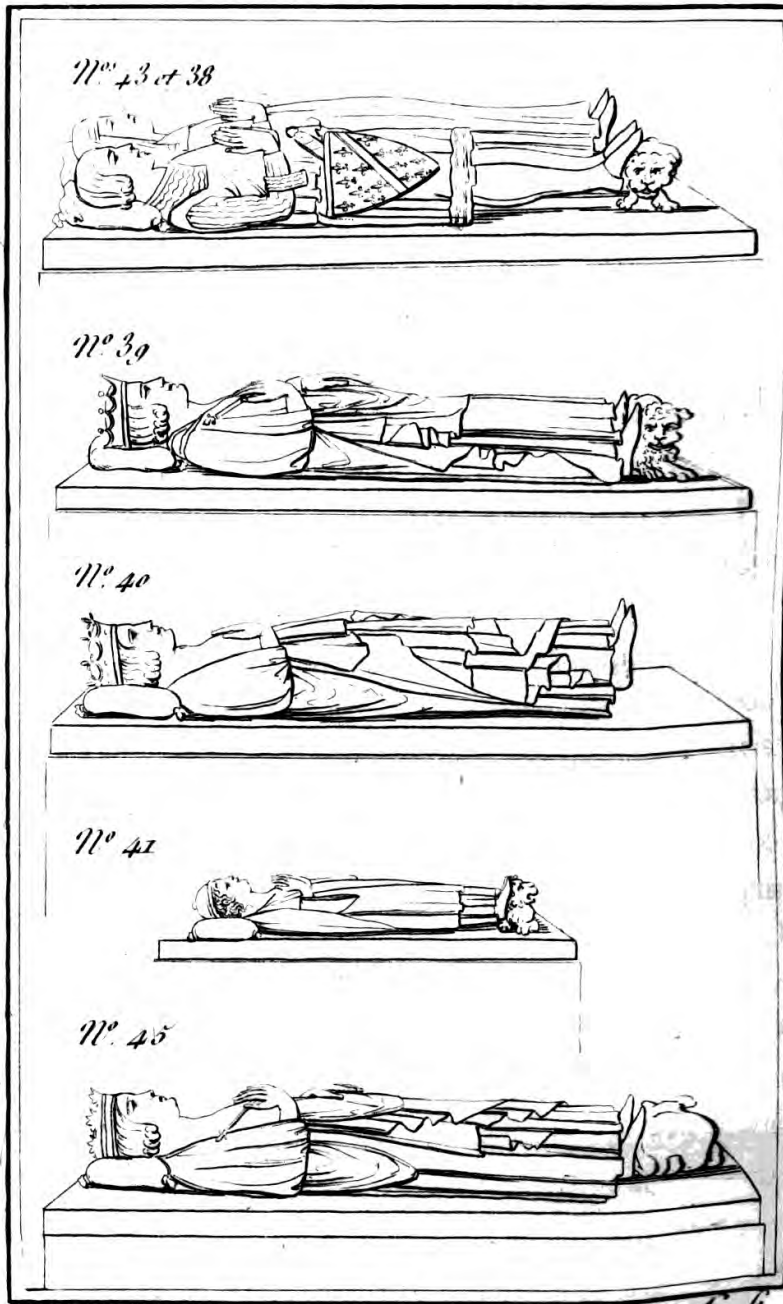


Fig. 1. 2. 3. 4. 5.



Lenore del

19

Moumens du 14^e Siecle . .

DES ANIMAUX PLACÉS SOUS LES PIEDS DES
ANCIENNES STATUES.

On ne sait rien de positif sur les animaux que l'on voit au pied des statues couchées sur les tombeaux. Millin, dans *les Antiquités nationales*, prétend « que ce sont des animaux que ces personnages affectionnaient de leur vivant, ou ceux de leur blason que l'on plaçait ainsi. »

Voici ce que Saint-Foix dit à ce sujet.

« Les chevaliers, morts dans leur lit, étaient représentés sur leurs tombeaux sans épée, la cotte-d'armes sans ceinture, les yeux fermés et les pieds appuyés sur le dos d'un levrier; au lieu qu'on y représentait les chevaliers tués dans une bataille, l'épée nue à la main, le bouclier au bras gauche, le casque en tête, et la visière abattue, la cotte-d'armes ceinte sur l'armure avec une écharpe ou une ceinture, et un lion à leurs pieds. »

Ce que dit Saint-Foix n'a pas toujours été observé; car on voit presque à toutes les statues des rois et autres, qui sont dans ce musée, des lions sous leurs pieds; on en voit même à celles de leurs enfans, et des chiens que l'on dit être le symbole du droit de chasse appartenant exclusivement, à cette époque, à la grande noblesse; cependant fort peu de rois de France sont morts dans les combats.

Ne pourrait-on pas croire aussi que cette allégorie est une suite du culte des ophites, secte chrétienne, qui révéraient le serpent de Bacchus? Nous avons déjà remarqué que les anciens temples chrétiens sont chargés des emblèmes de cette divinité; la vigne, le lierre, les tigres, les lions, les serpens en forment les principales décorations, et ce qui, long-temps, nous a paru n'être qu'un ornement de pure fantaisie, n'était autre chose que des caractères mystiques, ou des hiéroglyphes, comme ceux dont les Égyptiens chargeaient leurs temples. Nous pouvons affirmer aussi que toutes nos anciennes basiliques sont parfaitement semblables, chargées des mêmes emblèmes, et décorées des mêmes types. A Saint-Germain-des-Prés, le tigre et le lion y jouent un grand rôle; la porte extérieure était garnie de deux fortes têtes de tigres fondues en bronze: leur antiquité n'est point équivoque; placées dans ce musée, on peut les examiner. Les chapiteaux de la nef de la même église représentent des combats de tigres; l'on y voit aussi figurer les signes du zodiaque. Le pampre et la vigne composent seuls les ornemens de l'architecture: même décoration à l'ancienne abbaye de Mâcon, vendue depuis deux ans environ; le tigre y est évidemment placé. Le portail de l'église Notre-Dame de Paris est chargé d'un zo-

diaque ; ceux de Reims et de Strasbourg portent les mêmes caractères ; le principal portail de Saint-Denis est chargé des mêmes tableaux. Je ne rappellerai pas ce que j'ai dit plus haut sur cette abbaye, qui porte les emblèmes du culte de Bacchus. Il est donc vraisemblable que les tigres¹ et les lions, posés sous les pieds de nos anciennes statues, sont une suite des idées mystiques liées à l'astronomie, la base principale des religions anciennes et modernes ; il paraît certain que les animaux ont été substitués au *nimbe* qu'on mettait sur la tête des rois de la première race, et que ces emblèmes expriment tout simplement l'apothéose du personnage auprès duquel ils sont placés. Le lion, le domicile du soleil dans sa plus haute exaltation, est là comme le symbole de la lumière, et sert à peindre allégoriquement la *résurrection*, comme le scorpion exprime la *mort* ou la dégradation de la nature. Si l'on jette les yeux sur un tombeau antique, que j'ai tiré de Saint-Sulpice, et qui est placé maintenant dans la galerie du musée central au Louvre, sur lequel j'ai déjà publié une dissertation, et dont j'ai donné la

¹ Je dis tigres, parce que, si j'examine l'animal que l'on a représenté sous les pieds de la statue de Clovis, j'y retrouve plus les formes du tigre que celles du lion ; mais le lion s'y trouve plus ordinairement.

gravure, on y verra les deux allégories parfaitement réunies, le *scorpion* et le *lion*, la *mort* et la *résurrection*; et comme ces rapprochemens peuvent jeter quelques lumières sur nos monumens français, j'ai cru devoir rapporter ici ma première dissertation sur ce bas-relief, en y joignant une gravure désignée par le n^o XXVI. ¹

Cette urne sépulcrale, ou sarcophage antique en marbre de Paros, est décorée sur le devant d'un bas-relief allégorique; sur les deux extrémités du tombeau, on voit un animal chimérique, ayant la tête et le corps d'un lion, et la queue d'un scorpion flottant sur l'eau. Les personnages amphibies qui composent le bas-relief paraissent faire l'apothéose d'un héros dont le buste est porté sur une coquille; ces figures, aussi chimériques, sont des espèces de centaures, dont le corps se termine en queue de scorpion; et, quoiqu'ils aient des têtes humaines, on remarque sur leur front, en forme de cornes, la tête et les serres de cet animal. D'après ces observations, il est évident que le scorpion et le lion sont les signes qui ont dirigé cette allégorie; examinons maintenant quelles idées les anciens ont pu attacher à cette fiction.

¹ L'archétype de ce monument curieux sera placé, dans ce musée, avec ceux des monumens antiques qui y sont déjà réunis.

Les fêtes de deuil, annuellement instituées en l'honneur de la mort d'Osiris, ou proprement dit, la dégradation de la nature, le dépouillement des fruits et des feuilles, la victoire de Typhon, ou *le prince des ténèbres*, sur la lumière, se pratiquaient chez les Égyptiens à l'époque où le soleil passait dans les étoiles du scorpion, à la fin de l'automne. Or, cette allégorie me paraît applicable au monument dont je parle ; et il est plus que probable que l'auteur du bas-relief, voulant exprimer le passage de la vie à la mort, et celui de la mort à la vie, s'est servi de l'allégorie universellement reconnue pour peindre la dégradation de la nature sous le signe du scorpion ; et que l'espèce d'apothéose qu'il fait faire à son héros doit nécessairement peindre l'immortalité, la résurrection, ou la victoire remportée sur la dégradation de la nature, l'*emblème de la mort*, sous le signe du scorpion ; comme on fait de Bacchus jeune, d'Apollon, de Christ, etc., vainqueur des ténèbres à l'équinoxe du printemps. Ainsi le héros élevé hors des eaux est vainqueur des ténèbres, de la mort ou du scorpion l'ennemi de la fécondité, et dont le siège est dans l'eau. La double figure que l'artiste a donnée à l'animal chimérique, placé aux extrémités du tombeau, est la même allégorie ; la tête du lion, *le domicile du soleil* ou *de la lumière*, s'élève majestueusement au-dessus de

l'eau, et regarde en rugissant la partie inférieure du scorpion, dont il est lui-même composé; d'où il résulte clairement que cette allégorie est l'image de ce qui se renouvelle sans cesse sur la terre, *la vie et la mort*. Les femmes que l'on voit portant des lyres viennent à l'appui de ce que je viens d'avancer sur les rapports de cette allégorie avec la sphère céleste; et l'on sait que les muses, ou *intelligences*, présidaient à l'harmonie des sphères. D'après ces observations multipliées, il est donc évident que toutes les religions ont eu successivement pour objet le culte du soleil, soit qu'on l'ait appelé Osiris, Mithra, Jupiter, Apollon, Bacchus, *Dyonisios*, Adonis, Hercule, Oromase, *Jésus* ou Christ; et je conclus par avancer que les animaux placés sous les pieds des statues de nos rois et de nos princes, et en général les ornemens dont les anciens temples des chrétiens sont chargés, ont eu d'abord pour but des allégories vraiment solaires, que les sculpteurs, dans la suite, ont imitées des artistes venus avant eux, sans avoir alors la clef de ce qu'ils sculptaient, comme nous voyons encore aujourd'hui nos peintres et nos sculpteurs placer au bas de Christ crucifié un serpent et une pomme, allégorie qui exprime parfaitement ce que nous voyons sur le bas-relief antique dont je viens de parler, la victoire des té-

nèbres sur la lumière aux approches de l'hiver, annoncée par la maturité des pommes. Alors l'homme, perdant tous les avantages dont il jouissait pendant l'été, est obligé de se *couvrir* pour se préserver du froid : il est donc évident que le serpent et la femme paraissant dans le ciel à la saison des pommes, il est l'*introduceur* du mal dans le monde, comme le belier céleste, l'agneau ou Christ, en est le *réparateur* au printemps ; de manière qu'un artiste qui représenterait sur un tombeau, d'un côté Christ crucifié, ayant à ses pieds le *serpent* et la *pomme*, et de l'autre, Christ sortant du tombeau environné de gloire, comme on le peint le jour de la fête de la *lumière*, connue sous le nom de pâques, ou *passage*, époque où le soleil passe des signes inférieurs dans les signes supérieurs, rendrait exactement l'allégorie mystérieuse de notre bas-relief, la *lumière* et les *ténèbres*, le *bien* et le *mal*, enfin la *vie* et la *mort*.

« On mettait, continue Saint-Foix, quelquefois des grilles autour des tombeaux, pour empêcher de les toucher et de les gâter ; mais, outre ces grilles, on en mettait une autre qui couvrait entièrement le tombeau, si c'était celui d'un prince ou d'un chevalier mort prisonnier. »

DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS.

La statue couchée, en marbre blanc, de Louis X, dit *le Hutin*¹, roi de France et de Navarre, succéda à son père, Philippe le Bel, le 29 novembre 1314; il reçut le royaume de Navarre de Jeanne sa mère, et avait été couronné en cette qualité à Pampelune, six ans avant son avènement au trône de France, et mourut deux ans après.

Charles de Valois, oncle de Louis X, se mit à la tête du gouvernement pendant les troubles qui agitaient alors la France, et fit pendre Enguerrand de Marigny à Mont-Faucon, au gibet que le ministre avait fait dresser sous le feu roi. « Comme maître du logis, il eut l'honneur d'être mis au haut bout au-dessus de tous les autres voleurs, » (dit Mézerai.)

Enguerrand de Marigny, comte de Longueville, d'une famille noble de Normandie, fut grand chambellan, principal ministre, et coadjuteur du royaume de France, sous Philippe le Bel. Il s'avança à la cour par son esprit et par son mérite; devenu capitaine du Louvre, intendant des finances et bâtimens, il usa très-mal de sa grandeur.

¹ Hutin, vieux mot qui signifie mutin et querelleur.

Il pilla les finances, accabla le peuple d'impôts, altéra les monnaies, dégradâ les forêts, et ruina plusieurs particuliers par des vexations innouies; il était sans foi, sans pitié, le plus vain, et le plus insolent de tous les hommes. Sa fierté irrita les grands, et ses rapines, les petits.

L'art de modeler des figures en cire, et de les colorier ensuite comme le naturel, à la manière de celles de Curtius, que nous voyons aujourd'hui sur les boulevards, était connu; il suffira de rapporter un fait historique, pour prouver l'ancienneté de cet art, et particulièrement les idées superstitieuses qu'on y attachait.

Louis X, dont l'esprit était faible, sentant approcher sa fin, fut tourmenté par les remords que lui donnaient la condamnation d'Enguerrand de Marigny, à laquelle il avait prêté les mains. On lui en faisait continuellement des reproches, ce qui aggravait sans cesse son mal; mais ce qui contribua particulièrement à avancer ses jours, ce fut le désespoir d'un nommé Paviot, qui, pour s'épargner le supplice du feu auquel il se croyait réservé, s'étrangla lui-même de ses propres mains: il était accusé de magie, et d'avoir voulu prêter son art à la femme et à la sœur d'Enguerrand, pour faire mourir le roi et le comte de Valois, par le moyen des figures de ces princes qu'elles lui avaient fait faire en cire. C'était alors une erreur

commune de croire qu'en poignardant ou en faisant fondre ces figures, on pouvait donner la mort aux personnes qu'elles représentaient.

N^o 41.

DU MÊME LIEU.

La statue, en marbre blanc, du petit roi Jean, mort en 1316, âgé de huit jours, fils posthume de Louis le Hutin, et de Clémence de Hongrie, sa seconde femme.

N^{os} 43 et 38. ¹

DES JACOBINS, RUE SAINT-JACQUES.

Les statues en marbre blanc, et couchées sur le même cénatophe, de Louis de France, comte d'Évreux, frère de Philippe le Bel, mort en 1319, et celle de Marguerite, fille de Philippe comte d'Artois, sa femme, morte en 1311.

N^o 44.

DES CORDELIERS DE PARIS.

La statue, en marbre blanc, de Blanche la jeune, fille de Louis IX, morte en 1320, veuve de Ferdinand de la Cerda, fils d'Alphonse X, roi de Castille.

¹ Le N^o 42 est supprimé.

DE SAINT-DENIS.

La statue couchée, en marbre blanc, de Philippe V, dit *le Long*, à cause de sa grande taille. La douceur et la générosité que montra Philippe à son avènement au trône donnèrent de grandes espérances. Il publia de sages ordonnances sur les cours de la justice, et sur la manière de la rendre; il aimait la poésie, et la pratiquait avec avantage. Enfin il conçut le projet d'établir en France un seul poids et une seule mesure; mais cette entreprise, telle sage qu'elle fut, contrariait trop les intérêts des prélats et des seigneurs qui avaient le droit de battre monnaie: pour réussir, on liguait contre lui les provinces, et on lui fit éprouver tant de chagrins, qu'il abandonna son projet, que nous avons enfin réalisé. Il mourut en 1322, à l'âge de 28 ans, regretté même de ses ennemis.

La lèpre était alors une des maladies dominantes; les avantages que l'on faisait aux lépreux dans les hôpitaux, et les douceurs qu'ils y trouvaient dégénérèrent en abus, et rendirent cette maladie dégoûtante si recherchée, qu'elle devint à charge au gouvernement, par le nombre d'individus qui affluaient dans les maisons de bienfaisance. On voulut les perdre; on les accusa, de concert avec les Juifs et les Turcs, d'avoir empoisonné les puits

et les fontaines de Paris, soit en y jetant leurs ordures, ou en y introduisant des sachets empoisonnés. Un grand nombre furent condamnés au feu, et les autres furent tellement resserrés dans les léproseries, qu'elles devinrent pour eux une prison perpétuelle.

N° 46.

DES JACOBINS, RUE SAINT-JACQUES.

Un tombeau de marbre noir, sur lequel est couchée la statue, en marbre blanc, de Charles d'Alençon, premier de sa branche, frère de Philippe VI, et qui fut tué à la bataille de Crécy, le 26 août 1346. (Voyez le n° 52.)

N° 47.

DE SAINT-DENIS.

La statue, en marbre blanc, de Charles IV, dit *le Bel*, mort en 1328.

Ce fut sous son règne que fut instituée la charge d'amiral. Il arrêta les divisions qui existaient alors entre la France et l'Angleterre, et reçut la paix des mains d'Édouard, fils d'Édouard.

N° 48.

DES CORDELIERS DE PARIS.

La statue, en marbre blanc, de Charles d'Estampes, petit-fils de Philippe III, mort en 1336.

Époque des armes à feu, prouvée par un compte de Barthelemy Dudrach, trésorier des guerres, rendu en 1338; il est dit dans un article : *A Henri de Faumechon, pour avoir pautres, et autres choses nécessaires aux canons qui étaient devant Puy-Guillaume*; c'était un château en Auvergne. Villani prétend que les Anglais firent usage de la poudre à canon à la bataille de Crécy: *Con bombardé que saetavano palattole di ferro con fuoco per impaurire et disertare i cavalli de Francesi.*

Mézerai considère Roger Bacon, chimiste célèbre, en 1260, comme l'inventeur de la poudre à canon; mais cette découverte lui est contestée par plusieurs auteurs. ¹

N° 49.

DE SAINT-DENIS.

Une vierge en marbre blanc, de grandeur naturelle. Cette statue avait été donnée à l'abbaye de Saint-Denis, par Jeanne d'Évreux, femme de Charles IV, dit *le Bel*. On lisait l'inscription suivante dans la chapelle que cette femme avait fait peindre en bleu, et ordonnée pour placer cette vierge :

¹ Roger Bacon, franciscain anglais, naquit en 1214; il fut appelé le docteur admirable, et mourut à Oxford, en 1294.

Madame la royne Jehanne d'Eureux, compaigne de roy Charles que diex absoille, a donné céans ceste ymage et ainsi faict paindre et ordonner ceste chapelle, où elle a fondé une messe perpétuelle, qui chaque jour est chantée tanstot après la messe que l'on dit aus pelerins, l'an M. CCC. et quarante, le jour de la mi-aoust.

N° 50.

DE SAINT-VICTOR.

La statue couchée, en marbre blanc, de Guillaume de Chanac, cinquième du nom, quatre-vingt-quatrième évêque de Paris, mort en 1348, posée sur un tombeau de marbre noir.

Je rapporte ici son épitaphe qui a été brisée :

*Hic situs est Dominus G de Chanac, patriarcha
Alexandrinus, juris dum viveret arca.
Mores ornatos ad culmen pietatis,
Adjungens, gratos actus habuit pietatis,
Plebis et Ecclesiæ prelatus Pariensis,
Cultor justiciæ, perversorum fuit ensis:
Hunc sibi non solum sed eum qui post ibi sedit.
Dictus fulco, dedit Lemovicense solum.
O quam sollicitè, quam sanctè, quamque peritè
Jus studuit. Cleri libertatesq^e tueri!
Multo promovit quos sanctè vivere novit,
Clam refovens inopes distribuebat opes:
Corde deum sitiens transivit ad atria lucis.
Sanctæ luce crucis in maio moriens
Anno milleno trecento quadrageno*

DU QUATORZIÈME SIÈCLE. . 65

*Octoque centenos annos peragens quasi plenos
Pro dilectoris anima tui dulciter ora
Sancti Victoris conventus qualibet hora.*

N° 51.

DE SAINT-DENIS.

La statue couchée, en marbre blanc, de Jeanne de Navarre, fille de Louis Hutin et de Marguerite de Bourgogne, sa première femme, étranglée en 1315, pour cause d'impudicité. Marguerite de Bourgogne, fille de Robert II, duc de Bourgogne, petite-fille, par sa mère, de Louis IX, et femme de Louis Hutin, ayant été convaincue d'adultère, fut enfermée, l'an 1314, dans le château Gaillard, près des Andelys, où elle fut étranglée avec une serviette; l'année suivante, Philippe d'Aunai, son amant, fut écorché vif.

Marguerite, Jeanne et Blanche, toutes trois femmes des enfans de Philippe le Bel, furent accusées d'adultère. « La première, dit Mézerai, femme de Louis Hutin, et la troisième de Charles, étant convaincues de ce vilain crime avec Philippe et Gautier de Launoy, frères et gētilshommes normands, furent, par arrêt du parlement, le roi y séant, confinées au château Gaillard d'Andely; et les galans écorchés tout vifs, et traînés dans la prairie de Maubuisson, nouvellement fauchée, mutilés des parties qui avaient

péché, et puis décollés, et leurs corps pendus par sous les aisselles au gibet. Marguerite, la plus criminelle des trois, périt en prison. Blanche fut répudiée sept ans après, sous prétexte de parenté. Pour Jeanne qui était femme de Philippe le Long, après qu'elle eût aussi été enfermée près d'un an, son mari voulut bien la reconnaître pour innocente, et la reprit avec lui; plus heureux ou du moins plus sage que ses deux frères.»

Jeanne de Navarre meurt en 1349 : elle avait épousé Philippe, comte d'Evreux, qui partagea avec elle la couronne de Navarre, dont elle avait hérité en 1328, et qui mourut en 1343.

N° 52.

DU MÊME LIEU.

La statue, en marbre blanc, de Philippe de Valois, premier roi de France de la branche collatérale des Valois; il était fils de Charles, comte de Valois, frère de Philippe le Bel. Charles le Bel n'avait eu que des filles pour enfans : en mourant il laissa Jeanne d'Evreux, sa dernière femme, enceinte; ce qui fut le sujet d'une grande discussion entre Philippe de Valois et Edouard III, roi d'Angleterre, qui prétendait monter sur le trône de France, comme petit-fils de Philippe le Bel, par sa mère; mais Philippe repoussa Edouard, et s'en saisit en sa qualité de premier prince du sang.

De ce moment il obtint le surnom de *Fortuné*; sa conduite avec le comte de Flandre lui acquit peu de temps après celui de *Juste* et de *Victorieux*. Il marche au secours du comte de Flandre, son vassal, dont les sujets s'étaient soulevés, après avoir remporté sur eux une victoire signalée à Cassel, le 24 août 1328; après avoir tout pacifié et fait rentrer dans les bornes du devoir, il se retira, en disant au comte de Flandre: « Soyez plus prudent et plus humain, et vous aurez moins de rebelles. »

Philippe profita de la paix pour mettre de l'ordre dans ses finances; il fit poursuivre les financiers qui s'étaient enrichis aux dépens de l'état: plusieurs furent condamnés à mort, et notamment Pierre Remi, général des finances, qui laissa près de douze cent mille francs.

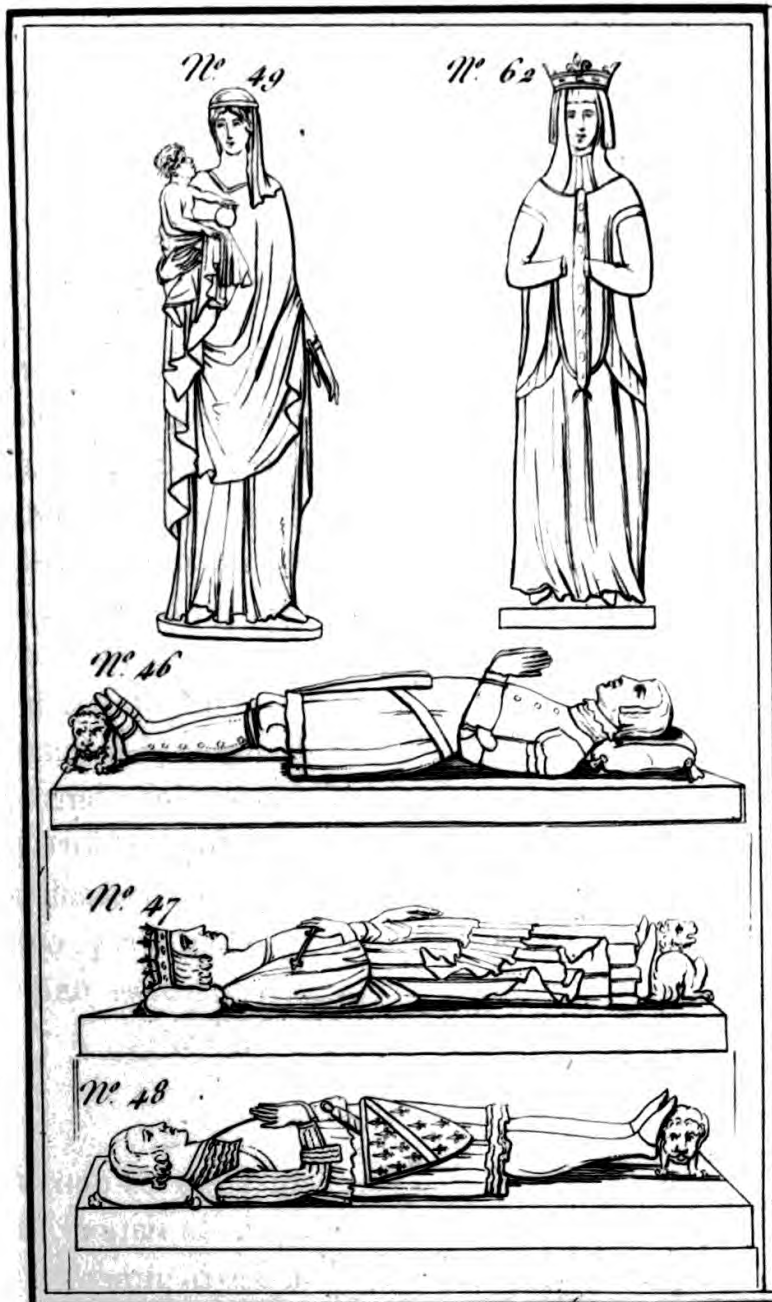
Edouard III déclara la guerre à la France, et reprit les places de la Guienne, dont Philippe était en possession. Les Flamands profitèrent d'un article de leur traité, où il était dit, « qu'ils ne faisaient que suivre le roi de France, » pour se ranger du parti d'Edouard, à condition cependant qu'il prendrait le titre de roi de France. « Voilà (dit Saint-Foix) l'époque de la jonction « des fleurs de lis et des léopards dans les armoiries d'Angleterre. »

La bataille qui se donna le 26 août 1346,

près de Créci, village du comté de Ponthieu, mit le comble aux maux qui accablaient la France depuis plusieurs années. Les Anglais y remportèrent une victoire signalée ; l'armée française, accablée de fatigue et mal tenue, ne put résister à celle d'Edouard, qui était composée de troupes fraîches et d'élite. Vingt-cinq mille Français restèrent sur le carreau, *car nul n'était prins à rançon ne à merci*, dit Froissard. La perte de Calais et de plusieurs autres places fut la suite de cette horrible défaite. Philippe de Valois mourut peu de temps après en 1350, à cinquante-sept ans, après avoir perdu le titre de Fortuné, que les Français lui avaient donné à son avènement au trône. Tant de désastres ne furent pas favorables aux arts : l'état malheureux des finances les tint long-temps dans l'inactivité : ainsi on n'éleva point de monumens publics et fort peu de particuliers. Et si l'on compare la sculpture de la fin de ce siècle à celle qui fut produite dans le commencement, on y trouve tous les caractères d'une décadence absolue.

COSTUMES.

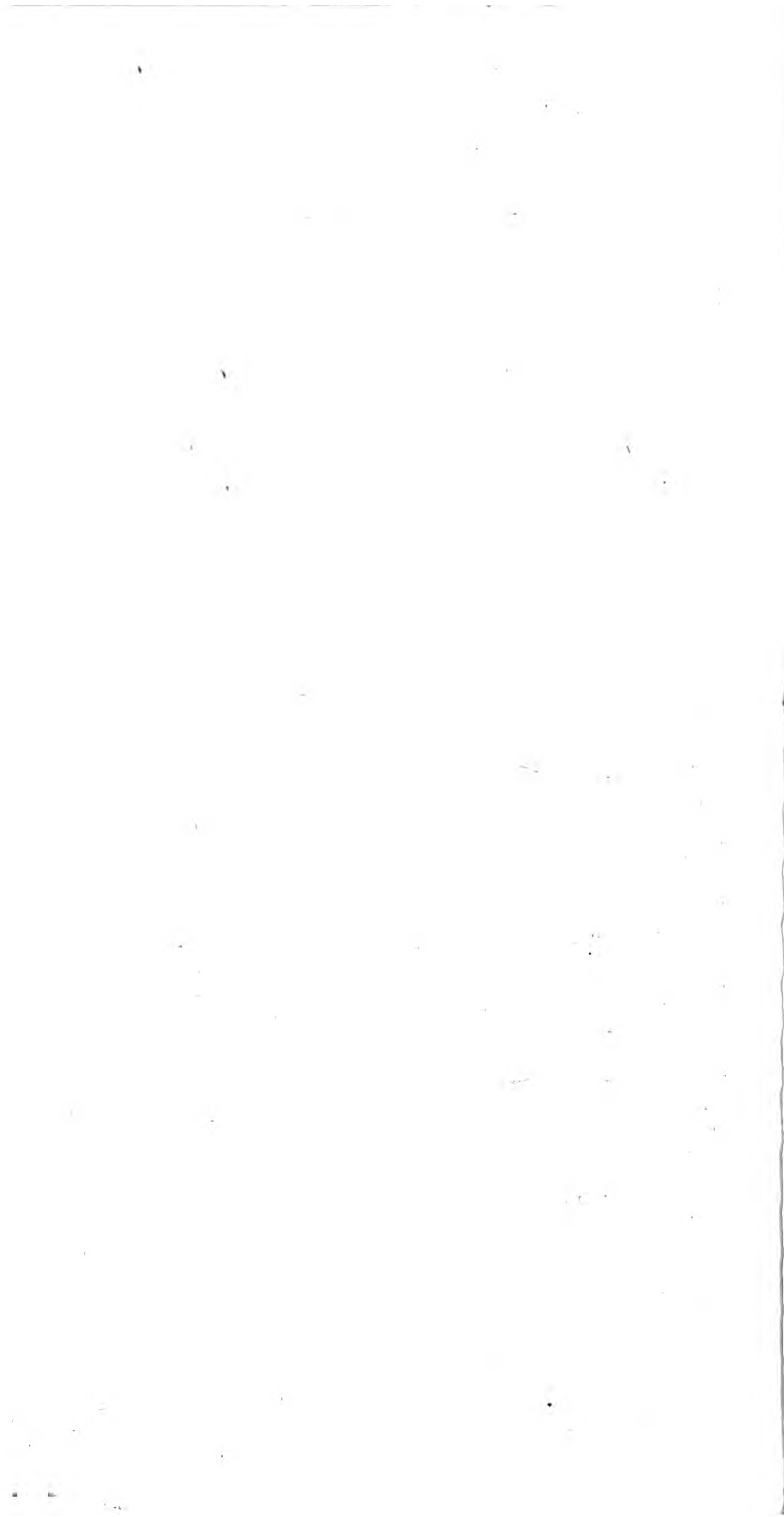
Sous Philippe, le luxe et les modes nouvelles étaient les passions favorites de la nation française. Par innovation, quelques hommes reprirent la barbe, peut-être par une suite du goût

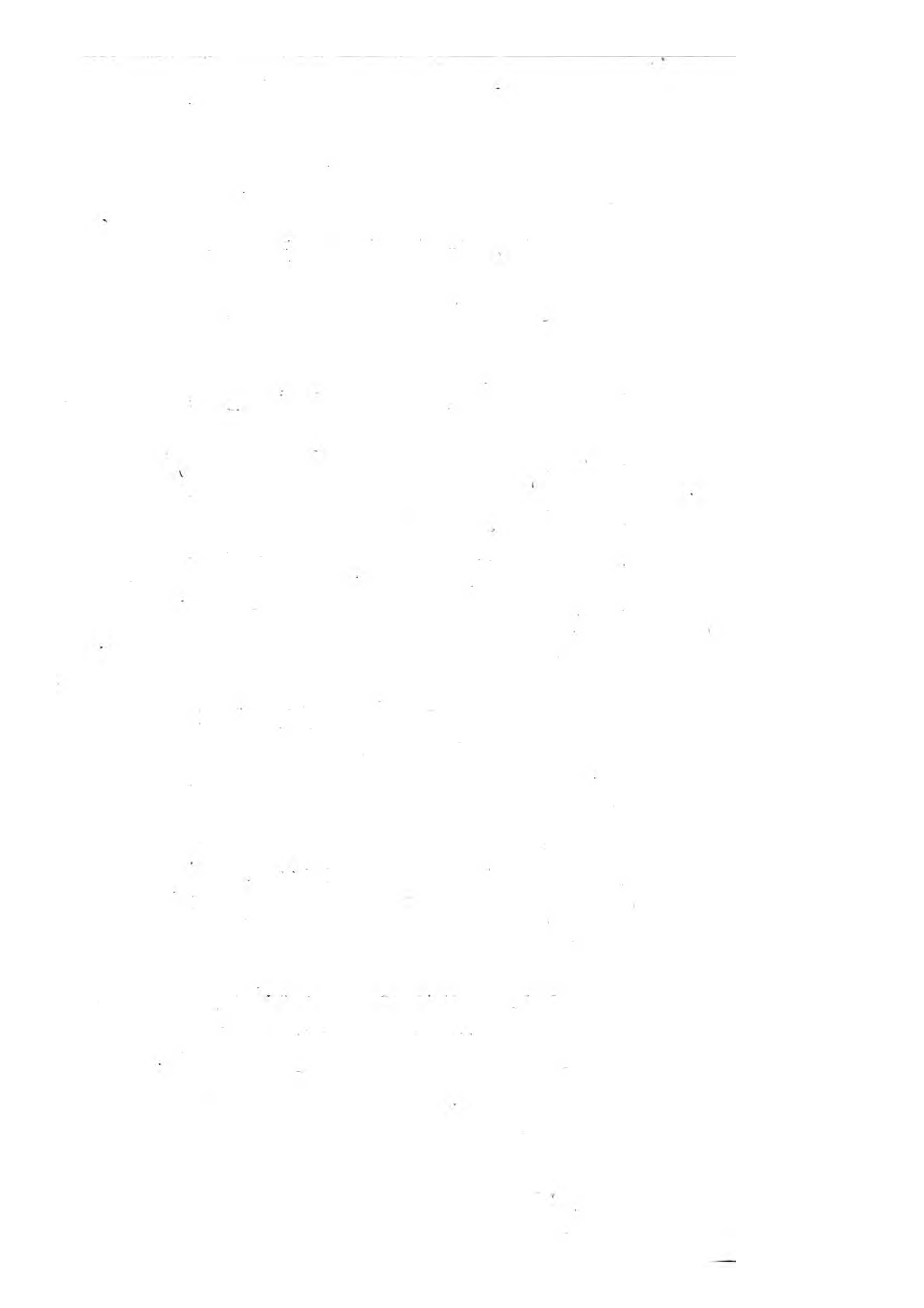


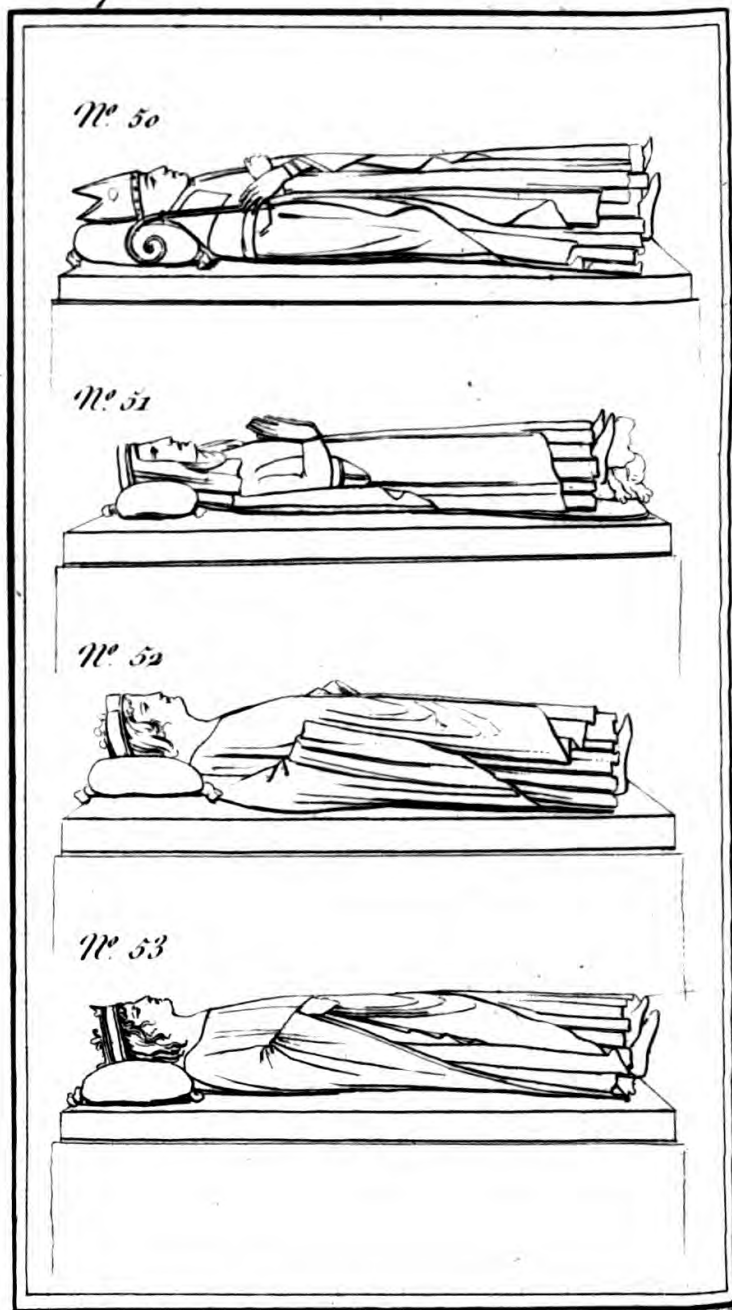
Lenoir del.

19.

Monumens du 14^e Siecle.





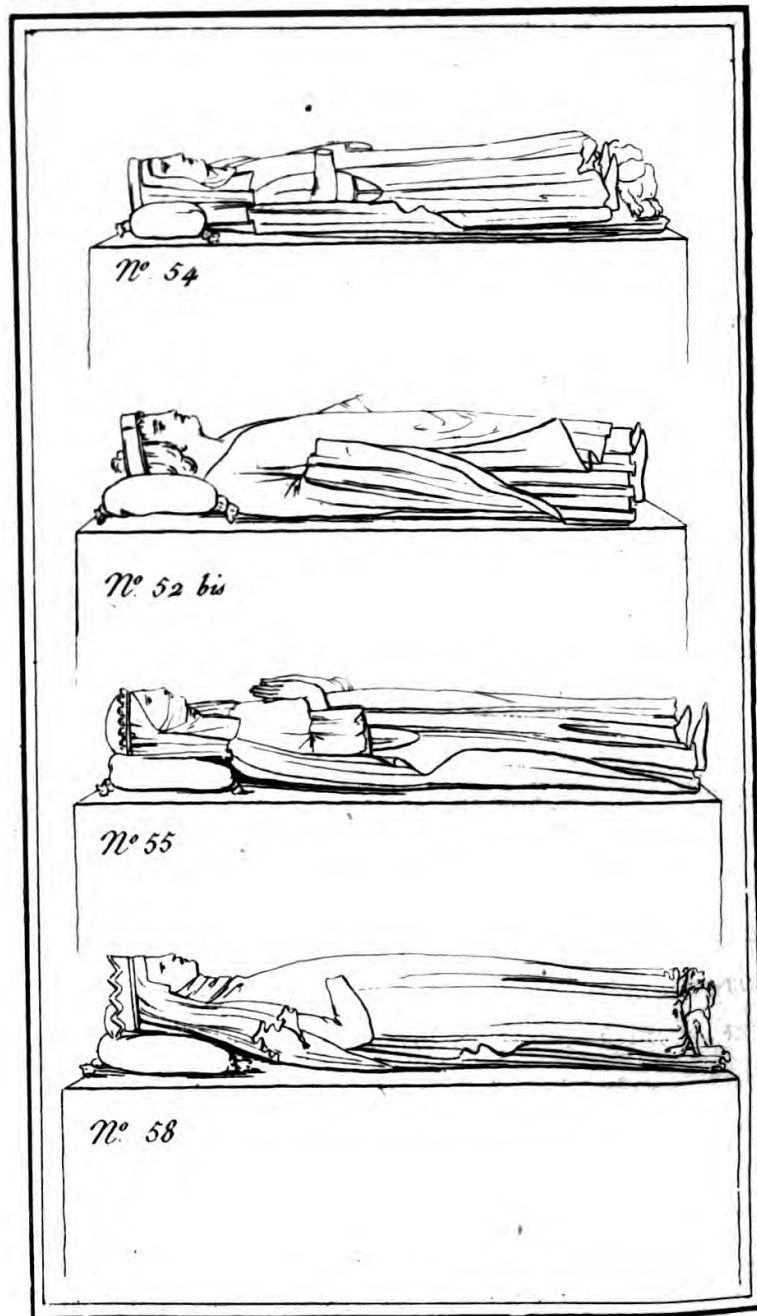


Lenoire del

26.

Monumens du 14^e Siecle.

[Faint, illegible text covering the majority of the page]



Lenoivre del.

Monumens du 14^e Siecle.

qu'ils avaient pour la paresse; car ils ne s'occupaient que de modes aussi frivoles que bizarres; mais cette mode partielle n'eut point d'imitateurs, et les hommes continuèrent à se raser la barbe. Villaret dit : « Les chevaliers, les écuyers et les gens du bel-air firent revivre la longue barbe; des plumets énormes leur chargeaient la tête, et des chaînes servaient d'ornemens au cou. Ils portaient des habits si courts et si étroits, qu'ils pouvaient à peine cacher les parties que la pudeur ordonne de couvrir. Le costume des veuves de ce temps ressemble à celui que portaient les religieuses, parce que les femmes qui se destinaient au cloître prenaient alors le vêtement de veuve, quand les hommes conservaient le leur, et que, depuis l'époque de leur fondation, les religieux et religieuses n'avaient point changé de costume. » (Voyez toutes les statues des veuves qui sont réunies dans ce musée.) Suivant *Belleforêt*, le luxe des meubles et des habillemens consistait en fourrures recherchées, et en étoffes les plus précieuses de soie et d'or. Les lombards et les usuriers, qui formaient un corps considérable, avaient des robes de deux couleurs; leur tête était coiffée d'un bonnet pointu semblable à leur habit.

Philippe, en 1349, fit l'acquisition du Dauphiné de Humbert, dauphin. Ce dauphin, par une nouvelle disposition, fit la cession de ses états

en faveur de Charles, fils du duc de Normandie, qui en prit possession le 16 juillet. Depuis ce temps, les fils aînés des rois de France avaient pris le nom de dauphin, avec les armes du Dauphiné, selon la condition de la cession. Le lendemain 17, Humbert prit l'état et l'habit des frères prêcheurs, dits Jacobins, rue Saint-Jacques, où il mourut. Il y avait un tombeau qui a été brisé.

N° 53.

DU MÊME LIEU.

La statue couchée, en marbre blanc, du roi Jean, dit *le Bon*, mort à Londres en 1364. Jean signala son avènement au trône par un acte de despotisme qu'il exerça envers Raoul de Brienne, comte d'Eu et de Guines, qui était prisonnier de guerre depuis la bataille de Caen. Il fit trancher la tête au connétable dans une maison particulière, sans observer aucune forme judiciaire. Ce coup d'autorité aliéna les esprits, dit le président Hénault, et semblait présager au roi les malheurs dont il fut accablé dans la suite. Fait prisonnier par les Anglais, en 1356, à la bataille de Poitiers, conduit à Londres, il y resta jusqu'en 1360, et y laissa en otage le duc d'Anjou son fils, qui s'évada.

Son absence pensa changer la face de l'état. Jean Marcel, prévôt des marchands, se mit à la tête

d'une faction qui se leva spontanément, et qui, sous prétexte de donner la régence au roi de Navarre, n'avait d'autre but que de livrer le gouvernement à l'Angleterre. Charles, fils aîné de Jean, et dauphin, quitte l'armée, arrive à Paris, et assemble les états; mais les députés vendus au roi de Navarre, espérant se rendre eux-mêmes les maîtres de la France, en travaillant à l'établissement d'un gouvernement populaire, proposent de casser le conseil du roi, et exigent la délivrance du roi de Navarre. Le dauphin, qui ne pouvait accepter de semblables propositions, demande du temps pour se décider; mais il fut tellement assailli par les séditeux qui pénétrèrent dans son palais, et qui massacrèrent plusieurs personnes sous ses yeux, qu'il ne put se sauver qu'à l'aide du chaperon que portait Marcel, qui était marqué de la livrée des révoltés, et dont ce dernier, par grace, l'affubla pour le soustraire à la mort.

Cependant Charles se retire à Compiègne, assemble de nouveau les états-généraux, réunit trente mille hommes de troupes, et marche sur Paris. Bientôt cette ville assiégée est livrée au désordre le plus affreux. Le trouble s'accroît avec l'audace des séditeux; le Navarrois est tiré de sa prison, soutient le siège, et force le dauphin à capituler avec lui; mais les révoltés, mécontents des propositions acceptées par leur chef, recommençaient

le carnage lorsque deux bourgeois de la ville, Pepin des Essars, et Jean Maillard, capitaine du faubourg Saint-Antoine, par un zèle vraiment héroïque, déterminèrent la grande majorité des habitans à prendre parti en faveur de Charles, à le reconnaître pour régent, et à marcher contre les séditieux. Maillard, à leur tête, attaque Marcel, le frappe d'un coup de hache, et le tue. Cette troupe d'assassins, effrayée, est bientôt taillée en pièces par les Parisiens, et le roi de Navarre, mis en fuite, se retire à Saint-Denis. Le désordre dura long-temps dans les provinces: peu de temps après le roi vint à Paris; mais des malheurs plus grands l'attendaient encore; l'état affreux de ses finances, la peste et la famine, achevèrent de ruiner son royaume. Enfin il se décida, en 1363, à retourner à Londres pour y traiter de la rançon de son fils, et y mourut un an après; son corps fut transporté à Saint-Denis, où il avait sa sépulture. Le roi Jean, dit Saint-Foix, est un preux chevalier; mais d'ailleurs un prince sans génie, sans conduite, sans discernement, n'ayant que des idées fausses ou chimériques, outrant la probité comme la bravoure, d'une facilité étonnante avec un ennemi qui le flattait, et d'un entêtement le plus orgueilleux avec des ministres affectionnés qui osaient lui donner des conseils; impatient, fantasque, et ne parlant qu'avec humeur au soldat. Un jour qu'on

chantait la chanson de Roland, comme c'était l'usage dans les marches : « Il y a long-temps, dit-il, qu'on ne voit plus de Rolands parmi les Français ; un vieux capitaine lui répondit : « Sire, on y verrait encore des Rolands, s'ils avaient un Charlemagne à leur tête. » Ses principales qualités furent la bravoure, la générosité et la franchise. Si la foi et la vérité étaient bannies du reste du monde, elles devraient se trouver dans la bouche des rois, » disait-il. Jean aimait les belles-lettres, et protégeait ceux qui les cultivaient ; il fit traduire les Décades de Tite-Live, par Pierre Berchers, prieur de Saint-Éloy.

N° 526.

DES JACOBINS, RUE SAINT-JACQUES.

Buste en marbre blanc, posé sur une colonne de même nature, représentant Pierre de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, chambrier de France, fils de Louis de Bourbon.

Cette figure, qui était en pied, de grandeur naturelle, a tellement été mutilée à l'époque de la révolution, que je n'ai pu en conserver que le buste. La tête était ceinte d'un diadème en cuivre émaillé et doré, qui a été enlevé ; ce qu'il y a de remarquable à cette figure, c'est la barbe qu'elle porte au menton. (Voyez la page 69.) Telle était son épitaphe :

Cy gist noble Pierre duc de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, chambrier de France, qui fut fils de Loys, et trépassa le XIX jour de septembre l'an de grace M. CCC. LVI. Priés que Dieu ait son ame.

COSTUMES.

Ce prince porte dessus sa cotte de maille, qui le couvre entièrement, une armure de fer. Les armoiries de sa maison sont dessinées sur sa cuirasse, et ses mamelles sont défendues par une bosse de fer à facettes; il n'a point d'écu, son épée est attachée simplement à une ceinture, et l'on voit paraître au-dessus de sa cotte de maille une espèce de collet à pointe. (Voyez la suite des chevaliers qui décorent l'architecture de cette salle.)

N° 54.

DES JACOBINS, RUE SAINT-JACQUES.

Les statues couchées, en marbre blanc, de Charles de Valois, comte d'Alençon et du Perche, et de Marie d'Espagne, sa femme, morte en 1369.

N° 55.

DE SAINT-DENIS.

La statue, en marbre blanc, de Jeanne, veuve de Charles le Bel, morte en 1370.

N° 56.

DU COLLÈGE DE BEAUVAIS.

La statue de Jean de Dormans, couchée, et en pierre de liais, à l'exception du masque et des mains qui sont en marbre, distinction féodale du temps. Elle est posée sur un tombeau de marbre noir. Dormans fonda le collège de Beauvais en 1370, et mourut en 1380.

N° 57.

DE SAINT-DENIS.

La statue, en marbre blanc, de Blanche, fille de Philippe de Valois, morte en 1371.

N° 59.

DU MÊME LIEU.

Sur un cénotaphe de marbre noir on voit la statue en marbre, et couchée, de Bertrand du Guesclin, surnommé *le Bon Connétable*, mort en 1380, âgé de 66 ans; et celle de Louis de Sancerre, connétable, et compagnon de valeur de du Guesclin son ami, mort en 1402.

Dès sa plus tendre enfance, du Guesclin ne respirait que les combats. *Il n'y a pas de plus mauvais garçon au monde, disait sa mère, il est toujours blessé, le visage déchiré; toujours battant ou battu.* On l'a dépeint tel

qu'on le voit par sa statue, d'une petite taille, mais forte; les épaules larges, les bras nerveux; ses yeux étaient petits, mais vifs et pleins de feu; le nez court et gros, et les lèvres épaisses; sa physionomie n'avait rien d'agréable. *Je suis fort laid*, disait-il étant jeune, *jamais je ne serai bien venu des dames; mais au moins je saurai me faire craindre des ennemis de la France.*

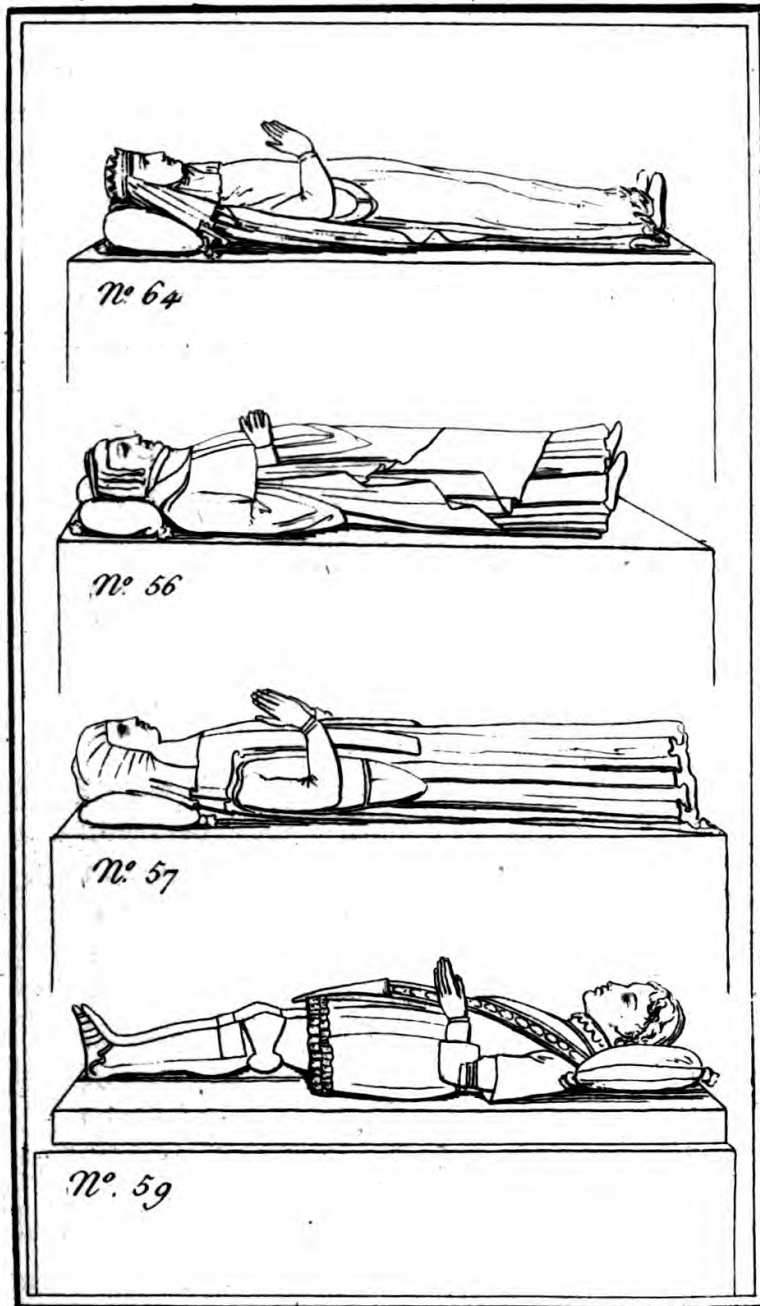
Sancerre se rendit célèbre à la bataille de Rosbecq; il avait de très-beaux cheveux. Lors de l'exhumation des corps à Saint-Denis, il fut trouvé ayant encore trois longues tresses d'environ 40 centimètres.

Les épitaphes suivantes, en l'honneur de du Guesclin et de Sancerre, gravées sur des lames de cuivre, étaient placées près de leurs tombeaux, dans la chapelle de Charles V, où ils avaient leurs sépultures.

Épitaphe de Bertrand du Guesclin, connétable de France :

Cy gist noble homme Messire Bertrand du Guesclin, conte de Longueville et connestable de France : qui trépassa à Chastel-neuf de Randon en Juvaudam, en la Senechaucée de Beaucaire, le XIII jour de juillet l'an M. CCC. IIII^{xx}. Priés Dieu pour lui.

Épitaphe de Louis de Sancerre, connétable de France :



Lenoire del.

Mommens du 14^e Siecle.



Cy gist Loys de Sancerre, chevalier, jadis Mareschal de France, et depuis Connestable de frere germain du conte de Sancerre, qui trépassa le mardy VI. jour de fevrier l'an Mil cccc et deux.

AUTRE.

Cy dedens soubz une lame
 Loys de Sancerre dont l'ame
 Soit en rebox du Paradis,
 Car moult bon, proudons fut jadis,
 Sage, vaillant, chevaleureux
 Loyal et en armes eureux:
 Oncque en sa vie nama vice,
 Mais il garda bonne justice
 Autant au grant comme au petit,
 En ce prenoit son appetit.
 Mareschal fut ferme et estable
 De France, depuis fut connestable
 Fait après par ellection
 En l'an de l'incarnation
 Mil quatre cens et deux fina,
 Et le Roy vout et enclina
 A l'onnouer tant que ciens
 Avec ses parens anciens
 Fut mis, pour ce fait bon servir
 Cil qu'ainsi le veult desservir
 A ses serviteurs en la fin
 Quant bien luy ont esté afin.

DES CONNÉTABLES.

La dignité de connétable paraît être une imitation de celle en usage chez les Romains, sous le nom de *Comes stabuli*, ainsi qu'il est men-

tionné dans le code théodosien. Aimoin s'exprime en ces termes sur cette dignité: *Regalium praepositum equorum quem vulgo comestabilem vocant.* (Voyez Grégoire de Tours, Frédégaire, etc.)

Mathieu de Montmorenci II, en 1218, fut le premier qui reçut le titre de connétable, des mains du roi Philippe Auguste, environ vingt ans après la mort de Thibaut, comte de Blois, qui périt au siège d'Acre, et qui, en sa qualité de sénéchal de France, est appelé par Rigord, historien, contemporain de Philippe Auguste, chef de la milice, *principem militiae*; et il paraît certain que ce ne fut qu'en 1260 que le connétable reçut le pouvoir absolu de commander spécialement les armées françaises, dont il n'avait été jusqu'alors chargé que par commission, pour suppléer à la dignité de sénéchal, qui fut suspendue immédiatement après la mort de Thibaut. Les prérogatives que les rois attachèrent dans la suite à la dignité de connétable étaient immenses; ce qui en fit la première place de l'état. Lui seul, lorsqu'il marchait en cérémonie, avait le droit de porter un bâton blanc.

CHRONOLOGIE DES CONNÉTABLES DE FRANCE.

1. Matthieu de Montmorenci II; il reçut cette dignité en 1218.

DU QUATORZIÈME SIÈCLE. 79

2. Amauri, II du nom, comte de Montfort-l'Amauri, en 1231. Cette charge lui avait été promise par Louis VIII, à qui il céda ses droits sur le comté de Toulouse, et il fut mis en possession par Louis IX.

3. Humbert, V du nom, sire de Beaujeu, vers l'an 1240.

4. Gilles, II du nom, dit le Brun, seigneur de Trassignies, en 1248.

5. Humbert de Beaujeu, seigneur de Montpensier, en 1250.

6. Raoul de Clermont, II du nom, seigneur de Néesle, en 1287. Il fut tué à la sanglante défaite de l'armée française à Courtrai, en 1302.

7. Gaucher de Châtillon-sur-Marne, IV du nom, en 1302.

8. Raoul de Brienne, III du nom, en 1335.

9. Raoul de Brienne, IV du nom, comte d'Eu, fils du précédent, en 1344. Le roi Jean lui fit couper la tête l'an 1350; il fut soupçonné d'avoir eu des intelligences avec le roi d'Angleterre. (Voyez la page 70.)

10. Charles de Castille, dit Charles d'Espagne, en 1350. Il fut assassiné dans son lit à l'Aigle, dans le Perche, par Charles le Mauvais, en 1354.

11. Jacques de Bourbon, 1^{er} du nom, comte de la Marche et de Ponthieu, en 1354. Il mou-

rut de ses blessures à la journée de Brignais, en combattant contre *les compagnies*, en 1361.

12. Gauthier, VI du nom, comte de Brienne et duc d'Athènes, en 1356. Il fut tué à la funeste bataille de Maupertuis, où le roi Jean fut pris, en 1356.

13. Robert de Fiennes, en 1356. Il quitta sa charge à cause de son extrême vieillesse et de ses infirmités.

14. Bertrand du Guesclin, en 1370. Il fut aussi connétable de Castille.

15. Olivier de Clisson, IV du nom, en 1380.

16. Philippe d'Artois, comte d'Eu, en 1392.

17. Louis de Sancerre, en 1397.

18. Charles d'Albret, en 1402. Il fut tué à la malheureuse bataille d'Azincourt, en 1415.

19. Valeran de Luxembourg, III du nom, comte de Saint-Paul, fut mis à la place de Charles d'Albret, que la faction bourguignonne avait fait déposer.

20. Bernard, VII du nom, comte d'Armagnac, en 1413, fut massacré à Paris, en 1418, par la faction du duc de Bourgogne.

21. Charles, 1^{er} du nom, duc de Lorraine, succéda au connétable d'Armagnac. Il fut poussé à cette dignité par la reine Isabeau de Bavière et la faction du duc de Bourgogne.

22. Jean Stuart, comte de Boucan, Ecossais,

en 1424, fut tué la même année à la bataille de Verneuil au Perche.

23. Artus de Bretagne, comte de Richemont, second fils de Jean V, duc de Bretagne, en 1424, devint duc de Bretagne, et garda l'épée et la charge de connétable jusqu'à sa mort.

24. Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul, en 1465. Louis XI lui fit trancher la tête dans la place de Grève, pour crime de lèse-majesté, en 1475.

25. Jean, II du nom, duc de Bourbon, en 1483.

26. Charles, III du nom, duc de Bourbon, en 1515, fut tué en donnant l'assaut aux murailles de Rome, après sa révolte contre François I^{er}, en 1527.

27. Anne, duc de Montmorenci, en 1538, mourut des blessures qu'il reçut à la bataille de Saint-Denis, en 1567.

28. Henri, I^{er} du nom, duc de Montmorenci, fils du précédent, en 1593.

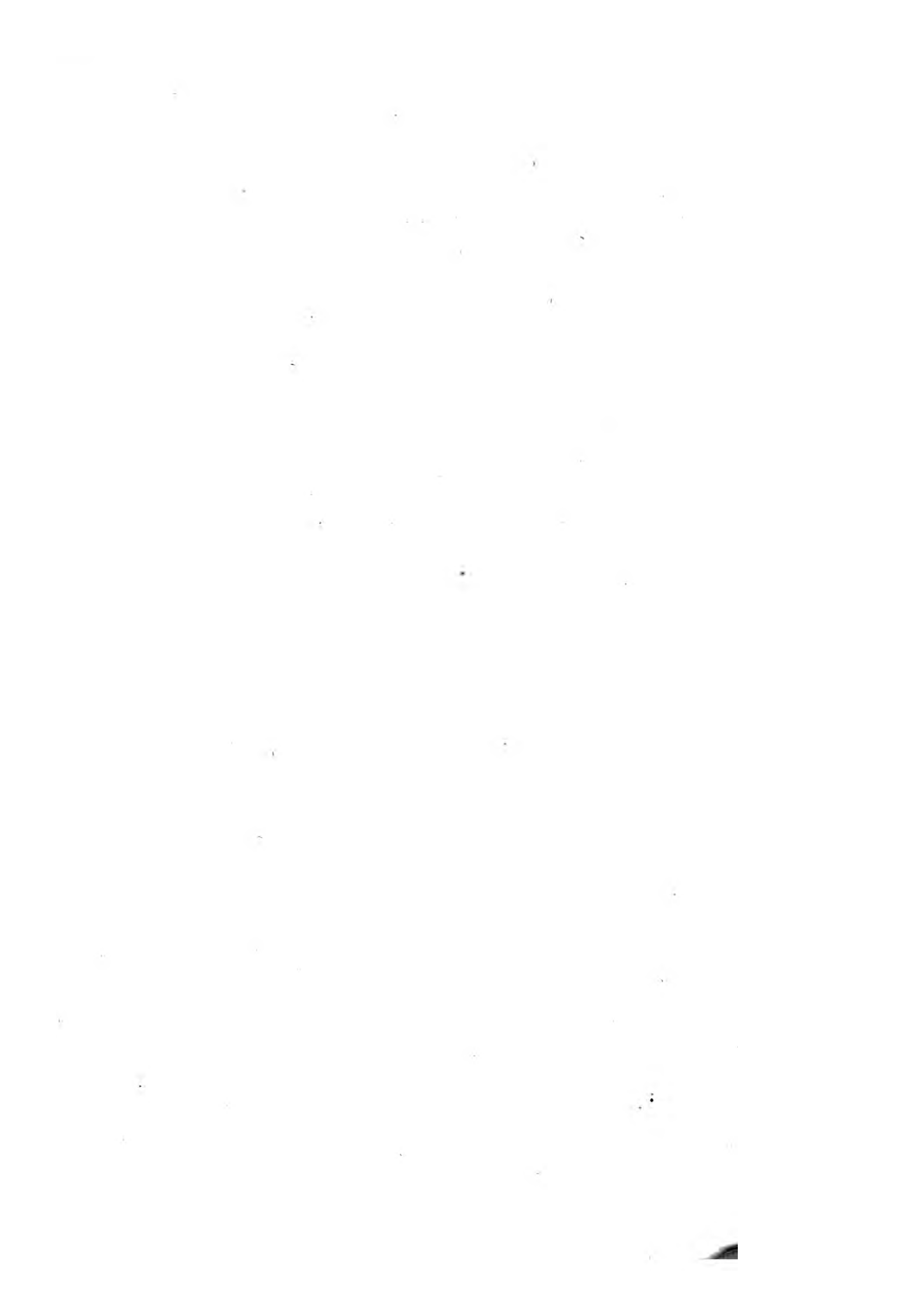
29. Charles d'Albert, duc de Luynes, en 1621.

30. François de Bonne, duc de Lesdiguières, en 1622, fut le dernier connétable. Cette charge ayant été supprimée par le roi Louis XIII l'an 1627, elle fut remplacée par celle des maréchaux de France, qui fut considérée dans le militaire comme la plus haute dignité après celle de connétable.

COSTUMES.

Outre l'épée, les chevaliers et les gendarmes portaient au côté une petite dague en forme de poignard, nommée *miséricorde*, qui pendait à la ceinture; c'est aussi ce que les Romains, qui s'en servaient, appelaient par cette raison *parasonium*. Lorsqu'un chevalier était renversé, il quittait son épée et tirait sa dague, cherchait le défaut de la cuirasse de son adversaire pour le percer. Le comte de Boulogne, à la bataille de Bovines, étant tombé de cheval après avoir été blessé au visage, par un nommé Commote, qui lui avait ôté son casque, chercha à le tuer avec sa miséricorde; mais ses bottes de mailles étaient tellement jointes aux pans de sa cuirasse, qu'il ne trouva point de jour pour le percer. (Voyez *Milice française*, par le P. Daniel.)

Le nom de miséricorde fut donné à cette arme, suivant Fauchet, parce que dès qu'un chevalier était terrassé par son adversaire, et que celui-ci tirait sa dague pour le tuer, il fallait qu'il demandât miséricorde, ou bien il était tué. Cette arme était encore en usage en 1716, comme il est prouvé par l'inventaire d'armes produit par Doublet. *Item huit épées de Toulouse, et deux miséricordes. Item deux épées et une miséricorde*, etc. Nous lisons dans le Roman de la Rose, par Jean de Meung, le paragraphe suivant :



Pl 70

N° 60 et 58.



Tombeau de Charles V. et de Jeanne de Bourbon.

Lenore del.

Pitiez qui à tous bien s'accorde
 Tenoit une miséricorde
 Decourant de plors et de lermes
 Au lieu d'épées entre tous termes.
 Certes, se li acteurs ne ment
 Percerait pierres, diamens.

Nos 60 et 58.

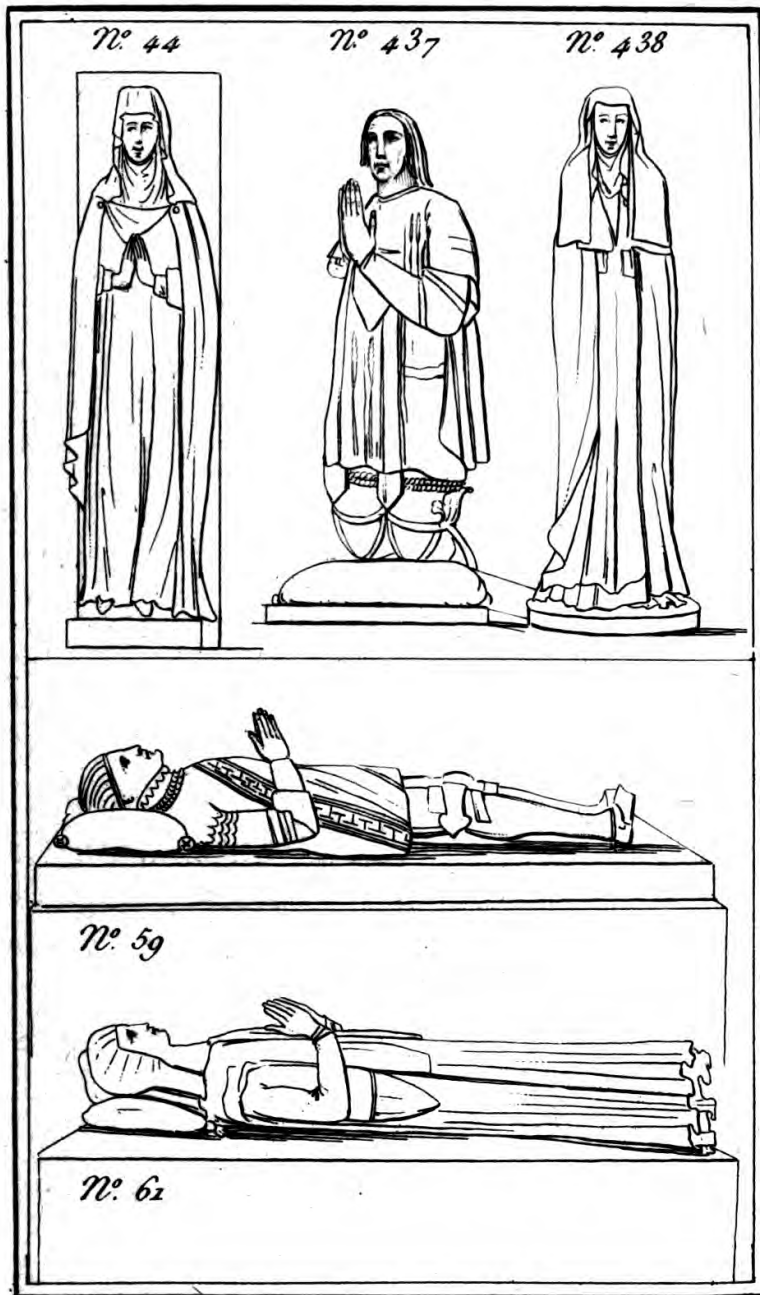
DE SAINT-DENIS.

Les statues, en marbre blanc, de Charles V, dit *le Sage*, mort en 1380, et celle de Jeanne de Bourbon, sa femme, morte en 1377, posées sur un cénotaphe composé avec les débris d'une boiserie ornée de sculpture très-recherchée; les bas-reliefs qu'on y voit représentent des sujets de la passion du Christ, (*provenant de la Sainte-Chapelle.*) L'architecture gothique qui surmonte ce monument a été composée avec des débris de plusieurs monumens de cette époque, que j'ai réunis. (Voyez les nos 74, 75 et 76.)

Charles remédia, par sa prudence et sa sagesse, aux maux qui avaient désolé et épuisé la France sous le règne de Jean, son père. Il satisfit à tout par le bon choix qu'il fit de ses généraux et de ses négociateurs. A sa mort, on trouva, dans les coffres de l'état, dix-sept millions qu'il avait fait rentrer par l'ordre et l'économie qu'il sut établir et maintenir dans les finances, et que l'on devait

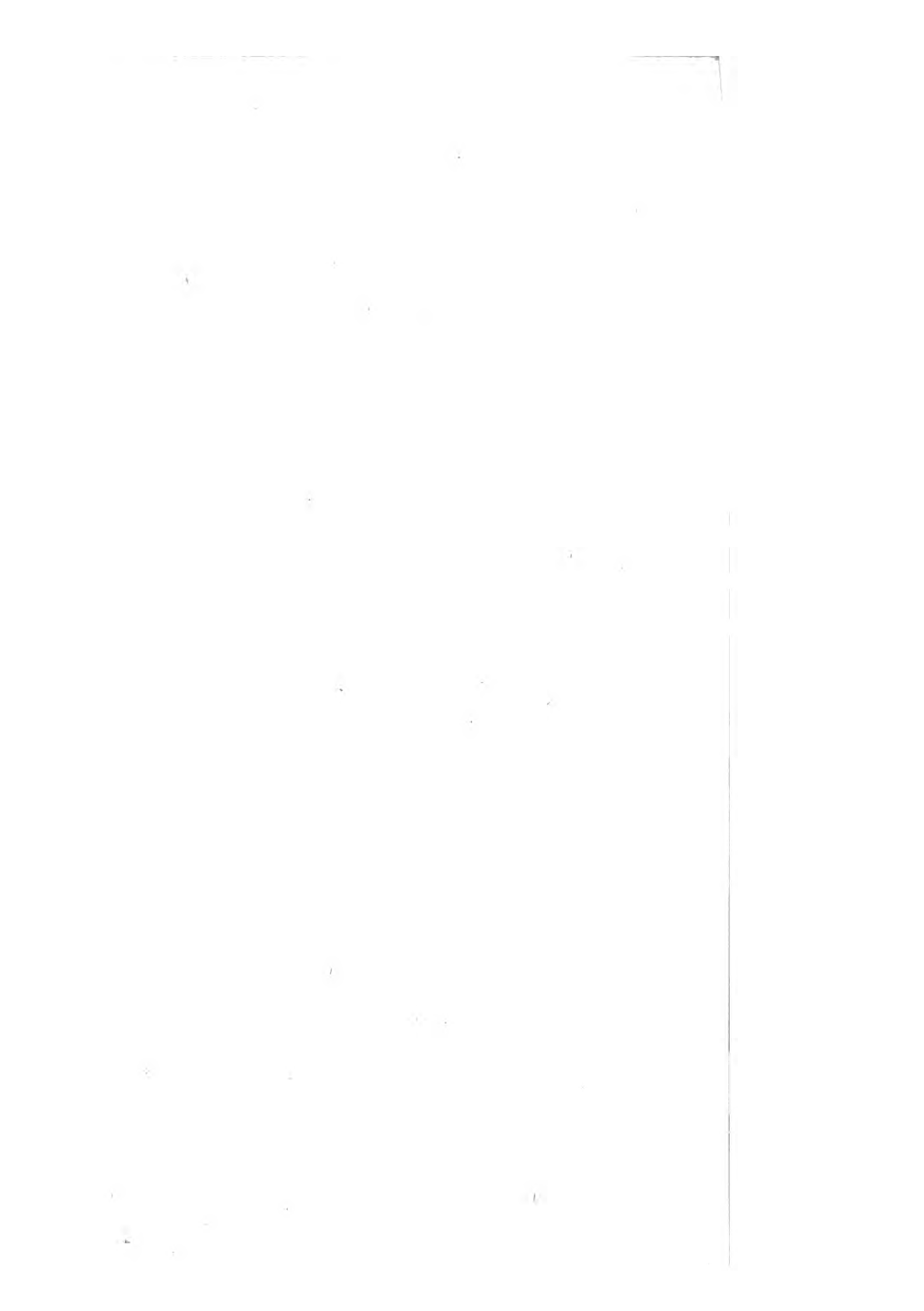
particulièrement aux soins qu'il mit à protéger l'agriculture, le commerce et les arts; il atténuait avec une modération bien dirigée les impôts qui, depuis long-temps, surchargeaient le peuple. Charles disait souvent qu'on ne saurait trop honorer les sciences et les arts, et que tant qu'ils seraient en honneur dans l'état, on le verrait toujours prospérer. C'est lui qui forma la bibliothèque dite du roi; il fit placer environ cent vingt volumes dans une des tours du Louvre, qu'on nomma *la Tour de la Librairie*. Cette bibliothèque s'accrut depuis au point où nous la voyons, rue de la Loi, ci-devant Richelieu.

Nous devons à son attachement particulier pour les sciences et les arts, quantité de découvertes utiles, et plusieurs grands monuments tels que le château de Vincennes, celui de la Bastille à Paris, commencé sous son père, et qu'il fit perfectionner; le château de Montargis, de Creil, et l'ancien Louvre, dont il ne reste aucune trace aujourd'hui. Il récompensait les talens, et il avait sur-tout le bon esprit de s'attacher des hommes d'une grande probité: d'une santé faible, et altérée par du poison que Charles le Mauvais lui avait donné dans sa jeunesse, il voyait la mort en philosophe, et considérait chaque jour qui prolongeait sa vie comme un bienfait de la divinité; il fit construire, de son vivant, le tombeau dans le-



Lenoire del.

Monumens du 14^e. Siecle.



quel il voulut être enfermé après sa mort. ¹ Il ne survécut que deux mois au connétable du Guesclin, qui mourut au siège de Randan en Auvergne. La place fut rendue peu de temps après ce triste événement; on en mit les clefs sur son cercueil pour marque de sa conquête. Son corps fut porté à Saint-Denis, et inhumé près du tombeau du roi Charles, qui ordonna qu'il fût élevé un monument à la mémoire de ce *bon connétable*. (Voyez le n° 59.) Peu de capitaines avaient rendu d'aussi grands services à leur maître, dit Limiers : on compte dix batailles rangées qu'il gagna, sept combats singuliers où il fut vainqueur, et, pour ce qui est des places qu'il prit, le nombre en est presque innombrable. Comme il avait été le soutien de l'état et de son roi pendant sa vie, son corps servit de base au mausolée du monarque après sa mort, et leurs vertus confondues dans le tombeau excitèrent également les regrets *des peuples*.

Charles V, avant de mourir, ordonna que Bureau de la Riviere, son chambellan et son favori, fût, après sa mort, déposé auprès de son tombeau, afin, disait ce prince, de me rapprocher encore de celui qui m'a été si fidèlement attaché, ainsi qu'il est mentionné dans l'épitaphe qui suit :

¹ La statue que l'on voit ici est celle qu'il fit exécuter pour être placée sur son tombeau.

EPITAPHE DE BUREAU DE LA RIVIERE,
Chambellan de Charles V.

Cy gist noble homme Messire Bureau, jadis Seigneur de la Riviere et Daunel, chevalier et premier chambellan du roy Charles V. et du roy Charles VI. son fils, qui trespassa le 16. jour d'Aoust l'an 1400. et fut cy enterré de l'ordonnance dudit roy Charles V. qui pour consideration de tres-grands et notables services qu'il li avoit fait, et pour la singuliere amour qu'il avoit à luy, le volt et ordonna en son vivant et ledit roy Charles VI. le conferma; et aussi Nosseigneurs les Ducs de Berry, de Bourgogne, d'Orleans et de Bourbon qui lors estoient volderent qui ainsi fust: Priez Dieu pour l'ame de li.

La statue de Bureau de la Rivière, sculptée en pierre, à l'exception du masque et des mains, qui étaient de marbre, posée sur un cénotaphe en marbre noir, composait son tombeau, qui a été entièrement détruit en 1793. Je n'ai pu recueillir de ce monument que le masque de la statue, que j'ai fait poser sur un archétype de cette figure, qui est placé à la suite de celles des chevaliers du quatorzième siècle, qui forment la décoration de cette salle. (Voyez dans ce volume la page 41.)

MEUBLES, JEUX ET INSTRUMENS DE MUSIQUE.

La simplicité dans l'ameublement était le goût dominant du roi Charles V. Les sièges ordinaires de ses appartemens et de ceux de la reine étaient

des scabelles, des bancs et des treteaux. La reine seulement avait chez elle des chaises de bois pliantes, garnies de franges de soie, attachées avec des clous dorés. Les cheminées étaient fort larges et fort élevées, et propres à contenir plusieurs personnes debout dans leur intérieur : malgré cette commodité, on se servait aussi de poèles, que l'on appelait *chauffedoux*. Les poutres et les solives des appartemens étaient communément peintes en bleu ou en violet, et chargées de fleurs-de-lis d'étain doré. Il y avait deux espèces de lits; l'une de six pieds de long que l'on appelait couchette; l'autre, le lit proprement dit, avait douze pieds de long sur onze de large.

Les divertissemens publics, suivant du Tillet, étaient les joutes, les tournois, la danse et la musique. Le billard, les dés, les dames, les échecs, la paume, les quilles, le palet, l'arc, l'arbalète, etc. composaient les jeux de société.

Le nombre des instrumens de musique en usage alors est assez considérable; savoir, la vielle, la robèbe, la guiterne, le leu, la marche, le micanon, la cistole, le psaltérion, la harpe, le tambour, les naquaires, la trompe, les orgues, les cornemuses, les flageolets, les chevrettes, les doucines, les cymbales, les clochettes, le timbre, la flûte d'Allemagne, le cornet d'Allemagne, la fistule, la pipe, la buisne et le monocorde.

N° 61.

DE SAINT-DENIS.

La statue, en marbre blanc, de Marguerite, comtesse de Flandre, fille de Philippe le Long, femme de Louis, comte de Flandre et de Rethel, surnommé *de Créci*, parce qu'il fut tué à la bataille de Créci, en 1346. Elle était née en 1310, et mourut en 1382.

N° 62.

DES JACOBINS, RUE SAINT-JACQUES.

La statue, en pierre de liais, de Béatrix de Bourbon, reine de Bohême, morte en 1383. Le masque est en albâtre. Cette statue est posée sur une colonne aussi en pierre de liais, revêtue d'une inscription en marbre noir.

N° 64.¹

DE SAINT-DENIS.

La statue couchée, en marbre blanc, de Blanche de France, fille de Charles le Bel, morte en 1392. Elle était veuve de Philippe, dernier fils de Philippe de Valois, mort en 1375.

N° 65.

DES CÉLESTINS.

La statue couchée, en marbre blanc, de Léon

¹ N° 63. Voyez le N° 440.

DU QUATORZIÈME SIÈCLE. 89

de Lusignan, dernier roi de la Petite-Arménie, mort à Paris, en 1393.

Charles V reçut ce prince malheureux, et lui procura par ce moyen un asile. On connaît des médailles frappées en son nom. Voici son épitaphe telle qu'elle est gravée sur le marbre.

Cy gist tres noble et excellent prince Lyon de Lizingnen, quint roi latin du royaume d'Armenie, qui rendit l'ame à Dieu, à Paris, le vingt neufiesme jour de novembre, l'an de grace, mil trois cens quatre vingts et treize.

N° 66.

DE SAINT-DENIS.

La statue, en marbre blanc, de Blanche, seconde femme de Philippe de Valois, morte en 1398.

N° 437.

DE SAINT-LOUIS LA CULTURE.

Statue en pierre de liais, et à genoux, de Pierre d'Orgemont, chevalier seigneur de Mery et de Chantilly, mort en 1389.

Charles V, qui connaissait les talens et les rares mérites de Pierre d'Orgemont, le nomma, le 20 novembre 1373, chancelier de France, à la place de Jean de Dormans qui venait de mourir. (Voyez *les Mémoires de Juvénal des Ursins.*)¹

¹ J'ai fait restaurer cette statue, qui avait été mise en pièces.

N^o 438.

DES DAMES DOMINICAINES DE POISSY.

La statue en pied de Marie de Bourbon, fille de Pierre, premier du nom, et sœur de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, abbesse de cette maison, morte le 10 janvier 1401, exécutée en marbre blanc et en marbre noir; les chairs et le vêtement de dessous sont en marbre blanc, et le manteau qui est celui de dessus est en marbre noir : ce qui donne une idée exacte du vêtement des veuves de ce temps, et de celui des religieuses qui adoptaient le costume des veuves. ¹

N^o 67.

DES PÈRES DE LA MERCI.

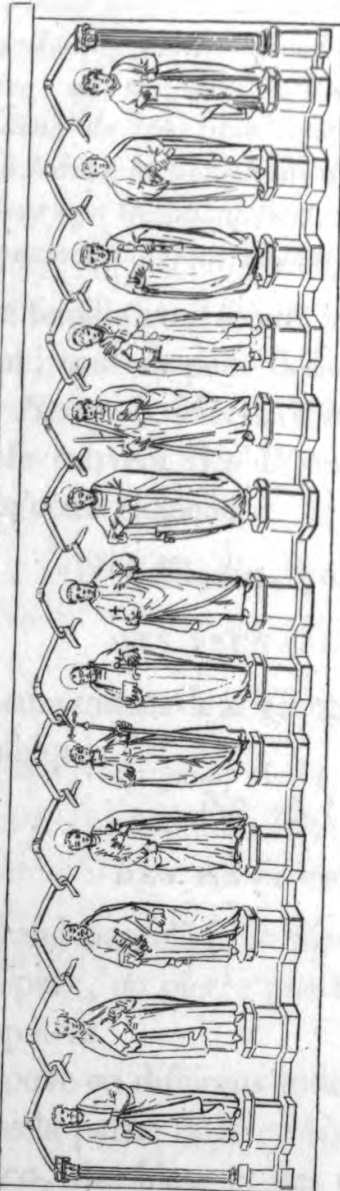
Les bustes en pierre de liais, à l'exception du masque qui est en albâtre, de Nicolas de Braque et de Jeanne la Bouteillère de Senlis, sa femme. Ces statues ont été tellement mutilées, que je n'ai pu en conserver que les bustes; voici l'épithaphe qui ornait leur sépulture:

¹ Ce monument, curieux à cause de la vérité qu'il présente par son exécution, a été vendu au nommé Tenret, marbrier à Paris, qui a bien voulu me le céder.

Pl. 72.

N^o 73

Bas-relief en pierre à porc.



N^o 65



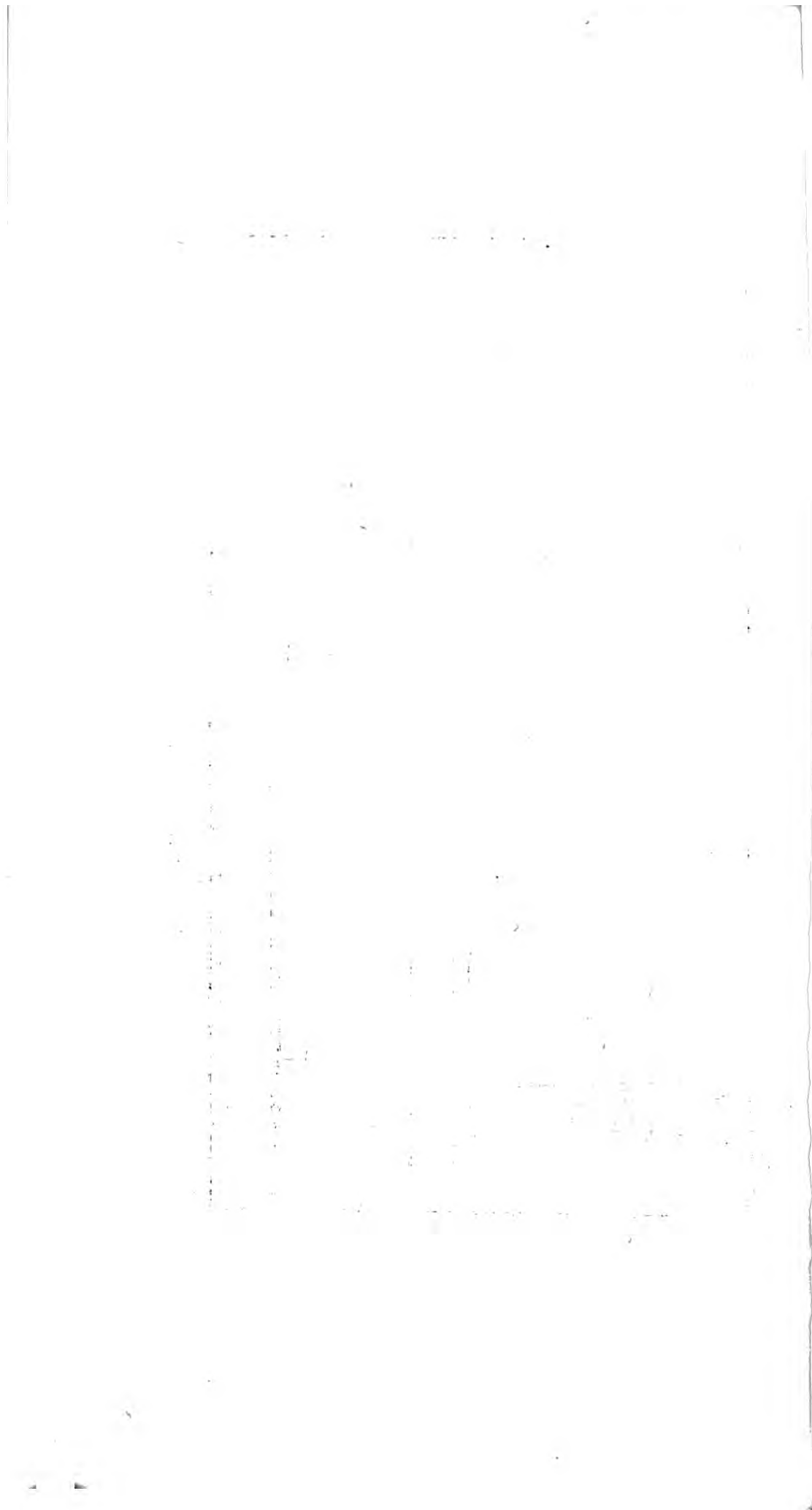
N^o 66



Lenore del

Monumens du 14^e Siècle.

6



Cy gist noble et puissant Seigneur Messire Nicolas Braque, jadis Seigneur de Saint-Maurice et de Chastillon sur Loing, Conseiller et Maistre-d'hostel du Roy notre Sire : qui trespassa en l'an mil trois cents cinquante-deux le treizieme jour de septembre, et de Madame Jeanne la Bouteillere de Senlis, jadis femme dudit sieur : qui trespassa l'an mil trois cents septante-six, le quatorzieme jour de mars.

Cette famille avait fondé, dans la rue qui porte son nom, une chapelle dédiée à Notre-Dame, dite *de Braque*. Marie de Médicis fit bâtir, en 1613, le couvent des Pères de la Merci, à la place de cette chapelle.

N^{os} 68, 69, 70 et 71.

DES BERNARDINS.

Plusieurs statues de la Vierge, en marbre blanc, style gothique.

N^o 73.¹

DES MATHURINS.

Un grand bas-relief, en pierre volcanique, dite pierre à porc, ou pierre puante, représentant les douze apôtres.

On trouve en différens endroits de Malte, surtout dans la partie de *Benhisa*, près de *Marsasirocco*, des blocs et des morceaux isolés et

¹ N^o 72. (Voyez le n^o 91.)

détachés d'une pierre calcaire noirâtre et rougeâtre, qui a une fausse apparence de lave, ou d'une pierre brûlée, avec quelques petits pores; elle exhale, lorsqu'elle est frottée, une odeur extrêmement forte et désagréable; dissoute avec une vive effervescence dans les acides, elle laisse surnager une pellicule noire, huileuse, à laquelle elle doit sa puanteur. Cette pierre à porc a sûrement été imprégnée de l'huile de quelques cétacées: on ignore s'il y en a des bancs particuliers.

N^{os} 74, 75 et 76.

Plusieurs détails d'architecture gothique, provenans de l'abbaye de Saint-Denis, dont j'ai formé le monument qui couronne le tombeau de Charles V. (Voyez le n^o 60.)

Deux statues en ivoire, l'une représentant la vierge portant Christ enfant, et l'autre une figure de femme assise, dont les draperies sont extrêmement fines et soignées. ¹

¹ Elle m'a été vendue par le citoyen Sellier.

MONUMENTS

DU QUINZIÈME SIÈCLE.

LE quinzième siècle, le plus remarquable pour l'histoire des arts relativement à la France, est l'époque où les artistes ont commencé à produire des plans généraux, combinés avec leurs détails, et ils ont cherché à lier les calculs de l'esprit à une exécution grande et soignée; alors il s'est opéré un grand développement dans le dessin, et l'on a vu disparaître le gothicisme. C'est au génie de Raphaël que nous devons ce mouvement restaurateur; il venait de produire les décorations du Vatican, et l'ensemble admirable de ces chefs-d'œuvres de l'art, saisi avec enthousiasme par les artistes voyageurs, nous a, par imitation, fait construire en France des palais chargés d'arabesques coloriés. La peinture fut plus lente à se développer en France que la sculpture; et il paraît certain que, si nous eussions eu, à cette époque, des peintres habiles, l'on n'aurait pas sculpté les arabesques des palais pour les colorier ensuite comme des tableaux, ce qui rend la décoration de ce genre lourde et chargée. Les décorateurs eussent pré-

fééré sans doute la peinture simple; car il est prouvé que la sculpture n'est point faite pour être coloriée, et que colorier les vêtements et les carnations des statues, c'est remonter à l'enfance de l'art.

Paris nous offrait peu de palais, de châteaux ou de maisons décorés, du siècle dont je parle; je ne connais d'authentique de ce temps que le portail de Saint-Eustache, donnant sur la rue des Prouvaires, et un petit monument d'un goût agréable qui était dans l'église Saint-Victor, et qui a été détruit. Ces considérations m'ont engagé à développer, dans mon quinzième siècle, l'art, le goût, le luxe et l'éclat qu'exigeait sa décoration, et à donner aux amis des arts le portrait d'un siècle presque inconnu dans la capitale. Pour parvenir à ce but, j'ai fait plusieurs visites dans les monumens que nous a laissés le cardinal d'Amboise, qui employa à la décoration de ses palais Jean Juste, sculpteur, né à Tours, qu'il avait envoyé à ses frais à Rome, pour étudier les arabesques de Raphaël.

J'ai composé mon plafond, mes croisées, et en général toute la décoration de cette salle, sur le type du tombeau de Louis XII, qui en fait le milieu, avec des détails que j'ai apportés du château de Gaillon, qui vient d'être démoli; avec des archétypes que j'ai levés moi-même, tant à Chartres qu'à Blois, etc. Les colonnes ornées de chapiteaux

et de piédestaux arabesques qui soutiennent les portes, sont un présent des administrateurs du département d'Eure et Loir, qui, sur la demande que je leur en ai faite pour mon établissement, ont ordonné la démolition d'un portique de l'église Saint-Père, à Chartres, pour en mettre les détails à ma disposition. Ce portique avait été ajouté, en 1509, à la construction de cet édifice, bâti en 1170, par Hilduard, religieux bénédictin, il fut sculpté, ainsi qu'il est constaté dans les archives de la bibliothèque de cette ville, par François Marchand, sculpteur, né à Orléans. Les bas-reliefs en pierre blanche de Vernon, qui ornaient le jubé de cette église, et qui sont maintenant dans ce musée, sont aussi de la main de François Marchand.

Les deux bas-reliefs qui décorent les archivoltés de cette salle, méritent d'être remarqués, et notamment celui qui représente Dieu le père au milieu des anges. Le style en est sévère et le dessin vigoureux ; je l'ai tiré du cimetière des Innocens ; le second, qui vient de l'église Sainte-Généviève, représente la Pentecôte.

Les fonds violet et bleu, les encadremens dorés et la légende carminée, *cominùs* et *eminùs* (de près et de loin) sont les traits caractéristiques de la décoration du siècle que je représente ; j'ai fait exécuter toutes ces choses d'après les notes

que j'ai prises sur les lieux mêmes, et sur des autorités que j'ai apportées pour me servir au besoin. ¹

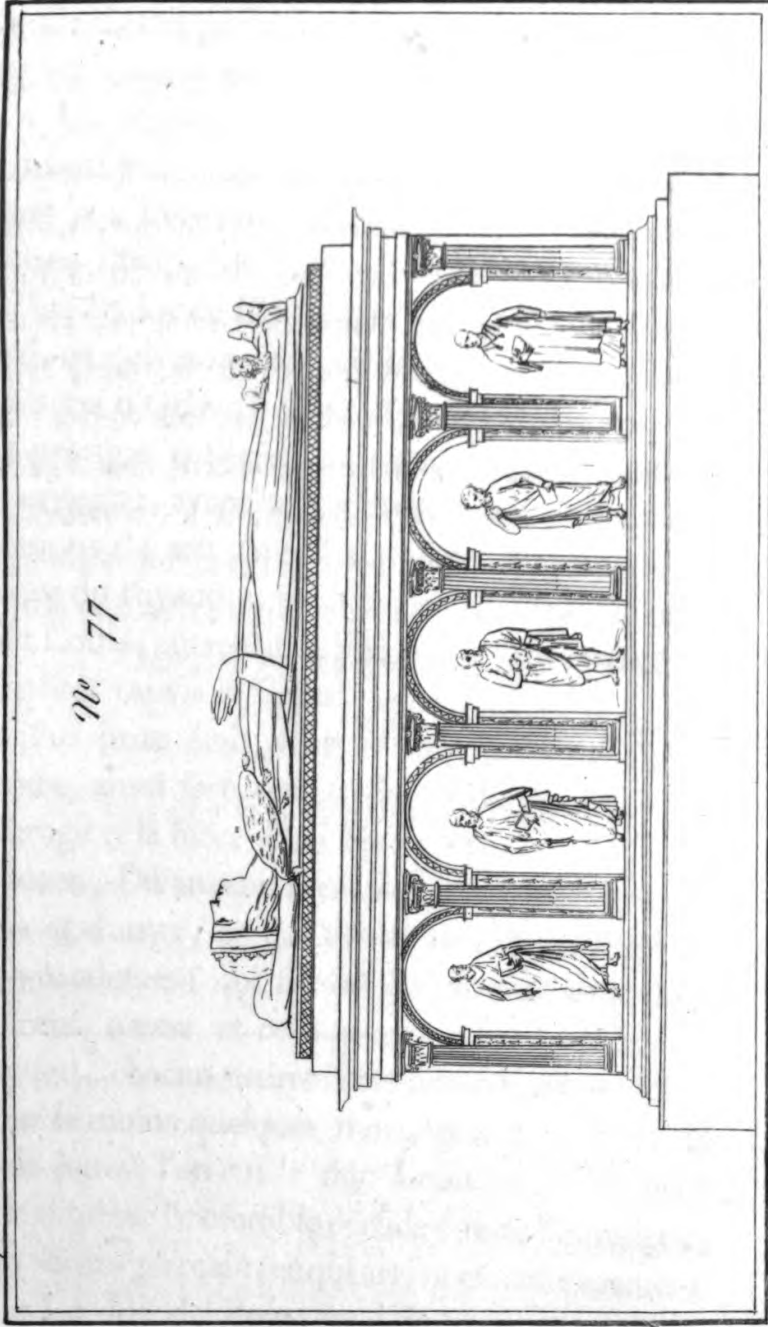
Les pilastres extérieurs donnant sur le cloître, sont ornés d'arabesques et de médaillons en marbre, que j'ai achetés des démolitions du château de Gaillon : on y voit Anne de Bretagne, représentée en Minerve, et Louis XII en Mars; leurs casques sont ornés d'arabesque très-légers : les deux autres médaillons représentent l'un Galba, et l'autre Vespasien. J'ai conduit les travaux de cette salle, qui montre l'éclat qui lui convient, avec la plus sévère économie, et c'est à très-peu de frais que je suis parvenu à l'élever.

N° 77.

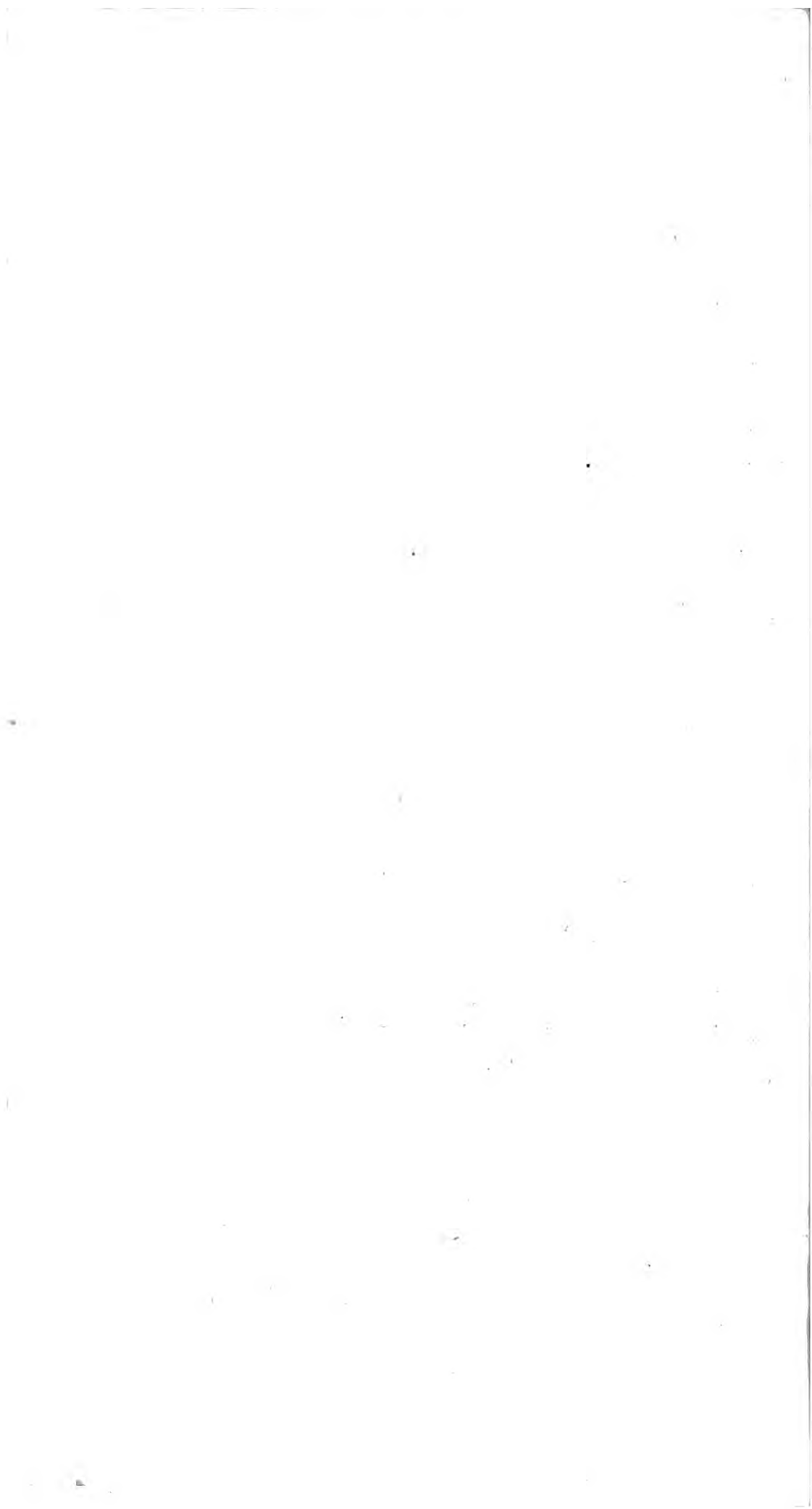
DES CÉLESTINS DE PARIS.

La statue, en marbre, de Louis de France, duc d'Orléans, second fils de Charles V, né le 3 mars 1371, assassiné le 23 novembre 1407, à Paris,

¹ J'ai cru devoir insérer ces notes pour lever tous les doutes sur le véritable auteur du monument, et pour faire connaître les autorités que j'ai consultées, et dans lesquelles j'ai puisé mes richesses; et pour montrer aussi les effets que l'on peut produire en décoration par des rapprochemens justes d'anciens détails.



Tombeau de Louis d'Orléans.



rue Barbette, par la faction de Jean, duc de Bourgogne. Voici ce que dit Mézerai sur cet assassinat.

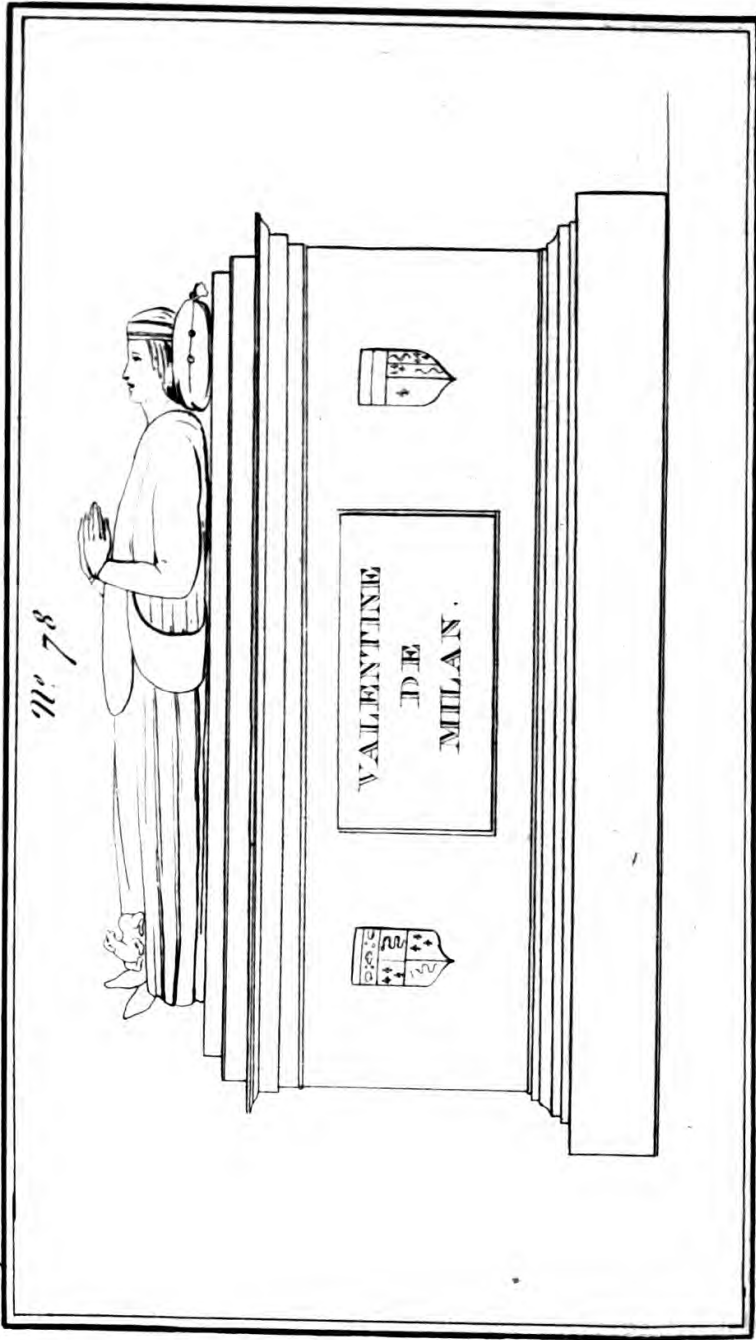
« La régence du royaume devait appartenir, pendant la frénésie du roi Charles VI, au duc d'Orléans son frère; mais, comme il était alors trop jeune, Philippe de France, autrement surnommé le Hardy, duc de Bourgogne, son oncle, lui fut préféré, ce qui causa un grand différend entre les deux maisons d'Orléans et de Bourgogne, dont l'état fut presque entièrement ruiné; car Jean, duc de Bourgogne, ayant succédé aux biens comme aux passions de son père, lui voulut succéder à la régence du royaume, et, nonobstant le bon droit du duc Louis, entreprit de l'emporter à force d'armes. Aussitôt on vit la France séparée en deux partis; le plus juste était pour le duc d'Orléans; mais l'autre, aussi fort, tenait pour le Bourguignon. Le courage et la force étant égaux en ces deux jeunes princes, l'avantage demeura de même égal de part et d'autre, ce qui donna lieu de parler d'accordement qui fut fait à la fin: les deux ducs ouïrent messe et communèrent ensemble, et partant, chacun estimait cet accord devoir durer pour le moins quelques mois, quand, au bout de trois jours, l'on vit le duc Louis misérablement assassiné par l'exécrable perfide duc de Bourgogne, son cousin germain, ce qui arriva en cette manière.

« Le duc de Bourgogne se voyant hors d'es-

poir de pouvoir jamais tenir le gouvernement du royaume contre le duc d'Orléans, auquel il appartenait, et considérant qu'il n'était pas assez fort pour l'occuper à force d'armes, il résolut dès-lors, pour accomplir son tyrannique dessein, de le faire tuer. Le duc d'Orléans était allé voir la reine, qui était nouvellement accouchée en un logis qu'elle avait, peu de temps auparavant, acheté près la porte Barbette en la vieille rue du Temple; sur les sept heures du soir, valet de chambre du roi, aposté du duc de Bourgogne, lui vint dire que le roi le mandait vers lui pour des affaires d'importance. Le duc partit aussitôt monté sur sa mule, accompagné de deux écuyers et de cinq valets de pied portant torches : étant en chemin, il se vit environné de gens en armes, l'un desquels criant, à mort, à mort, le frappa d'une hache, et lui fit voler l'une des mains à terre ; enfin ils lui donnèrent tant de coups, qu'il fut accablé par terre, ayant la tête fendue en plusieurs endroits, et le corps percé de sorte qu'il en mourut sur l'heure. L'Allemand, son écuyer, qui autrefois avait été son page, donna lors de grands témoignages de son ardente affection envers son maître, car, le voyant en ce péril, et pensant le sauver par sa propre mort, il se coucha sur lui pour recevoir et soutenir tous les coups ; il gît à ses pieds, et ainsi mourut écrivant en caractères sanglans le devoir



Pl. 74



N^o 78

L'antico del

des serviteurs envers leurs maîtres. Il laissa un fils naturel, qui fut ce fameux chef de guerre, Jean d'Orléans, comte de Dunois, duquel est issue la maison d'Orléans Longueville.

La statue de ce prince est posée sur un tombeau de marbre blanc, décorée de cinq petites figures en pareil marbre, représentant des apôtres, placées dans des arcades dessinées par des fonds de marbre noir et ornées d'arabesques.

N° 78.

DU MÊME LIEU.

La statue, en marbre blanc, de Valentine de Milan, femme du susdit duc d'Orléans. Elle était fille de Jean Galéas, duc de Milan, et d'Isabelle de France, fille du roi Jean; elle apporta en dot à son mari les comtés de Vertus et d'Ast, et une somme d'argent très-considérable.

Cette vertueuse femme, inconsolable de la perte de son mari, mourut de chagrin en 1408. Elle avait pris pour devise, un arrosoir penché et versant de l'eau en forme de larmes avec ces mots :

Rien ne m'est plus;
Plus ne m'est rien.

« Valentine de Milan, continue Mézerai, entre autres vertus, fut douée d'un courage viril qu'elle fit paraître par l'âpre poursuite qu'elle fit contre

le duc de Bourgogne, pour la réparation du paricide par lui commis envers son défunt mari, et obtint enfin un arrêt contre lui; mais cet ennemi était si puissant, que le roi ni elle n'avaient pas assez de pouvoir pour le faire exécuter, dont cette veuve infortunée conçut un si grand déplaisir, qu'elle quitta la cour, et se retira à Blois, où elle mourut de tristesse et de fâcherie, le 4 décembre 1408. Le roi Louis XII, son petit-fils, fit apporter son corps de Blois, où il était en dépôt en l'église de Saint-Sauveur, et le fit inhumer en cette chapelle auprès de celui du duc Louis, son mari. »

Voici les épitaphes qui ornaient le beau monument que Louis XII fit ériger à ses ancêtres, et dont il confia l'exécution à Paul Ponce, le plus habile sculpteur de son temps. Les mutilations considérables que ce mausolée éprouva pendant la révolution, l'ont tellement ruiné, que j'ai cru pouvoir le diviser en trois parties, pour l'ajuster dans le style du temps, et le faire cadrer avec l'ensemble général de la salle du quinzième siècle, dont il fait partie, de manière que le monument qui contenait autrefois les statues de Louis d'Orléans, de Valentine de Milan, sa femme, et de celles de Charles d'Orléans et du comte de Vertus, ses fils, forme aujourd'hui trois mausolées séparés; savoir, celui

de Louis d'Orléans, désigné par le n° 77; celui de Valentine de Milan n° 78, et celui de Charles d'Orléans et du comte de Vertus, n° 80. J'ai fait entrer dans la composition de ces tombeaux une partie des anciennes inscriptions dont ils étaient chargés; les voici :

*Quis tumulum posuit? Regem Rex maximus ille
Filius, et Regum Rex Ludouicus honor.
Quando post Ligurem, insubrem, siculumque triumphum,
Post captos Reges Sforciadasque Duces.
Quis jacet hic? Magni heroes Ludouicus et vxor,
Alma Valentina, Regia progenies:
Aureli proceres, Carolus cum fratre Philippo.
Ille avus, illa avia est; hic pater, hic patruus.
Quî genus? à Francis; studium quod? regna tueri,
Bellaque sanguineâ sollicitare manu.
Quæ mulier? Ducis insubrij pulcherrima proles,
Ius Mediolani, sceptraque dote dedit:
Viuere debuerant, propter facta inclyta, semper;
Debuerant, sed mors impia cuncta rapit.
Hos ergò rapuit proceres? non: corpora tantùm,
Semper erunt animæ, gloria semper erit.*

*Hoc tecum illustris Pario, Ludouice, sepulchro
Iuncta Valentinae conjugis ossa cubant:
Et meritò insubris tibi jura ducalia sceptri
Tradita legitimæ premia dotis erant.
Subjacet et Carolo clausus cum fratre Philippus,
Inclita jam vestri pignora bina tori.
Magnificus Carolo nascens Ludouicus ab alto,
Hæc posuit largâ busta superba manu.*

*Sforciadem indignâ pepulit qui ex sede tyrannum,
Et sua qui siculas sub juga misit opes :
Vt tantos decorata Duces Aurelia jactat
Gallica, sic illo sceptrâ tenente tumens.*

LVDOVICVS REX XII. QUIETI PER-
PETUÆ ET MEMORIÆ PERENNI IL-
LVSTRISSIMORVM PRINCIPVM LVDO-
VICI AVI VALENTINÆ AVIÆ, CAROLI
PATRIS, PIISSIMORVM PIENTISSI-
MORVMQUE PARENTVM AC PHILIPPI
PATRVI FOELICITER.

M. IO. IIII.

N^{os} 79 et 86.

DES CHARTREUX.

Les statues couchées, en marbre blanc, de grandeur naturelle, de Pierre de Navarre, comte de Mortagne, mort le 29 juillet 1412, et de Catherine d'Alençon, veuve de Pierre de Navarre.

Cette femme, après avoir fait ériger ce monument à son mari, mort en 1412, où elle se fit représenter à côté de lui, en costume de veuve, épousa en secondes noces le comte palatin du Rhin, duc de Bavière; elle mourut quarante ans après son premier mari, et fut enterrée en 1462 à Sainte-Geneviève, où l'on voyait son épitaphe. C'est ce qui explique pourquoi elle est représentée si jeune sur ce tombeau, tandis qu'elle est morte très-avancée en âge.

Voici son épitaphe :

Cy gist noble et puissante dame Madame Catherine d'Alençon duchesse en Baviere comtesse de Mortaigne, dame d'Exmes, de Saint-Silvain et de Tuit en Normandie, laquelle trepassa l'an mil quatre cent lxij. le XXV. jour du mois de juin. Dieu face à l'ame mercy.

Ce prince de Navarre était fils de Charles II, surnommé *le Mauvais*, roi de Navarre, et comte d'Évreux, et de Jeanne de France, fille de Jean, roi de France, et frère de Charles III, roi de Navarre. Il fut comte de Mortagne au Perche, pour la récompense que le roi de France devait à son père, par appointemens pour les terres d'Évreux.

Près de ce monument, était un tombeau sur lequel on voyait la statue couchée d'un chevalier armé, exécutée en pierre de liais, représentant Amé de Genève, mort en 1369. On ne parle ici de ce monument, que parce qu'il a été détruit en 1793 par des ouvriers, pour en faire du moellon.

Amé était fils de Guillaume, comte de Genève, et frère de Robert, qui fut cardinal, et élu pape en 1378, sous le nom de *Clément VII*, durant le schisme qui eut lieu à cette époque.

Je ne rappellerai point ici les crimes sans nombre dont Charles *le Mauvais* se rendit coupable, autant par ambition, que par un pen-

chant naturel qui le portait à la cruauté ; mais la fin tragique de sa vie m'a paru de nature à fixer l'attention ; la voici : Cet homme cruel, étant tombé dans un état de dépérissement tel qu'il ne pouvait se servir de ses membres, consulta son médecin, qui lui ordonna de se faire envelopper, des pieds à la tête, d'un drap imprégné *d'eau-de-vie*, de manière qu'il y soit enfermé jusqu'au cou comme dans une espèce de sac. Il était nuit lorsqu'il fut question de lui administrer ce remède. Une des suivantes du château, chargée de faire la couture du drap qui contenait le malade, étant arrivée au cou, point fixe où elle devait terminer sa couture, fit un nœud, selon l'usage ; mais comme il lui restait un long bout de fil, au lieu de le couper simplement avec des ciseaux, elle approcha une lumière qui embrasa aussitôt toute la toile. Effrayée, elle se sauva, et abandonna le roi qui fut étouffé en un moment. Charles *le Mauvais* fut ainsi brûlé vif dans son château.

N° 80.

DES CÉLESTINS.

Deux statues, en marbre blanc, représentant deux enfans de Louis d'Orléans, du n° 77 ci-dessus ;

Savoir, Philippe d'Orléans, comte de Vertus, mort en 1420, âgé de vingt-quatre ans,

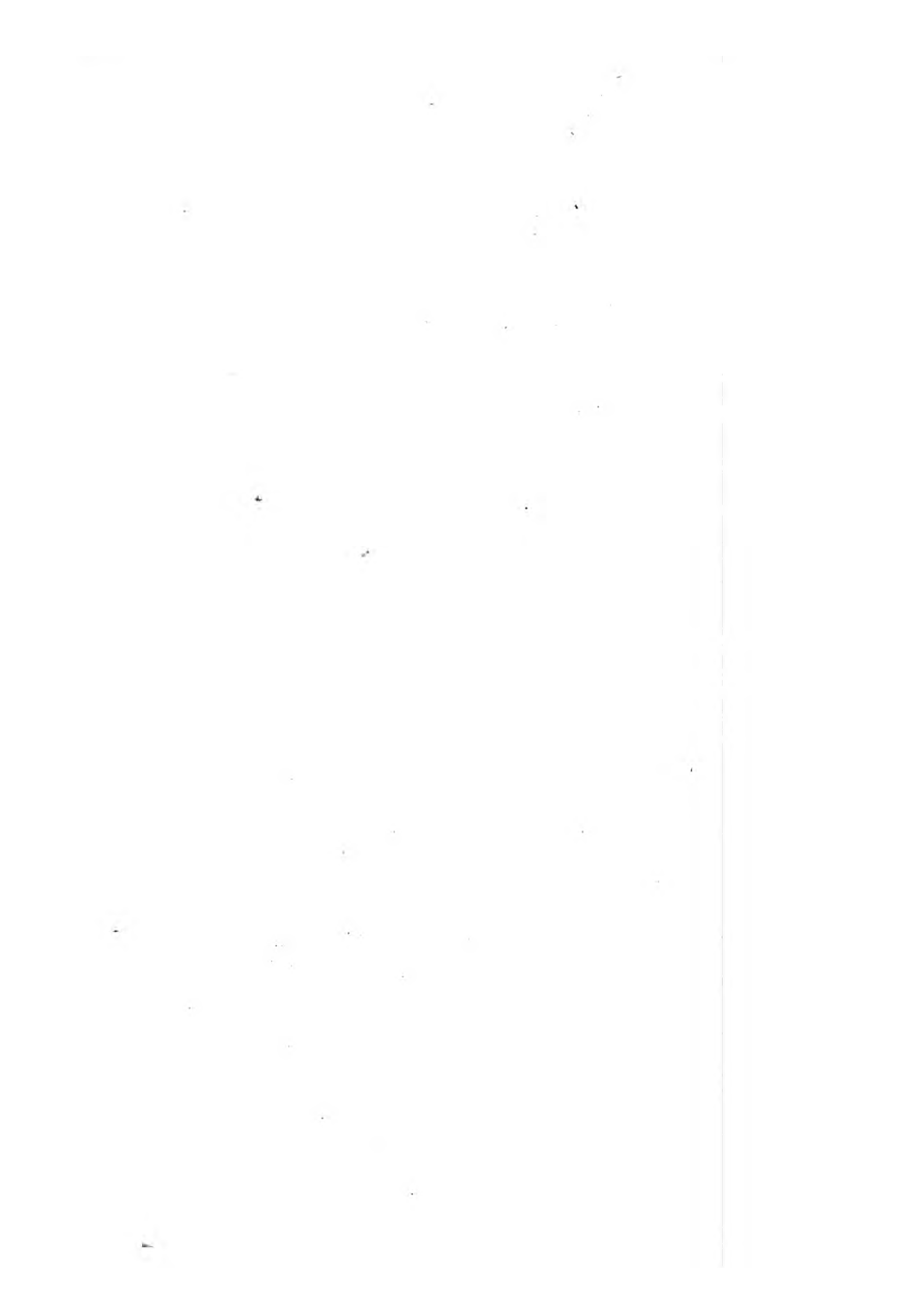
Pl. 75.

N^o. 80.



Percier del.

Tombeau de Charles d'Orleans.



1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

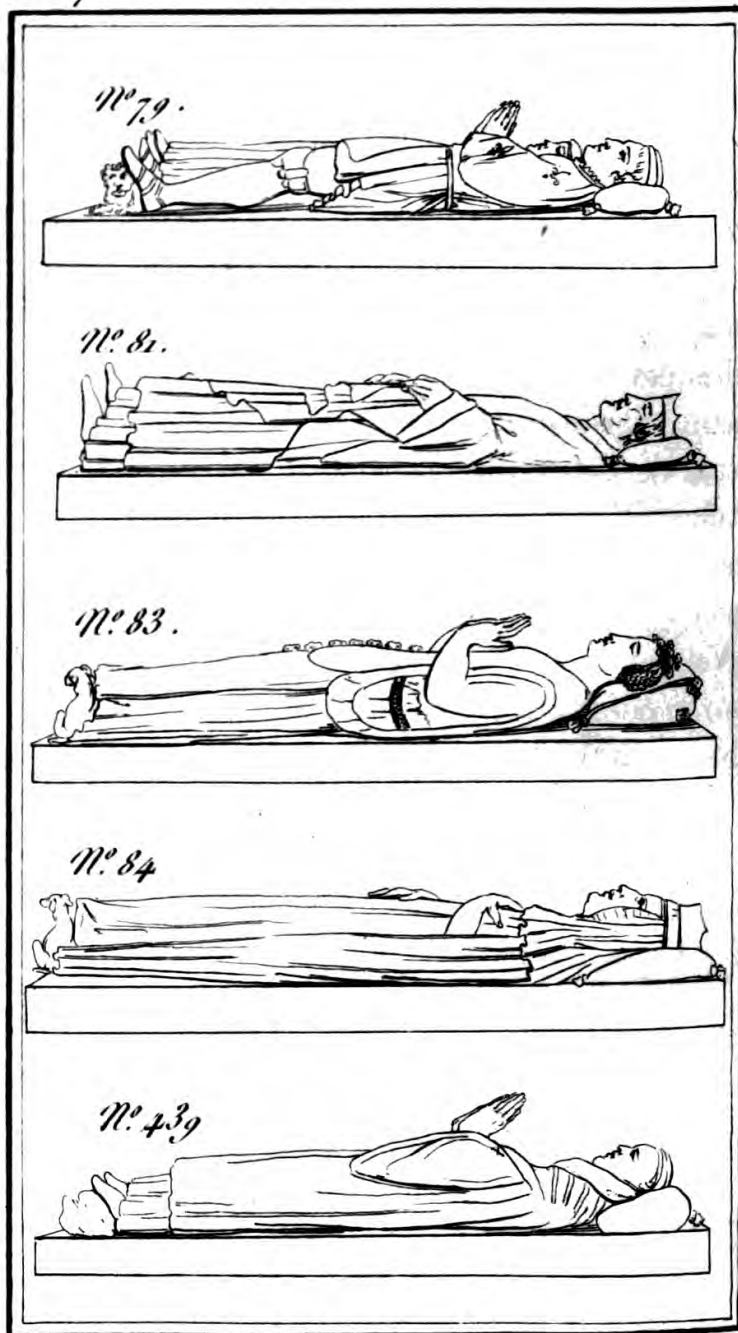
1896

1897

1898

1899

1900



Et Charles d'Orléans, renommé par ses poésies, aïeul de Louis XII, bisaïeul de François I^{er}, et mort en 1465, âgé de soixante-neuf ans.

Le porc-épic que l'on voit à ses pieds est là pour exprimer que son père lui avait conféré l'ordre de ce nom, dont il était l'instituteur. J'ai fait entrer dans la composition de ce monument des arabesques du temps et un grand bas-relief en albâtre, représentant la mort de la Vierge, provenant de *Saint-Jacques-la-Boucherie*. Des détails précieux, et des expressions vraies et variées se remarquent dans ce morceau dont on ignore le nom de l'auteur.

Voici un échantillon des talens de Philippe d'Orléans en poésie, tiré d'un manuscrit conservé à la bibliothèque nationale.

BALLADE.

Jeune, gente, plaisante et débonnaire,
 Par un prier qui vaut commandement,
 Chargé m'avez d'une ballade faire,
 Si l'ai faite de cœur joyeusement ;
 Or, la veuillez recevoir doucement :
 Vous y verrez, s'il vous plaist à la lire,
 Le mal que j'ai, combien que vraiment
 J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

Votre douceur m'a sçu si bien attraire,
 Que tout vostre je suis entierement,
 Très-désirant de vous servir et plaire,
 Mais je souffre maint douloureux tourment,

Quand à mon gré je ne vous voi souvent,
Et me déplaist quand me faut vous l'escrire ;
Car si faire je pouvois autrement,
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

C'est par dangier, mon cruel adversaire
Qui m'a tenu en ses mains longuement,
En tous mes faits, je le trouve contraire
Et plus se rit quand plus me voit dolent.
Je voulois raconter pleinement
En cet escrit mon ennuyeux martyre,
Trop long seroit ; pour cé certainement
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

« Charles, duc d'Orléans, dit Mézerai, qui était détenu prisonnier en Angleterre depuis vingt-cinq ans, fut tiré de sa captivité par le moyen qu'il devait le moins espérer ; car Philippe, duc de Bourgogne, desirant terminer la funeste querelle de sa maison avec celle d'Orléans, se résolut, par une bonté aussi généreuse que politique, de moyenner la délivrance de ce prince, et lui aida à payer sa rançon, qui était de trois cent mille écus. On vit alors ces deux princes éteindre, par une réconciliation sincère et cordiale, les inimitiés mortelles que leurs pères avaient fait naître. Philippe accueillit Charles avec de grands honneurs dans sa ville de Gravelines, le 20 novembre 1440, lui donna son ordre de la toison d'or, et reçut le sien du porc-épic. De plus, Charles épousa

sa nièce, fille de sa sœur et d'Adolfe, premier duc de Clèves. Enfin, tous deux s'efforcèrent de se donner toutes les marques d'une vraie et parfaite amitié. »

N° 81.

DE SAINT-DENIS.

Statue, en marbre blanc, de Charles VI, mort en 1422, posé sur un cénotaphe que j'ai fait ajuster avec une boiserie de ce temps, recueillie dans la chapelle de Picardie, rue du Fouare.

Charles VI, frappé d'un coup de soleil, perdit l'esprit, et devint entièrement nul dans les affaires après avoir montré de grands moyens. Les cartes furent inventées par Jacquemin Gringonard, peintre en réputation en 1393; c'est pour cette raison que j'ai fait mettre un jeu de cartes dans la main droite de cette statue qui avait été brisée.

Ce fut au siège de Compiègne, en 1414, que l'on vit paraître les premiers canons; ils étaient de tôle pliée et cerclés de fer, dont la forme conique s'évasait depuis la culasse jusqu'à la bouche. (Voyez Villaret.)

Alain Chartier, son secrétaire particulier, et depuis celui de Charles VII, son fils, était l'un des plus savans hommes de son siècle, même il fut regardé comme le père de l'éloquence française.

N° 83.

DE NOTRE-DAME.

Deux statues à genoux , en pierre de liais , posées sur une tombe de pareille nature , élevée de terre de deux pieds , représentant , l'une Juvenel des Ursins ¹ , portant l'épée au côté , et vêtu d'une cotte d'armes , armoiriée devant et derrière.

L'autre représentant Michelle de Vitry , sa femme.

Jean Juvenel s'étant distingué dans plusieurs occasions , la ville de Paris lui donna , par reconnaissance , l'hôtel des Ursins , dont depuis il prit le nom. Charles VII le fit président au parlement , séant alors à Poitiers , où il mourut en 1431. Il avait seize enfans qui lui survécurent , ainsi que sa femme , qui mourut en 1456. On trouvera , sous le même numéro un tableau représentant toute cette famille , où l'on voit la coiffure à la Henin , introduite par Isabelle de Bavière.

Épitaphe de Messire Iean Juvenel des Ursins.

Cy gist noble homme messire Iean Juvenel des Ursins , Cheualier , Baron de Tramel , Conseiller du Roy nostre sire , qui trespasa à Poitiers , l'an de grace ,

¹ J'ai fait restaurer les têtes de ces deux statues qui avaient été cassées par les malveillans , d'après les portraits de cette famille que j'ai eu le soin de recueillir.

mil quatre cens trente vn, le premier iour d'Auril, jour de Pasques. Et dame Michelle de Vitry, sa femme, qui trespassa à Paris, l'an de grace, M. iiii. cens lvj. le x iour de Juin.

N° 83.

DES CÉLESTINS.

La statue, en marbre blanc, couchée sur une tombe de marbre noir, de Jeanne de Bourgogne, duchesse de Betfort, épouse du régent de France, morte à Paris en 1432.

Henri V, roi d'Angleterre, étant mort en France, le 31 août 1422, Jean duc de Betfort, son frère, qui commandait l'armée des Anglais contre Charles VII, fut nommé régent de France pour Henri VI, son neveu, âgé de 9 mois.

Henri V avait épousé à Troyes, le 3 juin 1420, Catherine, fille de Charles VI, conformément au traité signé en ladite ville, le 21 mai précédent, par les deux rois, par lequel traité il avait été stipulé que la couronne de France passerait à Henri V, à la mort du père de Catherine; et, dès ce moment, Henri V s'intitula régent de France. Les Anglais n'en furent chassés qu'en 1453: il leur restait cependant encore Calais dont ils s'étaient emparés en 1417, et qui fut repris en 1558, par le duc de Guise.

N° 84.

DE SAINT-DENIS.

Statue, en marbre blanc, d'Isabelle de Bavière, femme de Charles VI, morte en 1435, détestée de la nation, et portée dans un simple batelet à Saint-Denis, accompagnée d'un seul prêtre. Voici ce que disent Mézerai et Jean le Laboureur sur cette princesse :

« Isabelle de Bavière, femme de Charles, fut fille d'Étienne, duc de Bavière et comte Palatin du Rhin, et de Thadée, vicomte dite de Milan. Ce mariage fut secrètement traité entre la duchesse de Brabant, la comtesse de Hainaut, Frédéric de Bavière son oncle, et les oncles du roi, pour accomplir, disaient-ils, la dernière volonté du feu roi Charles V, qui avait ordonné que le roi son fils prit une femme en Allemagne, pour se fortifier de cette alliance contre les Anglais. Ils la firent venir à Amiens, sous prétexte de visiter le chef de saint Jean-Baptiste, qui est gardé en cette ville, et de s'acquitter de quelque vœu ; mais véritablement pour visiter Charles, et tâcher à lui donner dans la vue, comme il arriva ; car, ayant été habillée à la française, et adextrée par la comtesse de Hainaut, elle lui sembla si belle, qu'il voulut, sans plus attendre, l'épouser deux jours après, en l'an 1385. »

Les tableaux qui restent aujourd'hui de cette princesse nous font voir qu'elle était très-belle et de taille et de visage; mais l'histoire, où l'on voit un parfait tableau de sa vie, nous fait croire d'autre part qu'elle fut reine fort ambitieuse, cruelle mère, et du tout dénaturée; car elle ne défendit pas seulement l'ambition du Bourguignon contre son propre fils le dauphin Charles, mais encore insista depuis, et contraignit le roi son mari de résigner sa couronne et son sceptre au roi d'Angleterre, le plus ancien et le plus capital ennemi de son état; mais enfin elle mourut méprisée du dauphin son fils, des Anglais, ses amis, du duc de Bourgogne et de tous les Français en général, le dernier jour de septembre 1435, en l'hôtel de Saint-Paul, étant lors presque seule, et abandonnée d'un chacun, excepté de quelques bonnes femmes de ville, qui la visitaient quelquefois; son corps, chargé sur une nacelle, fut porté par eau à Saint-Denis, où elle fut inhumée sans aucune pompe funèbre.

N^o 439.

DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS.

La statue, en pierre et couchée, de Philippe de Morvilliers, seigneur de Clary et Charenton, premier président au parlement de Paris, mort en 1438.

Le buste, en pierre, de Jeanne du Drac, sa femme, morte en 1437. Les masques sont en marbre blanc.

N° 527.

Le buste, en terre cuite, de Jeanne d'Arc, dite *du Lys*, vulgairement connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans*, considérée comme sorcière, par les dévotes, les prédicateurs, et même par l'université de Paris ¹, livrée de suite à un tribunal d'évêques inquisiteurs vendus au parti de l'Angleterre qui les soudoya; elle fut condamnée, comme magicienne, à être brûlée vive dans la principale place de Rouen, l'an 1431, après avoir rendu les services les plus importans à la France. J'ai fait exécuter ce buste par le citoyen Beauvallet d'après une peinture ancienne ², pour être placé dans la salle du quinzième siècle de ce musée, auprès de celui de Charles VII qu'elle a maintenu sur le trône, et qui a eu la lâcheté de la laisser périr.

¹ La sorcellerie, dit Voltaire, était alors si en vogue, que Jeanne d'Arc elle-même fut brûlée comme sorcière, sur la requête de la *Sorbonne*.

² J'ai acheté ce tableau pour entrer dans une suite de portraits des personnages célèbres en France, que je recueille pour ce musée.

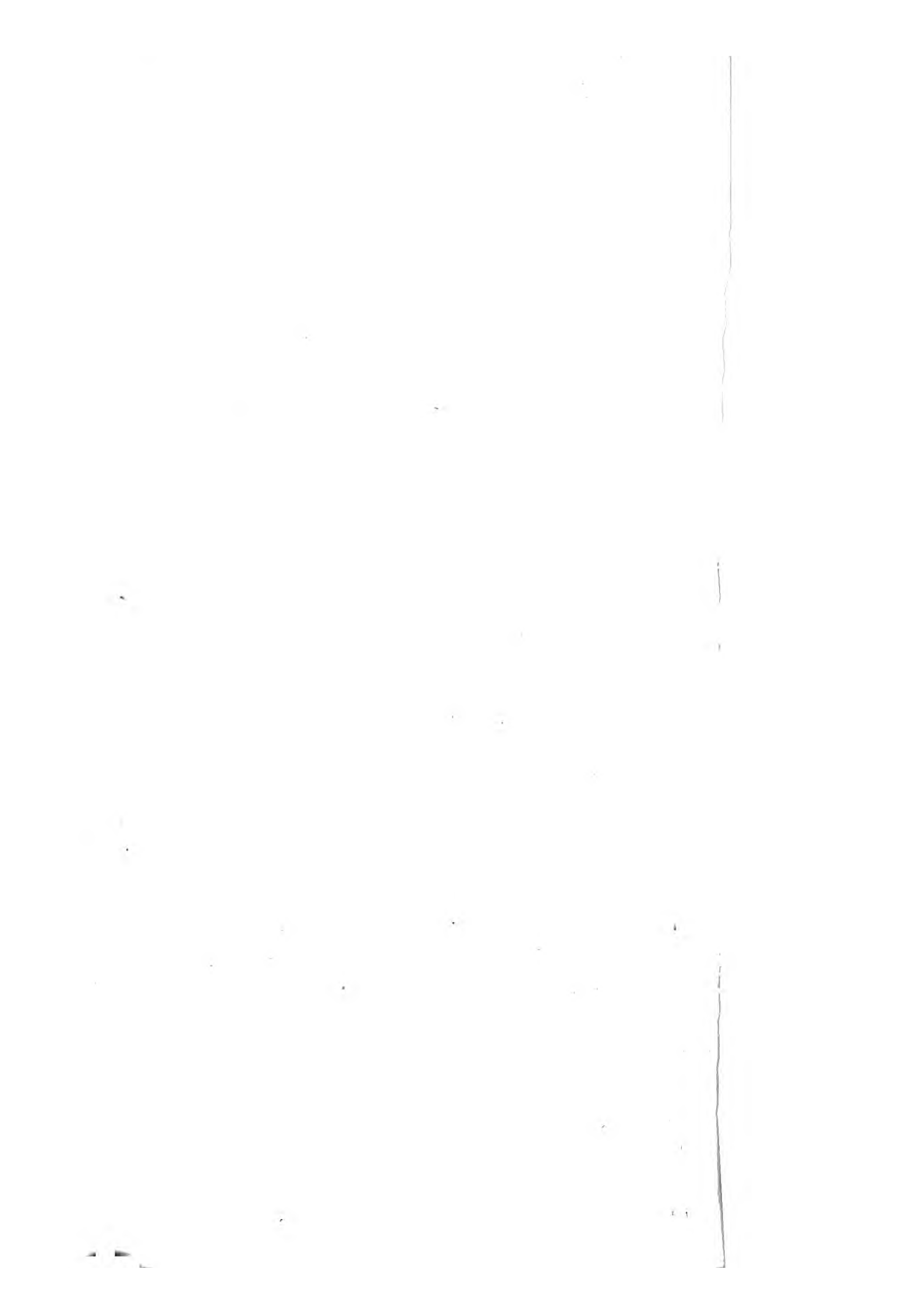


N.º 527

David del.

L. G.

Jeanne d'Arc .



Cette femme célèbre naquit, l'an 1412, à Domremi, près de Vaucouleurs en Lorraine, d'un paysan appelé Jacques d'Arc, qui tenait un petit cabaret, ce qui a fait dire à Voltaire, dans son poëme intitulé la *Pucelle d'Orléans* :

Vers les seize ans, en une hôtellerie,
 On l'engagea pour servir l'écurie,
 A Vaucouleurs ; et déjà de son nom
 La renommée emplissait le canton.
 Son air fier, assuré, mais honnête ;
 Ses grands yeux noirs brillent à fleur de tête ;
 Trente-deux dents d'une égale blancheur
 Sont l'ornement de sa bouche vermeille,
 Qui semble aller de l'une à l'autre oreille ¹,
 Mais bien bordée et vive en sa couleur,
 Appétissante et fraîche par merveille.
 Ses tetons bruns, mais fermes comme un roc,
 Tentent la robe, et le casque et le froc :
 Elle est active, adroite, vigoureuse ;
 Et d'une main potelée et nerveuse
 Soutient fardeaux, verse cent brocs de vin,
 Sert le bourgeois, le noble, le robin :
 Chemin faisant, vingt soufflets distribue
 Aux étourdis dont l'indiscrete main
 Va tâtonnant sa cuisse ou gorge nue ;
 Travaille et rit du soir jusqu'au matin,
 Conduit chevaux, les panse, abreuve, étrille ;
 Et, les pressant de sa cuisse gentille,
 Les monte à cru comme un soldat romain.

¹ Jeanne, suivant les peintures qui nous ont transmis son portrait, avait la bouche petite et bien faite.

Suivant plusieurs auteurs, notre héroïne avait la tête exaltée, et était sujette aux visions. A dix-sept ans, elle crut voir saint Michel, l'ange tutélaire de la France, qui lui commandait d'aller à Orléans, de lever le siège de cette ville, d'en chasser les Anglais, et de marcher de suite à Reims, pour faire sacrer le roi Charles VII. Ses parens, émerveillés des discours de leur fille, la menèrent chez Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs. Il fut lui-même surpris des inspirations et du projet hardi de Jeanne ; il la présenta au roi. La cour de Charles fut étonnée de la tenue et de la conversation de cette fille, et l'on crut que, pour s'assurer si elle était vraiment inspirée de Dieu, il fallait voir si elle était *pucelle*. La belle-mère du roi la fit déshabiller en sa présence, et la fit examiner par des sages-femmes; les docteurs de la faculté voulurent aussi s'assurer du fait, et Jeanne fut authentiquement reconnue pour vierge.

Incontinent la cohorte fourrée,
Bonnet en tête, hippocrate à la main,
Vient observer le pur et noble sein
De l'amazone à leurs regards livrée :
On la met nue ; et monsieur le doyen,
Ayant le tout considéré très-bien,
Dessus, dessous, expédie à la belle,
En parchemin, un brevet de pucelle.

Le parlement, à qui le roi avait envoyé Jeanne, ne fut pas si crédule, la traita de folle, et lui demanda, par respect pour la religion, de faire un miracle. Jeanne, sans se déconcerter, répondit qu'elle n'en avait pas sous la main, qu'elle se réservait d'en faire à Orléans. Les Anglais assiégeaient alors cette ville à outrance, et étaient sur le point de la prendre, malgré la valeur de Dunois qui la défendait. Charles, en perdant Orléans, perdait toutes ses ressources; il cède aux instances de Jeanne, et la fait équiper. Vêtue en homme, armée en guerrier, conduite par des capitaines expérimentés, Jeanne, à la tête de l'armée, parle aux soldats au nom de Dieu, les reconforte et leur communique la confiance dont elle était remplie: elle arrive à Orléans, y fait entrer des vivres, et entre elle-même en triomphe dans la ville. Un coup de flèche qui lui perça l'épaule dans l'attaque de l'un des forts ne l'empêcha pas d'avancer; *il m'en coûtera, dit-elle, un peu de sang, mais les malheureux n'échapperont pas à la main de Dieu.* Elle monte sur le retranchement ennemi, et y plante elle-même son étendard; son armée la suit, et le siège fut levé en un instant. Les Anglais furent complètement battus, et chassés entièrement de la Bauce. La Pucelle marche de suite vers Reims, et fait sacrer le roi en 1429: elle assiste à la cérémonie, son étendard à la main.

Charles de ce moment ennoblit sa famille, et lui donna le nom *du Lys*, en y ajoutant des terres pour pouvoir soutenir ce nom.

Jeanne d'Arc cessa d'être heureuse ; elle fut blessée à l'attaque de Paris, et prise ensuite dans une sortie au siège de Compiègne. ¹ Ce revers réveilla l'audace de ses ennemis que ses victoires avaient réduits au silence ; elle fut accusée, malgré le droit des gens, comme sorcière. Les Anglais, humiliés d'avoir été vaincus par une femme, saisirent cette occasion pour se venger ; ils répandirent de l'argent et gagnèrent de vils prédicateurs qui déclamèrent dans les églises des horreurs contre Jeanne d'Arc. Enfin la cabale anglaise parvint à la faire juger par un tribunal à sa dévotion, composé de cinquante docteurs en théologie et en droit canon, de cinq prélats français dont les noms ne nous sont pas parvenus, d'un

¹ Ce malheur lui arriva, suivant Mézerai, par l'imprudence où la malice de Guillaume de Flavy, gouverneur de la place, qui lui fit fermer la barrière au nez. Elle tomba entre les mains d'un gentilhomme Picard, qui la vendit à Jean de Luxembourg, l'un des généraux ennemis ; et celui-là la revendit aux Anglais, pour la somme de dix mille livres, et cinq cents livres de pension annuelle. Jeanne fut de suite emprisonnée et livrée à la méchanceté des dévots et des fanatiques.

évêque anglais, d'un frère prêcheur vicaire de la sainte et divine inquisition, et de Cauchon, évêque de Beauvais, qui se vendit lui-même au parti, et qui dirigea toute la bande. Le tribunal se tint à Rouen : on fit à cette jeune fille les questions les plus saugrenues, entre autres celles-ci, qui sont remarquables : *Lorsque saint Michel vous apparut, mon enfant, était-il nu ? Les saints qui vous parlent ont-ils de la barbe ? &c.* Elle répondit avec beaucoup d'esprit et de décence à toutes leurs interrogations. L'évêque Cauchon, fidèle aux engagements qu'il avait contractés avec les Anglais, chercha tous les moyens de la rendre coupable; il supprima dans le procès la demande que fit Jeanne d'Arc d'être conduite devant le pape. *Vous ne voulez écrire,* lui dit-elle sans aigreur, *que ce qui est contre moi, et vous ne voulez pas faire mention de ce qui est en ma faveur.* Les interrogatoires finis, on mena la Pucelle au cimetière de Saint-Ouen à Rouen, à la vue d'un peuple immense, et là, un prêtre fanatique prêcha un fort mauvais sermon, dans lequel il osa insulter le roi Charles et Jeanne. Elle eut le courage de l'interrompre et de lui donner un démenti. Cette force d'esprit de la part d'une femme innocemment accusée, loin de désarmer ses juges, ne fit que les irriter davantage; on la condamna, le 30

mai 1431, à être brûlée comme sorcière, devineresse, sacrilège, idolâtre, blasphémant le nom de Dieu et des saints, desirant l'effusion du sang humain, ayant du tout dépouillé la pudeur de son sexe, séduisant les princes et les peuples, etc. tel est le texte de sa condamnation. Jeanne parut sur le bûcher avec le même courage que sur les murs d'Orléans; on dit seulement qu'elle invoquait à haute voix le nom de Jésus. « Les juges, dit un auteur, déshonorèrent leur raison et leur équité par son supplice; ils violèrent le droit des gens en la condamnant, tandis qu'elle était prisonnière de guerre, et les règles du bon sens en la brûlant comme magicienne. » Ce qui paraîtra plus étonnant encore aux hommes sensés, c'est l'ingratitude du roi Charles VII, qui ne fit rien pour la sauver, et qui laissa cruellement périr celle qui avait délivré une partie de son royaume de ses ennemis, et qui l'avait assis lui-même sur le trône. Mézerai nous dit que, dix ans après sa mort, Charles fit intervenir les parens de Jeanne d'Arc, pour demander au saint siège la révision de son procès. C'est au tribunal, l'épée à la main, qu'il devait prendre sa défense, et non après sa mort. Le pape Calixte III réhabilita sa mémoire: il la déclara martyre de sa religion, de sa patrie, et de son roi. Tous ses juges meurent d'une *mort vilaine*, dit encore Mézerai, et sur son bûcher,

elle prédit aux Anglais tous les malheurs dont ils furent accablés dans la suite. »

La devise particulière de la Pucelle d'Orléans était une main tenant une épée avec ces mots : *Concilio firmata Dei*, comme on le voit sur le revers d'une médaille qui fut frappée en son honneur, après qu'elle eut fait sacrer et couronner à Reims le roi Charles VII. Martin le Franc ¹ a fait des vers en son honneur.

De la Pucelle dire veüil
Laquelle Orléans délivra
Où Sallebury y perdit l'œil,
Et puis mal mort le navra :
Ce fut elle qui recouvra
L'honneur des Français tellement,
Que par raison elle en aura
Renom perpétuellement.

¹ Martin le Franc, prévôt et chanoine de Lausanne, né à Aumale en Normandie, fut secrétaire de l'anti-pape Félix, qui monta sur le trône pontifical en 355, pendant l'exil du pape Libère, et qui en fut chassé au retour du véritable pontife. Le Franc passa ensuite à Nicolas V, qui monta au saint siège en 1447. Nicolas, ami de l'humanité, des lettres et des arts, donna un grand exemple de modération en montant au trône ; il rappela Félix, et le nomma doyen des cardinaux. Les malheurs des chrétiens orientaux lui causèrent tant de chagrins, qu'il en mourut en 1455. On ignore l'époque de la naissance et de la mort de Martin le Franc.

Tu sçais comment estoit apprise
 A porter lances et harnois,
 Comment par sa grande entreprise
 Abbatus furent les Anglois,
 Comment de Bourges et de Blois
 Le roi saillit sous sa fiance
 Et en tres grand ost de François
 Alla devant Paris en France.

(Voyez *le Champion des Dames*, par Martin le Franc, édition de 1530, in-8°)

N° 85.

DE SAINT-DENIS.

Tronc, en albâtre, de la statue de Charles VII, mort en 1461.

Le reste de la statue a été brisé par les malveillans.

Ce buste, que le citoyen Beauvallet a restauré avec beaucoup d'art et de soins, est posé sur une colonne de marbre ornée d'un chapiteau arabe, que j'ai retirée des démolitions du château de Gaillon.

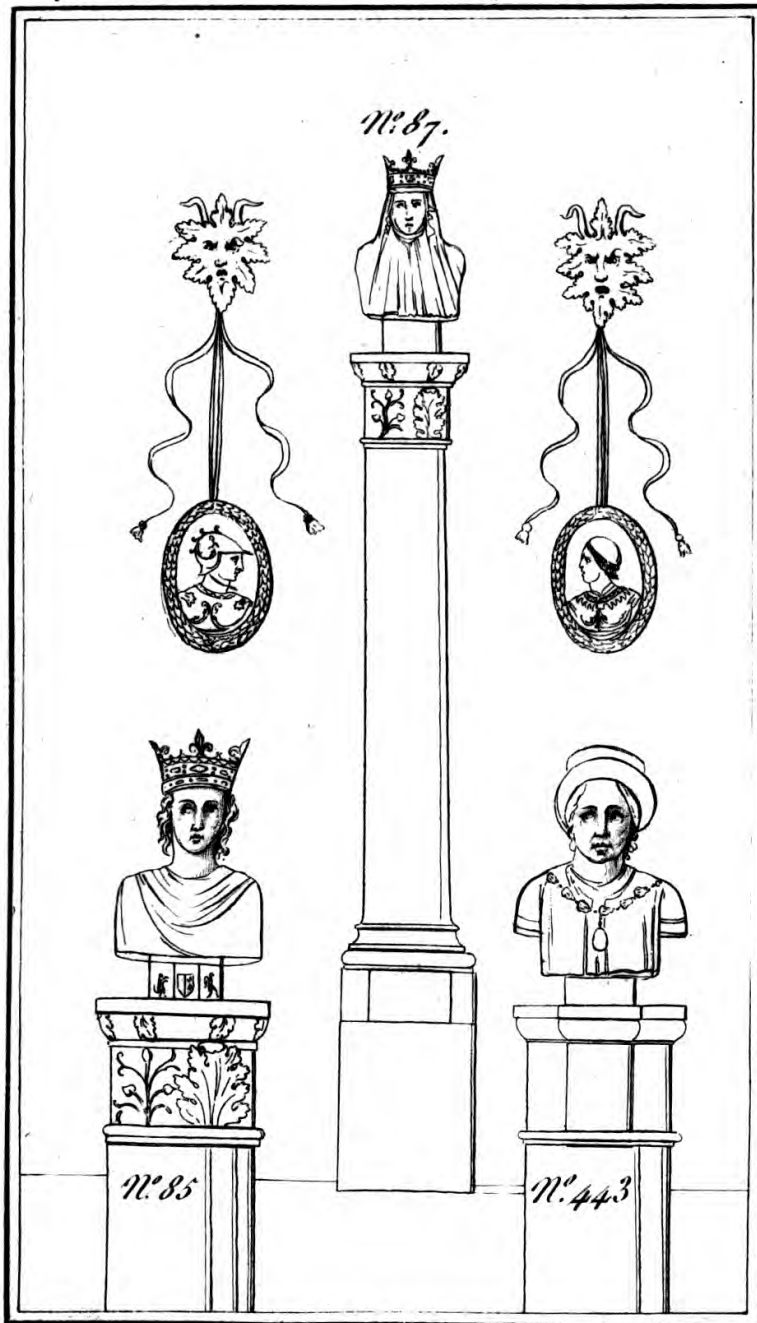
Charles VII fonda l'université de Poitiers.

N° 87.

DU MÊME LIEU.

Le buste, en marbre blanc, de Marie d'Anjou, veuve de Charles VII, morte en 1463.

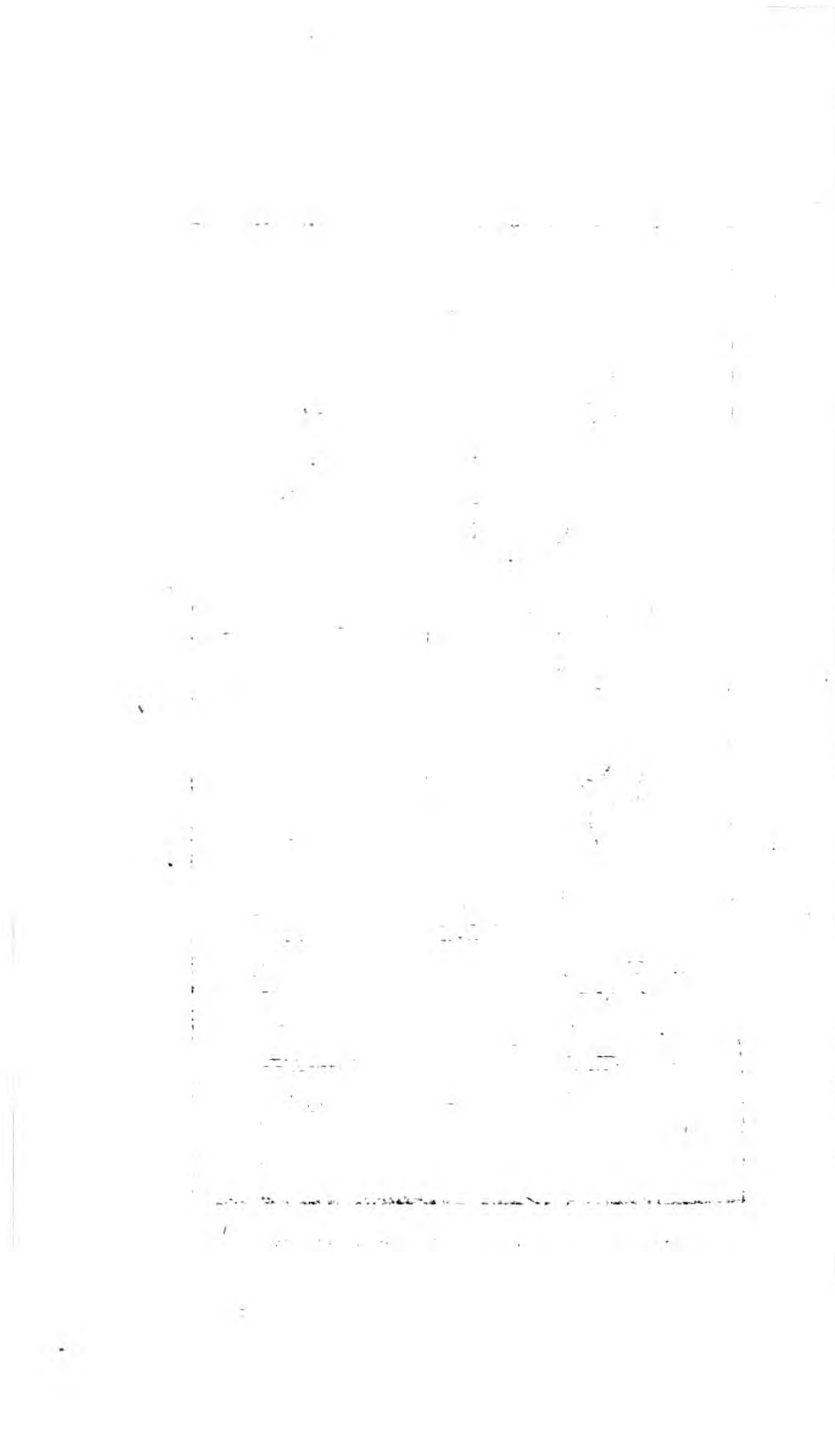
Le reste de la statue a été brisé. Même description pour l'ajustement que le n° 85.

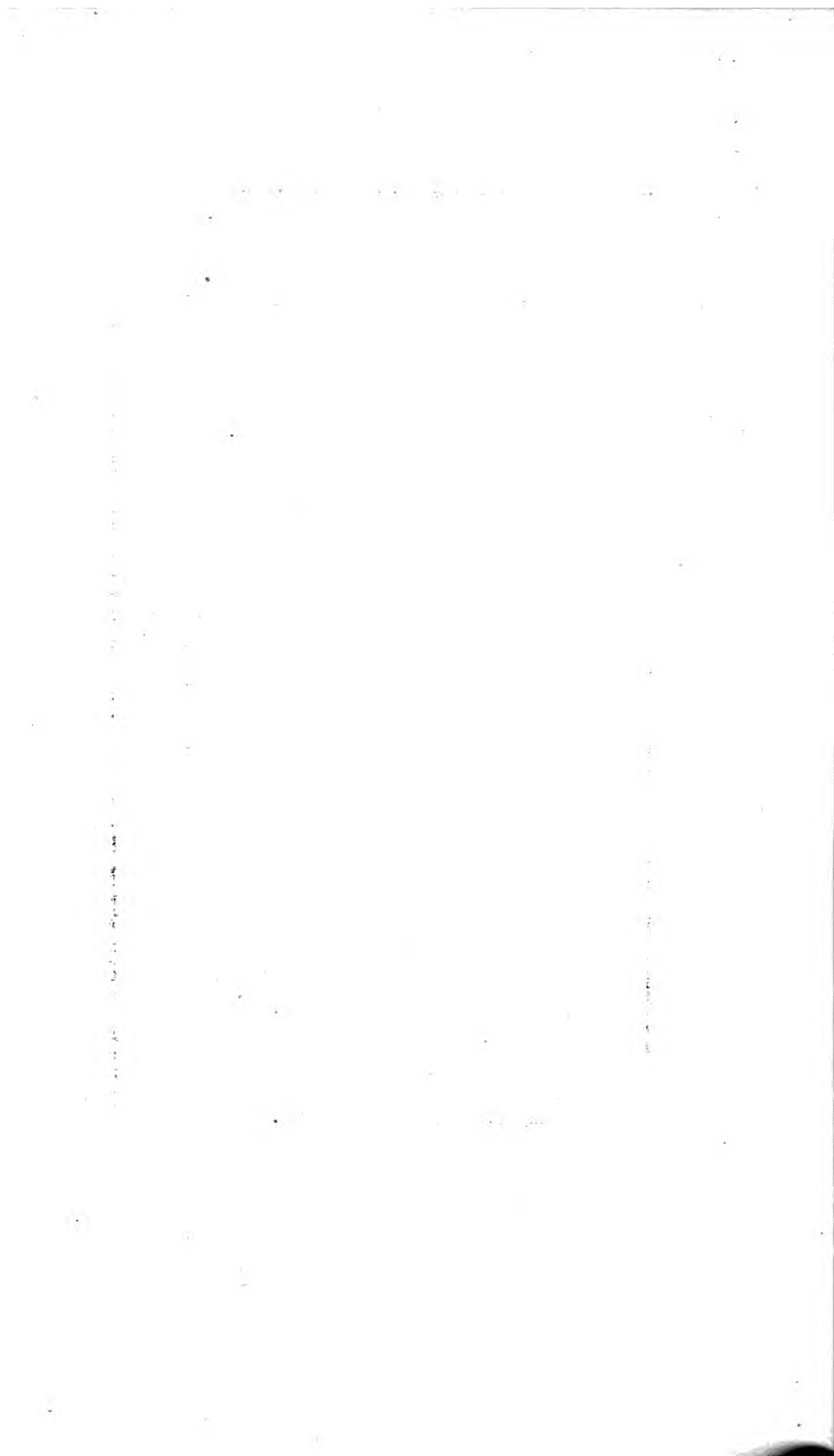


Lenore del

G.

Bustes de Charles VII. et de Louis XI.





N. 88.



Réparation publique
Monument historique de guérison d'ardo

COSTUMES SOUS CHARLES VII.

L'habit de ville des hommes consistait en une espèce de camisole fort étroite, attachée avec des aiguillettes à des haut-de-chausses si serrés, qu'ils laissaient appercevoir le nu de telle sorte, que toutes les formes se dessinaient de la manière la plus indécente. Les élégans s'élargissaient les épaules avec des *mahoitres*, ou épaules artificielles, desquelles pendaient de grandes manches déchiquetées; leurs souliers étaient armés de longues pointes de fer. Les galantins laissaient tomber par masse leurs cheveux sur le front, de manière qu'ils se couvraient une partie des sourcils; le chapeau qui leur couvrait la tête était pointu et de haute forme. « Un grave magistrat qu'on avait vu en robe le matin, on le voyait courir les rues l'après-dîner habillé comme un singe, » (*dit Mézerai.*) Les femmes quittèrent les robes traînantes pour en adopter d'extrêmement courtes, ornées de bordures extravagantes pour la largeur; leurs coiffures étaient des bourrelets fort larges, surmontés d'un haut bonnet pointu en forme de pain de sucre. (*Voyez Montfaucon.*) Cette coiffure ressemble assez à celle de nos Cauchoises; elles tressaient leurs cheveux.

Charles VII établit, en 1448, une troupe à laquelle il donna le titre de francs-archers. Voici ce

que rapporte son ordonnance. « Ordonnons qu'en
« chaque paroisse de notre royaume il y aura un
« archer qui sera et se tiendra continuellement en
« habillement suffisant et convenable de *salade*,
« *dague, espée, arc, trousse, jaque* ou *uque*
« *de brigandine*, et seront appelés les *francs-*
« *archers.* »

Suivant Mézerai, il y avait en ce temps là peu d'infanterie en France. Le roi, pour en avoir une bonne et bien entretenue, ordonna que chaque village du royaume lui fournirait et paierait un *archer à pied*, choisi d'entre soixante jeunes hommes, lequel serait franc de toutes tailles et subsides; à cause de quoi on les nomma les *francs-archers*. Cette milice faisait un corps de vingt-deux ou vingt-trois mille hommes.

La *salade* était une espèce de casque léger, sans crête avec ou sans visière; la *jaque* était une espèce de justaucorps qui venait au moins jusqu'aux genoux. *Jaque, habillement de guerre rembourré de coton*. Ces jaques, dont nous avons depuis fait le mot *jaquette*, étaient bourrées entre la doublure en toile, et l'étoffe dont on les composait; ce vêtement servait à empêcher que la lance ou l'épée ne percât celui qui en était couvert. Les chevaliers de ce temps portaient des jaques sous leur haubert de mailles; on en faisait aussi en cuir de cerf. La *brigandine* était un cor-

selet de lames de fer attachées les unes sur les autres sur leur longueur par des cloux rivés. La trousse était une espèce de carquois dans lequel les arbalétriers mettaient environ dix-huit flèches suivant l'ordonnance ci-dessus citée. (Voyez la milice Française, par le P. Daniel.)

N^o. 88.

DES GRANDS-AUGUSTINS.

Un bas-relief, en pierre de liais, représentant une réparation publique faite aux Augustins et à l'Université, pour crimes commis envers deux religieux de ce couvent, dont l'un fut tué.

Voici le fait tel qu'il est rapporté par Dubreuil et Piganiol.

« En 1440, Jean Boyart, Colin Feucher et Arnoulet Pasquier, sergens à verge, accompagnés de Gilet Roland, meünier, et de Guillaume de Besançon, faiseur de cadrans, étant entrés dans le couvent des Augustins, sous prétexte de quelque exploit, tirèrent du cloître par violence le P. Nicolas Aimeri, maître de théologie, ce qui causa un grand tumulte, dans lequel Pierre Gougis, religieux de la maison, fut tué par l'un des huissiers. Les Augustins en portèrent aussitôt leur plainte, et le recteur de l'Université et le procureur du roi au Châtelet se joignirent à eux. Le prévôt de Paris, faisant droit à ces plaintes,

rendit sa sentence le 13 septembre de la même année, par laquelle les huissiers furent condamnés à aller en chemise, sans chaperon, nu-jambes et nu-pieds, tenant chacun en sa main une torche ardente et du poids de quatre livres, faire amende honorable au Châtelet, en présence du procureur du roi; d'aller faire pareille amende où la violence et le meurtre avaient été commis, et pareille chose à la place Maubert, ou autre lieu désigné par l'Université. De plus, ils furent condamnés à faire faire et édifier une croix de pierre de taille près du lieu où le meurtre avait été commis, avec images, (c'est-à-dire bas-reliefs) représentant ladite réparation. (C'est celui que l'on voit ici, qui était placé au pied de ladite croix.) En outre tous leurs biens, meubles et immeubles, héritages et possessions, furent déclarés acquis et confisqués au profit du roi, préalablement pris sur iceux la somme de mille livres parisis, pour être employée en messes, prières et oraisons pour l'ame du défunt, et l'autre partie appliquée au profit dudit Nicolas, ou Nicolo Aimeri de l'Université, du prier et des religieux Augustins, et de ceux qui avaient poursuivi lesdites réparations. Enfin, la même sentence bannit les coupables du royaume de France à perpétuité.»

On voit d'un côté de ce bas-relief, très-médiocrement exécuté, même pour ce temps, les con-

damnés à genoux devant les religieux Augustins ; et Nicolò Aimeri à la tête de l'Université, qui est représentée de l'autre côté.

N° 89.

DE SAINT-DENIS.

La statue, en pierre de liais et couchée, de Guillaume Tannegui du Chastel, mort au siège de Pontoise, le 20 juillet 1441, en défendant le passage de la rivière d'Oise.

On remarquait sur son tombeau l'épithaphe suivante :

Cy gist noble homme Guillaume du Chastel, de la Basse-Bretaigne, pannetier du roi Charles VII, et escuyer d'escurie de monsieur le dauphin, qui trespassa le 20^e jour de juillet, l'an de grâce M. CCCC. XLI., durant le siege de Pontoise, en défendant le passage de la riuere d'Oise, ledit jour que le duc d'Yorck la passa pour cuider leuer ledit siege, et pleût au roi pour sa grande vaillance et les scruiques qu'il lui auait faicts en maintes manieres, et specialement en la défense de ceste uille de Saint-Denis, contre le siege des Anglois ; le fit enterrer céans. Dieu lui face merci. Amen.

Du Chastel fut faussement accusé du meurtre du duc de Bourgogne sur le pont de Montereau. (Voyez Sainte-Foix.) Ce fut son neveu qui fit faire à ses frais les obsèques de Charles VII.

N° 90.

Deux petites vierges , l'une provenant de la Sainte-Chapelle, et l'autre des Célestins.

N° 91.

DE NOTRE-DAME.

Squelette en albâtre , faussement attribué à Germain Pilon. Un auteur ancien le donne à François Gentil , natif de Troyes , et qui a prodigieusement enrichi cette ville de beaux ouvrages. Gentil vivait encore en 1540. Ce morceau , mal sculpté et peu exact dans son dessin , ne peut être sorti du ciseau des artistes habiles auxquels on l'attribue.

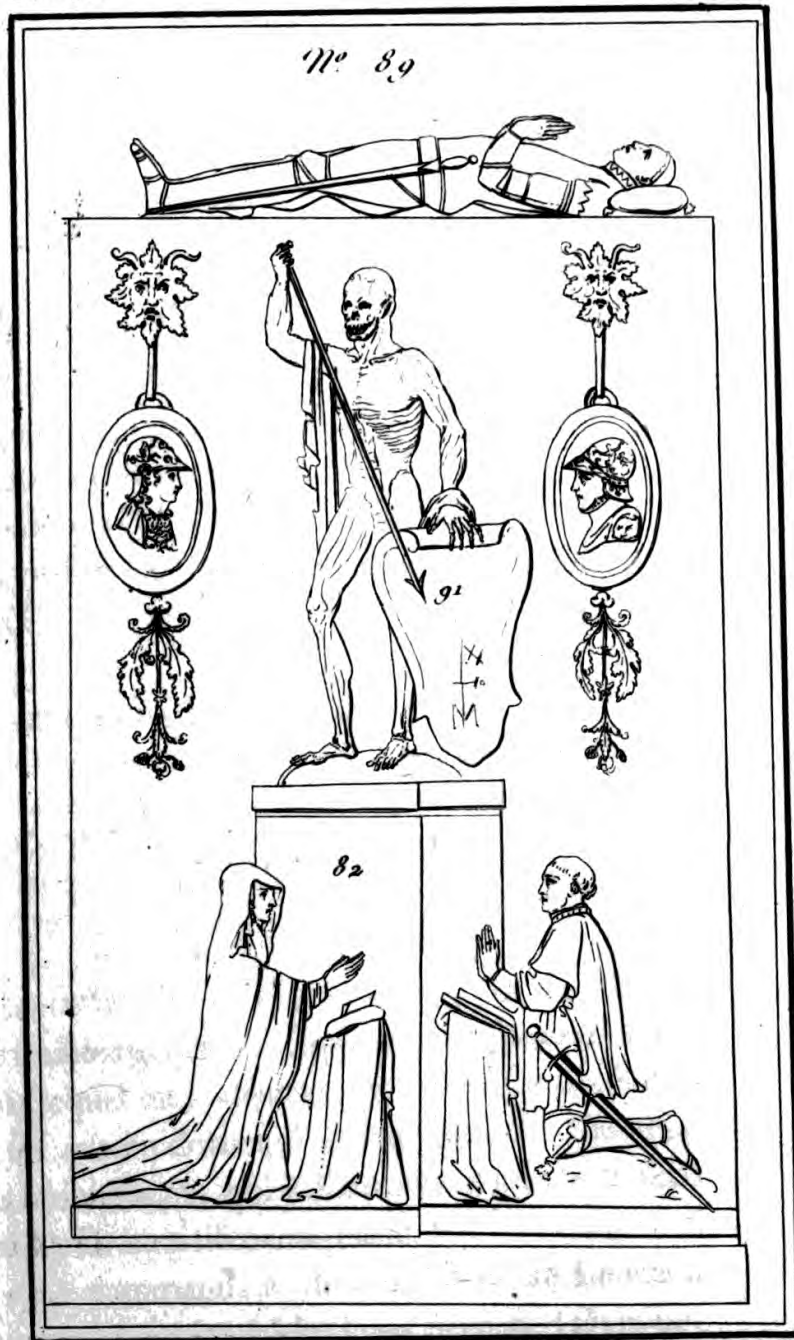
Voici le quatrain qui est gravé sur un bouclier qu'il tient de la main gauche :

Il n'est vivant , tant soit plein d'art ,
 Ne de force pour résistance ,
 Que je ne frappe , de mon dart ,
 Pour bailler aux vers leur pitance.

(Priez Dieu pour les trespasés.)

Ce monument gothique était autrefois renfermé dans une boîte attachée à une tour qu'on nommait *Des-bois*, dans le cimetière des Innocens. Il fut porté ensuite à Notre-Dame , où on le fit bronzer et restaurer par le citoyen Deseine , sculpteur distingué.

J'ai placé dans le piédestal l'épithaphe provenante



Lenore del

Monumens du 16^e siècle.

G.

de la Tombe-Issoire. Elle est en bouts rimés, et curieuse pour son époque. La voici :

Bonnes gens vous devez penser
 Qu'on doit son temps bien dis
 Car la mort homme ne dé porte
 Temoing maistre Jehan de la
 Conciliateur pour le
 Au Chastelet et sous des roy
 L'un des eschuiers en sa
 De Paris, sous d'autrui en cour
 Lequel en terre cy
 Gist comme la mort re devant
 Et laissa ce monde hi
 Mil quatre cent quarante deux
 En novembre neufvieme jour
 Si priés Dieu que tout le
 De ses péchés pardon lui face
 Et le puisse veoir en
 La sus en son glorieux regne
 Où il domine vit et
 Et qu'il nous veuille si bien duire
 Qu'en la fin nous y puist con

La maison de la Tombe-Issoire est un local situé faubourg Saint-Jacques, près Mont-Rouge, dans lequel on a déposé, en 1786, les ossemens et les inscriptions qui étaient dans le cimetière des Innocens, et qui y furent transportés lorsque l'on fit du cimetière une place.

« Le commandeur de Saint-Jean-de-Latran a deux maisons de plaisir : l'une, rue de l'Oursine,

appelée l'hôtel Zone, et l'autre hors la fausse porte Saint-Jacques, qu'on nomme la maison de la Tombe-Issoire. Elle est accompagnée d'un colombier, d'une cour, d'un jardin, d'un moulin à vent en pierres de taille, et de sept vingts arpens de terres labourables franches de dîmes, avec la dépouille de quatre arpens de prés, situés au territoire de Gentilly. » (*Félibien.*)

N° 92.

DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS.

Une chaise sculptée en bois, ornée d'arabesques.

J'ai déjà parlé dans cet ouvrage des principaux monumens arabes qui sont en France, désignés vulgairement sous le nom d'*édifices gothiques*. J'ai pensé que nos lecteurs trouveraient avec une sorte de plaisir quelques notes² sur la cathédrale de Chartres, monument si admirable par son exécution soignée et son ordonnance imposante, de laquelle j'ai tiré plusieurs morceaux précieux.

NOTES SUR LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

La cathédrale de Chartres, bâtie vers le troisième siècle de l'ère chrétienne, a, suivant les traditions du pays, été brûlée plusieurs fois. Mais on n'a

² Ces notes ont été puisées dans les archives de cette ville, conservées dans la bibliothèque publique.

aucune preuve authentique de ces accidens; tout ce qu'on sait de positif à cet égard, c'est qu'elle fut brûlée par le feu du ciel, le 8 septembre 1020.

Fulbert, alors évêque de Chartres, en entreprit la reconstruction. La grande réputation dont il jouissait à la cour de France, et même dans l'Europe chrétienne, ainsi que la singulière dévotion que tous les peuples avaient pour cette église, permirent à cet évêque d'exécuter sur un plan aussi vaste un édifice qui, par la dureté des pierres qui y ont été employées, a dû coûter des sommes immenses. Les seigneurs les plus puissans de la France, et presque tous les rois de l'Europe contribuèrent, par leurs largesses, aux frais de cette entreprise : le zèle du peuple le porta à faire gratuitement beaucoup de travaux.

Les chroniques du temps avancent que Fulbert, mort en 1028, eut la satisfaction de finir cet ouvrage; mais ce fait est démenti par d'autres chroniques, qui disent qu'à sa mort il laissa les fonds nécessaires pour l'achever, et plus encore par l'épithaphe de Thiéri, (ou Théodoric) son successeur, encore subsistante dans l'église des religieux de l'abbaye de Saint-Per en Vallée de Chartres : cette épithaphe porte que Thiéri, mort en 1048, a achevé cette église. *Complevit ecclesiam cathedralem.*

Il était en effet incroyable qu'un pareil édifice

eût été fini en huit ans. Mais il résulte de ces chroniques et de l'épithaphe de Thierrî qu'elle a été achevée en vingt-huit ans, ce qui est encore très-étonnant.

Cependant quelques parties accessoires de cette église ne furent pas faites dans le même temps; tels sont le péristile méridional, les deux clochers et la chapelle dite de Vendôme.

Le péristile méridional a été bâti, en 1060, aux dépens de Jean Cormier, natif de Chartres, et médecin du roi de France Henri I^{er}; les trois arcades de ce péristile sont remplies de très-grandes statues en pierre, dont les draperies ont été refaites; on en voit encore des traces.

En 1145, on éleva les deux clochers, sur deux tours en pierres de taille. Celui du côté du midi, qu'on appelle le clocher vieux, fut construit totalement en pierres. Mais la pointe, à vingt pieds au-dessous de la croix, a été reconstruite deux fois; la première en 1395, et la seconde en 1754. Ce clocher a cinquante-sept toises de hauteur. Celui du côté du nord, appelé le clocher neuf, avait d'abord, en 1145, été construit en bois, recouvert en plomb, tel qu'on en voit encore beaucoup dans nos anciennes églises. Il fut brûlé par le feu du ciel, le 26 juillet 1506; on ne put préserver le reste de l'édifice qu'en coupant plusieurs travées de la charpente.

Après cet incendie, on commença la construction de ce clocher en pierre, tel qu'il existe aujourd'hui. Il est d'une architecture différente de l'autre ; il fut achevé en 1514 ; l'architecte s'appelait *Jean Texier*, dit de Bauce, natif de Chartres, ingénieur et architecte ; sa hauteur est de soixante-trois toises : malgré son élévation et l'extrême délicatesse de sa pointe, il n'a cependant souffert qu'une fois de l'effort des tempêtes auxquelles il est exposé. Un ouragan furieux, arrivé le 12 octobre 1690, ébranla la pointe de cette flèche ; elle ne fut pas renversée, parce que les barres de fer qui lient toutes les pierres entre elles la soutinrent ; mais elle fut courbée dans l'étendue de douze pieds au-dessous de la croix.

Une des principales causes de cet accident fut la pesanteur d'un soleil de cuivre doré, de deux pieds et demi de diamètre, qui était au-dessus de la croix ; on le supprima en 1691. Lorsqu'en 1691 on répara la pointe de ce clocher, on découvrit ce qu'on appelle l'aimant de Chartres, dont il est parlé dans les Mémoires de l'académie des Sciences, et dans le Journal des Savans du 3 décembre 1691. Ce fut un médecin de Chartres, nommé Cassegrain, qui le premier remarqua sur des barres de fer une rouille qui lui donna des soupçons, et lui inspira le dessein d'en faire l'essai ; il y reconnut une forte vertu

magnétique; on en envoya beaucoup de morceaux à Paris, qui se trouvent dans les cabinets de quelques curieux : on remarqua que toutes ces barres de fer avaient plus ou moins la vertu magnétique, mais que celles qui avaient été à l'exposition du nord l'avaient acquise à un plus haut degré.

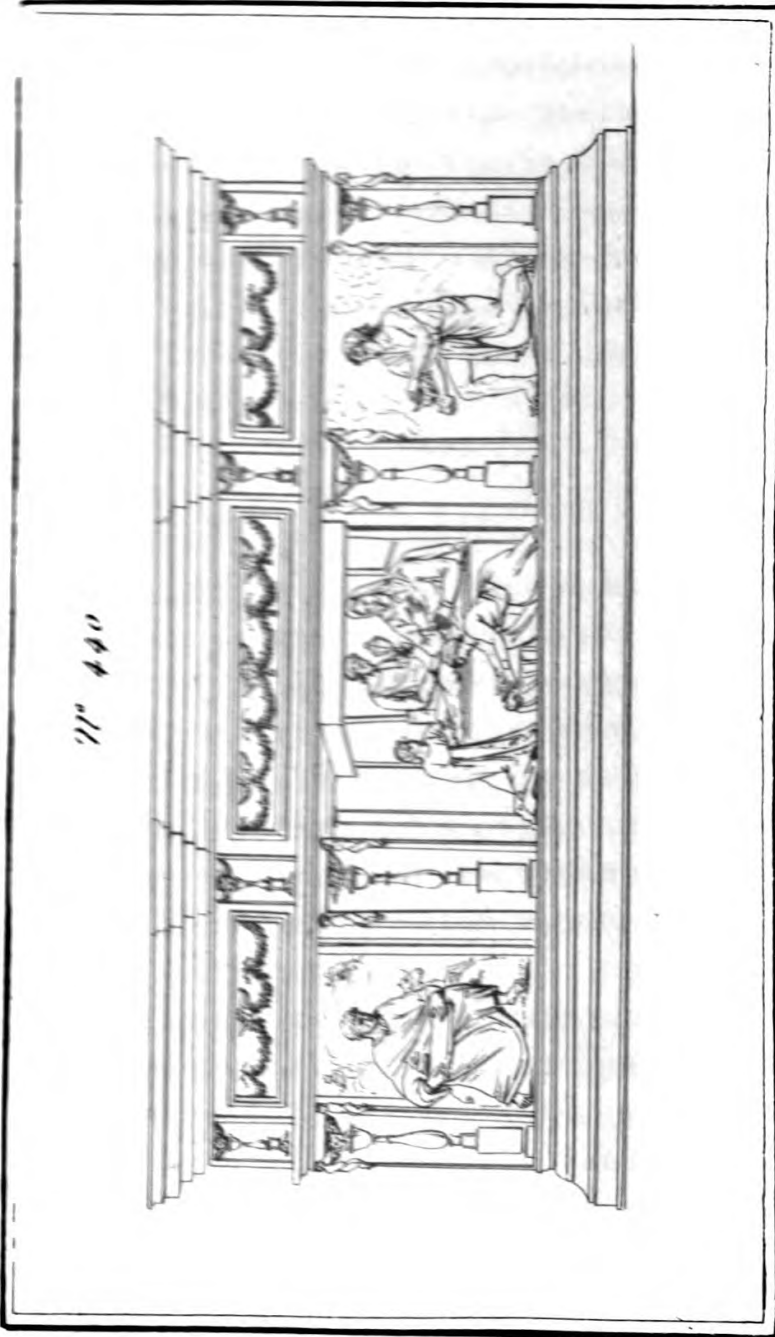
Vers 1514, Jean Texier, le même architecte qui avait bâti le clocher neuf, commença, sur ses plans et dessins, le tour du chœur de la cathédrale, ouvrage dont les sculptures, les bas-reliefs et les arabesques font encore l'admiration des artistes. Cet architecte mourut le 29 décembre 1529, et eut le plaisir de le voir fini, à l'exception des statues qui sont dans les arcades, et qui n'ont été totalement achevées que vers 1700 à 1706.

Deux ouvrages aussi étonnans auraient dû sauver de l'oubli le nom de l'artiste qui en a conçu l'idée, et les a si habilement exécutés; mais aucun monument n'en avait conservé la mémoire. Il a fallu recourir à de vieux manuscrits pour découvrir un nom qui fait trop d'honneur à la ville de Chartres, pour qu'on ne le conserve pas à la mémoire de la postérité par quelques inscriptions.

La chapelle de Vendôme a été construite en 1413. Ce nom lui a été donné, parce qu'elle a été bâtie aux frais des princes de la maison de Vendôme. Un de ces princes, Jacques de Bour-



pl. B.



N° 440

avant del

L.C.

Bas-relief de Chartres .

bon, comte de la Marche, avait épousé en 1415 Jeanne II, reine de Naples; et, forcé, par le libertinage presque public de cette reine, d'abandonner le trône de Naples, il se réfugia en France, et se fit cordelier à Besançon; on voit encore au mur extérieur de cette chapelle sa statue en pierre, où il est en costume de cordelier, et, en face, est celle de sa femme Jeanne II.

N° 440.

DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

Un bas-relief en pierre de liais, divisé en trois sujets séparés par de petits pilastres et de petites colonnes arabesques, d'un travail très-fini; le sujet du milieu représente l'adoration des Mages; on y voit le chanoine donataire du monument, représenté à genoux; les autres sujets représentent d'un côté saint Jean dans le désert composant l'Apocalypse, et de l'autre côté saint Jean-Baptiste.

Ce morceau, colorié et doré selon le goût du temps, est d'un dessin vigoureux et d'une exécution soignée; il a été exécuté par François Marchand (d'Orléans.)

DE L'ÉGLISE SAINT-PÈRE DE CHARTRES.

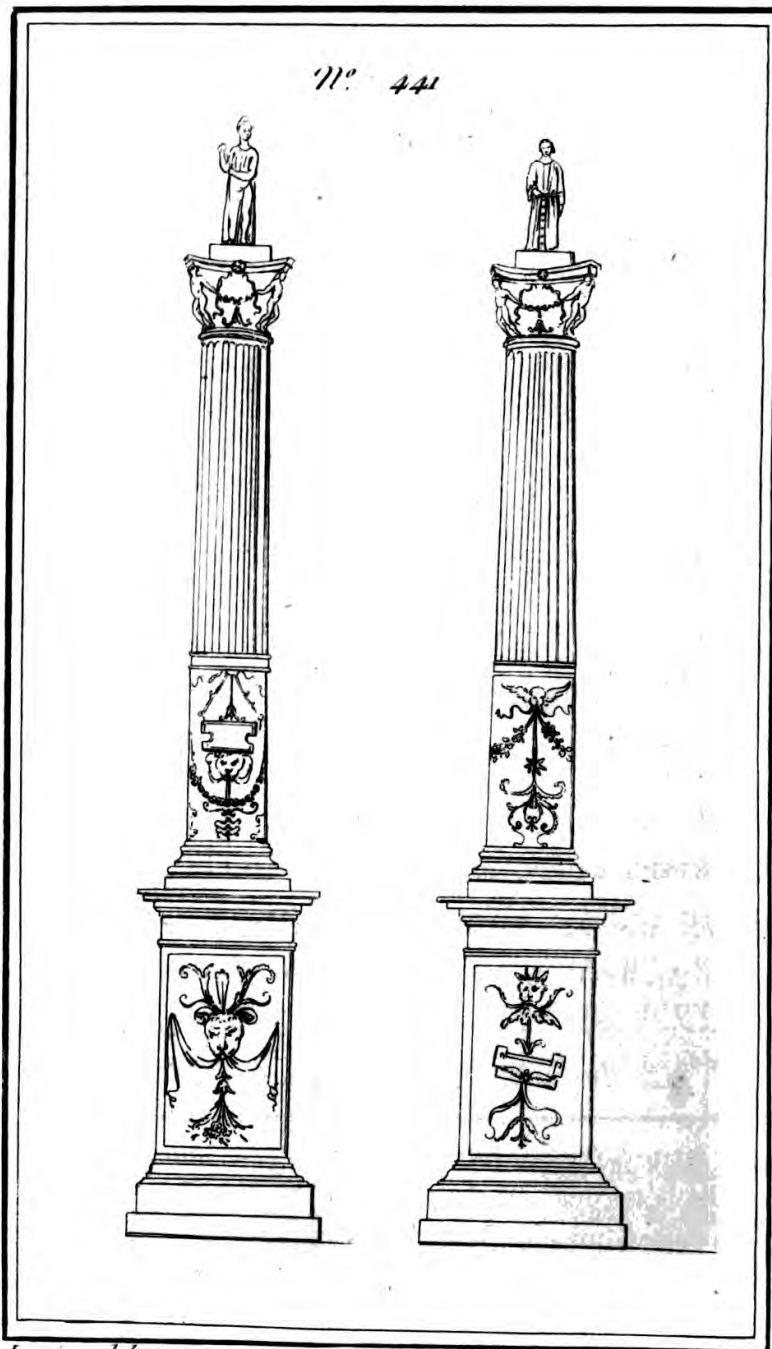
Deux colonnes triomphales en pierre de liais, ornées d'arabesques, posées sur un piédestal, décoré dans le même goût ; l'une supportant la statue en albâtre de François de Paule, religieux calabrois, appelé en France par Louis XI, et l'autre, une statue de dévotion. Ces colonnes sont de l'exécution de ce même Marchand.

En 1543, les religieux de l'abbaye de Saint-Père de Chartres firent construire le jubé de leur église¹ et beaucoup d'ouvrages de sculpture arabesque. Si l'on consulte les Mémoires de ses travaux, conservés dans les archives de cette ville, l'on apprend que tout ce travail est de la main de François Marchand, sculpteur, né à Orléans, qui fut par suite chargé de plusieurs travaux importans, tant dans cette basilique, que dans la ville même : on remarquait, entre autres, le contrefort de l'autel représentant les mystères de la

¹ C'est ce jubé que j'ai obtenu de l'administration départementale de cette ville, dont j'ai fait servir les colonnes aux portes d'entrée de la salle du quinzième siècle de ce musée, et dont une partie des ornemens qui le composaient décore aujourd'hui les plafonds et les trumeaux de cette même salle.

[The text in this section is extremely faint and illegible. It appears to be a list or a series of entries, possibly a table of contents or a list of references, but the specific content cannot be discerned.]





Lenore del

Colonnes Arabesques.

9.

passion divisés en trois tableaux, exécutés en albâtre. Cet ouvrage a été enlevé de Chartres en 1794, pour être placé, a-t-on dit, au musée central des arts, avec un tableau peint par Sébastien Bourdon, par un député de la convention, en mission à cette époque dans le département d'Eure et Loir. Trois statues en albâtre, qui représentaient la Vierge, saint Paul et saint Pierre, décoraient aussi ce beau jubé ; les deux premiers sont conservés dans la bibliothèque de Chartres, la dernière a été brisée ; plus, des bas-reliefs en pierre de Vernon, représentant les principaux sujets de la vie de Christ, et de la plus belle exécution, couronnaient ce monument. J'ai obtenu ces bas-reliefs pour ce musée.

N° 442.

DE LA CHAPELLE DE PICARDIE, (rue du Fouare.)

Quatre statues, en pierre de liais, représentant des apôtres, exécutées vers le commencement de ce siècle, placées dans la salle du quatorzième ¹ sur des culs de lampes du même style,

¹ J'ai cru qu'il convenait, pour donner une idée exacte de l'état des arts dans chaque siècle, de placer dans les salles qui composent ce musée, des monuments du commencement du siècle qui suit celui que l'on voit, afin de faciliter à l'étudiant et au curieux l'examen des progrès ou de la décadence de l'art pen-

achetés des démolitions de l'église Saint-André-des-Arcs.

N° 44^r

DE NOTRE-DAME DE CLÉRY.

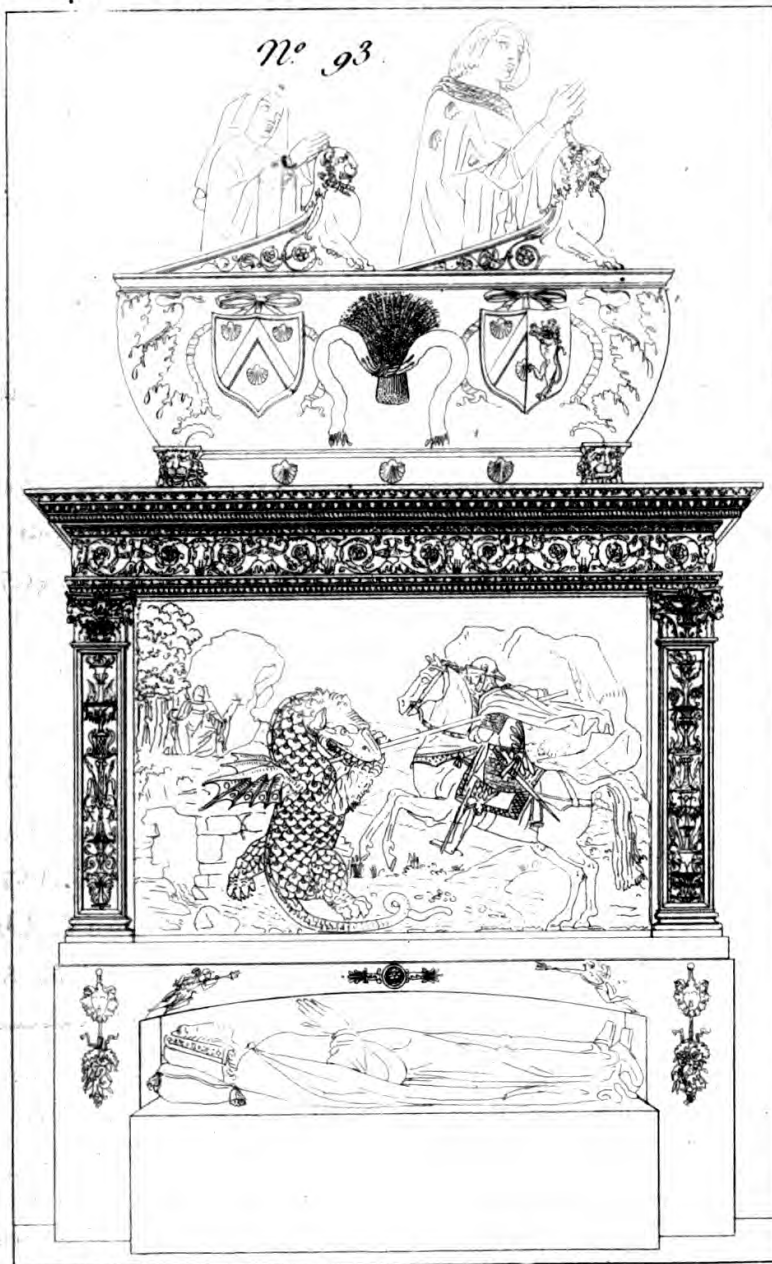
Le buste de Louis XI, mort en 1482, que l'on conservait dans l'église de Notre-Dame de Cléry, qu'il avait fait bâtir. Le buste de sa statue, que l'on trouvera décrite dans cet ouvrage n° 471, a été exécuté d'après ce masque que l'on dit avoir été fait d'après nature. Je l'ai fait restaurer par le citoyen de Seine. La colonne qui le porte vient du château de Gaillon.

N° 93.

DES GRANDS-AUGUSTINS.

Monument érigé à Philippe de Comines, historien célèbre, mort en 1509. Il avait pris pour devise: *Qui non laborat non manducet*. On voit sa statue et celle d'Hélène de Chambes, sa

dant l'écoulement de cent années. C'est ce qui m'a déterminé à prolonger dans cet ouvrage la description des monumens du quinzième siècle jusqu'en 1510, parce qu'il est incontestable que les artistes qui ont exécuté à cette époque des monumens aussi importants étaient des hommes faits et perfectionnés dans leur art, et par conséquent qu'ils s'étaient formés dans le quinzième siècle.



Percier del.

Tombeau de Philippe de Comines .



femme, exécutées en pierre de liais, enfermées à mi-corps dans un cénotaphe de même nature. Ce cénotaphe est posé sur un grand bas-relief en marbre blanc, représentant saint Georges combattant un monstre; la corniche et les pilastres arabesques qui accompagnent ce morceau précieux sont de la plus grande beauté pour la délicatesse du travail. Il était *au château de Gaillon*, et a été exécuté par Paul Ponce, qui l'avait fait pour Georges d'Amboise, ministre de Louis XII.¹ Plus bas, une statue couchée, exécutée en albâtre, faisant partie du même tombeau, représentant Jeanne de Comines leur fille, épouse du comte de Ponthièvre.

Je rapporte ici son épitaphe qui a été détruite.

Epitahium Dominae Joannæ de Comminis.

*Quingentis annis bis septem et mille peractis
In lucem quartam post idus Martius ibat
Octavamque parens, Phæbus properabat ad horam,
Comminia occubuit generosa à prole Joanna
Pontebriæ Comitissæ, Britanni sponsa Renati
Atque Argentonii Domino prognatu Philippo
Chambæq^e Helencæ; mens huic in pace requiescat.*

Don Juan de Vitrian, qui a traduit et com-

¹ J'ai introduit dans la composition de ce monument, entièrement restauré sur mes dessins, le beau bas-relief de saint Georges, que j'ai acheté des nouveaux propriétaires du château de Gaillon.

menté les Mémoires de Philippes de Comines en espagnol, compare, dans une de ses épîtres, Louis XI avec Tibère, et tous deux pétris de levain de dissimulation, d'artifice et de duplicité, et Comines avec Tacite, tous deux également habiles à développer les plis et les replis du cœur de ces grands princes. *Hizo el Emperador Tiberio un personaje compuesto de dissimulaciones, pleignes, y doblezes, desplegòle Cornelio Tacito : este rey Luys de simulaciones artificios, y estado ; descubriòle Comines con igual ingenio ; y ambos ganaron renombres de buenos Autores, compitiendo la materia con el arte, sin conocerse qual fue de mayor excelencia, la materia que dieron aquellos principes de simulacion y dissimulacion en tan subido argumento ; ò la forma, que sus historiadores le dieron en tan sabido punto.*

Quoique Comines ait mérité quelque blâme pour avoir abandonné le service du duc de Bourgogne, son prince naturel, ce qui a donné lieu à Jacques Marchand de l'appeler transfuge, Louis XI n'en est pas moins à louer de l'avoir débauché à ce duc, et transplanté en France. C'est comme en parle encore le commentateur espagnol que je viens de citer. *Grandes partes tuvo nuestro Autor Flamenco, y cono-*

ciendolos el rey Luis, buen lapidario, trajole à su servicio; y fue uno de los trasplantos, de que en Francia mejores frutos sacò. Cap. 27. G. et 61. A.

Charles VIII l'envoya ambassadeur à Venise, où il fut reçu avec des honneurs que cette seigneurie ne rend plus aux ambassadeurs. « Partout, dit-il, me fut fait grand honneur, pour l'honneur de celui qui m'envoyait. Les podestats ou capitaines de leurs villes venaient au-devant de moi avec grand nombre de gens, et me faisaient defrayer à l'hôtellerie avec toutes honorables paroles. Le jour que j'entrai à Venise, vinrent au-devant de moi jusqu'à la Chafousine *Lizza Fusina*, (suivant les Vénitiens) qui est à cinq milles de Venise. Audit lieu vinrent vingt-cinq gentilshommes, habillés de beaux draps de soie et d'écarlate, et là, me dirent que je fusse le bien venu, et me conduirent jusques près la ville en une église de Saint-André, où je trouvai autant d'autres gentilshommes, et avec eux les ambassadeurs de Milan et de Ferrare; et là aussi me firent une autre harangue, et puis me mirent en d'autres bateaux, dont y en avait deux couverts de satin cramoisy, et chacun me fit seoir au milieu de ces deux ambassadeurs (qui est l'honneur d'Italie que d'être au milieu.) En cette compagnie de cinquante gentilshommes me conduirent jusques à l'abbaye

Saint-George, où je fus logé. Le lendemain me vinrent querir, et mener à la seigneurie, où présentai mes lettres au duc, etc.» (Mémoires par Amelot la Houssaie.)

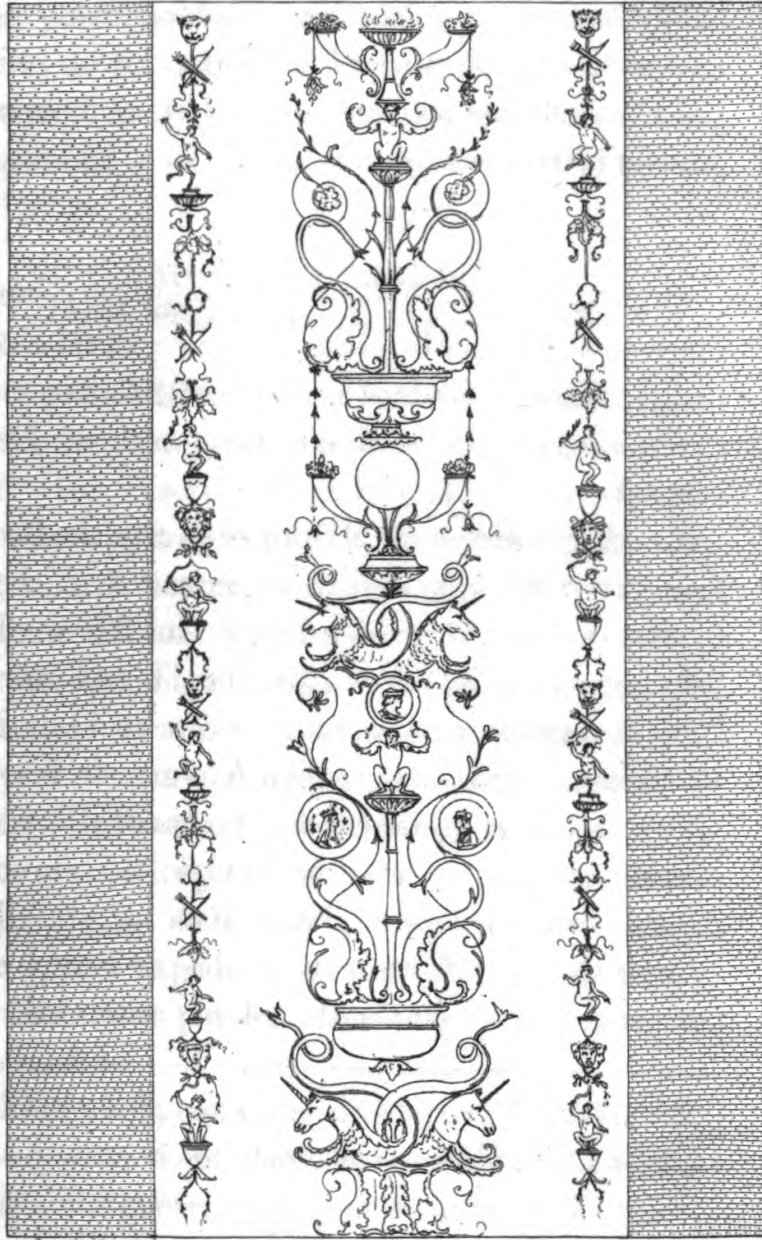
N° 444.

Buste de Charles VIII, mort en 1498, posé sur une colonne de marbre blanc, provenant du château de Gaillon. Ce buste, vrai et soigné dans son exécution, est dû au talent du sculpteur Desseine. ¹

Charles VIII, avant d'épouser Anne de Bretagne, avait été fiancé avec Marguerite d'Autriche, fille unique de Maximien I^{er}, et de Marie de Bourgogne. Elle naquit en 1480, et vint en France après la mort de sa mère. Charles épousa Anne de Bretagne en 1491, et renvoya Marguerite à son père avant la consommation du mariage; Ferdinand et Isabelle, roi et reine de Castille, la firent demander pour leur fils unique Jean, qu'elle épousa en 1497. Cette femme avait de l'esprit et beaucoup de courage; comme elle allait rejoindre

¹ J'ai fait exécuter ce buste pour suppléer au monument de Charles VII, qui manquait à ma collection.

Le mausolée de ce prince, que l'on voyait à Saint-Denis, où il était représenté de grandeur naturelle, et en bronze, a été entièrement détruit et fondu en 1793.



A. Guiso L. del.

Arabesque du Chateau de Gaillon.

son époux, son vaisseau fut battu par une horrible tempête qui la mit sur le point de périr; dans le moment de la crise, elle montra une fermeté peu commune à son sexe, et composa elle-même son épitaphe.

Cy git Margot, la gente demoiselle,
Qu'eut deux maris et si mourut pucelle.

Charles VIII monta sur le trône en 1483 à l'âge treize ans; son esprit n'était point orné. Louis XI, son père, craignant que la culture des sciences ne développât dans son fils les moyens qu'il avait reçus de la nature, et qu'il ne se liguât contre lui comme il s'était ligué lui-même contre son père, le tint dans l'ignorance, et lui fit seulement apprendre ces mots : *Qui nescit dissimulare, nescit regnare*. Anne, sa sœur aînée, mariée à Pierre de Bourbon, fut la seule gouvernante qu'il eut; elle fut régente du royaume avec son mari depuis le 31 août 1483, jusqu'en juillet 1484, par lettres expédiées au nom du roi son frère, et confirmées par les états ouverts à Tours, le 14 janvier.

Louis XII, alors duc d'Orléans, fâché de voir le gouvernement dans les mains d'une femme, excita une guerre civile pour avoir la tutelle; mais, ayant été fait prisonnier à la journée de Saint-Aubin, et enfermé à Tours, les troubles ces-

sèrent. Le mariage de Charles avec Anne assura la paix, et procura la Bretagne à la France, en se faisant un don mutuel de leurs droits sur cette province. Charles, après avoir fait sa paix avec le roi d'Arragon, porte son armée en Italie, et entre la nuit du 2 décembre 1494 dans Rome, à la lueur des flambeaux, et au milieu des cris de joie, *vive la France!* poussés par les vainqueurs et les vaincus de cette cité si célèbre dans l'histoire. Le pape Alexandre VI, qui s'était réfugié dans le château Saint-Ange, reçut le roi de France dans Saint-Pierre, et le couronna empereur de Constantinople le 16 janvier 1495. La terreur du nom français lui fit ouvrir les portes de Capoue et de Naples, dans lesquelles Charles entra en triomphateur, avec l'appareil d'un empereur; partout l'on entendait retentir ces mots, *vive l'empereur Auguste!* Les victoires brillantes de Charles en Italie sont constatées par des médailles frappées en son nom.

Des succès aussi heureux et aussi rapides élevèrent contre Charles un parti formidable, à la tête duquel était Sforce, duc de Milan; Ferdinand d'Arragon et Isabelle de Castille, qui se déclarèrent ses plus grands ennemis, et qui le forcèrent dans la suite de rentrer en France. Cependant Charles se retira victorieux; forcé de livrer bataille à Fornoüe, village près Plaisance, il battit

complètement 40,000 hommes avec une armée composée seulement de 8,000 Français; il est vrai que Charles ne les abandonna pas, et qu'il combattit avec eux. Il jouit peu du fruit de cette glorieuse bataille, car il mourut peu de temps après d'une apoplexie causée d'un catarre qui fut la suite de ses fatigues militaires, dont il fut frappé comme d'un coup de foudre, dans une des galeries du château d'Amboise, où il se délassait de ses travaux en regardant jouer à la paume. Il fut généralement regretté, et principalement dans son intérieur. L'histoire rapporte qu'il était si tendrement aimé de ses domestiques, que deux tombèrent morts lorsque l'on vint annoncer à sa famille, qui était assemblée dans le salon du château, que le roi venait d'expirer.

Charles était d'une petite stature, même un peu noué, ce qui est parfaitement exprimé sur son visage, malgré les beaux traits qui en forment l'ensemble. Il était faible et maladif, les épaules un peu hautes, la parole lente et mal assurée; néanmoins il avait les yeux vifs et pétillans d'esprit. La bonté, l'humanité, et sur-tout la courtoisie étaient ses qualités dominantes. On cite un trait qui peint son caractère, et qui fait d'autant plus d'honneur à sa vertu, qu'il aimait beaucoup les femmes. « Étant dans la ville d'Ast, il trouva le soir, en rentrant dans son appartement, une

jeune fille fort belle, que les courtisans lui avaient achetée. Cette fille le supplia, les larmes aux yeux, de sauver son honneur. Le roi fit venir ses parens, et ayant appris que leur pauvreté les avait empêchés de marier leur fille, et qu'ils avaient été forcés de la vendre pour vivre, il lui remit une somme d'argent assez considérable pour la doter et faire vivre ses parens, et la renvoya pénétrée de respect et de reconnaissance.

COSTUMES.

Marlot dit que les femmes, sous Charles VIII, se coiffaient en cheveux, et qu'elles portaient des robes de satin blanc; tel était le vêtement de la reine le jour de son mariage. Les duchesses, continue le même auteur, étaient coiffées d'un chapeau qui était entouré d'une couronne relevée avec des trèfles et un plumet; les comtesses n'avaient sur leur chapeau qu'une couronne perlée avec le plumet.

N^o 94.

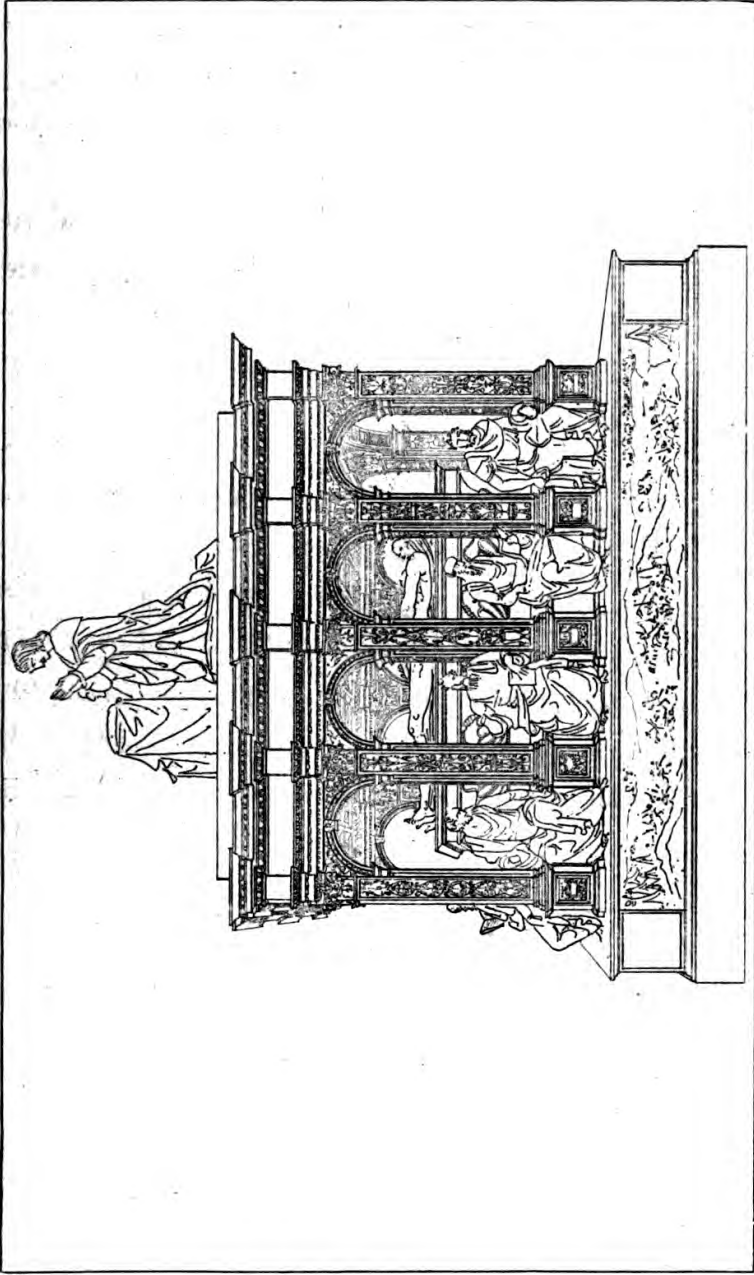
DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS.

Tombeau de Louis XII, mort en 1515, et d'Anne de Bretagne, exécuté en marbre blanc, par Paul Ponce Trebati, venu en France en 1560.

L'art, à cette époque, commençait à sortir de l'enfance et à prendre une forme raisonnée. Quoi-

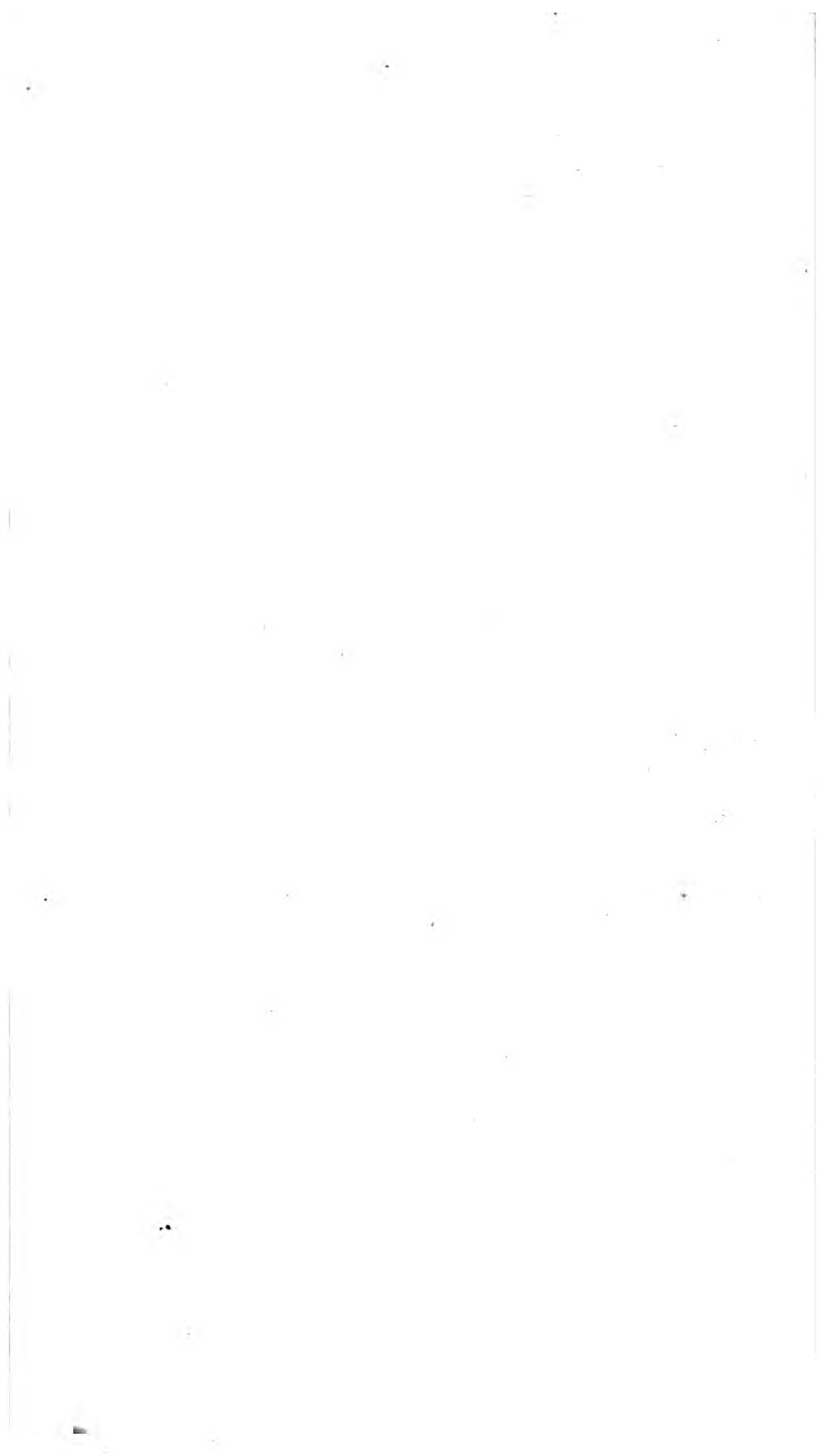
Pl. 85.

N^o 94



Percier del.

Tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne .



que ce superbe monument soit d'un goût gothique, on y remarque des détails précieux et un grand caractère de dessin.

Les statues de Louis XII et d'Anne de Bretagne, représentés dans leur état de mort, sont d'une exécution savante et étudiée. Les ouvertures que l'on voit au bas-ventre de ces deux statues sont les caractères de l'embaumement, et non ceux de la putréfaction, comme l'ont publié plusieurs écrivains. Ces corps, effrayans par la vérité des expressions et le livide de l'homme qui n'est plus, sont posés sur un cénotaphe d'un excellent goût, et entourés de douze arcades ornées d'arabesques les plus recherchées; ce qui contraste parfaitement avec le hideux de la mort. Dans ces arcades sont placés les douze apôtres, qui offrent encore des beautés dans le style et dans le choix des attitudes. Les quatre vertus cardinales, plus fortes que nature, groupaient les angles du monument. Le tout est posé sur un socle, qui est orné de bas-reliefs représentant les batailles données en Italie par les Français; l'entrée triomphale de Louis XII dans la ville de Gènes, et principalement la bataille d'Agnadel; les reliefs sont rendus avec beaucoup de richesse et de perfection.

Ce n'est point au roi de France à venger les querelles du duc d'Orléans, répondit Louis XII à Louis de la Trimouille, qui l'avait

fait son prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, et qui craignait le ressentiment du nouveau roi. Après avoir établi de l'ordre dans ses finances, réglé et policé l'intérieur de la France, réprimé les excès des gens de guerre, et établi des parlemens, il marche vers Milan, ville sur laquelle il avait des droits par Valentine son aïeule, et qui était alors sous le pouvoir de Ludovic Sforce. Louis XII envoie une armée contre lui en 1499, et, en vingt jours, le Milanais fut à lui ; il fit son entrée dans la capitale, le 6 octobre suivant. Sforce, à force d'intrigue, de trahison et de cruauté, parvint à rentrer dans le pays d'où il avait été chassé par les habitans mêmes. Il payait un ducat d'or par chaque tête de Français qu'on lui portait. Louis de la Trimouille, pénétré de la générosité du roi envers lui, lui fut entièrement dévoué ; il prend le commandement de l'armée d'Italie, et reconquit le Milanais ; Sforce fut livré au roi de France, qui le fit enfermer à Loche, où il mourut en 1510. Louis XII, maître de Gènes et de Milan, voulut encore avoir Naples ; il s'unit, en 1501, avec Ferdinand le Catholique, pour s'en emparer : en moins de quatre mois, la ville fut à lui. Frédéric, roi de Naples, se remit entre les mains du vainqueur, qui l'envoya en France avec une pension de 120,000 liv. Le perfide Ferdinand se ligue avec le pape Alexandre VI, le plus mé-

chant des hommes, pour enlever au roi Louis XII son partage; ils parvinrent à exciter les Génois à un soulèvement général. Louis repasse les monts, défait les révoltés, entre dans leur ville en vainqueur en 1506, et leur pardonne. L'année 1508 fut remarquable : le pape Jules II employa toutes sortes de moyens pour liguier toute l'Europe contre la république de Venise; cette ligue, connue sous le nom de *ligue de Cambrai*, fut signée en 1508, entre le pape, l'empereur Maximilien, le roi de France Louis XII, et Ferdinand, roi d'Arragon, surnommé le *Catholique*. Louis XII combattit en personne à Agnadel, criant aux seigneurs qui lui représentaient qu'il s'exposait : *Que ceux qui ont peur se mettent derrière moi*. Le 14 mai 1509, il défit entièrement les ennemis; Padoue, Crémone, et plusieurs autres places, furent le fruit de cette victoire. Les Vénitiens, battus et réduits à la dernière extrémité, reçurent des conditions fort dures de la part du pape, qui leur prit une partie de la Romagne, et qui leur donna, en forme de dédommagement, l'*absolution* le 25 février 1510. Jules, qui avait obtenu par les armes et le courage de Louis XII à-peu-près ce qu'il voulait, chercha à se défaire des Français qu'il n'aimait point. Il liguait donc contre eux les Suisses, le roi d'Arragon et Henri VIII, roi d'Angleterre, qu'il gagna avec

des présens, tels que vins grecs, fromages, jambons, etc. dont il fit distribuer, aussi une grande quantité aux parlementaires. Le pape, fort du succès de ses présens, crut pouvoir rompre ouvertement avec le roi de France, et lui fit demander plusieurs villes sur lesquelles le saint siège avait des droits. Louis XII refusa net, et fut de suite excommunié. La guerre s'alluma de nouveau; les environs de Bologne en furent le théâtre, et l'on vit Jules septuagénaire, le casque en tête et la cuirasse sur le dos, assiéger en personne le Mirandole, et entrer par la brèche en vainqueur. Cependant Trivulce, général des troupes françaises, entre dans Bologne, met les troupes papales et vénitiennes en déroute. Gaston de Foix, duc de Nemours, fit des prodiges de valeur; il repoussa une armée considérable de Suisses, et gagna, en 1511, la fameuse bataille de Ravenne, où il perdit la vie après s'être couvert de gloire. Jules fut obligé de se réfugier à Rome auprès des saints autels; un concile, tenu à Pise, fut le résultat de l'imprudencce de Jules, qui fut déclaré suspens par contumace dans la huitième session, tenue le 21 avril 1512. Jules devint furieux, et, ne gardant plus de mesure, déclara le royaume de France en interdit, et délia les sujets du serment de fidélité. Louis XII, irrité, en appelle au concile de Pise, fait excommunier à son tour le pape, et fait battre

des pièces de monnaie, qui portaient au revers ces mots : *Perdam Babylonis nomen* ; je détruirai jusqu'au nom de Babylone. La gloire des Français ne se soutint pas ; le roi s'était éloigné ; souvent les ordres arrivaient trop tard : l'ordre et la discipline, oubliés des troupes, mirent les Français dans le cas d'évacuer entièrement l'Italie en moins de trois mois. Louis XII a recours aux négociations ; il fait un traité avec Léon X, successeur de Jules II, mort de chagrin le 21 février 1513, renonce au concile de Pise, et reconnaît celui de Latran qu'on lui avait opposé, et dont l'ouverture s'était faite le 3 mai 1512 ; il traite également avec Henri VIII ; il épouse sa sœur Marie, pour laquelle il donne un million d'écus. Louis XII, âgé alors de 53 ans, d'une santé délicate et fort appauvrie par les fatigues de la guerre, oublia son âge auprès de cette princesse qui était belle ; il mourut au bout de trois mois de mariage, d'un excès d'amour ; il fut pleuré de tous les Français.

On voit au-dessus de la corniche du mausolée, la statue, en marbre blanc et à genoux, de Louis XII, vêtu en habit de cour, et celle d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII, morte à Blois en 1513, aussi vêtue en habit de cour. Ce monument, dont la conservation est importante pour la chronologie de l'art, est celui qui a le plus souffert des révolu-

tionnaires. Des têtes, des nez, des bras et des mains ont été abattus. J'espère, avec le temps, le rendre à son premier état. C'est un engagement sacré que je me suis imposé pour tous les monumens que j'ai été assez heureux de réunir dans ce musée, malgré les dangers qu'il y avait à courir à certaines époques.

On prétend qu'une partie de ce monument a été fabriquée à Tours par Jean Juste, sculpteur; et l'autre partie, c'est-à-dire les figures, à Paris, hôtel de Saint-Paul, par Paul Ponce. Les figures que l'on voit dans ce tombeau sont des archétypes que j'ai fait lever sur les marbres, afin de procurer aux artistes et aux amateurs la vue de ces statues précieuses, dont ils n'auraient pu jouir si je les eusse placées dans le monument comme elles y étaient originairement.

Les épitaphes suivantes ornaient l'intérieur du caveau pratiqué au-dessous du mausolée, où reposaient les corps; elles étaient gravées sur des lames de plomb, et ont été fondues en 1793.

ÉPITAPHE DU ROY LOUIS XII.

Cy gist le corps avec le cœur de tres-haut, tres-excellent, tres-puissant Prince Louis XII. Roy de France, lequel trespassa à Paris à l'Hostel des Tournelles, le premier jour de Janvier l'an 1515. Ses entrailles sont avec son pere aux Celestins dudit Paris.

AUTRE.

*Louis, duc d'Orléans, comme le plus prochain,
 La couronne porta, et print le sceptre en main :
 Deslors repudia Ieanne, fille de France,
 Pour Anne de Bretagne, apres en grand puissance
 Du Duché de Milan, il chassa Loys Sforce,
 Estant usurpateur contre tout droit par force.
 Lequel fut prins, ayant habit de Cordelier,
 Et en France amené, ou mourut prisonnier
 Dompta les Geneuois, et fit decapiter
 Des rebelles le chef, puis il se vint ietter
 Sur les Venitiens, et Boulongne la grasse
 Au pape rendre fit, que par bellique audace
 Bentiuolle vsurpoit : mais ingrat se monstra
 Le Pape du bien fait : car il se retira
 Avec les ennemis du Roy, et des Français,
 Dont le Roy enuoya le fort Gaston de Foix,
 Lequel Boulongne print par force Martienne.
 Puis vainquit, et gaigna la bataille à Rauenne,
 Mais par trop s'auançant fut occis, et plusieurs,
 Qui accreurent à nos gens Martialles fureurs,
 Car Rauenne on pillà, dont le Pape animé,
 Avec seigneurs mutins contre droit s'est armé,
 Incitant l'Empereur, Romains, et Milannois,
 Suisses, Italiens, les Lombards, et Anglois
 A guerroyer le Roy, lequel par sa prudence
 Par mariage fit à l'Anglois alliance,
 Car espousa sa sœur de son amour espris,
 Ne vesquit que trois mois, et mourut à Paris
 Le premier de Ianuier : fut en grand desplaisance
 Porté à Saint Denys, le pere de la France.*

ÉPITAPHE DE LA REINE ANNE
DE BRETAGNE.

Anno salutis 1513. die Lunæ 20. Januarii, circa horam 6. ante meridiem, obiit in castro Blesen. Christianissima Francorum Regina, Britonum Ducissa, Anna, Francisci Britannicæ Ducis filia, quæ patri in ducatu successit ætatis suæ 11. Anno et primùm nupsit cum esset annorum 14. Karolo VIII. Francorum Regi, à quo tres liberos suscepit, qui immaturem mortem patris antecesserunt; in secundis autem nuptiis, cum annum ætatis suæ 21. attigisset, duxit eam Rex Ludovicus XII. uxorem. Cui cum tres filias et filium unum peperisset, vitâ pro dolor! excessit, duabus tantum filiabus superstitibus, scilicet D. Claudia et Renata. Corpus ejus in hoc templo more regio conditum est. Cor autem atque viscera, una cum sepulchro parentum suorum urbs Nannetum servat. Vixit annos trigenta septem, diebus 16. minus. Heu quantum lectus atque desiderii toti orbi reliquit, cum ad superos migravit!

AUTRE.

*La terre, monde et le ciel ont divisé Madame
Anne qui fut des Roys Charles et Louis la femme.
La terre a pris le corps qui gist sous cette lame,
Le monde aussi retient la renommée et fame
Perdurable à jamais sans estre blasme-Dame;
Et le ciel pour sa part a voulu prendre l'ame.*

Anne de Bretagne, née à Nantes en 1476, était fille du duc François II et de Marguerite de Foix.

Elle fut mariée à Charles VIII en 1491, quoiqu'elle fût promise à Maximilien d'Autriche, qui même l'avait épousée par procuration.

Charles, pendant son expédition en Italie, remit entre les mains de sa femme le gouvernement des affaires de la France, suivant Mézerai. Anne, dont l'âme fière était toute romaine, dirigea le royaume avec une prudence rare et une sagesse peu commune. Elle aimait le roi, son mari, à l'adoration; Charles était un petit homme de corps, dit *Comines*; mais il était si bon, qu'il n'était pas possible de trouver une meilleure créature. Après la mort de ce prince, elle fut deux jours sans manger, couchée par terre et pleurant sans cesse. Pour marque de son chagrin, elle voulut porter son deuil en noir, quoiqu'il fût d'usage que les reines le portassent en blanc.

Louis XII, successeur de Charles VIII, avait aimé Anne de Bretagne, lorsqu'il n'était encore que duc d'Orléans; à force de soins et de complaisance, il parvint à la consoler et à s'en faire aimer; il l'épousa environ un an après la mort de Charles: il l'aimait à l'excès, et se laissait volontiers gouverner par elle. Il répondit un jour aux courtisans qui lui disaient que sa femme prenait trop d'empire sur lui: *Il faut souffrir quelque chose d'une femme, quand elle aime son mari et son honneur.* Anne mourut à Blois, le 9

janvier 1513, fort regrettée, et considérée comme la mère des pauvres.

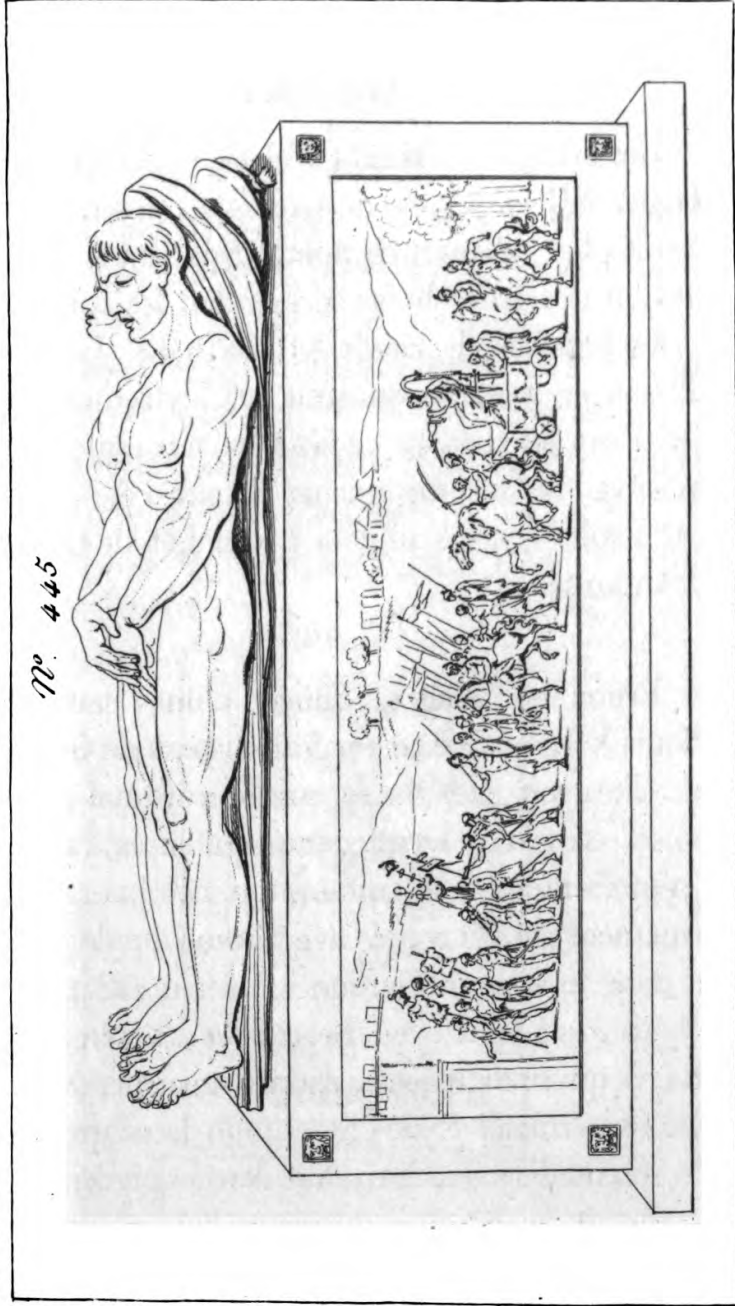
N^o 445.

Les statues, en marbre blanc et couchées, de Louis XII et d'Anne de Bretagne, posées sur un cénotaphe en marbre noir, dans lequel j'ai introduit des bas-reliefs représentant les conquêtes et les batailles de Louis XII en Italie. Les têtes de lion en marbre, qui sont aux extrémités, ont été tirées du château de Gaillon, ainsi que les camées qui les accompagnent; le tout a été exécuté par Paul Ponce, sculpteur particulier de Georges d'Amboise.

N^o 446.

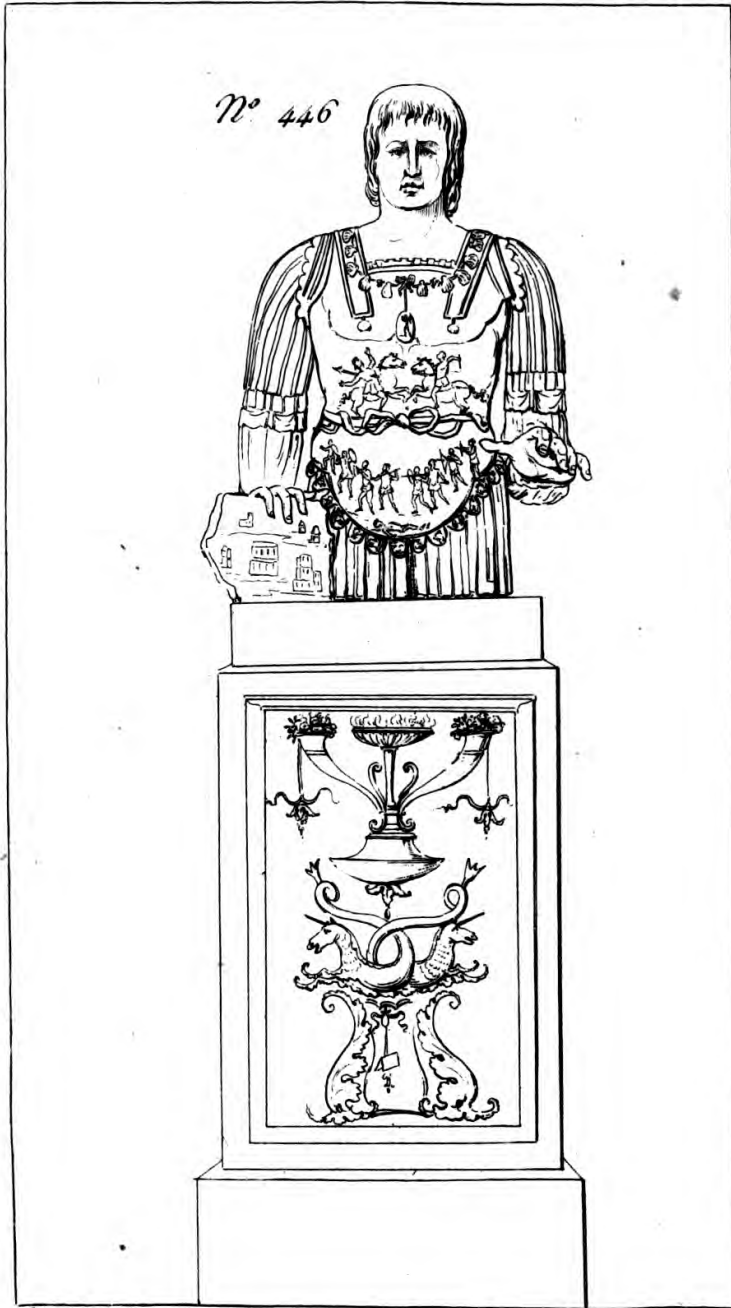
Tronc en albâtre, débris d'une statue de Louis XII, mutilée en 1793 au château de Gaillon, où elle avait été placée par le cardinal d'Amboise, en 1510; Demugiano, qui en est l'auteur, a représenté sur la cuirasse un combat, et des ornemens qu'il a traités avec beaucoup de finesse et dans le style de l'antique. J'ai fait exécuter en albâtre, par le citoyen Beauvallet, la tête et les mains qui manquaient; cet artiste a mis du soin dans son travail et de l'exactitude dans l'imitation de son modèle. J'ai introduit dans le piédestal des panneaux arabesques du même lieu.

no. 445



Statues couchées de Louis XII.





N° 446

Guyot del

L.G.

Buste de Louis XII.

DES CÉLESTINS.

Une petite statue, couchée sur une tombe de marbre noir, représentant Renée d'Orléans-Longueville, petite-fille de Dunois, morte en 1515, âgée de 8 ans.

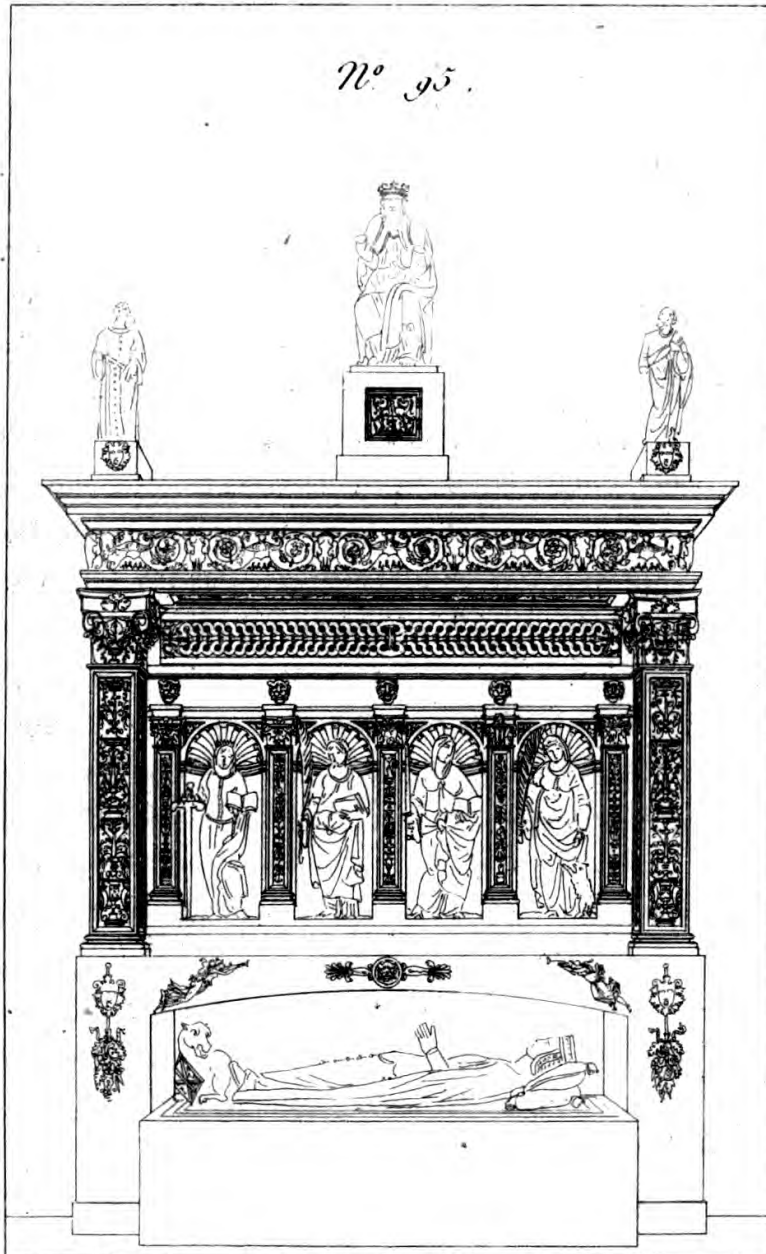
Jean d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, était fils naturel de Louis d'Orléans, dont j'ai parlé page 99. Il naquit en 1403. Dès sa plus tendre jeunesse il donna les plus belles espérances de sa grandeur future ; aussi Valentine de Milan, poursuivant avec chaleur la vengeance de son mari, assassiné par les ordres du duc de Bourgogne, disait fort souvent qu'*il n'y avait aucun des enfans du duc son mary qui fût si bien taillé à venger cette mort que celui-là*. En effet, il jura une haine immortelle aux Bourguignons ; et nous lisons dans Mézerai, qu'il expia le sang du prince Louis son père, par celui de plusieurs milliers de Bourguignons, qu'il passa lui-même au fil de l'épée.

Dunois s'acquitta en 1451, par son extrême bravoure et sa prudence, le beau titre de restaurateur de la patrie ; commença sa carrière par la défaite de Warwick et de Suffolck. Il soutint le siège d'Orléans avec un courage inoui, qui, cependant,

ne fut levé que par les secours qu'il reçut de Jeanne d'Arc. Enfin, ses succès à Châtillon affermirent Charles VII sur le trône ; il chassa de la Normandie et de la Guienne les ennemis de la France, et prit sur eux Blaye, Fronsac, Bordeaux et Bayonne. Charles ne fut point ingrat ; il lui fit présent du comté de Longueville, et lui donna le titre de grand chambellan de France.

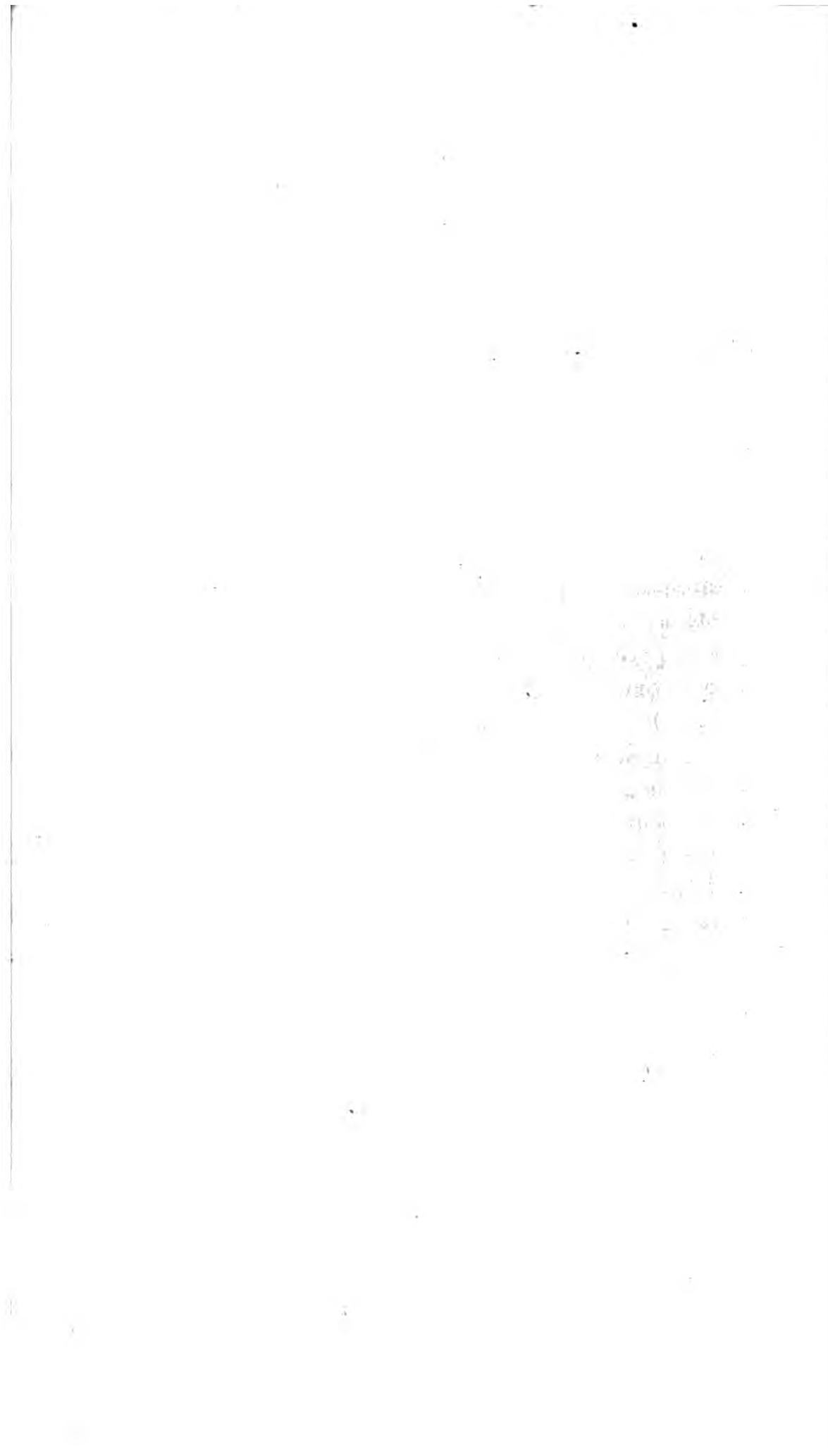
Peu de temps après cette expédition il fit son entrée dans Paris avec le roi, qui y était attendu depuis long-temps. « Cependant, le roi s'étant accordé avec le duc de Bourgogne, la ville de Paris fut ravie de recevoir son prince légitime, qui y fit une très-belle et solennelle entrée avec tous ses princes ; mais, entre tant de magnificences, l'on ne vit rien de si auguste ni de si martial que le comte de Dunois, revêtu d'armes dorées, monté sur un grand coursier caparaçonné de toile d'or, tenant le bâton de commandement à la main, et conduisant la bataille de sa majesté, qui était de huit cents hommes d'armes, la lance sur la cuisse, très-richement armés et ornés de belles écharpes blanches et de panaches de toutes couleurs. Le comte de Dunois avait près de soi son écuyer monté et caparaçonné très-richement, portant en sa main une lance vermeille, semée d'étoiles d'or, au bout de laquelle pendait un gonfanon de satin cramoyse, semé d'étoiles d'or en broderie,

N^o 95.



Percier del.

Tombeau de Renée d'Orléans.



et ayant au milieu la figure de l'archange saint Michel en broderie d'or et de soie. »

Dunois, sous le règne de Louis XI, se rendit également célèbre : il entra dans la ligue du *bien public* ; il en fut l'ame par sa politique sage et mesurée, et sur-tout par son expérience. Le 16 juillet 1465, les troupes confédérées s'étant réunies à Monlhéry, on livra la bataille au roi Louis XI, qui perdit cette place, malgré que les pertes fussent égales de part et d'autre. Enfin, le roi ne put dissoudre cette ligue imposante qu'en donnant aux principaux chefs ce qu'ils demandaient ; savoir, la Normandie à son frère ; plusieurs places en Picardie au comte de Charolais ; le comté d'Étampes au duc de Bretagne, et l'épée de connétable au comte de Saint-Pol. Cette paix fut signée à Conflans, le 5 octobre de la même année. Dunois, d'une beauté rare, possédait toutes les vertus qui font le grand homme ; il mourut en 1468, considéré comme un second du Guesclin, redouté des ennemis de la France, et respecté des gens de bien.

Ce mausolée offre six bas-reliefs, représentant des sujets du martyrologe, dans des pilastres arabesques, le tout exécuté très-délicatement en albâtre.

Ce monument, détruit en 1793, a été restauré tel qu'on le voit, sur mes dessins ; je me suis con-

formé au goût du siècle en copiant les profils, et en employant les détails propres à caractériser cette époque de l'art. Le bas du surcot de Renée d'Orléans est pointu au lieu d'être arrondi, et elle a par-dessus un manteau retenu par un fermail en pierreries : son cou est orné d'un collier de perles et de pierreries, ainsi que la toque qui couvre ses cheveux : cette toque est surmontée d'une petite couronne ornée comme le collier. Voici son épitaphe, gravée en caractères gothiques sur la table de marbre noir :

Ci gist tres-excellente et noble damoiselle RENÉE D'ORLÉANS, en son vivant, comtesse de Dunois, de Tancarville, de Montgommery, dame de Montreubellay, de chasteau Regnault: fille unique délaissée de tres-excellent et puissant prince et princesse François, en son vivant, duc de Longueville, comte et seigneur desdits comtés, et seigneurs connestable hérédital de Normandie, et lieutenant-général et gouverneur pour le roi en ses pays de Guyenne, et de Madame Françoise d'Alençon, son épouse, pere et mere de ladite damoiselle : laquelle trespasa en l'aage de 7 ans, au lieu de Paris, le 23 de may, l'an 1515.

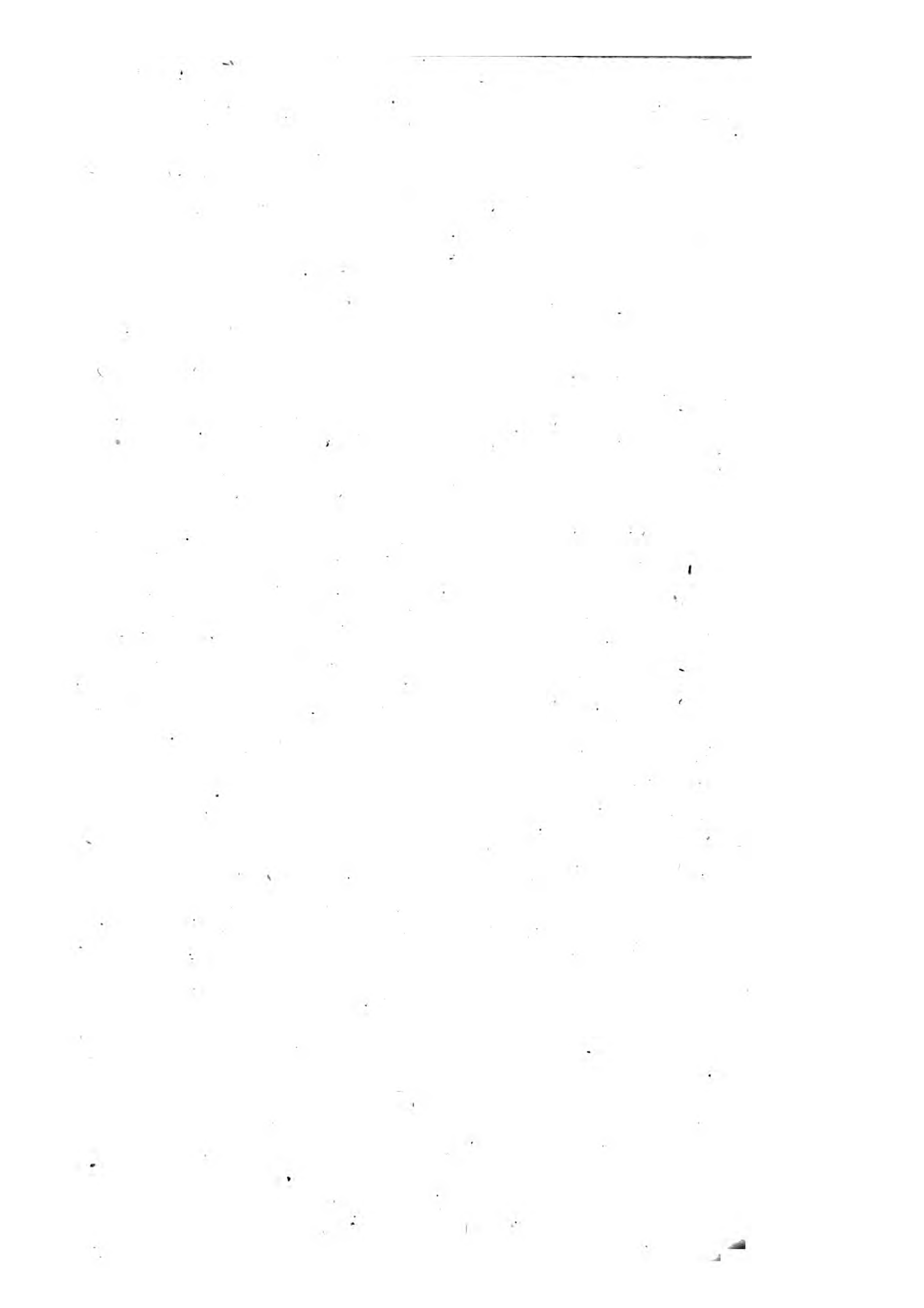
COSTUMES SOUS LOUIS XII.

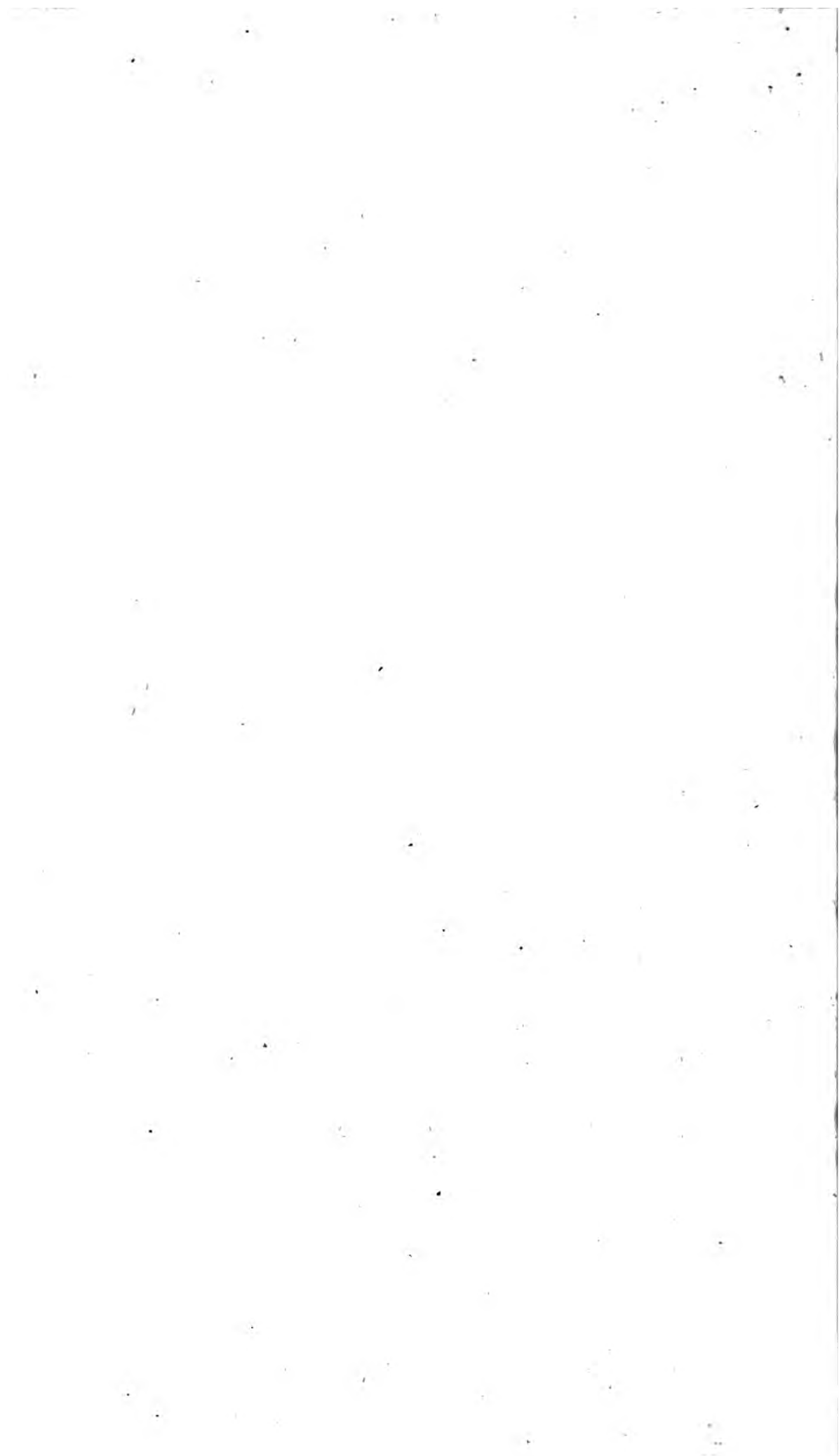
L'habillement des hommes de la cour et de la ville consistait en un pantalon serré de soie cramoisie ou couleur de feu. Une espèce de soubre-

veste ample et plissée , qui descendait à la naissance des cuisses , et dont les manches serrées arrivaient jusqu'au poignet , servait de premier vêtement. Il était fixé à la hauteur des hanches par une ceinture plus ou moins riche ; ceux qui avaient le droit de port d'armes attachaient leur épée à cette ceinture. L'habit de dessus était une grande robe dont la longueur se variait à volonté , mais qui descendait communément à la naissance du pied ; c'est pour cela qu'il s'en trouve sur les monumens qui se terminent à la hauteur des genoux , à mi-jambes , etc. Cette robe était disposée sur le devant de manière qu'elle pouvait s'ouvrir ou se fermer. La houppelande dont je parle , c'était son nom , ressemble parfaitement , en supprimant les manches , et en réservant à leur place une grande ouverture de chaque côté pour le passage des bras , à celle dont nous nous couvrons l'hiver , et à laquelle nous avons donné le même nom. La partie supérieure de la houppelande du quinzième siècle se terminait par un grand collet rond ou chaperon , qui couvrait totalement les épaules ; en menu vair , martre , zibeline , hermine , etc. pour ceux qui avaient le droit de porter ces fourrures , ou d'une autre étoffe , suivant les charges que l'on occupait dans l'état. Voyez dans ce musée , salle du quinzième siècle , les statues de la famille d'Orléans , nos 77 et 80. Celle que

Louis d'Orléans portait le jour de son assassinat était de damas noir fourrée de martre. Les souliers étaient des espèces de sandales ou pantoufles, telles que celles qui se vendent encore aujourd'hui au palais.

Depuis Charles VII, qui fut le premier qui porta un chapeau rond, les hommes se couvrirent la tête d'un chapeau orné de plumes, varié suivant le goût du propriétaire. Les femmes abandonnèrent les chapeaux à la Henin, dont j'ai parlé plus haut ; elles y substituèrent une toque en forme de cœur, et faisant l'éventail, d'où sortait un grand voile, qui, en se retroussant sur les épaules, s'ajustait assez bien avec leurs cheveux, qu'elles ne renfermaient plus comme dans le siècle précédent.





S 4 M01

N1158448

